



Evaluation du dispositif « Prêts French Fab »

Rapport final

Version 2

13 décembre 2019

Florian KNECHT
Silvia CARRIERI

Référence : #19076

SOMMAIRE

1 \	Synthèse du rapport	3
2 \	Origines et objectifs du dispositif	6
3 \	Bilan et chiffres clés	11
4 \	Analyse du profil des bénéficiaires	18
5 \	Typologie des projets financés	44
6 \	Additionnalité du dispositif	52
7 \	Conclusions	76
8 \	Annexe 1 : catégories d'entreprises et cotation Banque de France	78
9 \	Annexe 2 : calcul de l'effet de levier	80
10 \	Annexe 3 : tableaux d'analyses croisées – base de données	82
11 \	Annexe 4 : annexe méthodologique	91
12 \	Annexe 5 : tableaux d'analyse croisées – enquête en ligne	97

1 \ SYNTHÈSE DU RAPPORT

1.1 \ Profil-type des bénéficiaires

Le **profil type du bénéficiaire d'un Prêt French Fab Croissance** est une entreprise qui :

- est une PME (70%), a en moyenne 32 ans et n'est pas exportatrice
- travaille dans le secteur de l'industrie manufacturière (83,3%)
- est localisée en Auvergne-Rhône-Alpes ou en Grand-Est
- a une situation financière moyenne à l'octroi (cotation FIBEN entre 4+ et 4, 63,5%)
- vise un objectif d'augmentation des capacités de production (95%)
- déclare l'intention de créer 7 emplois en moyenne et d'en maintenir 255
- porte un projet qui était déjà initié au moment de l'obtention du prêt
- a connu le dispositif par le chargé d'affaires Bpifrance (85%)
- avait bénéficié d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années (69%) et en particulier d'un prêt (60%) ou d'un aide à l'innovation (28%)
- aurait pu trouver des financements alternatifs, et notamment des financements externes (51%)
- estime que le Prêt French Fab a permis dans une mesure significative de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs (44%)
- a sollicité le Prêt French Fab surtout pour le différé de remboursement et l'absence de garantie
- n'a pas été influencée par le label French Fab dans sa prise de décision
- aurait moyennement (29%) ou faiblement (24%) remis en cause son investissement en l'absence du Prêt French Fab
- estime que le Prêt French Fab aura un impact économique positif important sur l'entreprise, notamment sur le développement du chiffre d'affaires et de l'emploi
- est très satisfaite du Prêt French Fab (8,9/10), et notamment de l'absence de garantie et de la rapidité de réponse

Le **profil type du bénéficiaire d'un Prêt French Fab Technologie** est une entreprise qui :

- est une PME (68%), a en moyenne 26 ans et n'est pas exportatrice
- travaille dans le secteur de l'industrie manufacturière (46%), du commerce (16,5%) ou des services aux entreprises (14,8%)
- est localisée en Auvergne-Rhône-Alpes ou en Ile-de-France
- a une situation financière moyenne à l'octroi (cotation FIBEN entre 4+ et 4 ; 61,6%)
- mobilise des technologies en lien avec les systèmes d'automatisation et de robotisation ou avec les relations client, fournisseurs, supply chain

- déclare l'intention de créer 8 emplois en moyenne et d'en maintenir 142
- porte un projet qui était déjà initié au moment de l'obtention du prêt
- a connu le dispositif par le chargé d'affaires Bpifrance (81%)
- avait bénéficié d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années (69%) et en particulier d'un prêt (54%) ou d'un aide à l'innovation (44%)
- n'aurait pas pu trouver des financements alternatifs (53%)
- estime que le Prêt French Fab a permis dans une mesure significative de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs (65%)
- a sollicité le Prêt French Fab surtout pour le différé de remboursement et l'absence de garantie
- n'a pas été influencée par le label French Fab dans sa prise de décision
- aurait fortement (31%) ou moyennement (33%) remis en cause son investissement en l'absence du Prêt French Fab
- estime que le Prêt French Fab aura un impact économique positif important sur l'entreprise, et notamment sur le développement du chiffre d'affaires et sur l'amélioration de la compétitivité
- est très satisfaite du Prêt French Fab (9/10), et notamment du différé de remboursement et de l'absence de garantie

1.2 \ Synthèse des conclusions

- Les cibles et les investissements financés par le Prêt French Fab correspondent à ceux visés dans la convention
 - Le Prêt French Fab soutient majoritairement des entreprises établies depuis longtemps : les bénéficiaires ont en moyenne 28 ans. Étant 10 ans la durée maximale d'amortissement d'un équipement industriel, un âge élevé peut supposer des installations vieillissantes pour des entreprises qui n'investissent pas à un rythme soutenu. On pourrait donc en déduire, toute proportion gardée, une **atteinte de l'objectif de modernisation de l'appareil productif français**.
 - Selon les répondants au questionnaire, le Prêt French Fab est un moyen important de financement de **dépenses difficilement finançables par ailleurs**. Le dispositif semble donc avoir atteint l'objectif de la Convention Etat-Bpifrance de compenser la défaillance de marché constatée en matière de financement des investissements vers la modernisation et le développement de l'appareil productif du fait de la faible appétence des banques privées pour le segment des investissements à faible valeur de gage.
 - Presque deux tiers des bénéficiaires du Prêt French Fab bénéficiaient à l'octroi d'une situation financière moyenne, justifiant pour 62% d'entre elles d'une cotation FIBEN entre 4+ et 4. Pour les plus belles contreparties (3++ et 3+), le Prêt French Fab est moins intervenu comparativement au poids de ces entreprises dans la population française, en cohérence avec les objectifs du dispositif.
- Le Prêt French Fab finance des projets tournés vers l'industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés
 - Pour le volet Croissance, 32,4% des projets concernent une modernisation ; 85,6% concernent une augmentation de capacités de production

- Pour le volet Techno, 52,1% des projets mobilisent des technologies de production, commande, contrôle, et 38,9% des technologies numériques innovantes.
- **Le Prêt French Fab est une offre distinctive bien accueillie**
 - L'absence de garantie et le différé de remboursement sont jugés positivement et sont des critères très importants pour les bénéficiaires. Dans une moindre mesure, la rapidité de réponse et le professionnalisme ont aussi leur importance.
 - Le taux d'intérêt est moins distinctif.
 - La durée jusqu'à 10 ans, même si distinctive du Prêt French Fab pas rapport aux autres dispositifs BPI, n'apparaît pas comme un critère important de choix pour les bénéficiaires.
- **Une promotion du dispositif qui est essentiellement le fait des chargés d'affaires de Bpifrance**
 - C'est le cas pour 82,9% des prêts
 - La diffusion est faite essentiellement auprès d'entreprises déjà clientes de Bpifrance (69% des cas), mais c'est aussi un moyen de toucher des prospects en face desquels il n'y avait pas de produit adapté auparavant (par exemple grâce à la durée plus longue ou à la possibilité de financer des projets plus risqués grâce à la garantie à 80%).
- **Un accélérateur de projets**
 - 69,4% des projets auraient été moyennement (-10% à -50%) ou fortement (-50% ou plus) remis en cause sans les Prêts French Fab
 - Les projets auraient été moins rapides, moins ambitieux et réalisés dans des conditions moins favorables. Pour 56% des bénéficiaires, ces dépenses étaient difficilement finançables par ailleurs.
 - Près de la moitié des répondants estiment qu'il n'y aurait pas eu de substitution possible au Prêt French Fab en cas de non-obtention. La moitié considère qu'ils auraient pu mobiliser d'autres financements, externes ou internes.
 - Parmi les projets démarrés, 71% étaient déjà initiés au moment de l'obtention du prêt.
- **Un impact attendu important sur le développement des entreprises bénéficiaires**
 - Globalement un effet noté à 8/10 par les bénéficiaires. Des impacts en particulier sur le développement du chiffre d'affaires, sur l'emploi (surtout pour les TPE) et sur la compétitivité.
 - Un impact moins important sur le développement des exportations.

2 \ ORIGINES ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF

« **De nombreux projets peinent à trouver les leviers financiers** pour se concrétiser au travers d'une industrialisation et d'une valorisation commerciale. Les prêts pour l'industrialisation permettront de créer **l'effet déclencheur** nécessaire pour permettre l'industrialisation de produits, services ou procédés et notamment permettre aux PME et ETI bénéficiaires de renforcer leurs positions sur leurs marchés et d'en conquérir de nouveaux. »

Convention du 8 décembre 2014 entre l'Etat et BPI-Groupe

2.1 \ Les constats à l'origine du dispositif

Inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, le dispositif « Prêts French Fab » a été conçu en 2014 à partir du constat de deux défaillances de marché :

- La difficulté pour les entreprises de financer les actifs immatériels dans l'industrie, par exemple les coûts d'ingénierie liés aux machines (changements des procédés de production...)
- La difficulté pour les entreprises de financer les équipements à faible valeur de gage.

Le financement de ce type de dépenses était mal adressé par le secteur bancaire. En fait, les banques privées savent facilement anticiper l'impact sur la croissance des équipements, mais pas des investissements immatériels. À cela s'ajoute la réticence du secteur bancaire à financer des équipements hautement spécialisés et difficilement valorisables en cas de revente.

Les Prêts French Fab s'inscrivent dans la continuité des dispositifs PIA « Prêts Numériques » et « Prêts Robotique », à l'origine desquels on retrouve le constat d'un retard français en matière d'équipements numériques des entreprises et de robotisation¹.

2.2 \ Objectifs du dispositif

L'objectif du Prêt French Fab est de déclencher dans les entreprises des investissements visant une augmentation de la capacité productive ou l'adoption de nouvelle technologie. Un effet incitatif est donc attendu. Plus spécifiquement, le dispositif vise les **objectifs de politique économique** suivants² :

- Dynamiser la compétitivité et la croissance des entreprises, en orientant l'investissement vers la modernisation et le développement de l'appareil productif, au moyen d'investissements matériels et immatériels plus innovants et plus performants ;
- Compenser la défaillance de marché constatée en matière de financement de tels investissements du fait de la faible appétence des banques privées pour le segment des investissements à faible valeur de gage, hormis pour les meilleures signatures ;
- Renforcer la structure financière des entreprises en leur fournissant un financement « patient ».

¹ EY, « Étude d'évaluation à mi-parcours du dispositif des prêts numériques du programme des investissements d'avenir » (2016) et « Évaluation du dispositif 'Prêts Robotiques' » (2018)

² Prêt French Fab – Cahier des Charges

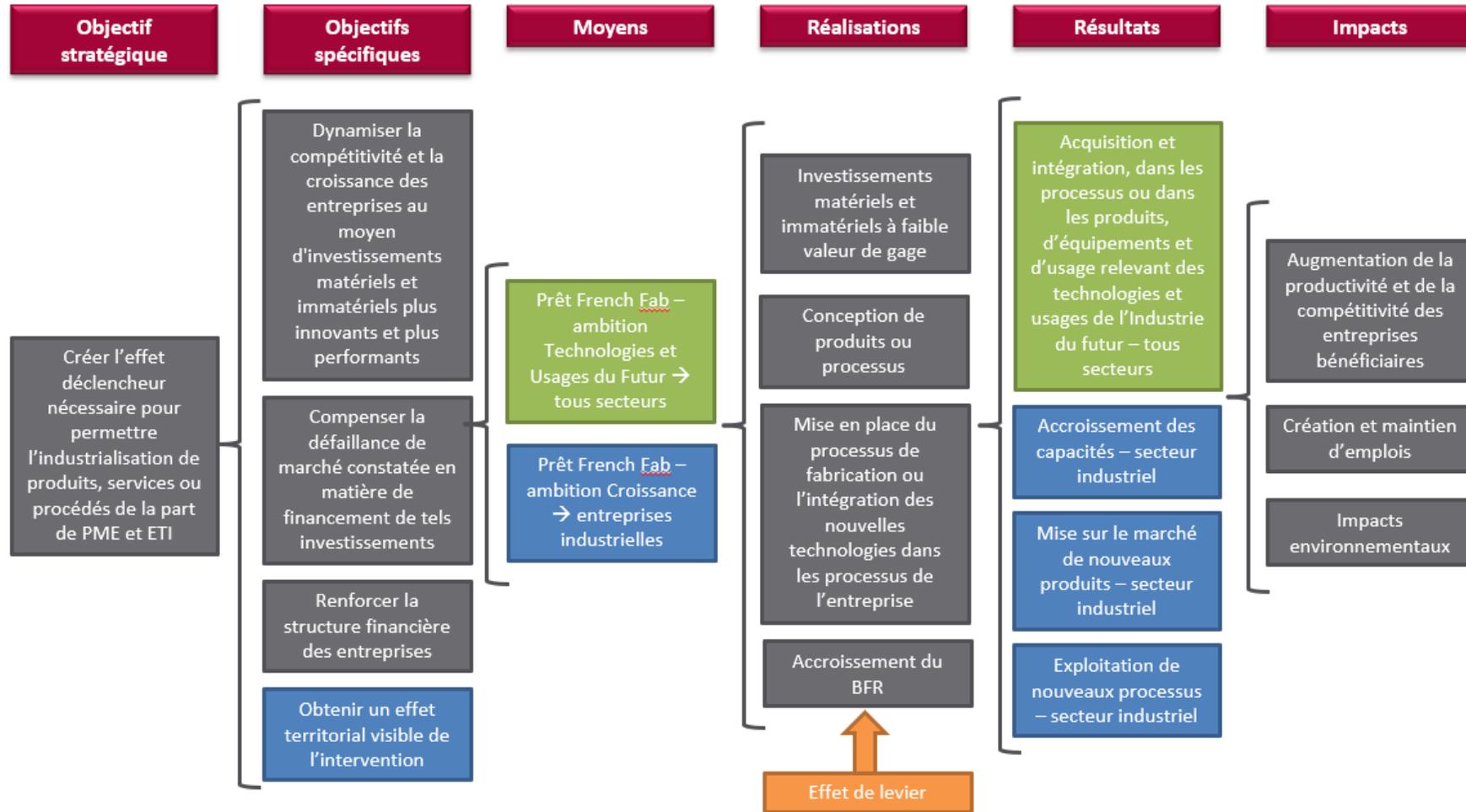
Le Prêt French Fab s'articule autour de deux axes :

- L'ambition **Technologies et Usages du Futur**, destinée aux entreprises de tous secteurs pour les programmes d'investissements visant l'acquisition et l'intégration, dans leur processus ou dans leurs produits, d'équipements et d'usages relevant des technologies et usages de l'Industrie du Futur
- L'Ambition **Croissance**, réservée aux entreprises industrielles pour les programmes d'investissements visant un accroissement des capacités, la mise sur le marché de nouveaux produits ou l'exploitation de nouveaux processus par l'entreprise.

L'Ambition Croissance a l'objectif spécifique d'obtenir un **effet territorial visible de l'intervention**, notamment en termes de création d'emplois. Pour maximiser cet effet, sont éligibles seulement les programmes d'investissement d'un montant minimal de 1,5 M€ et de 24 mois au plus, idéalement concernant un seul établissement. Un prêt peut concerner plusieurs sites si au moins l'un d'eux bénéficie d'un nouvel investissement d'au moins 1,5 M€.

Les graphes ci-dessous synthétisent la **logique d'intervention** du dispositif Prêt French Fab et le référentiel d'évaluation proposé.

Logique d'intervention du Prêt French Fab



Légende



	Question	Analyse	Source
Mise en œuvre du dispositif	Quel est le bilan du dispositif ?	Nombre de prêts accordés	BDD
		Nombre d'entreprises bénéficiaires	BDD
		Déploiement dans le temps	BDD
		Comparaison entre objectifs (cahier des charges) et réalisé	BDD
		Part du prêt sur total ressources	BDD
		Montant des investissements mobilisés (dont immatériel)	BDD
Cartographie du profil des entreprises bénéficiaires	Qui sont les entreprises retenues ?	Taille d'entreprise	BDD
		Âge à l'octroi	BDD
		Bilan à l'octroi	BDD
		Chiffre d'affaires (dont export) à l'octroi	BDD
		Secteur d'activité	BDD
		Localisation	BDD
Typologie des projets retenus	Quelles sont les caractéristiques des projets retenus ?	Objectif des projets	BDD
		Bénéfices environnementaux	BDD
Additionnalité du prêt	Le Prêt French Fab a-t-il eu un effet déclencheur ?	Positionnement du prêt par rapport à d'autres solutions de financement mises en place par la sphère publique	Entretiens de cadrage/enquête en ligne
		Facteur différenciant du prêt pour le porteur de projet	Enquête en ligne / entretiens
		Caractère incitatif du prêt et alternatives de financement	Enquête en ligne / entretiens
		Effet de levier	BDD / enquête en ligne / entretiens

Référentiel d'évaluation du Prêt French Fab

2.3 \ Modalités d'intervention et critères d'éligibilité

Le dispositif Prêt French Fab permet à BPIFrance de distribuer 787 M€ de prêts non bonifiés. La proportion indicative visée des moyens alloués à chacune des deux ambitions est 1/3 pour l'ambition Croissance et 2/3 pour l'ambition Technologies du Futur.

Le tableau ci-dessous synthétise les modalités d'intervention et les critères d'éligibilité du Prêt French Fab.

Entreprises éligibles	Les PME et ETI de plus de trois ans, en bonne santé financière, présentant par exemple une cotation Banque de France inférieure ou égale à 5, à jour de leurs obligations fiscales et sociales
Durée	De trois à dix ans dont un différé en capital de zéro à vingt-quatre mois. Initialement prévue sur 7 ans avec 2 ans de décalage, la durée du prêt est devenue modulable entre 3 et 10 ans à partir de février 2019.
Plafond du projet	Plafond de 10 M€ par projet
Montant minimal du prêt	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Volet Technologie : 100 k€ ▮ Volet Croissance : 500 k€
Taux	Fixe ou variable, par référence à la notation FIBEN o
Bonification	Non
Garantie	Aucune sûreté réelle ou personnelle exigée, mais constitution d'une retenue de garantie (gage-espèce) de 5 % du montant initial du prêt
Cofinancement	Cofinancement privé obligatoire, au minimum équivalent au Prêt French Fab (quotité de 1 pour 1 appréciée prêt par prêt) : fonds propres ou crédit bancaire
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Volet Technologie : objectif d'orientation de 75% des volumes vers l'industrie ▮ Volet Croissance : examen ex ante par la DGE des demandes de prêts supérieurs à 2 M€ (seuil d'origine : 1,5 M€)

Après le déploiement du Prêt French Fab, en février 2019, certaines **modifications** ont été apportées au dispositif suite aux premiers retours de terrain. Le nom (anciennement « Prêt Industrie du Futur ») est devenu Prêt French Fab, créant ainsi un effet de marque. La liste des codes NAF éligibles au volet croissance, qui à l'origine incluait seulement des activités manufacturières, a été élargie. La durée du prêt a également été modifiée : initialement prévue sur 7 ans avec 2 ans de décalage, elle est devenue modulable entre 3 et 10 ans. L'ensemble des modifications a fortement accéléré la commercialisation du Prêt.

Pour l'Ambition Croissance, un examen ex ante par la DGE des demandes de prêts supérieurs à 2 M€ est prévu. Le seuil était initialement fixé à 1,5 M€.

3 \ BILAN ET CHIFFRES CLES

Le Prêt French Fab a été déployé le 30 novembre 2016. Au 30 juin 2019, **393 prêts ont été octroyés** dont 156 (40%) pour le volet Croissance et 237 (60%) pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Au total, les prêts French Fab ont été octroyés à 341 bénéficiaires distincts.

Les 156 prêts du volet Croissance ont été octroyés à 139 bénéficiaires distincts. Les 237 prêts du volet Technologies et Usages du Futur ont été octroyés à 214 bénéficiaires distincts.

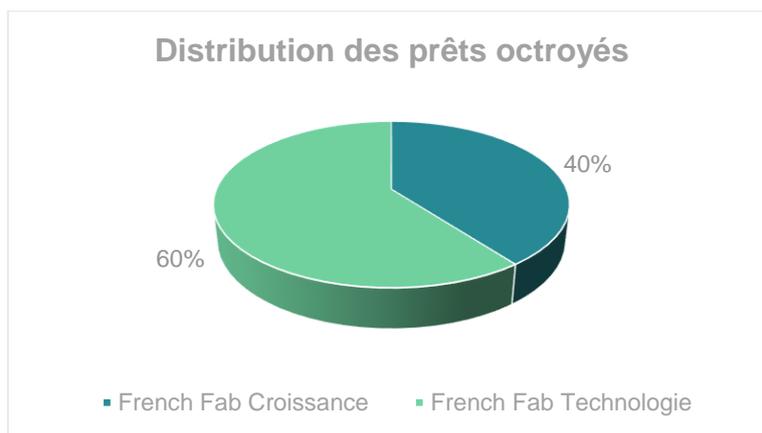


Figure 1. Distribution des prêts French Fab octroyés par ambition.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Le **déploiement dans le temps** montre une tendance positive pour le nombre de prêts, malgré une croissance non linéaire. Les montants octroyés suivent de près cette dynamique, avec notamment un creux au premier et au dernier trimestre 2018.

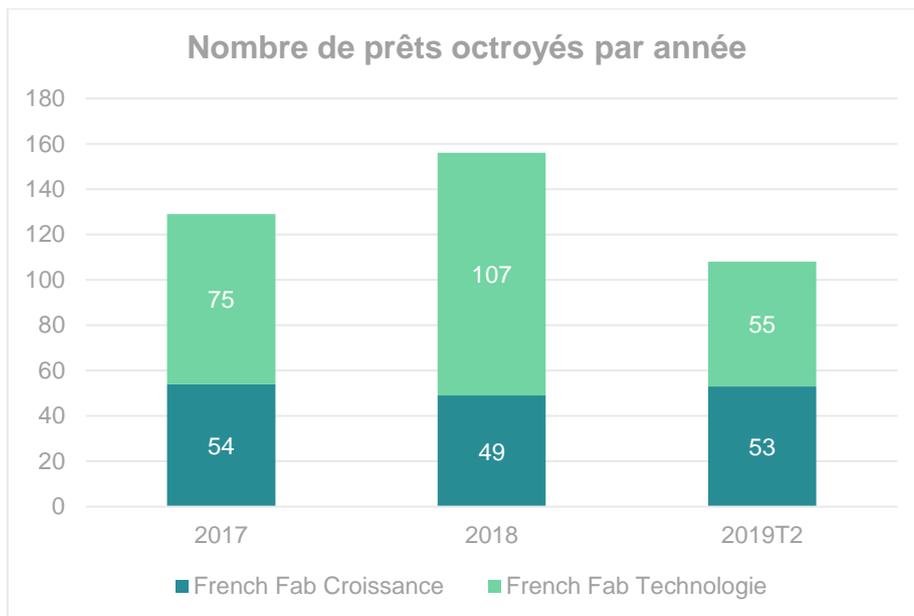


Figure 2. Nombre de prêts octroyés par année

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

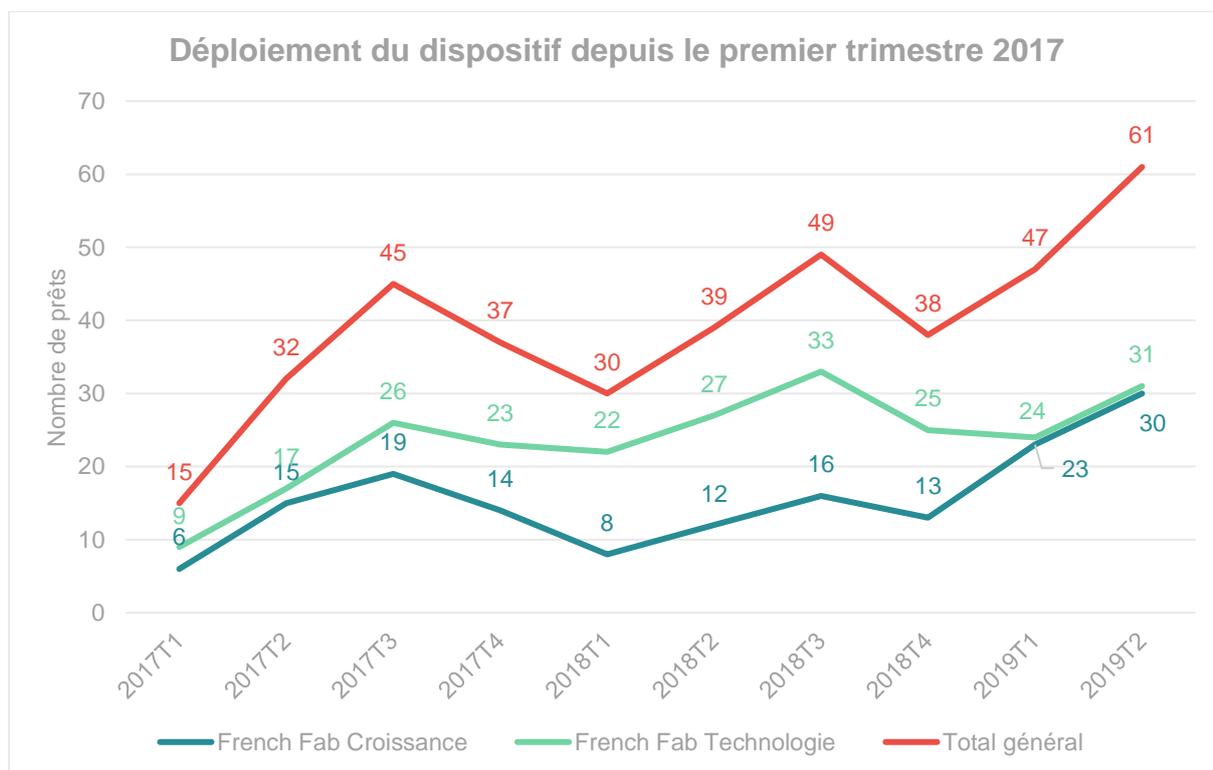


Figure 3. Déploiement du dispositif depuis le premier trimestre 2017 (nombre de prêts)

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

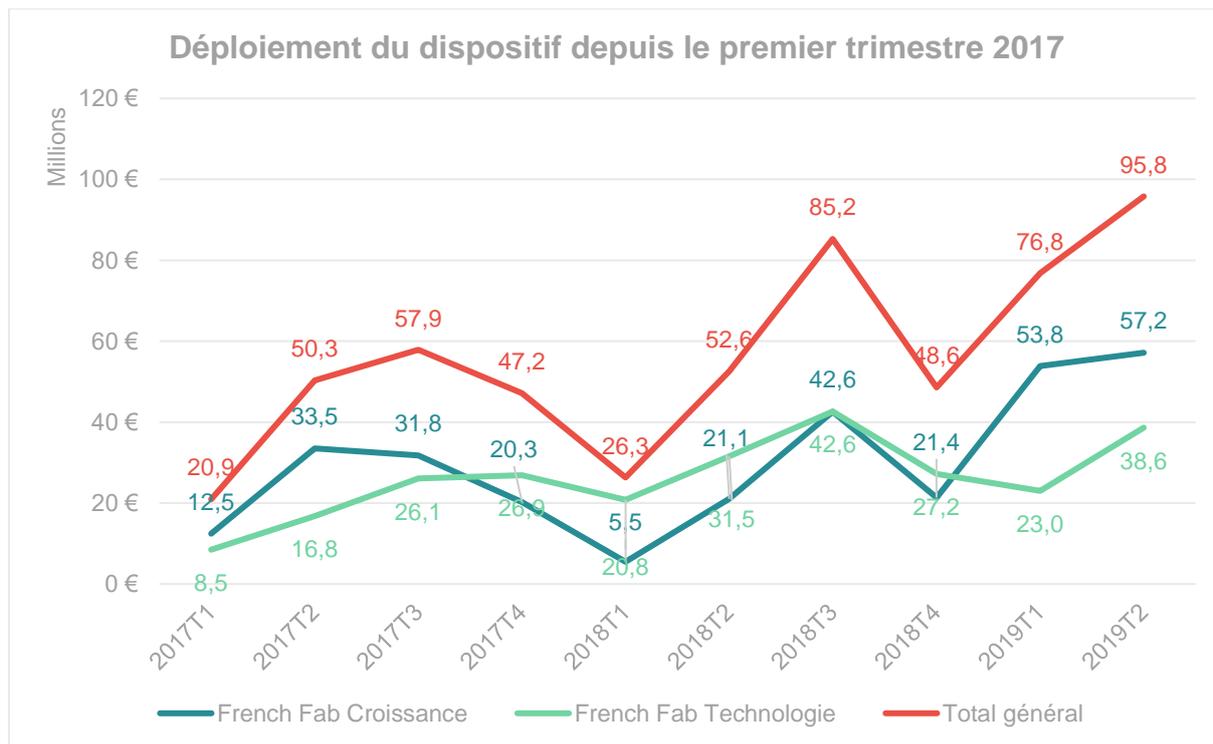


Figure 4. Déploiement du dispositif depuis le premier trimestre 2017 (montant)

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le rythme d'engagement réalisé est légèrement en dessous en 2017 et légèrement au-dessus du prévisionnel en 2018 et. En 2019, environ 87% du montant prévisionnel a déjà été engagé à la fin du 2^e trimestre. Dans l'ensemble, environ **71% du budget total du Prêt French Fab a été engagé à la fin du 2^e trimestre 2019.**

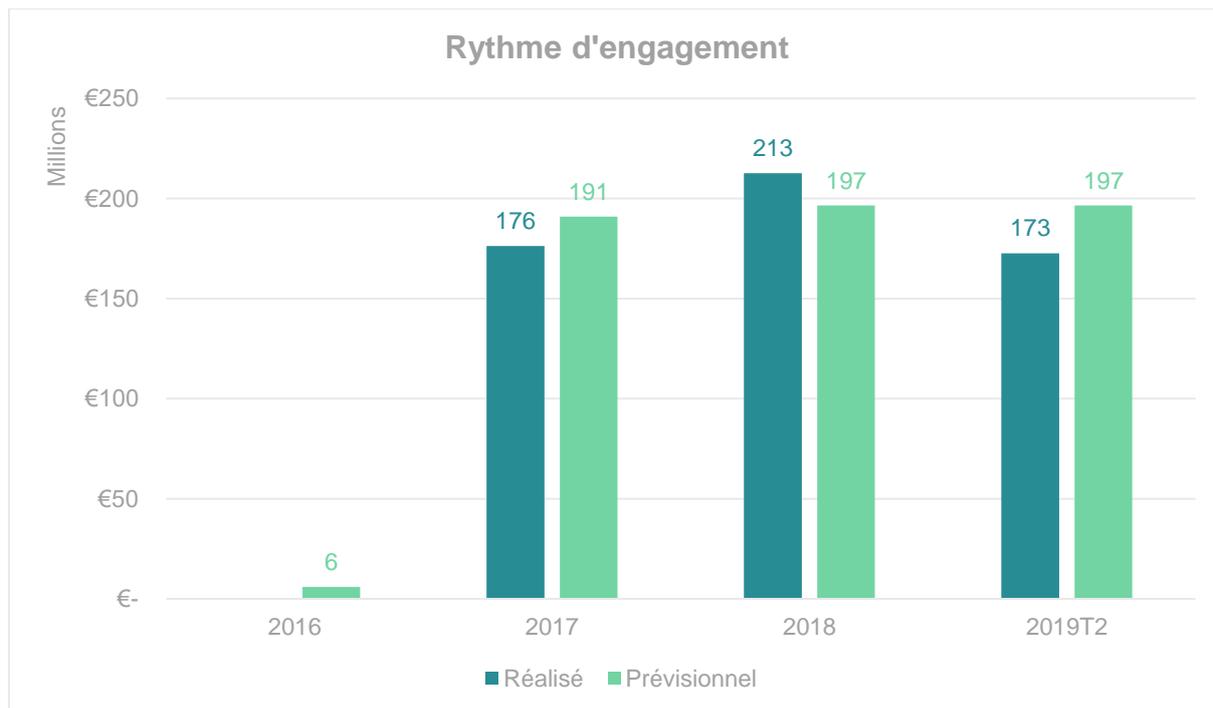


Figure 5. Rythme d'engagement

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Sur le total de 561,7M€ de prêts accordés, 299,6M€ (53%) sont dédiés à l'Ambition Croissance et 262,1M€ (47%) à l'Ambition Technologies et Usages du Futur. On constate donc un **décalage par rapport aux objectifs** indiqués dans le Cahier des Charges : 67% du budget total pour l'Ambition Croissance et 33% pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Ce décalage par rapport aux objectifs indicatifs était suivi et accepté par le COPIL

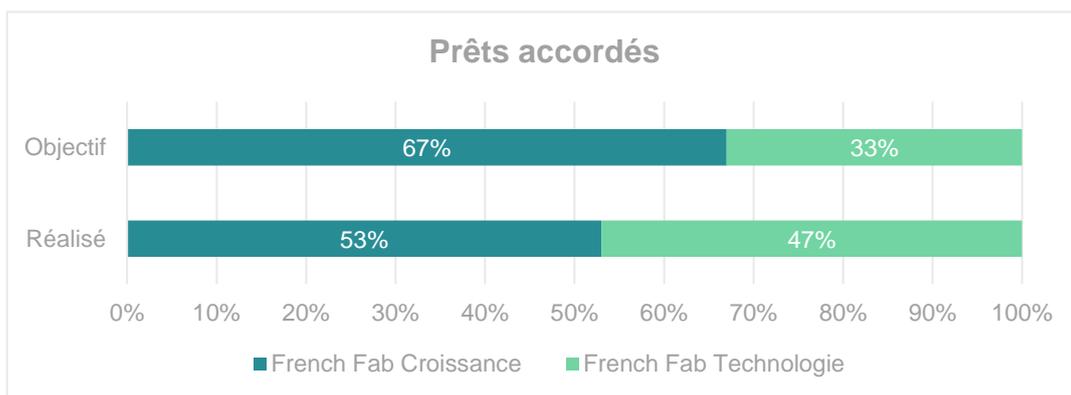


Figure 6. Proportion des prêts accordés par ambition : objectif et réalisé

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le montant moyen des prêts octroyés est plus élevé pour l'Ambition Croissance que pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Ce résultat est dû aux différents critères d'éligibilité des deux ambitions : sur le volet croissance le seuil minimum d'investissement était de 1.5 M€ (aucun seuil sur le volet Techno) et le montant minimum du prêt de 500 K€ (100 k€ pour le volet Techno).

Les montants minimaux et maximaux observés sont cohérents avec les contraintes imposées par le cahier des charges.

Ambition	Montant moyen	Ecart type	Montant minimal	Montant maximal
French Fab Croissance	1 920 346 €	1 565 821 €	500 000 €	5 000 000 €
French Fab Technologie	1 105 840 €	1 182 121 €	100 000 €	5 000 000 €
Total	1 429 155 €	1 403 557 €	100 000 €	5 000 000 €

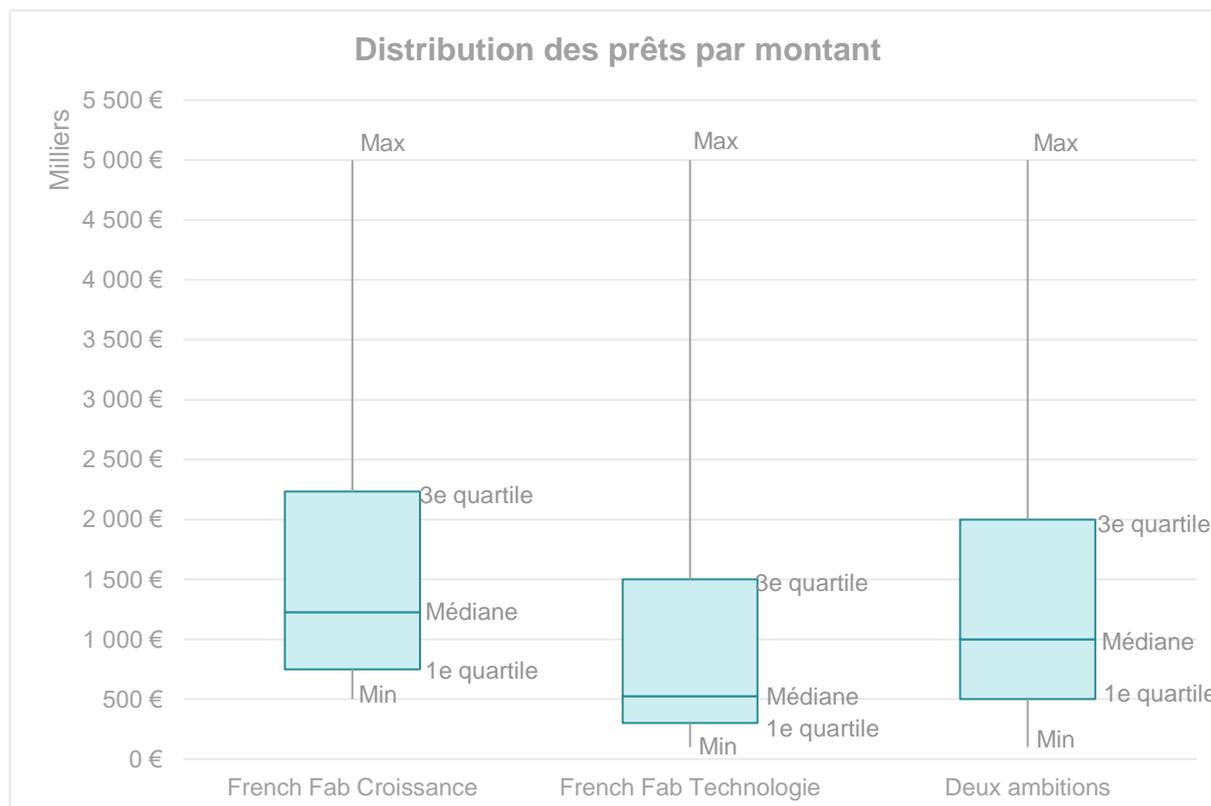


Figure 7. Distribution des prêts par ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le Prêt French Fab a financé en total 3,3 Md€ d'investissements³. L'Ambition Croissance a financé, en moyenne, des investissements plus conséquents. Néanmoins, l'investissement le plus important a été financé par l'Ambition Technologies et Usages du Futur⁴.

³ Les données sur les investissements réalisés proviennent des fiches d'éligibilité complétées par le demandeur du prêt au moment du dépôt du dossier. Il s'agit donc de données déclaratives prévisionnelles.

⁴ Il s'agit d'un prêt octroyé à un acteur dominant du secteur de la diffusion digitale de contenu musical dans le monde pour le développement d'un nouvel outil de traitement de données. Il s'agit d'une ETI du secteur TIC localisée en Ile-de-France. BPI est intervenue avec un prêt de 2 M€, sur un projet de 235 M€ d'investissements.

Ambition	Total des investissements	Investissement moyen	Ecart type inv.	Inv. min.	Inv. max.
French Fab Croissance	1 683 961 688 €	11 942 991 €	16 229 005 €	1 500 000 €	127 000 000 €
French Fab Technologie	1 620 307 576 €	7 398 665 €	19 669 273 €	200 000 €	235 000 000 €
Total	3 304 269 264 €	9 178 526 €	18 508 789 €	200 000 €	235 000 000 €

Les investissements portant sur de l'immatériel constituent 17,49% du total, avec une différence notable entre les deux Ambitions. Cela peut être expliqué par le fait que, sur le volet croissance, les investissements immatériels et le BFR ne peuvent pas constituer plus de 50% de l'assiette éligible (i.e. il faut au moins 50% d'investissements matériels).

Ambition	Montant des investissements immatériels	% du total des investissements
French Fab Croissance	228 652 574,00 €	13,58%
French Fab Technologie	349 103 755,00 €	21,55%
Total	577 756 329,00 €	17,49%

Des 341 entreprises bénéficiaires distincts, **299 ont reçu un seul prêt, 32 ont reçu deux prêts et 10 ont reçu trois prêts**. Parmi les bénéficiaires ayant reçu plusieurs prêts, 5 sont des holdings (sociétés tête qui portent les financements pour des entités différentes), et 10 ont bénéficié de deux prêts octroyés le même jour⁵.

12 bénéficiaires ont reçu à la fois un prêt Croissance et un prêt Techno. Sur ces 12 entreprises, 5 ont bénéficié de deux prêts de deux volets différents octroyés le même jour⁶.

⁵ Même si les prêts ont la même date d'octroi, le décaissement a lieu à deux dates différentes en fonction de l'avancement du projet.

⁶ Il s'agit d'entreprises qui ont à la fois un projet d'accroissement de capacité et de modernisation de leur outil industriel (ex. nouvelle ligne de production + exosquelette).

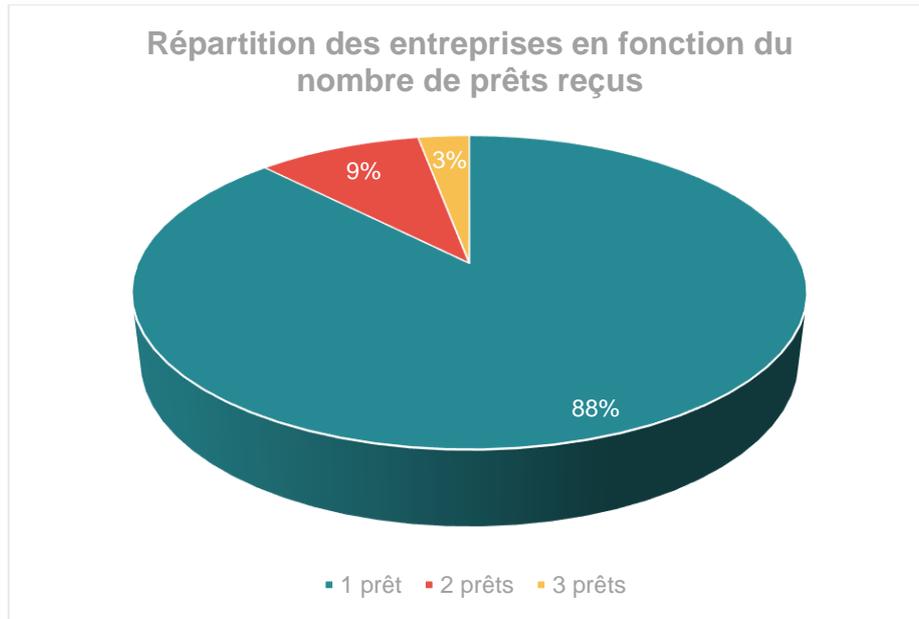


Figure 8. Répartition des entreprises en fonction du nombre de prêts reçus

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

4 \ ANALYSE DU PROFIL DES BENEFICIAIRES

Ce chapitre présente une analyse du profil des bénéficiaires par taille d'entreprise, secteur d'activité, localisation géographique et situation financière.

4.1 \ Taille d'entreprise⁷

Parmi les bénéficiaires⁸, environ 70% sont des PME, lorsque les TPE et les ETI représentent respectivement 14% et 16% du total. Si la proportion de PME est similaire pour les deux Ambitions, le pourcentage de TPE est beaucoup plus élevé pour le volet Technologies et Usages du Futur. Cela peut être expliqué par les critères d'éligibilité (le montant minimum du projet dans le volet Techno est plus faible que celui du volet Croissance).

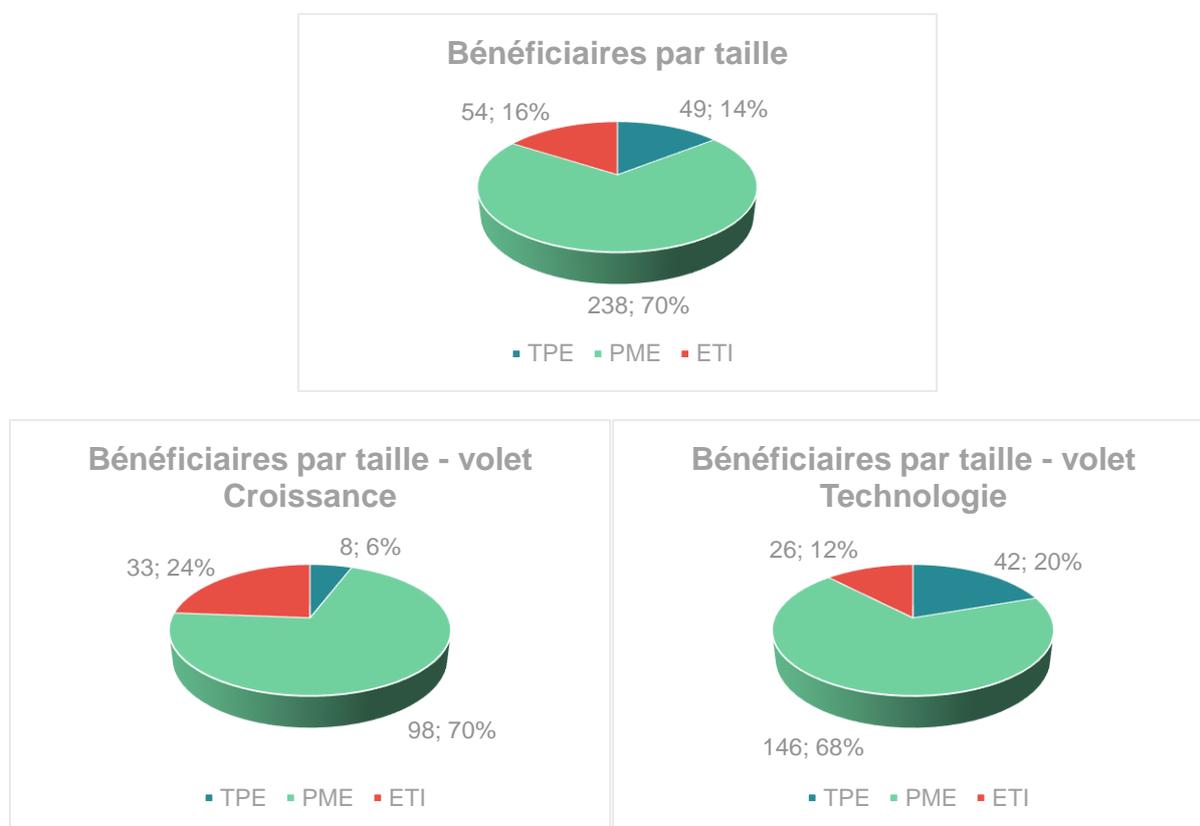


Figure 9. Distribution des bénéficiaires par taille et par ambition.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Grille de lecture des étiquettes de données : « 54 ; 16% » = 54 bénéficiaires, correspondant à 16% du total.

Environ 70% des prêts sont accordés à des PME, mais le montant des prêts qui leur est octroyé représente seulement 60% du total (Figure 9 et Figure 10). Au contraire, les ETI ont reçu environ 33% de l'enveloppe totale des Prêts French Fab, même si elles représentent seulement 17% du nombre des prêts. Les TPE sont légèrement sous-représentées : elle reçoivent 13% des prêts et 7% du montant octroyé.

⁷ Les entreprises sont classées selon la définition de TPE, PME et ETI établie par la Loi de Modernisation de l'Economie de 2008. Voir l'annexe 1 pour plus d'information sur la définition des catégories d'entreprises.

⁸ En comptant seulement une fois les entreprises, même si elles ont reçu plusieurs prêts.

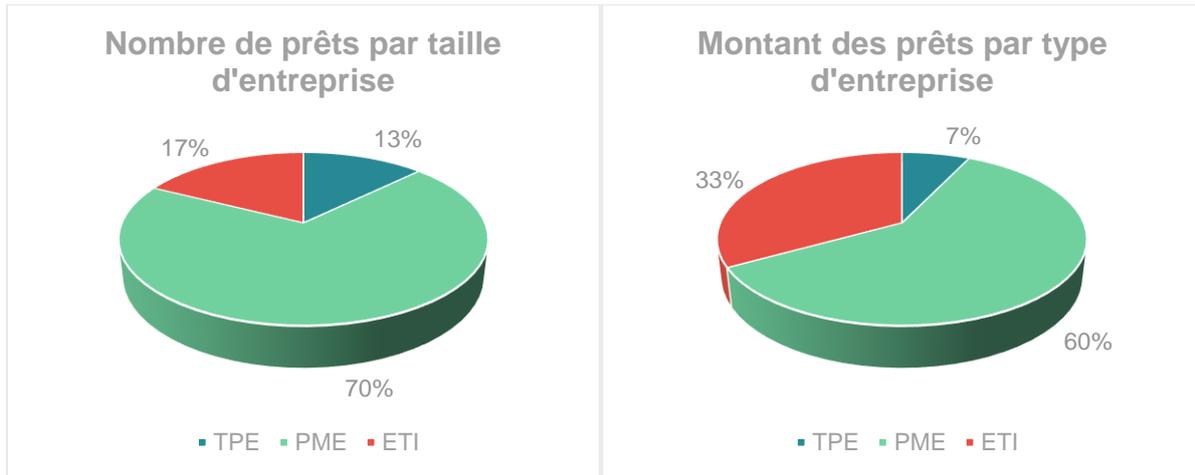
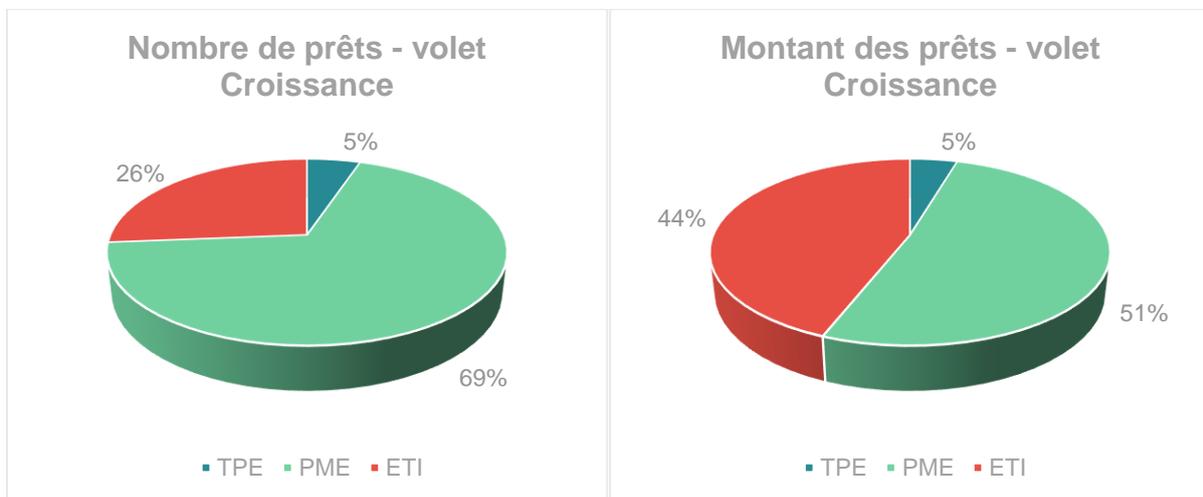


Figure 10. Nombre de prêts par taille d'entreprise

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

En regardant dans le détail les deux Ambitions, plusieurs différences dans la distribution des prêts apparaissent. La proportion d'ETI est beaucoup plus importantes dans le volet Croissance, ce qui s'explique probablement par les critères d'éligibilité spécifiques de cette ambition (secteurs industriels, montant minimum du projet plus élevé). De plus, dans le volet Croissance, les PME reçoivent environ 70% des prêts, mais seulement 51% du montant. Au contraire, les ETI reçoivent 26% des prêts, mais 51% du montant.

Dans le volet Technologies et Usages du Futur, les ETI sont également surreprésentées (12% des prêts et 21% du montant). On note une sous-représentation des TPE (18% des prêts et 10% du montant).



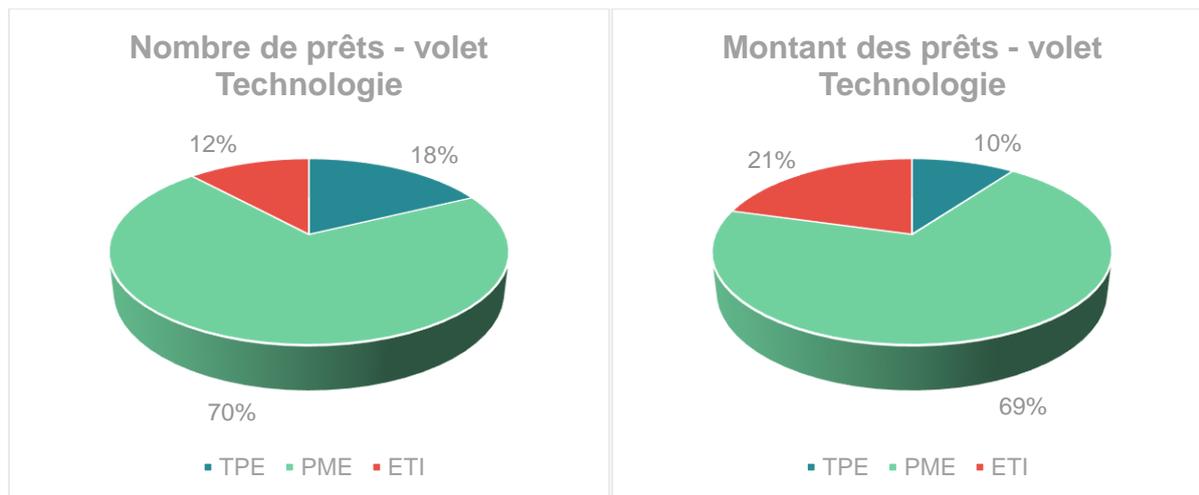


Figure 11. Comparaison entre la distribution du nombre et du montant des prêts par taille et par ambition.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le **montant moyen des prêts octroyés est plus élevé pour l'Ambition Croissance** indépendamment de la taille de l'entreprise.

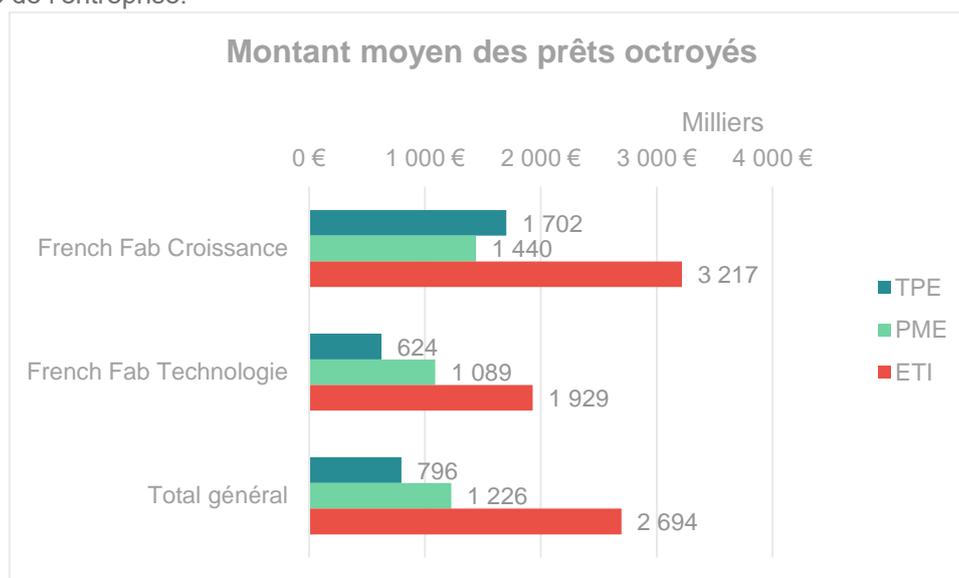


Figure 12. Montant moyen des prêts octroyés.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

4.2 \ Âge à l'octroi

Le Prêt French Fab soutient majoritairement des entreprises établies depuis longtemps : les bénéficiaires ont en moyenne 28 ans, et la moitié ont 26 ans ou plus. Etant 10 ans la durée maximale d'amortissement d'un équipement industriel, un âge élevé peut supposer des installations vieillissantes pour des entreprises qui n'investissent pas à un rythme soutenu. On pourrait donc en déduire, toute proportion gardée, une atteinte de l'objectif de modernisation de l'appareil productif français

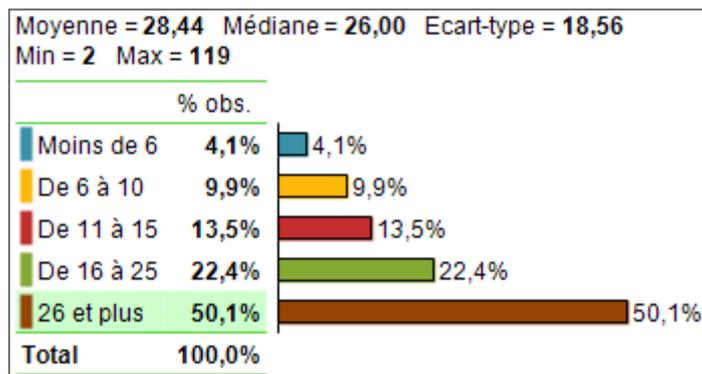


Figure 13. Distribution d'âge des bénéficiaires à l'octroi

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

L'âge à l'octroi des entreprises soutenues par l'Ambition Croissance (33 ans en moyenne) est significativement plus élevé que celui des entreprises financées par l'Ambition Technologies et Usage du Futur (26 ans).

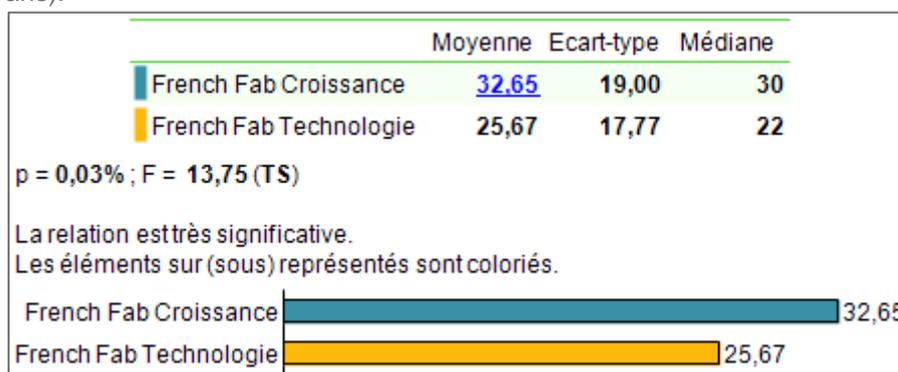


Figure 14. Moyenne d'âge des bénéficiaires à l'octroi par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

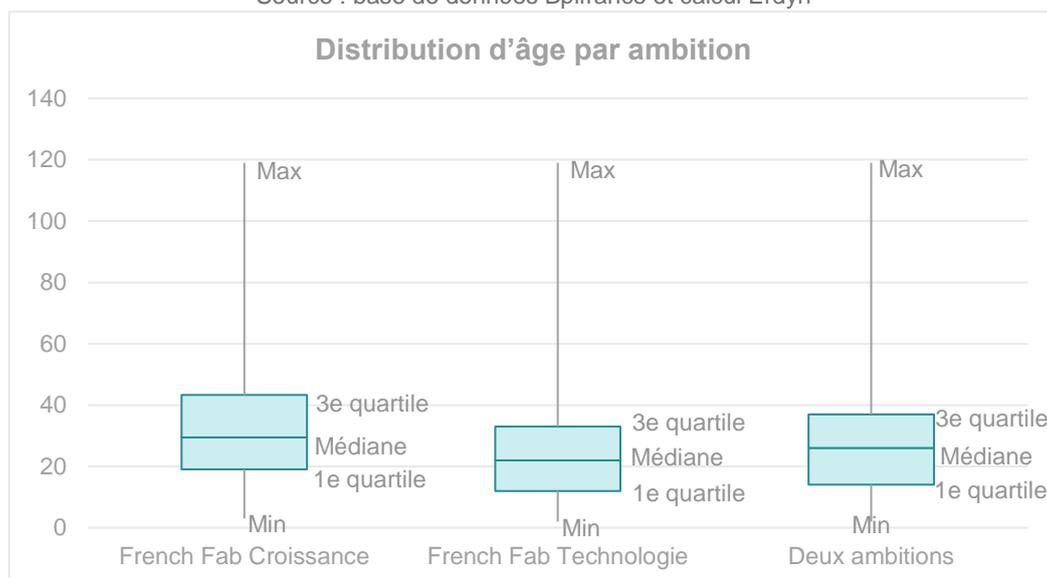


Figure 15. Distribution d'âge des bénéficiaires à l'octroi par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Concernant la taille d'entreprise, les TPE sont en moyenne significativement plus jeunes (14 ans) que la moyenne (28), lorsque les ETI sont significativement plus matures (36 ans).

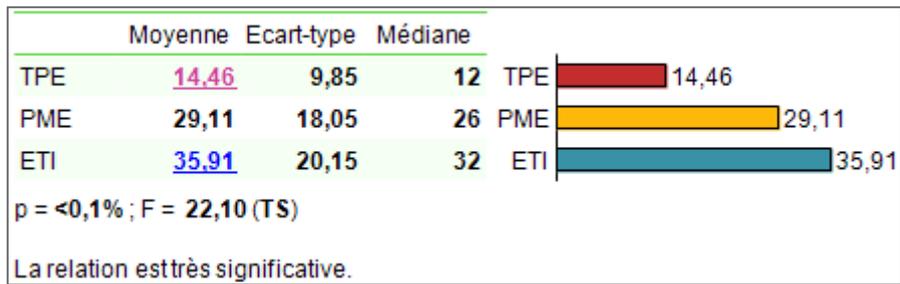


Figure 16. Distribution d'âge des bénéficiaires à l'octroi par taille d'entreprise

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

4.3 \ Bilan et chiffre d'affaires à l'octroi

Près de 50% des bénéficiaires ont un chiffre d'affaires et un bilan compris entre 5 et 25 M€.

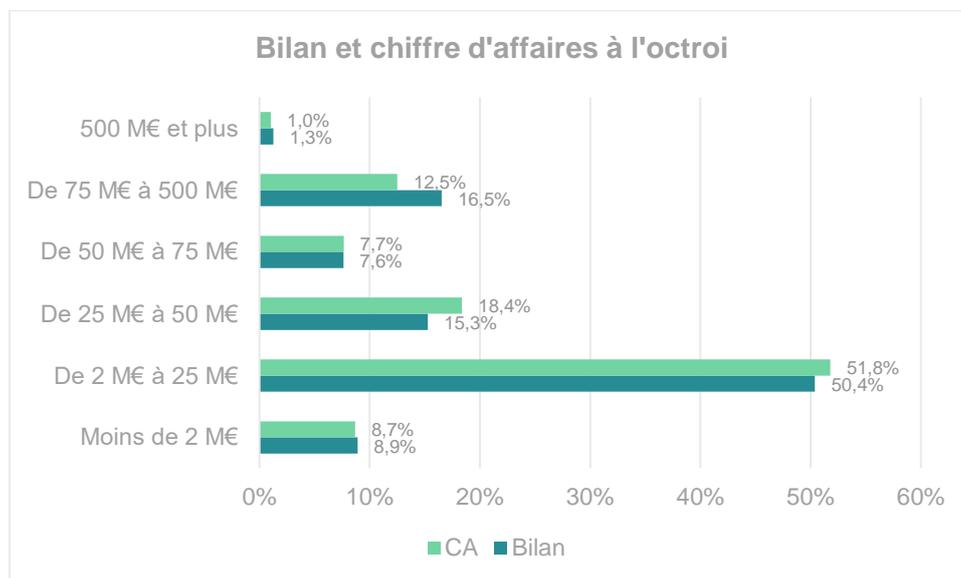


Figure 17. Distribution du bilan et du chiffre d'affaires des bénéficiaires à l'octroi

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Les entreprises soutenues par l'Ambition Technologies et Usage du Futur ont, en moyenne, un bilan et un chiffre d'affaires significativement moins élevés que les entreprises financées par l'Ambition Croissance (Figure 18). Cela s'explique probablement par la proportion plus importante d'ETI parmi les bénéficiaires du volet Croissance.

	Bilan		CA	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
French Fab Croissance	78 311 016,67 €	23 601 012,00 €	76 471 555,55 €	29 807 174,00 €
French Fab Technologie	36 442 966,89 €	11 720 358,00 €	28 168 106,38 €	10 716 912,00 €

Ambitions / total_bilan_octroi p = 0,07% ; F = 12,13 (TS)

Ambitions / ca_octroi p = <0,1% ; F = 18,60 (TS)

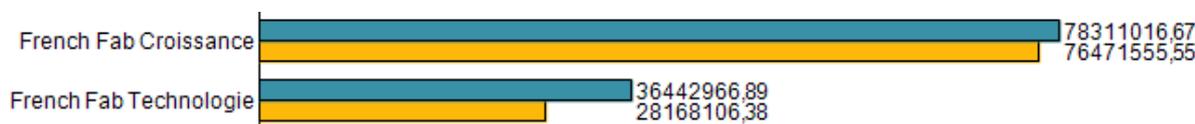


Figure 18. Comparaison du bilan et du chiffre d'affaires moyens des bénéficiaires à l'octroi, par ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn. Les données en bleu (rose) indiquent une sur(sous)-représentation statistique à un niveau de confiance de 95%

Les graphes ci-dessous (Figure 19) permettent de comparer la distribution des entreprises bénéficiaires par bilan et chiffres d'affaires selon leur taille⁹.

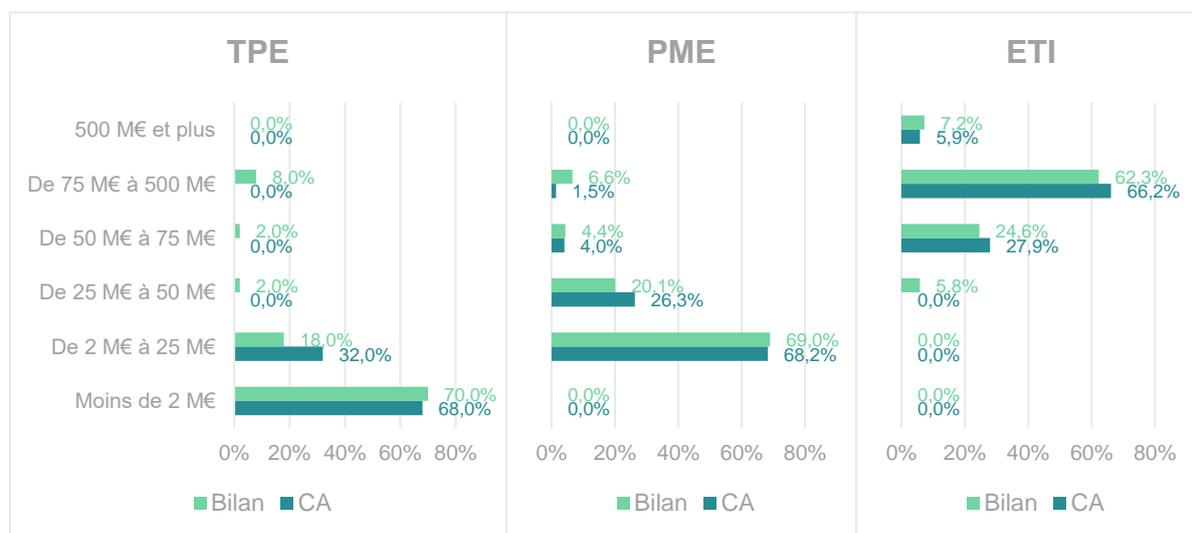


Figure 19. Distribution du bilan et du chiffre d'affaires des bénéficiaires à l'octroi par taille

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Parmi les entreprises bénéficiaires, 31% ne sont pas exportatrices au moment de l'octroi (leur chiffre d'affaires à l'exportation à l'octroi est inférieur à 5% de leur CA total). La proportion d'entreprises non-exportatrices est de 42,9% pour les TPE, 36,6% pour les PME et 5,5% pour les ETI¹⁰.

⁹ Les entreprises sont classées selon la définition de TPE, PME et ETI établie par la Loi de Modernisation de l'Economie de 2008. Voir l'annexe 1 pour plus d'information sur la définition des catégories d'entreprises.

¹⁰ Données disponibles pour 258 entreprises sur 393.

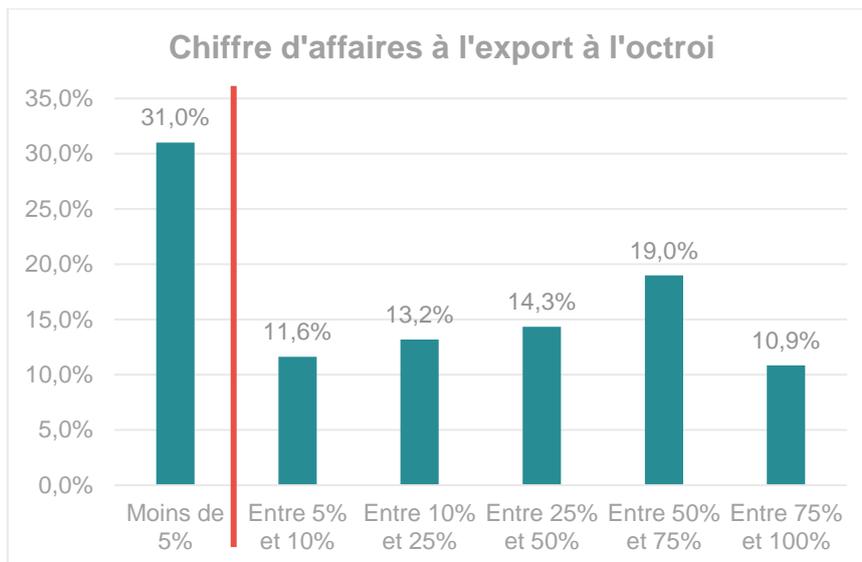


Figure 20. Chiffre d'affaires à l'export à l'octroi

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

A gauche de la ligne orange : entreprises non exportatrices. A droite de la ligne : entreprises exportatrices.

4.4 \ Secteur (NAF 1 et NAF 2)

L'industrie manufacturière concentre environ 61% des entreprises qui bénéficient d'un Prêt French Fab. Suivent les secteurs du commerce (15%) et des services aux entreprises (10%)¹¹.

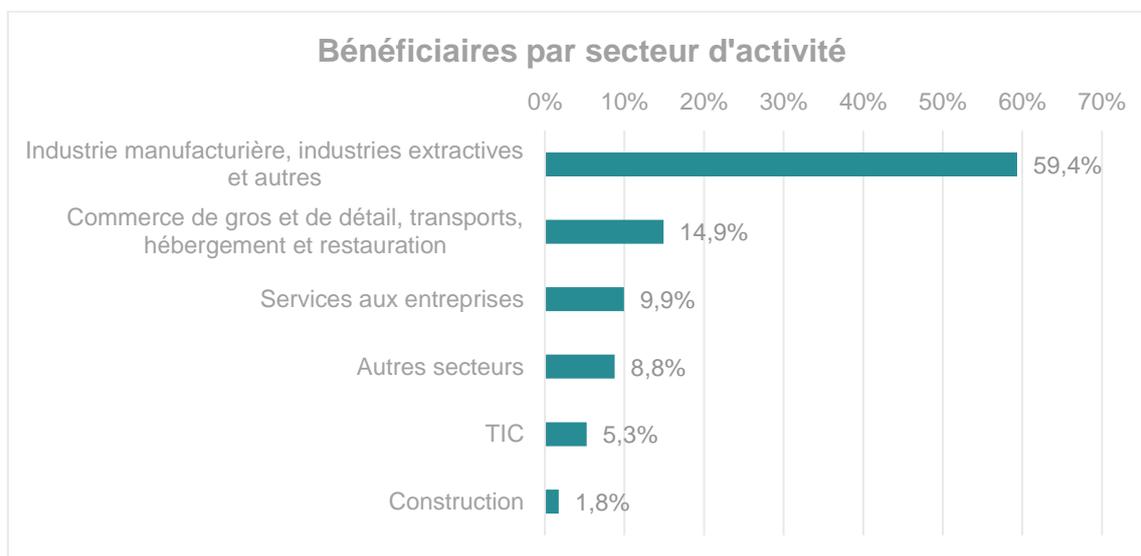


Figure 21. Nombre de bénéficiaires par secteur d'activité

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

La proportion de bénéficiaires dans l'industrie est significativement plus importante pour l'Ambition Croissance (83%) que pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur (46%). L'inverse est vrai pour les secteurs des services aux entreprises, des TIC et des autres secteurs. Cela est dû aux termes du Cahier des Charges : seules peuvent bénéficier des prêts relevant de l'Ambition Croissance les entreprises industrielles ayant certains codes NAF (deux premiers chiffres du code NAF compris entre 05 et 39).).

¹¹ La classification utilisée est celles de la base de données BPI France.

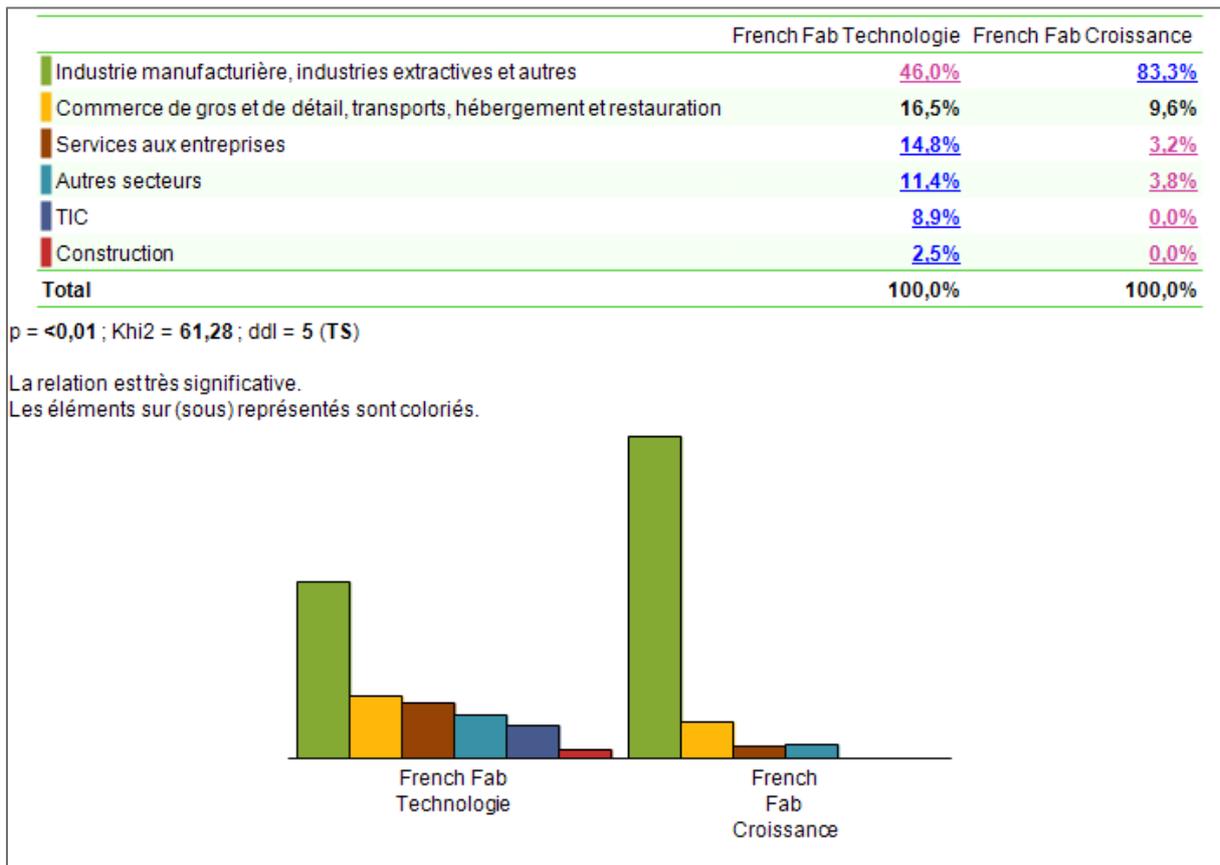


Figure 22. Nombre de bénéficiaires par secteur d'activité et par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le graphe ci-dessous montre le montant de prêt octroyé par secteur et par Ambition¹². A elle seule, l'industrie manufacturière reçoit 83% du montant de l'Ambition Croissance. Par contre, seulement 47% du montant de l'Ambition Technologies et Usages du Futur est destiné à des entreprises de l'industrie manufacturière, en fort décalage par rapport à l'objectif établi dans le Cahier des Charges (75% du volume orienté vers l'industrie). Ce point a été validé par le COPIL du Prêt French Fab.

¹² Comme indiqué dans le cahier des charges, seules peuvent bénéficier des prêts relevant de l'Ambition Croissance les entreprises industrielles ayant certains codes NAF. Néanmoins, pour certains groupes, l'entreprise bénéficiaire a un code NAF éligible, mais le prêt est porté par une autre société, souvent des holdings ou des sociétés commerciales. Il pourrait s'agir par exemple d'un groupe qui commercialise et qui produit des pièces pour des véhicules : le prêt bénéficie à la société qui produit, mais le prêt est porté par la société commerciale. Pour cette raison, on retrouve sur le volet Croissance les secteurs commerce de gros, services aux entreprises et autres secteurs.

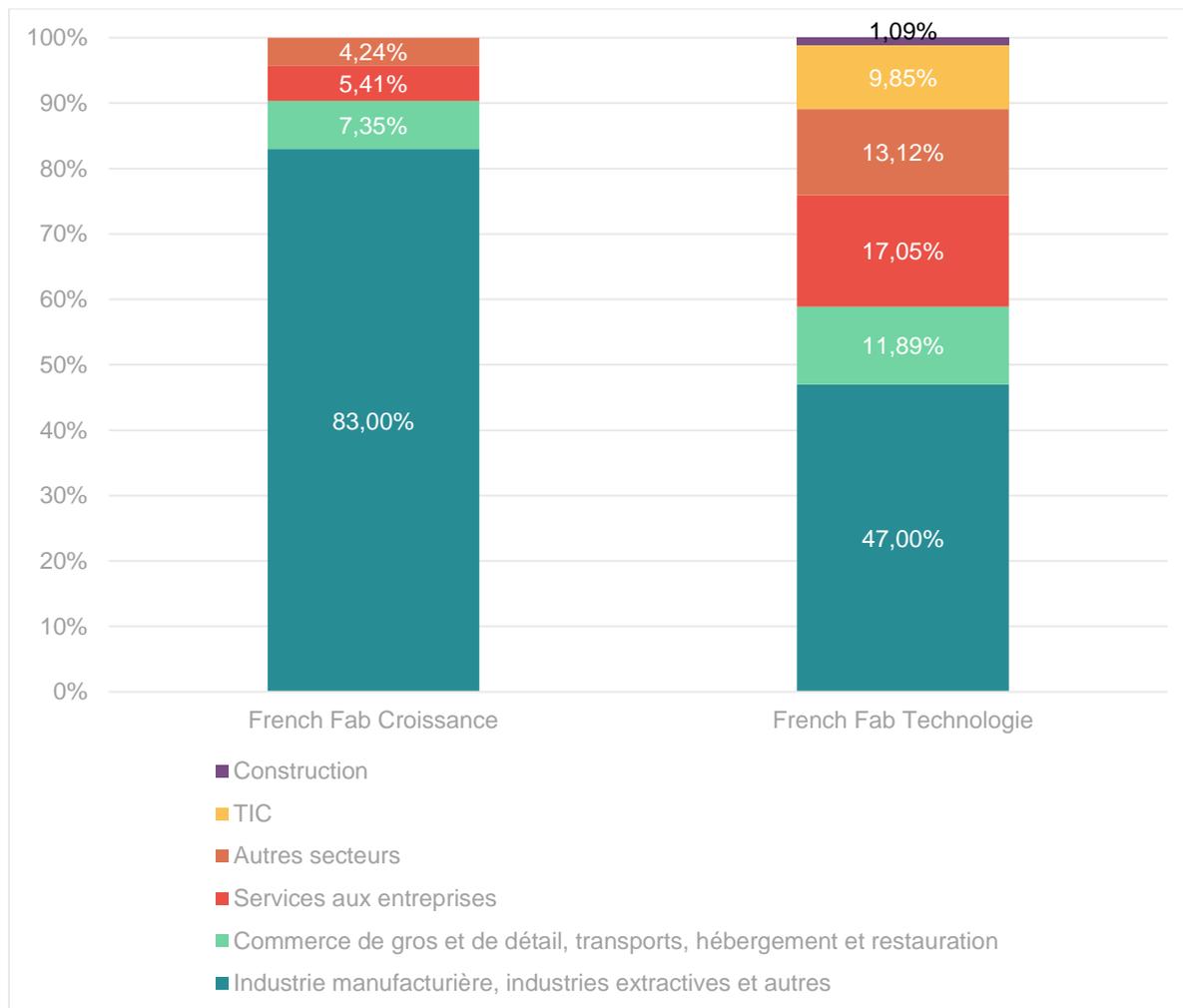


Figure 23. Montant octroyé par secteur et par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Le secteur de l'industrie bénéficie également d'un montant moyen du prêt plus important (les investissements dans l'industrie sont normalement plus capitalistiques).

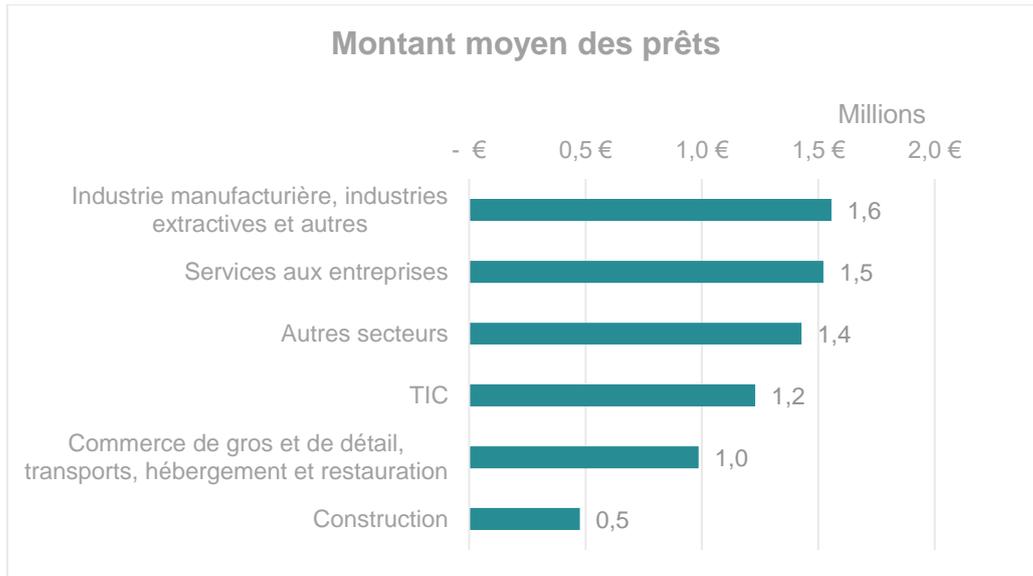
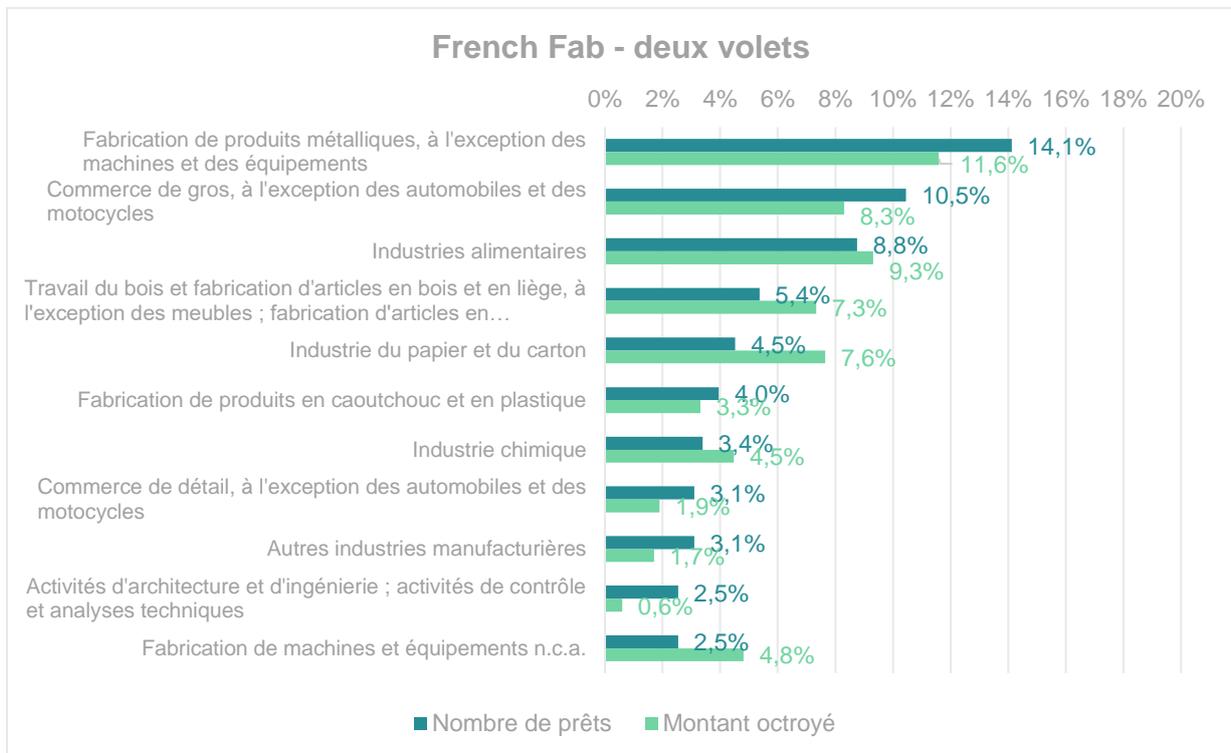


Figure 24. Montant moyen du prêt par secteur

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

Les graphes ci-dessous présentent un zoom sur les dix premiers sous-secteurs par nombre de prêts (et montant – code NAF2). Pour les deux ambitions, on retrouve la **fabrication de produits métalliques** (sauf machines et équipements) à la première place. Ce sous-secteur était également le plus représenté parmi les bénéficiaires du Prêt Robotique et du Prêt Numérique.



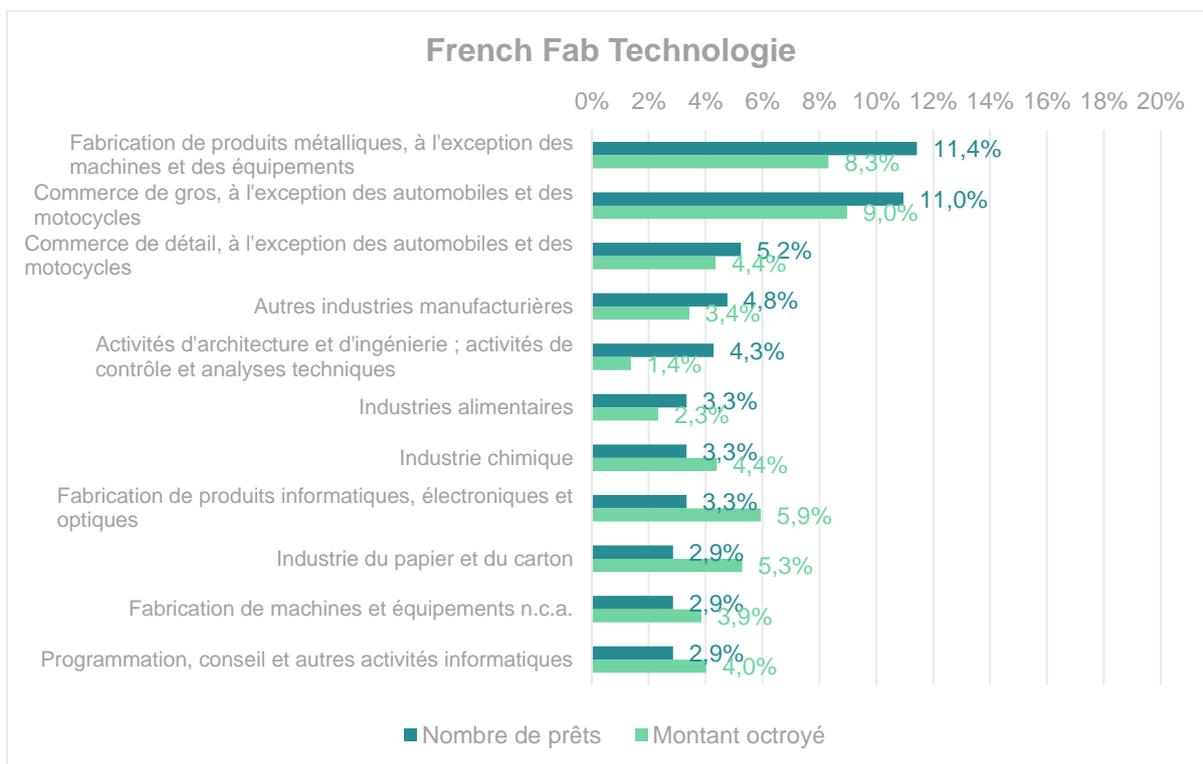
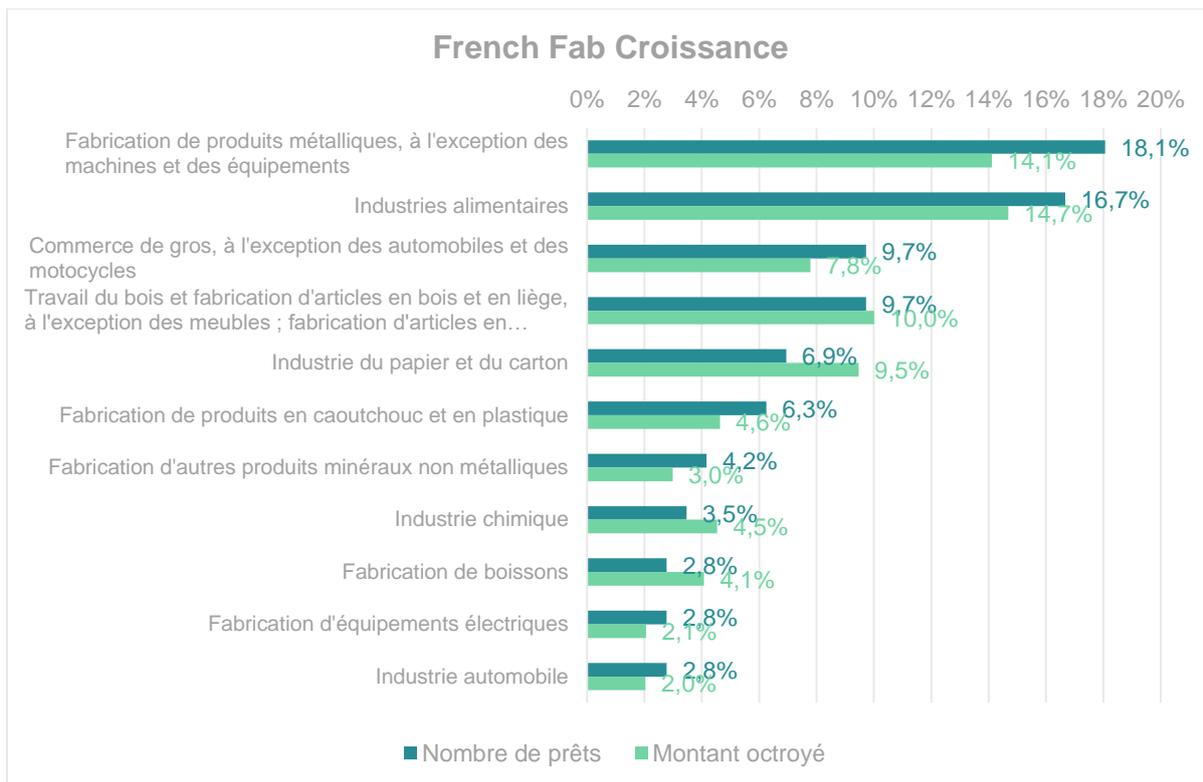


Figure 25. Dix premiers sous-secteurs par nombre de prêts et montant (code NAF2).
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn. Les holdings sont exclues.

4.5 \ Localisation

La répartition géographique des prêts est nettement dominée par la région Auvergne Rhône-Alpes, qui concentre à elle seule 37% du nombre de prêts et 34% du volume octroyé.

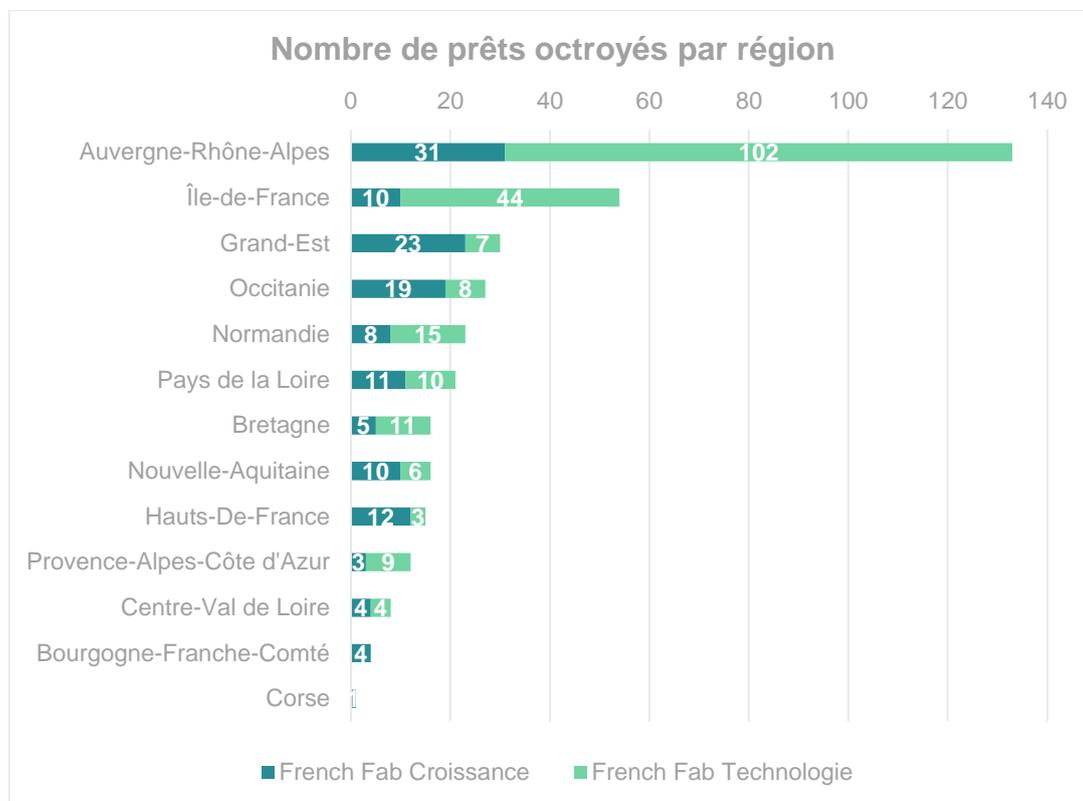


Figure 26. Nombre de prêts octroyés par région et par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

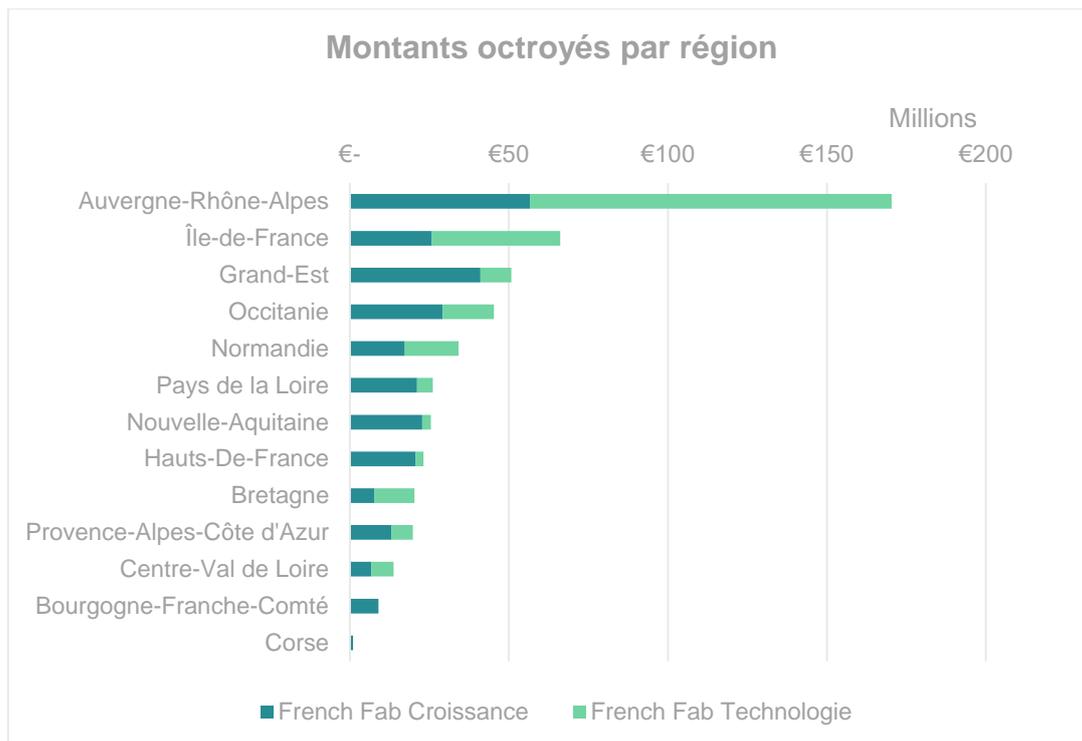


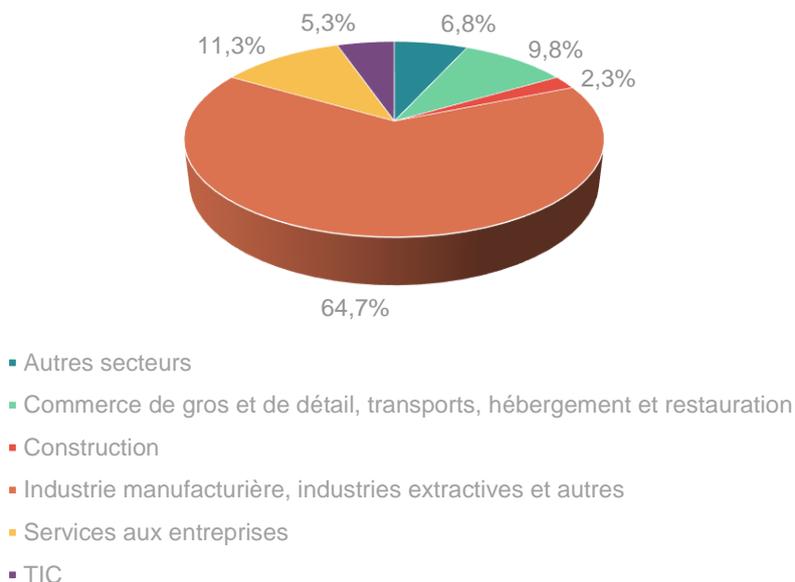
Figure 27. Volume de prêts octroyés par région et par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Zoom sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France

Les graphes ci-dessous nous permettent de décrire un profil-type des bénéficiaires dans les deux régions ayant distribué le plus de prêts French Fab. En Auvergne-Rhône-Alpes, les bénéficiaires sont surtout des PME (70% du total) de l'industrie manufacturière (65% du total).

Bénéficiaires en Auvergne-Rhône-Alpes par secteur



Bénéficiaires en Auvergne-Rhône-Alpes par taille

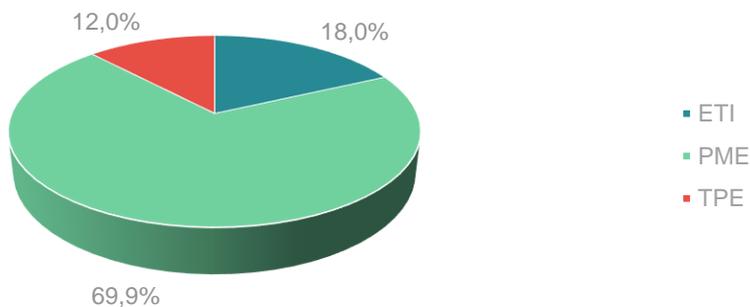
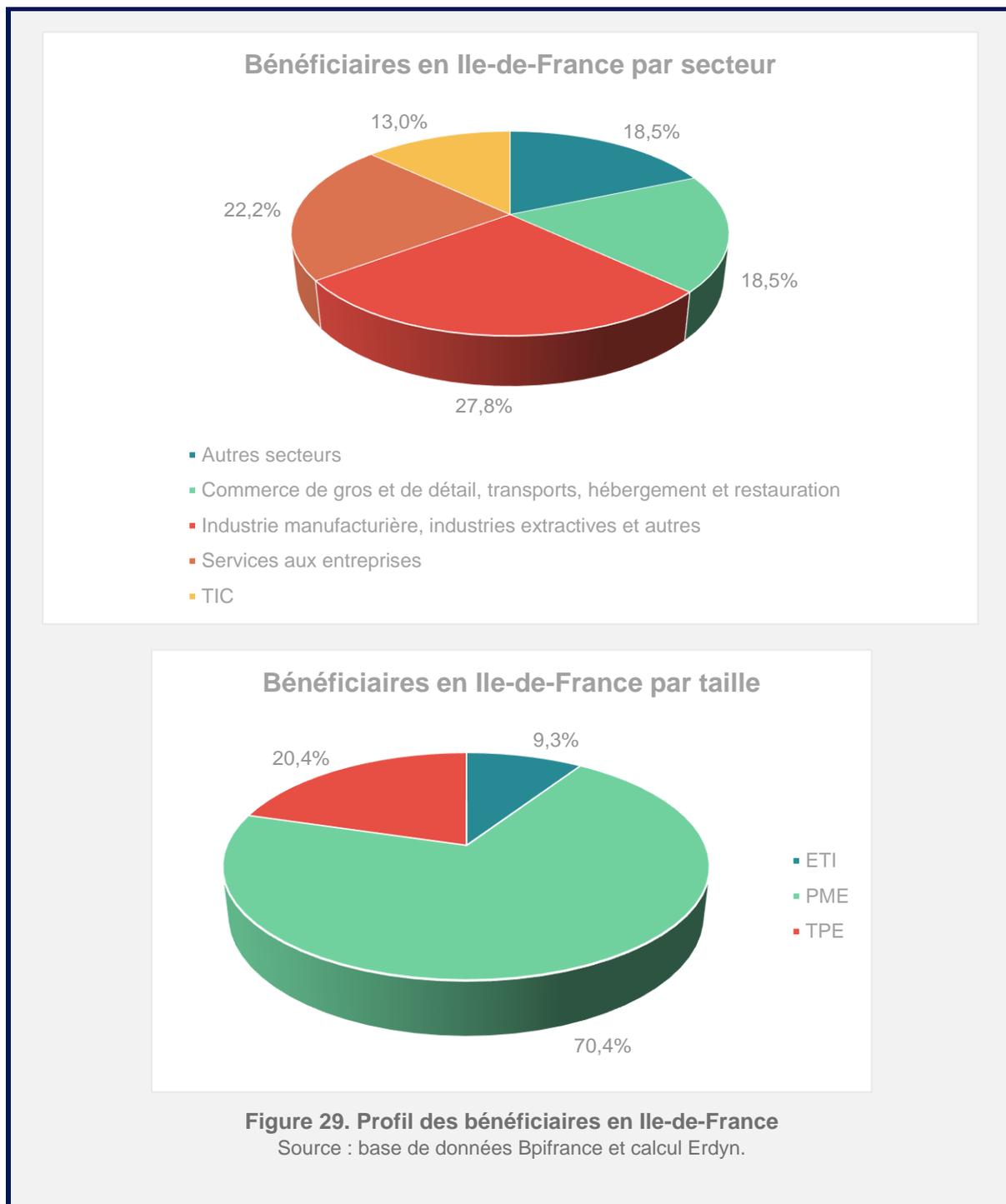


Figure 28. Profil des bénéficiaires en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

En Ile-de-France, les bénéficiaires sont surtout des PME (70,4% du total) mais tous les secteurs sont représentés, avec une légère prévalence de l'industrie manufacturière (27,8% du total).



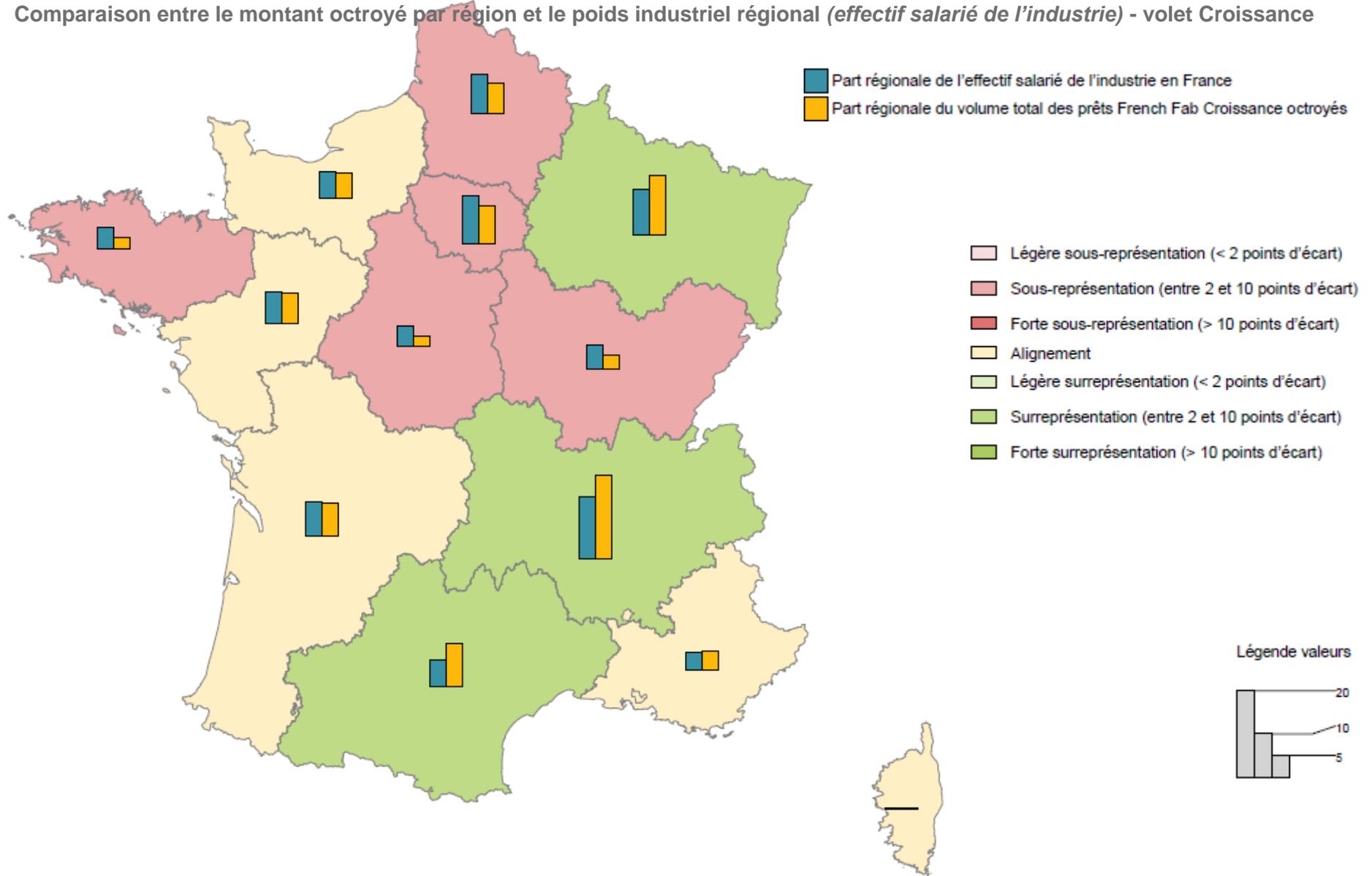
La prédominance de la région Auvergne Rhône-Alpes est particulièrement évidente pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur, dont la région reçoit presque 50% du volume octroyé.

Les cartes ci-dessous présentent une comparaison entre le montant octroyé par région et le poids industriel régional (*effectif salarié de l'industrie*) pour le volet Croissance et avec le poids économique régional (contribution de chaque région au PIB national) pour le volet Technologies et Usages du Futur.

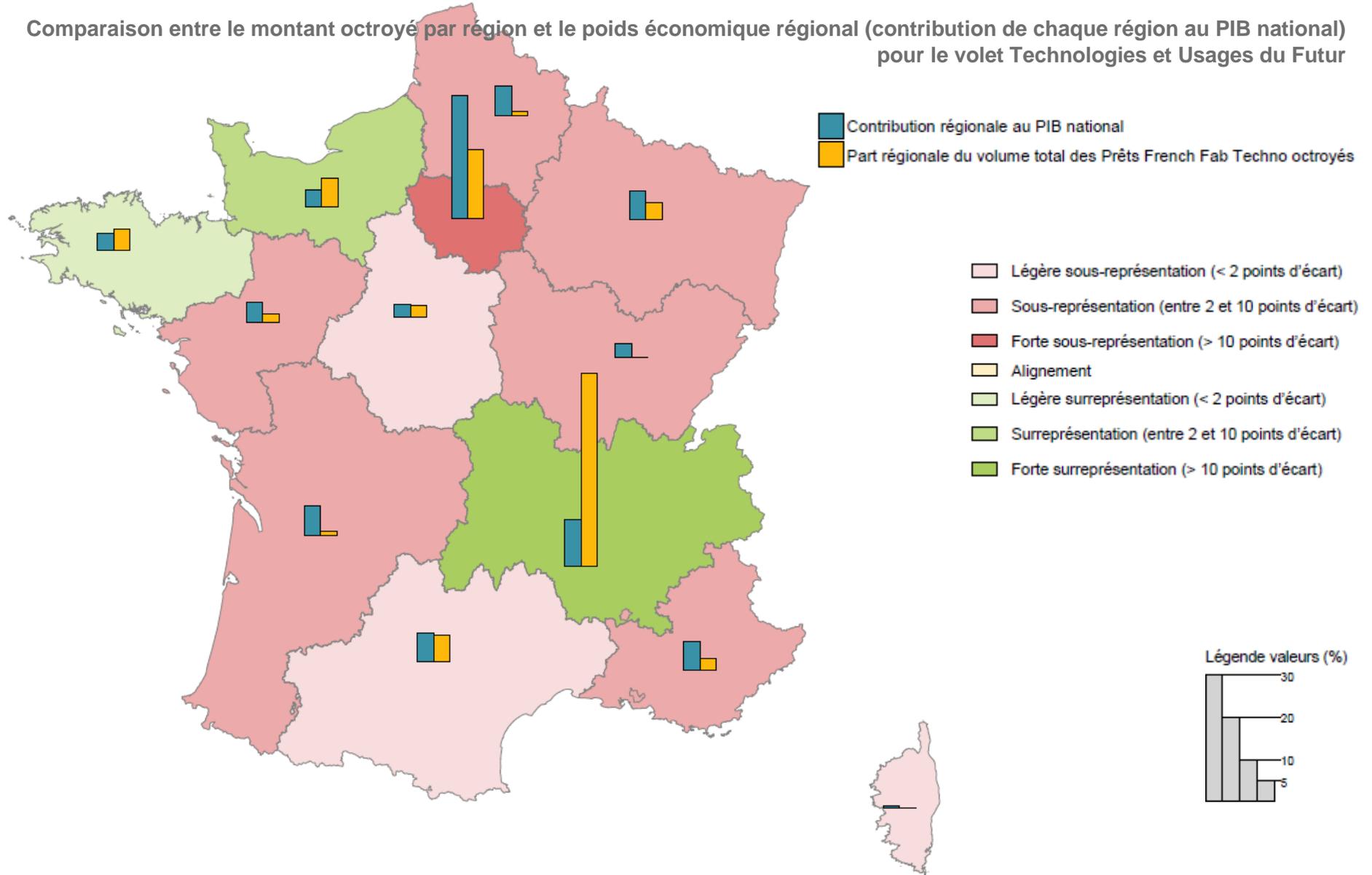
Certains déséquilibres sont observés :

Ambition	Régions relativement surreprésentées	Régions relativement sous-représentées
French Fab Croissance	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Grand-Est ▮ Auvergne-Rhône-Alpes ▮ Occitanie 	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Hauts-de-France ▮ Ile-de-France ▮ Centre-Val de Loire ▮ Bourgogne Franche-Comté ▮ Bretagne
French Fab Technologie	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Auvergne-Rhône-Alpes ▮ Bretagne ▮ Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> ▮ Toutes les autres

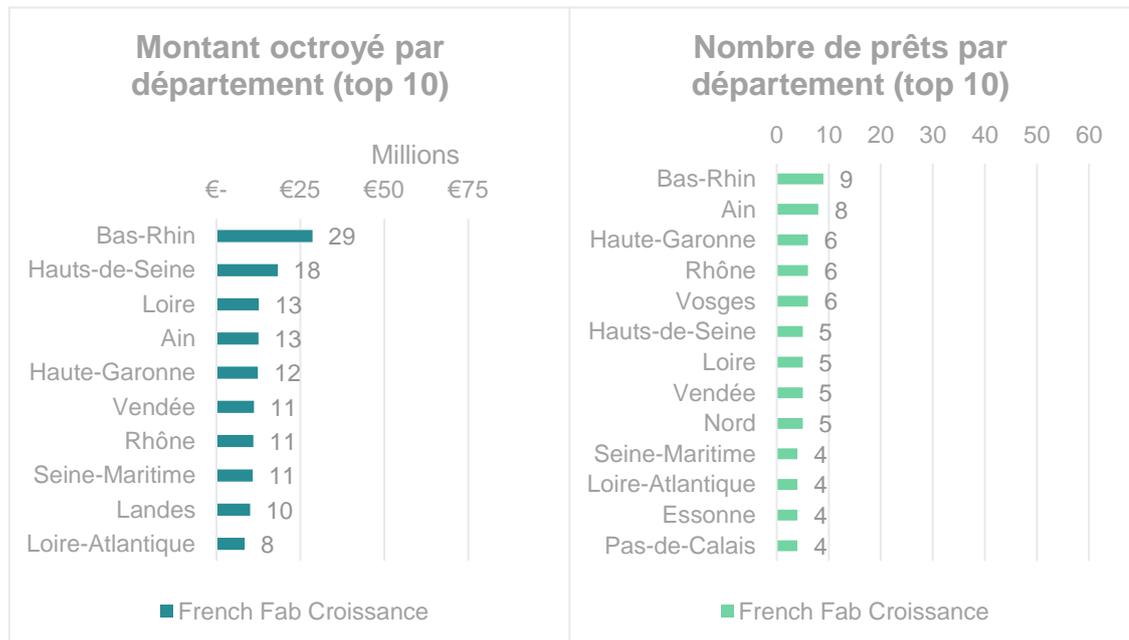
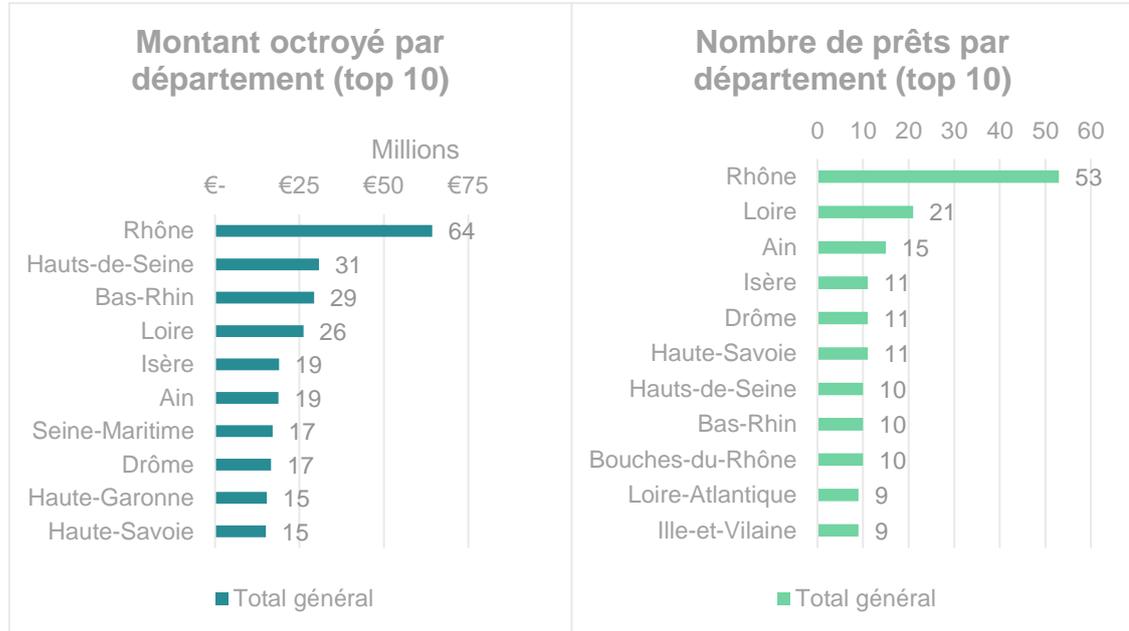
Comparaison entre le montant octroyé par région et le poids industriel régional (*effectif salarié de l'industrie*) - volet Croissance



Comparaison entre le montant octroyé par région et le poids économique régional (contribution de chaque région au PIB national) pour le volet Technologies et Usages du Futur



Les graphes suivants montrent un zoom sur les 10 départements ayant reçu le plus de prêts (en nombre et en volume). Les images détaillent la prévalence de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment pour le volet Technologies et Usages du Futur, avec la performance des départements du Rhône et de la Drome.



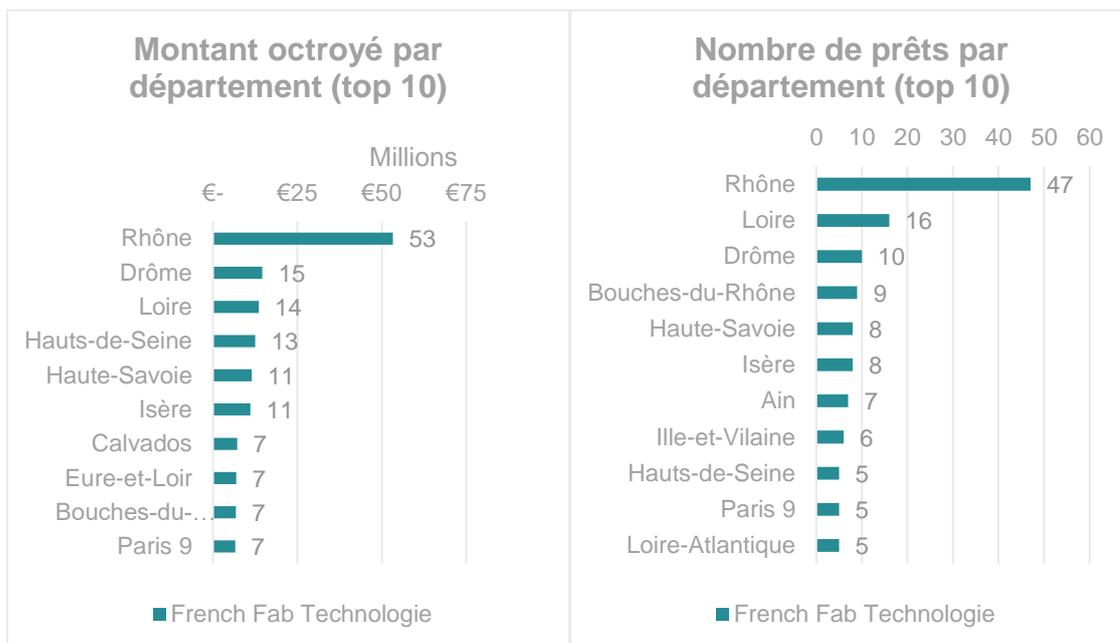


Figure 30. Montant octroyé et nombre de prêts octroyés dans les 10 premiers départements, par ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Même si comparer le montant octroyé par région et le poids économique régional donne une vision partielle, parce que l'octroi de prêts dépend de plusieurs facteurs dont le positionnement des banques privées dans la région, les entretiens avec les délégués de Bpifrance fournissent quelques éléments d'explication des données observés.

La région **Auvergne-Rhône-Alpes**, par exemple, a bénéficié de la présence d'un chargé d'affaires ayant une très bonne connaissance du secteur industriel. Après avoir testé le prêt sur d'anciens clients, il a vite compris l'intérêt du produit et a été capable d'identifier avec précision les cibles potentielles. La bonne performance s'explique donc par le fait d'avoir eu la bonne personne pour porter le produit.

Les **synergies avec les autres acteurs publics** ont également contribué à créer une situation favorable : la région AURA a mis l'accent sur les investissements productifs et octroie des subventions aux mêmes cibles de Bpifrance. Cela a permis de faire ressortir beaucoup de projets que Bpifrance a pu co-financer.

Au contraire, la région **Grand Est** n'a pas réussi à bénéficier entièrement des potentielles synergies entre le dispositif French Fab et la politique nationale des « Territoires d'Industrie » : même si les objectifs du Prêt French Fab sont parfaitement cohérents avec cette politique, les deux n'ont pas été mis en œuvre en même temps. Par conséquent, plusieurs projets ont émergé après la communication sur les Territoires d'Industrie, mais l'enveloppe avait déjà été consommée au niveau national et Bpifrance n'a pas pu les financer.

En ce qui concerne la région **Normandie**, la bonne performance sur le volet Technologies et Usages du Futur est due à deux projets exceptionnels¹³ ayant reçu un prêt de 5 000 000 € et 4 000 000 € respectivement (ils constituent 53% du montant distribué pour ce volet en Normandie, sur un total de 15 prêts).

¹³ Le prêt de 5 M€ a financé les frais de développement du projet H2V PRODUCT, qui a pour objectif de construire des usines de production massive d'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, avec de l'électricité certifiée d'origine sans carbone. Au total, il est prévu d'ici 2030 de construire 7 usines pour un coût global de 3,5 Mds d'EUR (environ 500 MEUR par usine). Le prêt de 4 M€ a financé un projet d'envergure nationale visant au déploiement d'une activité d'opérateurs Telecom à destination des entreprises et de l'industrie via la création d'une nouvelle entité Linkt, son ambition étant de devenir le numéro 4 du secteur.

4.6 \ Situation financière ex-ante

Presque deux tiers des bénéficiaires du Prêt French Fab bénéficiaient à l'octroi d'une situation financière moyenne, justifiant pour 62% d'entre elles d'une cotation FIBEN entre 4+ et 4 (le pourcentage est similaire pour les deux Ambitions)¹⁴.

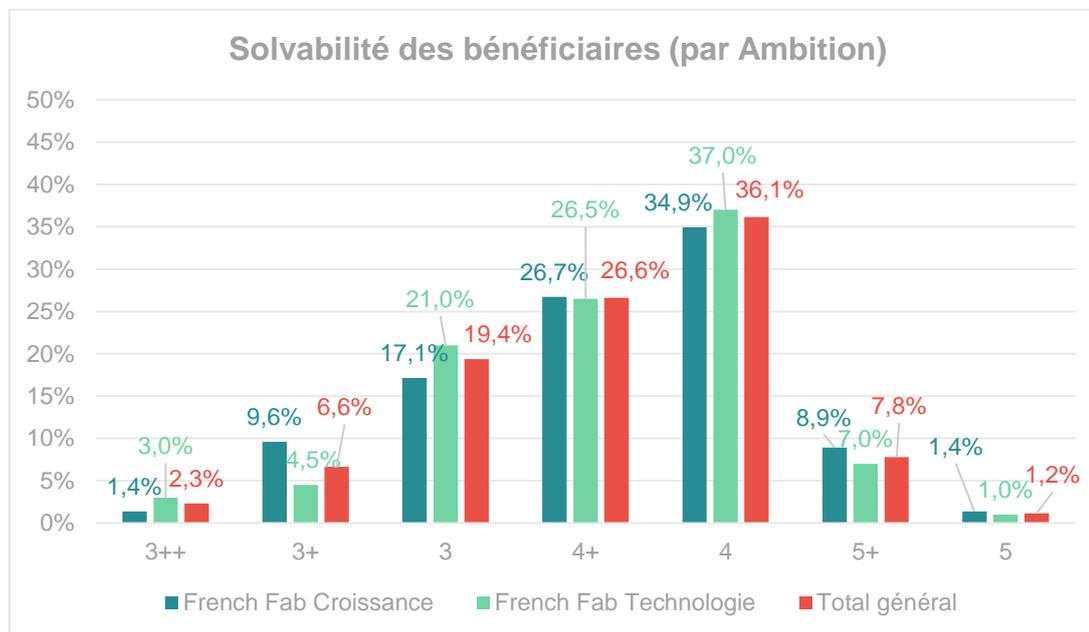


Figure 31. Cotation Banque de France par Ambition

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

La comparaison entre la solvabilité des bénéficiaires du prêt French Fab et l'ensemble des entreprises françaises (Figure 32) montre qu'il y a dans le Prêt French Fab une sur-représentation des entreprises ayant une cotation moyenne (entre 3 et 4), et une sous-représentation des entreprises ayant les meilleures cotations (3++ et 3+) ou une solvabilité faible (5+ et moins). Pour rappel, seules les PME et ETI de plus de trois ans en bonne santé financière, présentant par exemple une cotation Banque de France inférieure ou égale à 5, étaient éligibles au prêt French Fab.

¹⁴ Données sur la cotation Banque de France disponibles pour 88% des entreprises. Voir l'Annexe 1 pour les définitions des côtes de crédit.

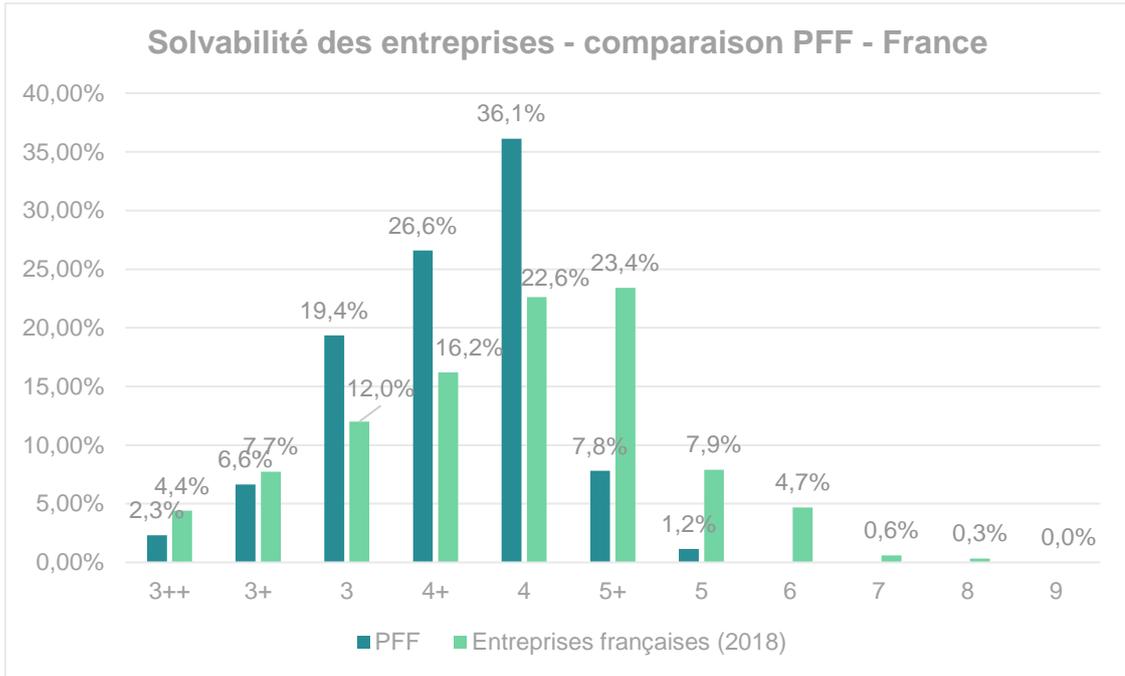
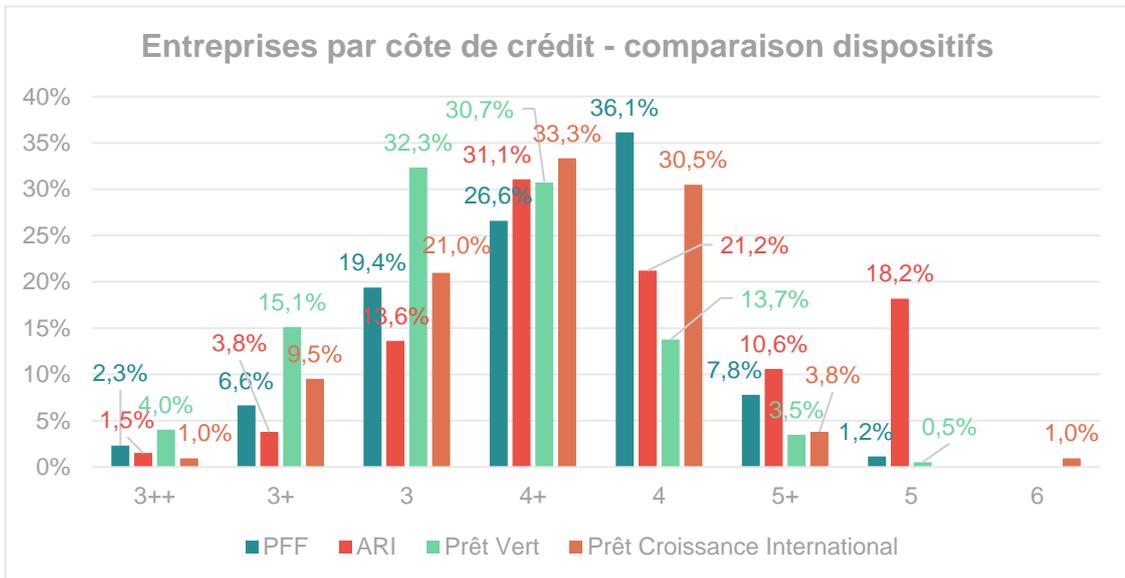


Figure 32. Solvabilité des entreprises - comparaison PFF – France

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

La comparaison avec d'autres dispositifs Bpifrance (Figure 33) révèle que le Prêt French Fab finance des entreprises moins risquées que l'ARI, mais moins souvent que le Prêt Vert et le Prêt Croissance International. L'inverse est vrai pour les entreprises avec une solvabilité faible.



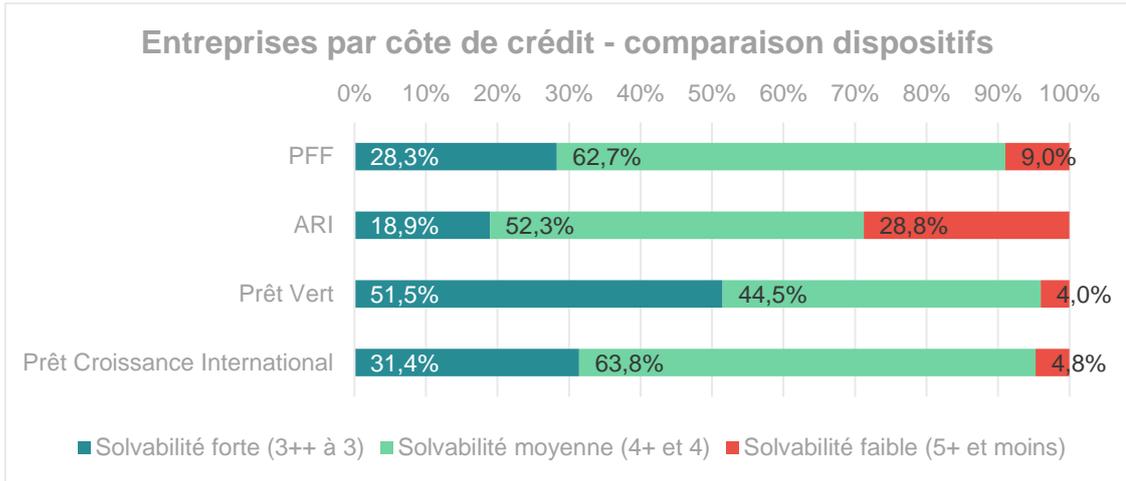


Figure 33. Comparaison de la solvabilité des bénéficiaires de différents dispositifs BPI
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

En analysant la solvabilité des bénéficiaires par taille d'entreprise, on constate qu'il y a une proportion plus importante d'ETI ayant une solvabilité forte – entre 3++ et 3 (35,8% des ETI, 27,3% des PME et 20% des TPE), mais une proportion plus importante de PME et TPE ayant une solvabilité moyenne - 4+ et 4 (73,3% des TPE, 63,5% des PME, 55,2% des ETI).

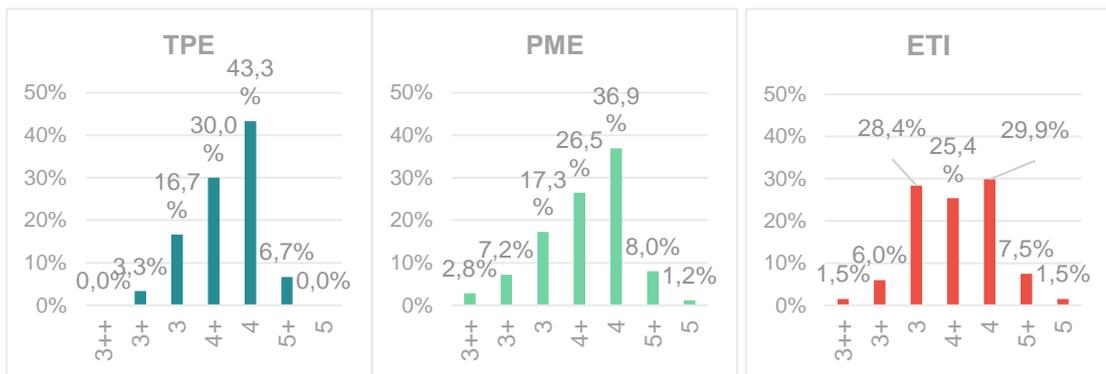


Figure 34. Cotation Banque de France par taille d'entreprise
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn

La solvabilité par secteur est globalement similaire à celle de l'ensemble de la population, avec une proportion d'entreprises ayant une solvabilité forte dans le secteur du commerce de gros et une proportion plus importante d'entreprises ayant une solvabilité moyenne dans les domaines des services aux entreprises et autres services.

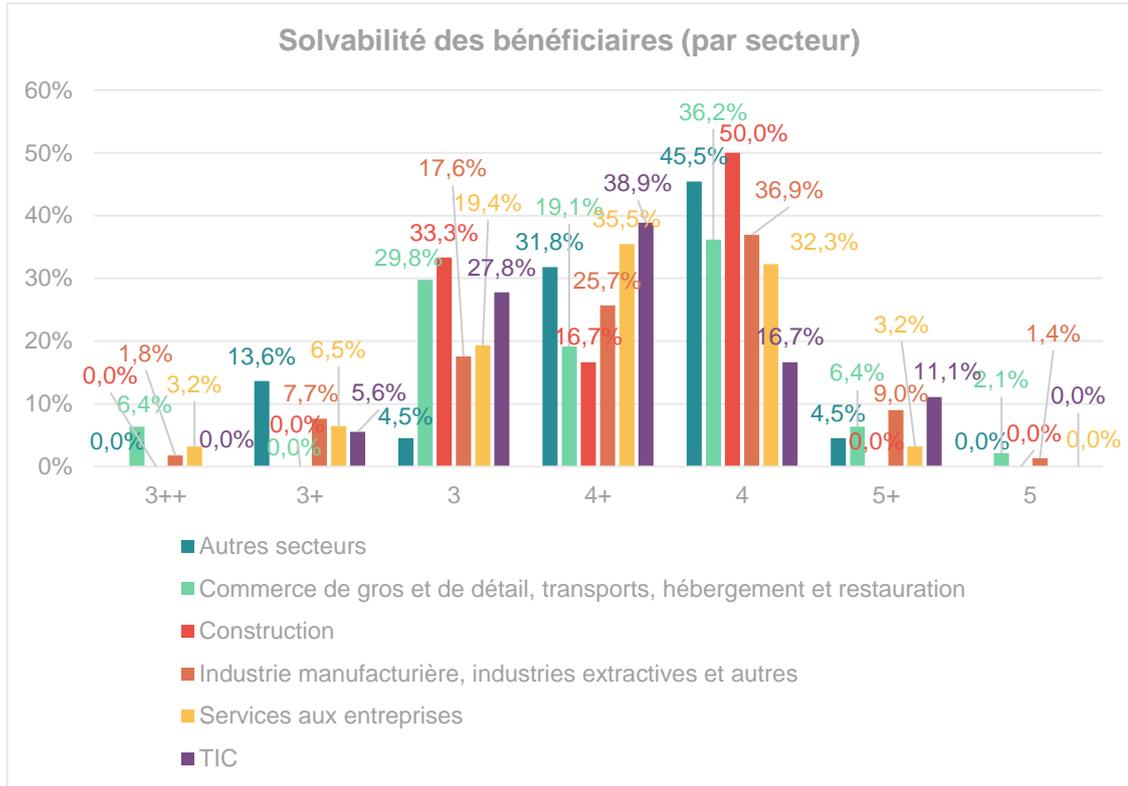


Figure 35. Cotation Banque de France par secteur d'activité

La relation entre le montant moyen octroyé et la cotation FIBEN n'est pas linéaire.

Côte de crédit	Montant Moyen des Prêts
3++	2 276 250 €
3+	2 299 434 €
3	1 697 552 €
4+	1 401 597 €
4	1 193 128 €
5+	1 346 555 €
5	1 775 000 €

5 \ TYPOLOGIE DES PROJETS FINANCES

Le présent chapitre présente les typologies de projets financés par objectifs visés (volet Croissance), principales technologies mobilisées (volet Technologie et Usages du Futur) et bénéfiques environnementaux (les deux volets). Les résultats sont basés sur les déclarations effectuées par les bénéficiaires en phase de remplissage de la fiche d'éligibilité.

5.1 \ Objectifs visés (volet Croissance)

Parmi les bénéficiaires du Prêt French Fab Croissance, environ 62% ont déclaré viser trois ou plus objectifs différents.

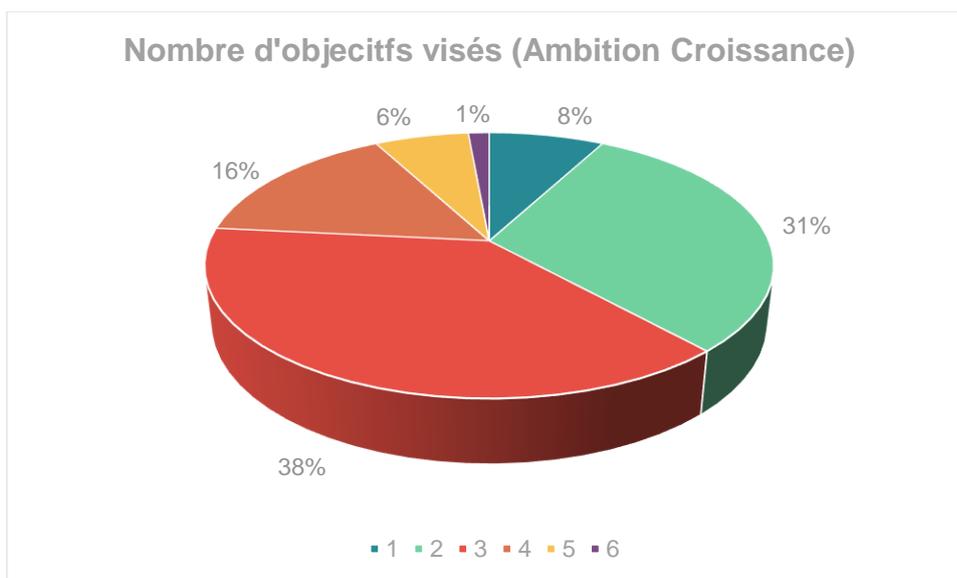


Figure 36. Nombre d'objectifs visés (Ambition Croissance).

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

L'objectif le plus souvent indiqué est l'augmentation de la capacité productive, suivi par le lancement industriel de nouveaux produits, services ou procédés, et par la transformation majeure de l'organisation de la production. Seulement un quart des répondants ont par objectif un investissement relevant de l'un des 34 plans industriels, mais cela pourrait être expliqué par une faible connaissance des plans industriels de la part des clients et des chargés d'affaires.

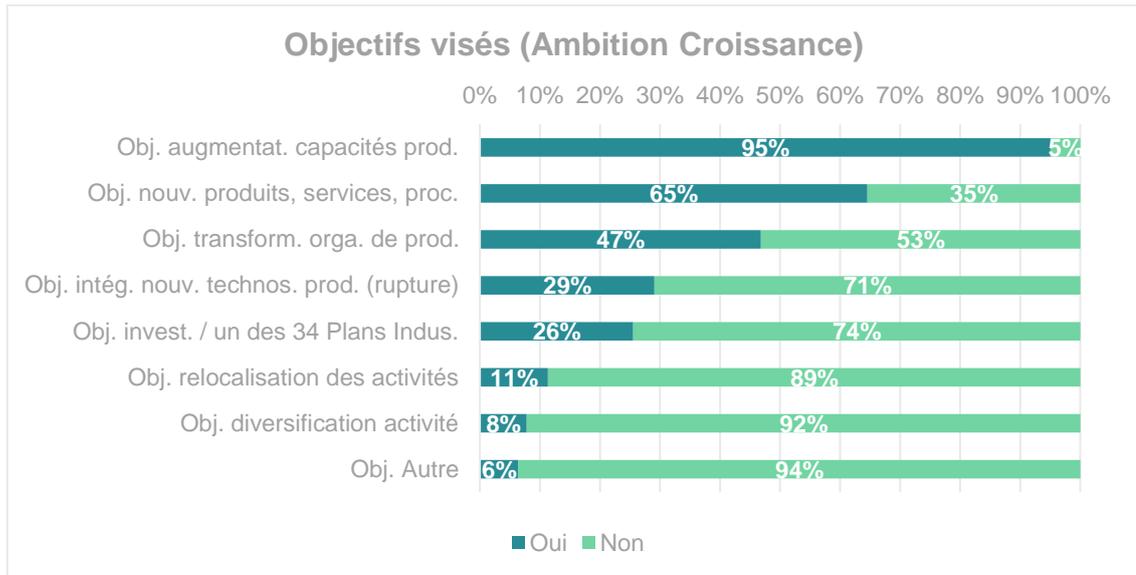


Figure 37. Objectifs visés (Ambition Croissance).

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Les tests statistiques nous montrent que les entreprises du commerce ont plus souvent comme objectif la diversification de l'activité et le lancement de nouveaux produits ou services.

L'objectif « intégration de nouvelles technologies de production (rupture) » est plus souvent visé par les ETI, de manière statistiquement très significative, lorsque l'objectif de « transformation majeure de l'organisation de la production » est plus souvent indiqué par les PME.

Par contre, il n'y a pas de relation significative entre les d'objectifs visés et la localisation géographique.

5.2 \ Principales technologies mobilisées (volet Technologies et Usages du Futur)

Parmi les bénéficiaires du Prêt French Fab Technologie et Usages du Futur, un peu plus de la moitié a déclaré mobiliser trois ou plus technologies différentes.

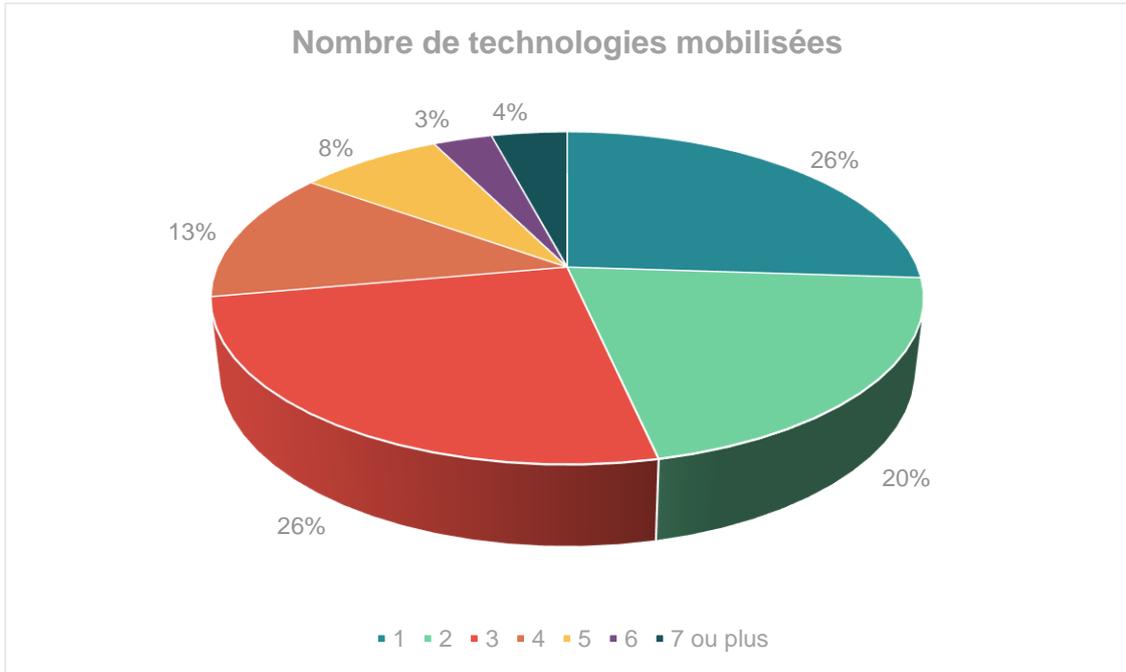


Figure 38. Nombre de technologies mobilisées.
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

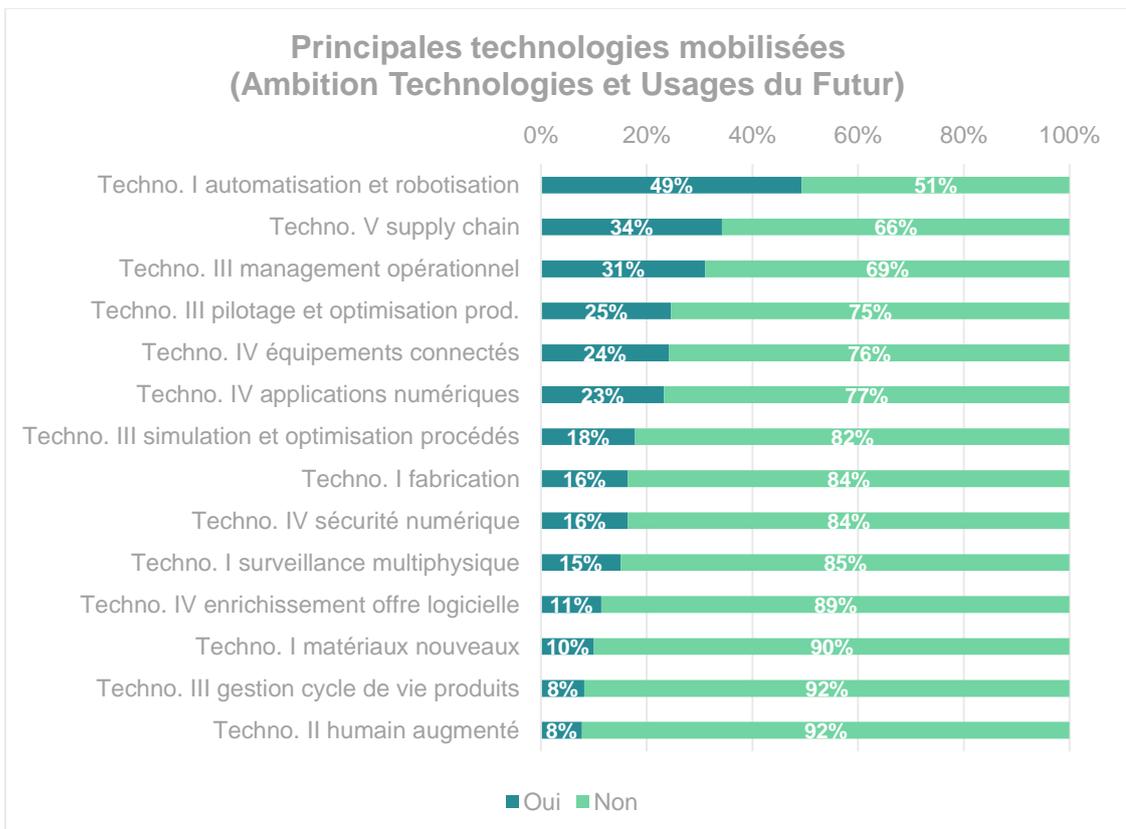


Figure 39. Principales technologies mobilisées (Ambition Technologies et Usages du Futur).
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Les principales technologies mobilisées sont les « systèmes d’automatisation et robotisation », les technologies pour les « relations clients, fournisseurs, supply chain » et les « systèmes d’intelligence et de management opérationnels ».

Par rapport aux autres entreprises, les ETI indiquent plus souvent mobiliser les technologies liées aux « systèmes d’intelligence et de management opérationnels », aux « systèmes de gestion du cycle de vie des produits », aux « applications numériques, mobiles ou sociales » et les technologies de « robotique industrielle et exosquelette ».

On constate également des relations significatives entre les technologies mobilisées et le secteur d’activité :

Secteur	+	-
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes d’automatisation et robotisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes d’intelligence et de management opérationnels ■ Infrastructure d’échanges de données et sécurité numérique ■ Enrichissement substantiel d’une offre logicielle ■ Relations clients, fournisseurs, supply chain
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations clients, fournisseurs, supply chain 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure d’échanges de données et sécurité numérique
Services aux entreprises		<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes de surveillance multiphysique ■ Systèmes d’automatisation et robotisation
TIC	<ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure d’échanges de données et sécurité numérique ■ Enrichissement substantiel d’une offre logicielle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes de surveillance multiphysique ■ Systèmes d’automatisation et robotisation
Construction		
Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Systèmes d’intelligence et de management opérationnels ■ Infrastructure d’échanges de données et sécurité numérique 	

Tableau 1. Technologies mobilisées selon le secteur d’activité.

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn.

Concernant la localisation géographique, on constate que les technologies de surveillance multiphysique et d’automatisation et robotisation sont plus souvent mobilisées en Auvergne-Rhône-Alpes par rapport aux autres régions.

5.3 \ Bénéfices environnementaux

Parmi les bénéficiaires du prêt French Fab, deux tiers estiment que leur projet générera aux moins deux types différents de bénéfices environnementaux.

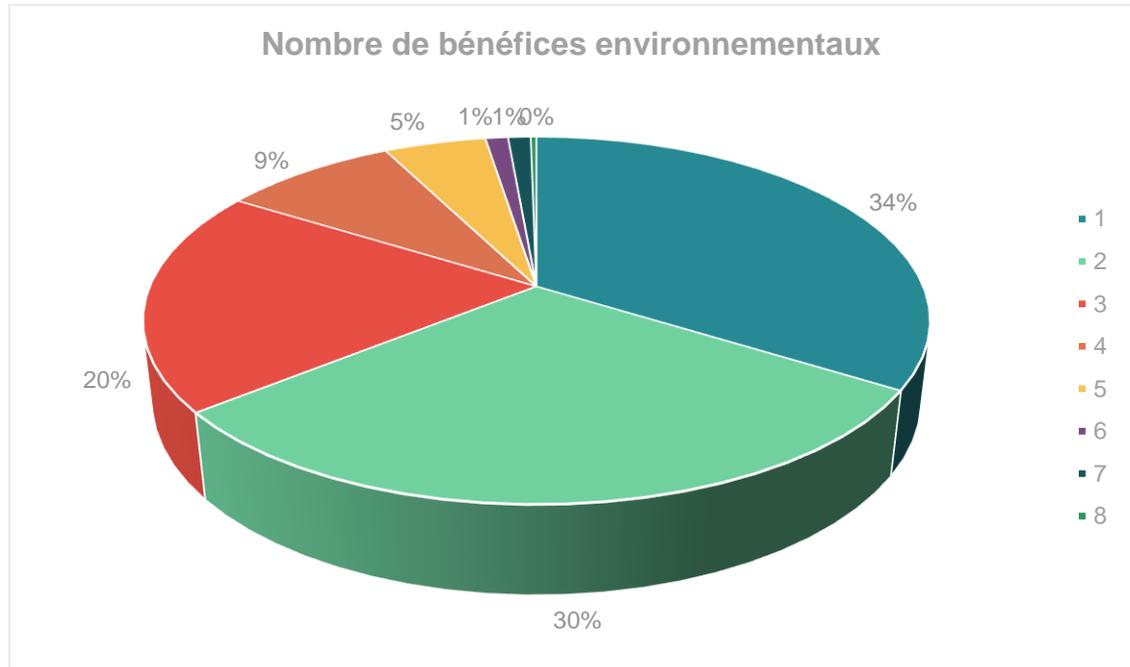


Figure 40. Nombre de bénéfices environnementaux.
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Les bénéfices attendus concernent le plus souvent la réduction de la consommation de ressources, l'efficacité énergétique, la responsabilité sociétale et la réduction des déchets.

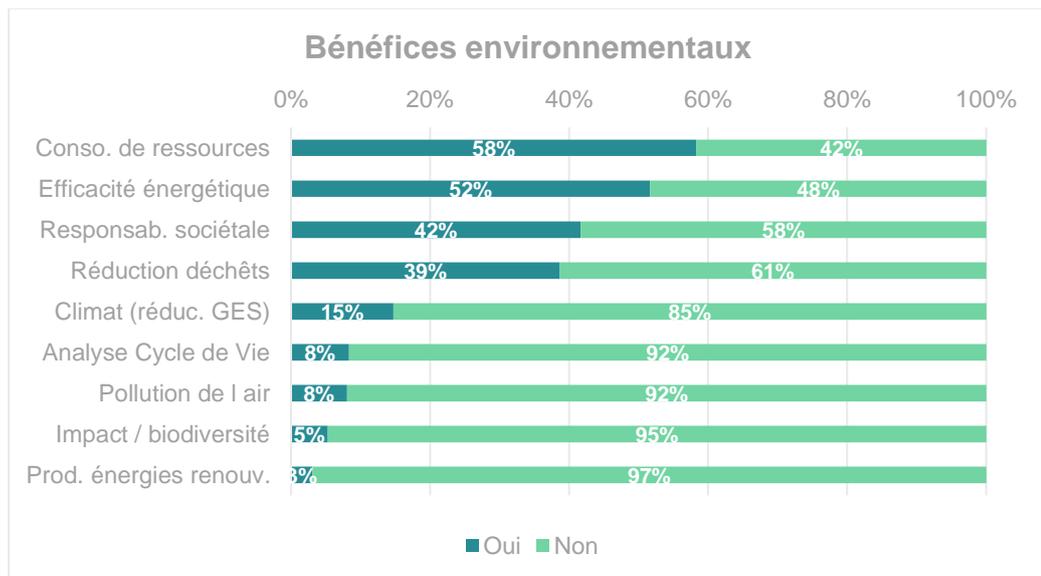


Figure 41. Bénéfices environnementaux.
Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Par rapport aux autres entreprises, les ETI visent plus souvent la réduction de la consommation de ressources, l'Analyse du Cycle de Vie et la production d'énergies renouvelables.

D'autres relations significatives existent entre les bénéfices environnementaux et l'Ambition du Prêt French Fab, le secteur d'activité et la localisation géographique. Ces relations sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

	+	-
Ambition		
Croissance	■ Réduction des déchets	
	■ Réduction de la consommation de ressources	
<hr/>		
Technologie et Usages du Futur	■ Réduction des déchets	
	■ Réduction de la consommation de ressources	
Secteur		
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	■ Efficacité énergétique	
	■ Réduction des déchets	
<hr/>		
TIC	■ Efficacité énergétique	
	■ Réduction des déchets	
Région		
Ile de France	■ Réduction des déchets	
<hr/>		
Nouvelle Aquitaine	■ Réduction des déchets	

Tableau 2. Bénéfices environnementaux selon l'Ambition du Prêt French Fab, le secteur d'activité et la localisation géographique.

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn.

5.4 \ Emplois créés et maintenus

Sur la base des déclarations rendues par les bénéficiaires en phase de remplissage de la fiche d'éligibilité, les projets soutenus par le Prêt French Fab permettront de créer 2 606 emplois et de maintenir 66 995 emplois.

La différence entre les emplois créés, en moyenne, par les deux ambitions n'est pas statistiquement significative. Par contre, l'Ambition Croissance permet de maintenir – en moyenne – un nombre plus important d'emplois par rapport à l'Ambition Technologies et Usages du Futur.

	Total	Moyenne/prêt	Min.	Max.
French Fab Croissance	918	6,5	0	133
French Fab Technologie	1688	7,7	0	500
Total général	2606	7,2	0	500

Tableau 3. Nombre d'emplois créés par Ambition (sur déclaration d'intention).

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn

	Total	Moyenne/prêt	Min.	Max.
French Fab Croissance	35988	<u>255,2</u>	0	3900
French Fab Technologie	31007	<u>141,6</u>	0	2431
Total général	66995	186,1	0	3900

Tableau 4. Nombre d'emplois maintenus par Ambition (sur déclaration d'intention).

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn

En général, les projets permettant de créer des emplois sont beaucoup moins nombreux (35% du total) que ceux permettant de maintenir des emplois (74%).

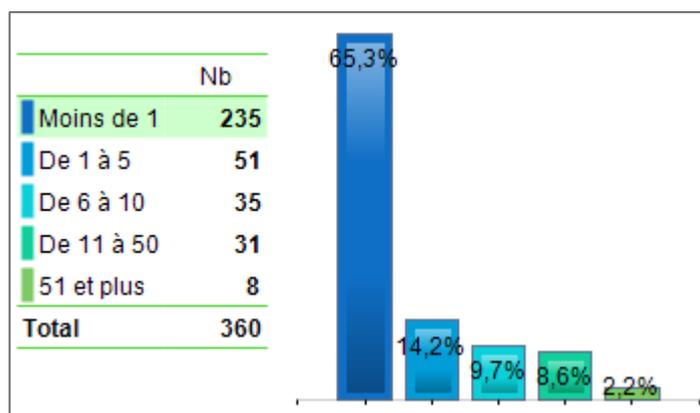


Figure 42. Nombre d'emplois créés (sur déclaration d'intention)

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn.

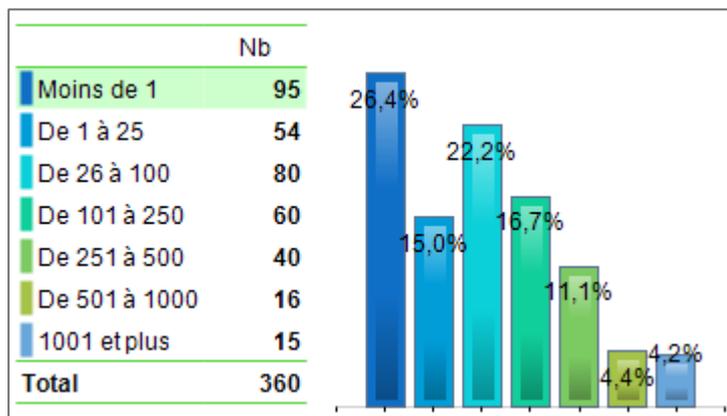


Figure 43. Nombre d'emplois maintenus (sur déclaration d'intention)

Source : base de données Bpifrance et analyse Erdyn.

Le nombre d'emplois créés ou maintenus ne varie pas significativement entre secteurs d'activité ou en fonction de la région. On constate par contre que, par rapport aux PME et TPE, **le nombre d'emplois maintenus par les ETI est significativement plus élevé**. Cela n'est pas le cas pour les emplois créés.

6 \ ADDITIONNALITE DU DISPOSITIF

6.1 \ Positionnement par rapport aux autres solutions

La plus-value du programme Prêt French Fab (anciennement Prêts Croissance Industrie) par rapport aux actions publiques similaires est détaillée dans la Convention Etat-BPI France :

ACTIONS	ARTICULATION AVEC LES ACTIONS PUBLIQUES SIMILAIRES
AIDES A L'INNOVATION	
Aide à l'innovation de Bpifrance Financement	Le programme Aide à l'innovation a pour finalité la mise au point de produits, des procédés ou des services technologiquement innovants avec des perspectives commerciales, et accompagne des PME et entreprises intermédiaires, en dehors de la logique des pôles de compétitivité. Le programme « Prêts pour l'industrialisation » accompagne en prêts et sur des montants singulièrement supérieurs les industrialisations par exemple d'innovations issues de projets de R&D.
PSPC	Les PSPC sont des projets de R&D collaboratifs. Les Prêts Croissance Industrie sont des projets d'entreprise visant un développement industriel.
PRÊTS	
PPI	L'action Prêts pour l'industrialisation vise des projets de développement industriel avec un montant compris entre 0,2 M€ et 5 M€. Ces deux points la différencient des PPI, dont le montant ne peut dépasser 3 M€ et qui s'adressent uniquement aux PME pour des projets d'innovation.
Prêt Robotique	Les prêts robotique visent l'acquisition d'équipements automatisés, tels que les robots, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises. Les Prêts Croissance Industrie viseront des investissements à finalité industrielle, donc sont complémentaires en termes d'assiette.
PIPC	Les prêts pour l'industrialisation des projets issus des pôles de compétitivité visent à favoriser l'industrialisation de produits issus de projets de R&D issus des pôles de compétitivité. Dans le cas du Prêt Croissance Industrie, il est visé plus largement un projet d'équipement pour l'industrialisation de produits, services ou procédés. L'appartenance à un pôle de compétitivité n'est pas un critère d'éligibilité pour le Prêt French Fab.

Les entretiens de cadrage ont fait ressortir **un partiel recouvrement entre les Prêt French Fab Ambition Croissance et le Prêt Croissance garanti par le Trésor**. En fait, les deux dispositifs permettent de financer les mêmes types de dépenses, ce qui explique une montée en puissance parfois lente de la commercialisation du Prêt French Fab dans certaines régions. Néanmoins, des différences entre les deux actions existent : le Prêt Croissance est non-thématique et a une durée de 7 ans. La durée du Prêt French Fab (entre 3 et 10 ans) peut être un vrai atout surtout pour le financement d'équipement spécialisés à faible valeur de gage, pour lesquelles il y a un besoin d'amortir sur 10 ans. Néanmoins, la durée du prêt à été porté à 10 ans seulement à partir de février 2019. La modularité est également un différenciant du Prêt French Fab, puisqu'elle permet d'adapter la durée du financement au montant des dépenses. De plus, les taux de couverture en garantie ne sont pas les mêmes : 50 à 60% pour le Prêt

Croissance par rapport à une garantie à 80% pour le Prêt French Fab. Cela permet à Bpifrance de financer avec des Prêt French Fab des entreprises et/ou des projets plus risqués.

Le Prêt French Fab a été également construit en articulation avec le dispositif Aide à la Réindustrialisation (ARI). En 2013-14, il y a eu un creux dans les ressources dédiées à l'ARI, mais les demandes étaient encore nombreuses. Une partie des demandes a donc été réorientée vers le dispositif Prêts Industrie du Futur, qui était en cours de construction. C'est pourquoi, dans la convention des Prêts Croissance Industrie (maintenant French Fab), on retrouve beaucoup d'analogies de terminologie avec l'ARI. Avec le temps, la DGE a pu constater que les deux dispositifs ne ciblent pas le même type d'entreprises : le Prêt French Fab privilégie les entreprises avec une bonne cotation Banque de France, lorsque l'ARI vise davantage des bénéficiaires ayant une cotation dégradée, mais en demandant des garanties d'exécution supplémentaires.

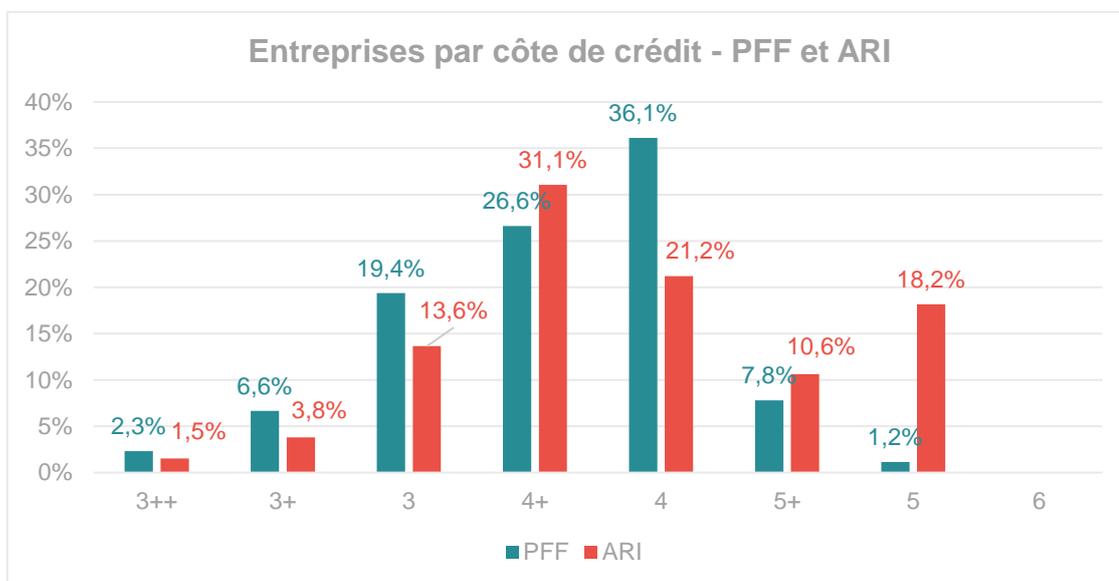


Figure 44. Entreprises par côte de crédit - PFF et ARI.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

6.2 \ Facteurs différenciants du prêt

Les points forts du prêt

Les résultats de l'enquête en ligne montrent que **les deux motifs principaux ayant conduit les entreprises interrogées à solliciter le Prêt French Fab sont :**

- l'absence de garantie, avec un score moyen de 4,86 sur 5
- le différé de remboursement, avec un score moyen de 4,82 sur 5¹⁵

En revanche, le taux¹⁶ et la modularité du prêt ne semblent pas être des facteurs différenciants, et obtiennent des scores moyens inférieurs à 3 sur 5.

Il n'y a pas de différence dans l'ordre d'importance des motifs entre les entreprises ayant sollicité le prêt avant l'introduction de la durée sur 10 ans et celles l'ayant sollicité après.

¹⁵ Pour chaque répondant, le motif choisi en premier se voit attribuer un score de 5, le motif choisi en deuxième reçoit un score de 4 etc. Le score moyen est calculé comme la moyenne du score reçu pour chaque critère à chaque réponse.

¹⁶ Le taux du Prêt French Fab n'était pas bonifié.

Quels motifs vous ont conduit à solliciter le Prêt French Fab ? Merci d'ordonner les motifs suivants du plus important au moins important.

Taux de réponse : 87,5%

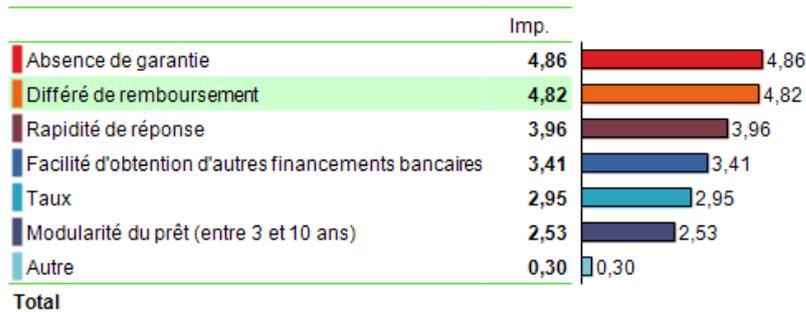


Figure 45. Motifs ayant conduit à solliciter le Prêt French Fab.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les résultats de l'enquête en ligne sont confirmés par les entretiens avec les bénéficiaires : la plupart d'entre eux trouvent le Prêt French Fab bien adapté à leurs projets, et le **différé de remboursement** et l'**absence de garantie** sont les deux avantages le plus cités. La flexibilité d'utilisation de ce dispositif, ainsi que la facilité d'obtention et effet-levier du prêt French Fab sur d'autres financements sont des points clés.

Les réponses apportées par les directions régionales sont légèrement différentes : les délégués de Bpifrance affirment que leurs clients apprécient surtout la durée sur 10 ans et la simplicité (mise à disposition en une seule fois de tout l'argent sans production de facture). L'absence de garantie et le différé de remboursement sont certainement intéressants, mais pas différenciants par rapport à d'autres produits BPI. De plus, le fait que le Prêt French Fab soit garanti à 80% leur permet de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs. Ceci est un facteur différenciant du Prêt par rapport aux autres dispositif Bpifrance, et notamment le Prêt Croissance.

Le label French Fab

Le label French Fab n'est pas un élément de décision premier dans le choix du recours au Prêt French Fab, puisqu'il a influencé le choix d'un tiers des répondants seulement.

Le label French Fab a-t-il participé à votre décision ?

Taux de réponse : 87,7%

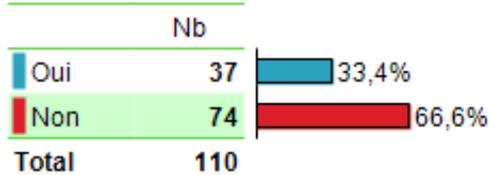


Figure 46. Rôle du label French Fab dans la décision de recourir au dispositif French Fab.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Selon certaines DR, l'effet de marque French Fab (« le petit coq bleu ») a eu un effet positif. Par exemple, certaines entreprises ont demandé des lettres attestant leur appartenance à la French Fab.

La satisfaction des bénéficiaires

La **satisfaction générale** des répondants par rapport au Prêt French Fab contracté **est très bonne**, le score moyen atteignant 8,96 sur 10¹⁷. 72,9% des réponses se répartit sur les scores 9 et 10.

Quelle est votre satisfaction par rapport au financement French Fab en général ?

Taux de réponse : 68,2%
Moyenne = 8,96 Médiane = 9,00 Ecart-type = 1,16
Min = 4,00 Max = 10,00

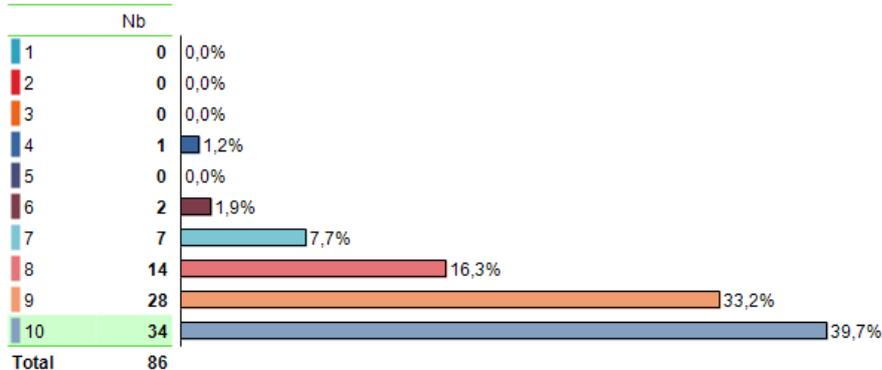


Figure 47. Evaluation de la satisfaction par rapport au financement French Fab en général.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les points de satisfaction ayant obtenu des scores significativement plus importants sont le **différé de remboursement** (9,07 sur 10), **l'absence de garantie** (8,93) et **la rapidité de réponse** (8,50). En revanche, la satisfaction par rapport au taux d'intérêt est significativement moins élevée (6,26 sur 10).

Quelle est votre satisfaction par rapport aux aspects suivants?

	Moyenne	Ecart-type
Différé de remboursement	<u>9,07</u>	1,08
Absence de garantie	<u>8,93</u>	1,33
Rapidité de réponse	<u>8,50</u>	1,54
Facilité d'obtention d'autres financements bancaires	7,82	2,27
Modularité du prêt (entre 3 et 10 ans)	7,79	1,96
Taux d'intérêt	<u>6,26</u>	2,58

Alpha de Cronbach = 1,19

Valorisation des échelons : de 1 (1) à 10 (10)

Figure 48. Evaluation de la satisfaction sur différents aspects.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Sur la base des notes de satisfaction globale et partielle, nous pouvons construire une **matrice importance/performance**. La matrice importance/performance est une application particulière de l'analyse de régression multiple, et elle permet d'établir la satisfaction du répondant et l'importance qu'il accorde aux différents critères évalués.

¹⁷ Les 9 répondants qui donnent une évaluation de leur satisfaction globale inférieure ou égale à 7 ont dans l'ensemble un profil similaire à l'ensemble de la population, avec l'exception qu'il n'y a pas de TPE.

Cette analyse conduit à la production d'une carte, où chaque critère est placé sur deux dimensions :

- Horizontalement, la **performance** : elle se mesure par la note moyenne (sur 10) du critère sur l'ensemble des répondants.
- Verticalement, l'**importance** : elle se mesure grâce au coefficient de corrélation de chaque critère avec la satisfaction globale, enregistrée grâce à une question spécifique placée avant les satisfactions partielles. Ainsi, plus la corrélation est forte entre un critère et la note de satisfaction globale (plus elle est proche de 1), plus le critère est lié statistiquement à la satisfaction globale et, par conséquent, plus il est important.

Dans la matrice ci-dessous, on observe que :

- Parmi les **points forts** du Prêt French Fab - des facteurs considérés comme importants et évalués positivement - dans le coin supérieur droit de la matrice, ressortent notamment le « Différé de remboursement » et l' « Absence de Garantie » ;
- Il n'y a **pas des points d'amélioration** qui ressortent - des facteurs jugés très importants, mais évalués négativement - dans le coin supérieur gauche de la matrice
- Le taux d'intérêt apparaît dans la **zone neutre**, qui indique les critères moins bien perçus, mais moins importants.

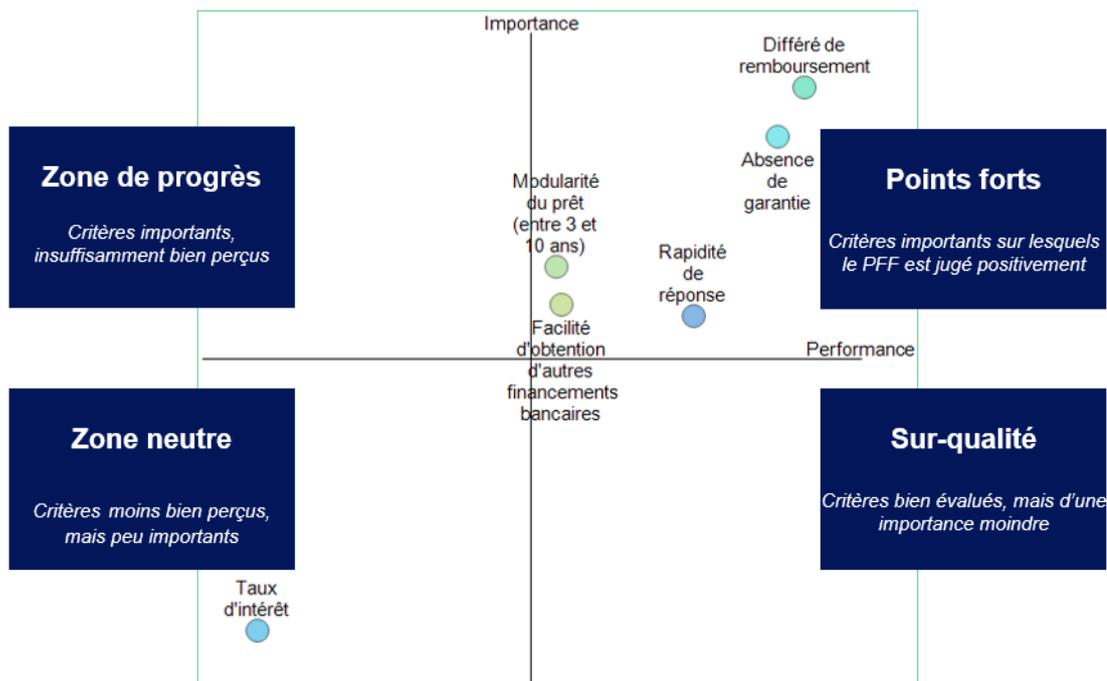


Figure 49. Matrice Importance / Performance.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les entretiens menés auprès des bénéficiaires confirment les résultats de l'enquête en ligne : **le niveau général de satisfaction par rapport au financement French Fab est très élevé** (en moyenne entre 8/10 et 9/10). De nombreux bénéficiaires apprécient le professionnalisme de BPI, ainsi que la facilité et la vitesse de mise en œuvre du dispositif prêt French Fab. Toutefois, le taux d'intérêt et les frais de dossier ne sont pas toujours considérés comme compétitifs.

Les délégués des directions régionales sont également très satisfaits du dispositif, mais ils ont avancé des **suggestions d'amélioration**. Ils estiment, par exemple, que **le produit pourrait**

être simplifié (notamment en termes de critères d'éligibilité ou de réduction à un seul volet): en fait, parmi les nombreux produits de BPI, les équipes ont tendance à privilégier les plus simples (problème d'appropriation de l'offre). Les DR aimeraient également avoir de l'argent pour promouvoir le dispositif, et bénéficier de plus de relais par d'autres organismes (ex. chambres consulaires, organismes professionnels, experts comptables...).

6.3 \ Caractère incitatif du prêt

L'état d'avancement des projets

Selon les résultats de l'enquête en ligne, à ce jour, **90% des projets financés par le Prêt French Fab ont démarré**¹⁸, et un tiers des projets démarrés a déjà été complété.

Parmi les projets démarrés, 71% étaient déjà initiés au moment de l'obtention du prêt.

A ce jour, le projet financé par le Prêt French Fab a-t-il démarré ?

Taux de réponse : 93,9%

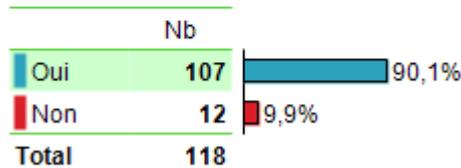


Figure 50. Démarrage du projet financé par le Prêt French Fab.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Le projet était-il initié au moment de l'obtention du prêt ?

Taux de réponse : 99,8%

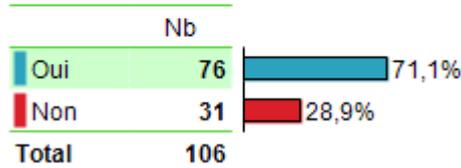


Figure 51. Initiation du projet au moment de l'obtention du prêt.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

¹⁸ Le cahier des charges du Prêt French Fab prévoit que le dispositif ne peut pas financer un programme d'investissements déjà réalisé. Il peut financer un programme initié depuis moins de 6 mois sur la part de l'investissement qui n'a pas encore fait l'objet d'un financement. Pour respecter la règle du cofinancement, les financements de Bpifrance sont contractuellement décaissés après les partenaires bancaires. De plus, le besoin de financement de l'immatériel et du BFR intervient souvent légèrement après le début des investissements.

Quel est le pourcentage d'état d'avancement actuel du projet ? (%)

Taux de réponse : 99,0%
Moyenne = 75,30 Médiane = 80,00
Ecart-type = 24,37
Min = 20,00 Max = 100,00

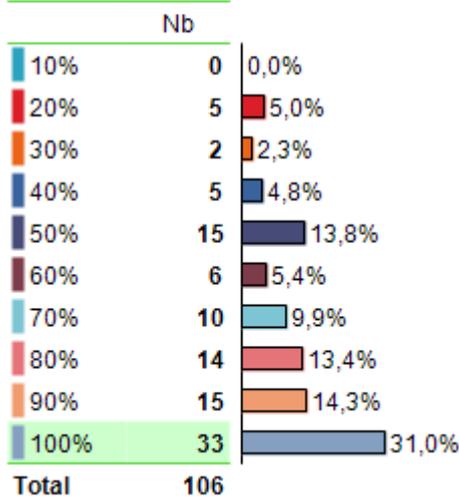


Figure 52. Pourcentage d'état d'avancement actuel du projet (%).

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

La connaissance du dispositif

La connaissance du dispositif Prêt French Fab par les entreprises est **très largement relayée par le chargé d'affaires Bpifrance** (82,9% des cas).

Comment avez-vous connu le dispositif Prêt French Fab ?

Taux de réponse : 87,7%

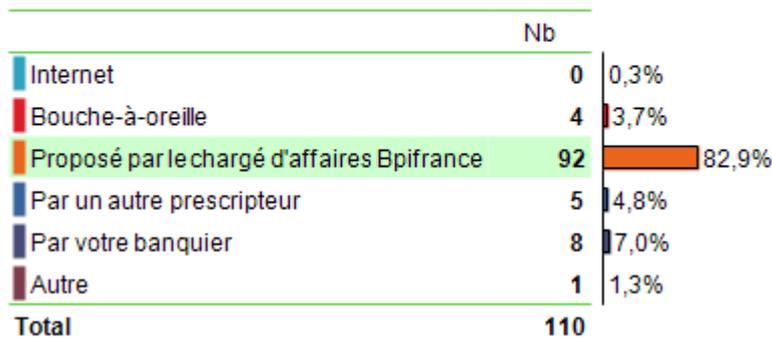


Figure 53. Modalité de connaissance du dispositif Prêt French Fab.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Le détail par taille d'entreprise indique là encore que pour chaque catégorie (TPE, PME, ETI), la connaissance du dispositif est principalement relayée par le chargé d'affaires Bpifrance.

Connaissance du dispositif selon la taille du groupe

	TPE		PME		ETI	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Internet	0	0,0%	0	0,0%	0	1,6%
Bouche-à-oreille	0	0,0%	4	5,1%	0	0,0%
Proposé par le chargé d'affaires Bpifrance	14	100,0%	62	77,4%	16	95,1%
Par un autre prescripteur	0	0,0%	5	6,6%	0	0,0%
Par votre banquier	0	0,0%	7	9,0%	1	3,3%
Autre	0	0,0%	1	1,8%	0	0,0%

Figure 54. Connaissance du dispositif selon la taille du groupe.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Par ailleurs, c'est dans la région Pays de la Loire que l'information a été transmise par un pôle de compétitivité (2 répondants).

De plus, les bénéficiaires du Prêt French Fab sont **surtout d'anciens clients Bpifrance**. Plus des deux tiers des entreprises sondées avaient déjà bénéficié d'un produit ou d'un dispositif Bpifrance au cours des cinq dernières années. Le produit ou dispositif Bpifrance prend principalement la forme de prêts (78,5%) ou d'aide à l'innovation (49,8%). C'est intéressant de remarquer le continuum dans les financements des entreprises en fonction de la maturité de leur projet indiqué par le fait que la moitié des anciens clients aient bénéficié d'aides à l'innovation.

On constate aussi que les ETI sont plus souvent d'anciens clients que les PME, de manière statistiquement significative.

Votre entreprise avait-elle déjà bénéficié d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années ?

Taux de réponse : 87,7%

	Nb	%
Oui	76	69,0%
Non	34	31,0%
Total	110	

Figure 55. Entreprises ayant déjà bénéficié d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Pouvez-vous préciser ?

Taux de réponse : 93,6%

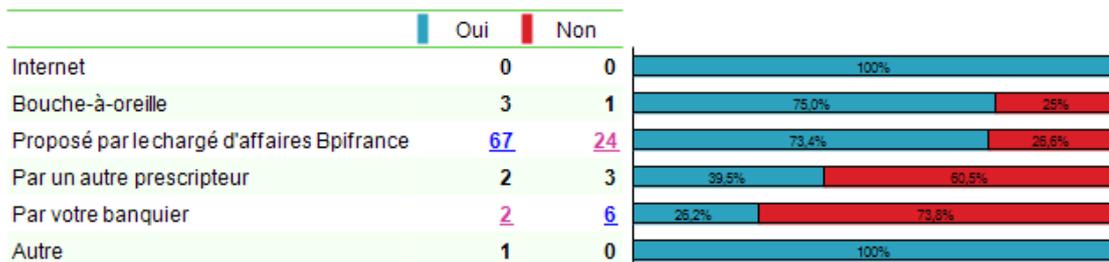
	Nb	%
Aide à l'innovation	35	49,8%
Participation en fonds propres	7	9,9%
Prêts	56	78,4%
Total	71	

Figure 56. Précision sur la nature de ce produit/dispositif.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Concernant la connaissance du dispositif Prêt French Fab, on observe que les entreprises anciennement clientes de Bpifrance sont significativement plus souvent par le chargé d'affaires Bpifrance ; en revanche pour les entreprises nouvellement clientes, l'information a été plus souvent relayée par leur banquier.

Connaissance du dispositif selon le fait que l'entreprise soit ancienne cliente de Bpifrance ou non



p = 0,06 ; Khi2 = 10,47 ; ddl = 5 (PS)

La relation est peu significative.

Figure 57. Connaissance du dispositif selon le fait que l'entreprise soit ancienne cliente ou non.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn. Oui : anciens clients. Non : nouveaux clients.

Le même constat ressort des entretiens auprès des bénéficiaires et des DR.

Parmi les bénéficiaires interviewés, la plupart ont connu le dispositif Prêt French Fab par leurs correspondants commerciaux de BPI France et étaient déjà clients de Bpifrance depuis plusieurs années (financements classiques, des prêts croissance internationale, des prêts robotiques, des prêts verts...).

Les délégués de BPI ont confirmé avoir commercialisé le prêt principalement auprès d'anciens clients contactés par les chargés d'affaires. **Néanmoins, parmi les anciens clients, certains n'auraient pas pu obtenir un prêt du même montant ou de la même durée en l'absence du Prêt French Fab.** Grâce à la garantie à 80%, qui permet à Bpifrance de prendre plus de risque, le dispositif a aussi permis d'accompagner des entreprises ayant une situation financière *ex ante* moins favorable, qui auparavant étaient seulement des prospects.

L'investissement

Parmi les répondants à l'enquête en ligne, la remise en cause de l'investissement dans le projet en l'absence du Prêt French Fab est plutôt importante :

- 38,4% des répondants estiment que sans l'obtention de ce prêt, l'investissement aurait été entièrement ou fortement remis en cause.
- 31% considèrent qu'il n'aurait été que moyennement remis en cause.
- 16,6% estiment qu'il n'aurait été que faiblement remis en cause.
- Pour 13,9% des répondants, l'investissement aurait été identique.

En l'absence du Prêt French Fab, votre investissement aurait été :

Taux de réponse : 87,2%

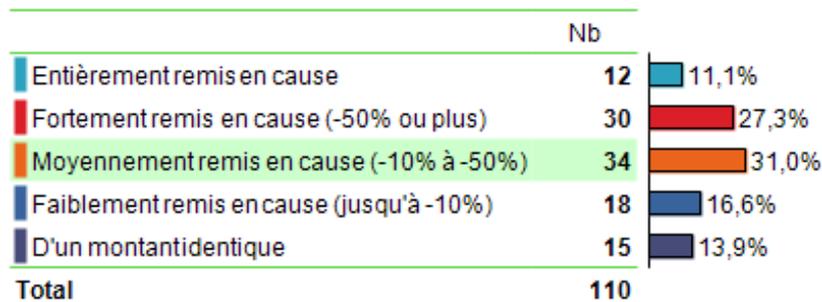


Figure 58. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les bénéficiaires interviewés affirment que, dans tous les cas, cela aurait été possible d'implémenter les projets même sans l'obtention du Prêt French Fab. Toutefois, cela aurait été dans des conditions moins favorables (durée plus courte ou montant plus faible).

On observe qu'il y a une proportion plus importante d'entreprises qui auraient entièrement ou fortement remis en cause leur investissement dans les secteurs « services aux entreprises », « autres » et « construction ». Cette proportion est beaucoup plus faible parmi les entreprises de l'industrie manufacturière.

Remise en cause de l'investissement sans prêt selon le secteur d'activité

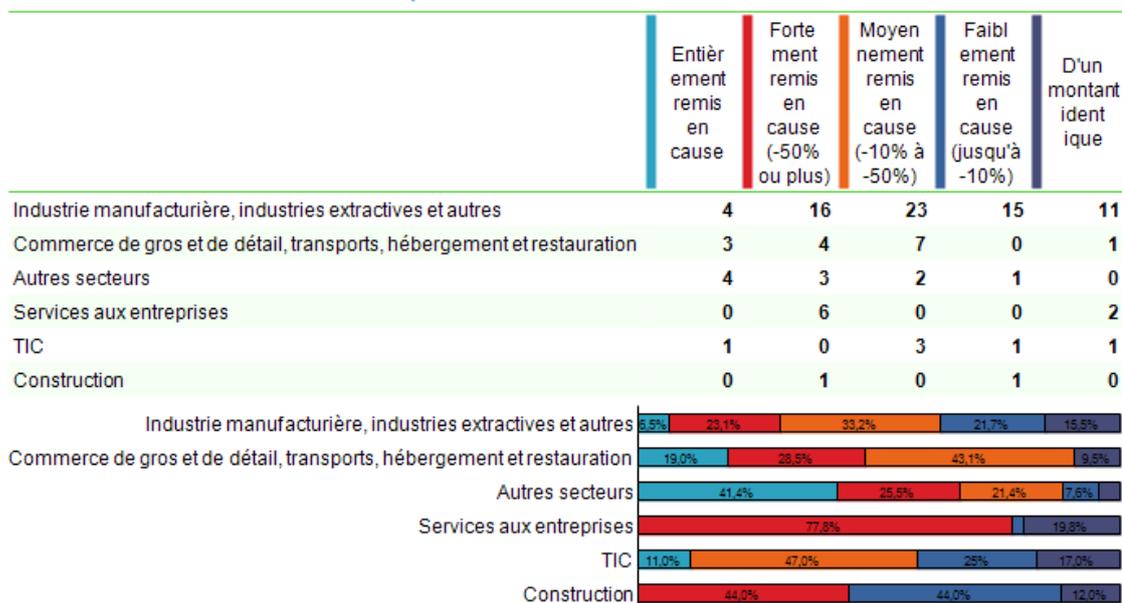


Figure 59. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab selon le secteur d'activité.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Ce sont surtout les TPE qui auraient entièrement ou fortement remis en cause leur investissement (59,5% des réponses). Par contre, aucune ETI n'a estimé remettre entièrement en cause son projet sans octroi du prêt.

Remise en cause de l'investissement sans prêt selon la taille du groupe

	Entièrement remis en cause	Fortement remis en cause (-50% ou plus)	Moyennement remis en cause (-10% à -50%)	Faiblement remis en cause (jusqu'à -10%)	D'un montant identique
TPE	4	4	6	0	0
PME	8	23	24	15	10
ETI	0	4	4	4	5

p = 0,06 ; Khi2 = 14,95 ; ddl = 8 (PS)

La relation est peu significative.

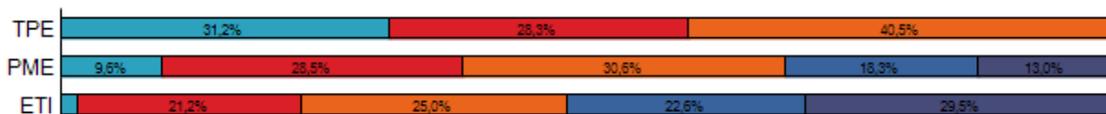


Figure 60. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab selon la taille du groupe.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Ce sont surtout entreprises bénéficiaires d'un Prêt French Fab Technologie qui auraient entièrement ou fortement remis en cause leur investissement (46,6% des répondants French Fab Technologie).

Remise en cause de l'investissement sans prêt selon l'ambition du projet

	Entièrement remis en cause	Fortement remis en cause (-50% ou plus)	Moyennement remis en cause (-10% à -50%)	Faiblement remis en cause (jusqu'à -10%)	D'un montant identique
French Fab Croissance	2	10	13	11	9
French Fab Technologie	10	20	21	7	6

p = 0,07 ; Khi2 = 8,72 ; ddl = 4 (PS)

La relation est peu significative.

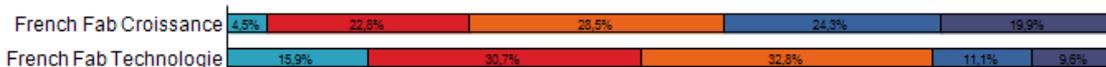


Figure 61. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab selon l'Ambition du projet.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Le nombre de répondant par région est trop faible pour tirer des conclusions sur la relation entre la remise en cause du projet et la localisation des entreprises.

Remise en cause de l'investissement sans prêt selon la localisation

	Entièrement remis en cause	Fortement remis en cause (-50% ou plus)	Moyennement remis en cause (-10% à -50%)	Faiblement remis en cause (jusqu'à -10%)	D'un montant identique
Auvergne-Rhône-Alpes	1	12	10	7	7
Bourgogne-Franche-Comté	0	0	2	0	0
Bretagne	0	2	2	2	1
Centre-Val de Loire	0	3	1	0	0
Corse	0	0	0	0	0
Grand-Est	0	1	3	0	0
Hauts-De-France	0	0	0	1	0
Île-de-France	7	3	10	2	2
Normandie	1	0	2	1	0
Nouvelle-Aquitaine	0	4	2	1	2
Occitanie	2	1	0	1	3
Pays de la Loire	0	5	1	3	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	0	1	1	0

p = 0,05 ; Khi2 = 60,02 ; ddl = 44 (PS)

La relation est peu significative.

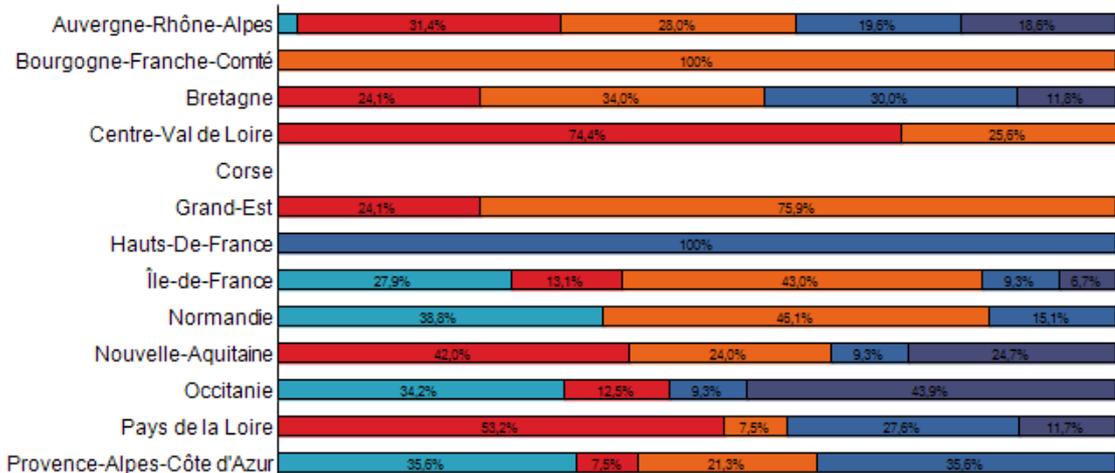


Figure 62. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab selon la localisation.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Le point de vue des délégués de Bpifrance est que les projets de leurs clients auraient probablement été moins rapides (implémentés sur un temps plus long) et moins ambitieux. Par exemple, certaines entreprises ont intensifié leur projet grâce au prêt French Fab (deux machines plutôt qu'une, deux nouvelles lignes plutôt qu'une...). Quelques projets auraient été entièrement remis en cause, mais cela reste une minorité.

Financements alternatifs

Très peu de répondants (10%) à notre enquête en ligne considèrent que des **financements internes** auraient pu se substituer au Prêt French Fab.

En revanche, il y a presque autant de répondants estimant que des **financements externes** auraient pu être sollicités (44,9%) que des répondants estimant **qu'aucun financement alternatif** n'aurait pu être trouvé (49,8%).

Le crédit constitue une source de financement externe pour 84,8% des répondants considérant que des financements externes sont mobilisables.

Selon vous, aurait-il été possible de trouver des financements alternatifs au Prêt French Fab pour financer votre investissement ?

Taux de réponse : 87,7%

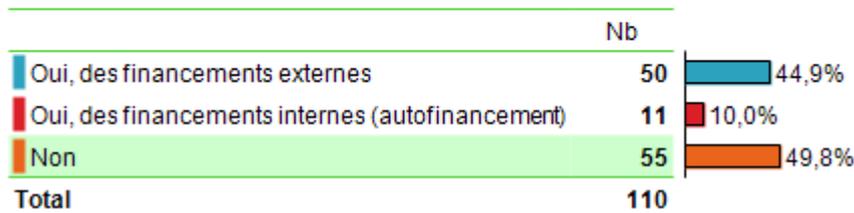


Figure 63. Possibilité de trouver des financements alternatifs.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Lesquels ?

Taux de réponse : 95,8%

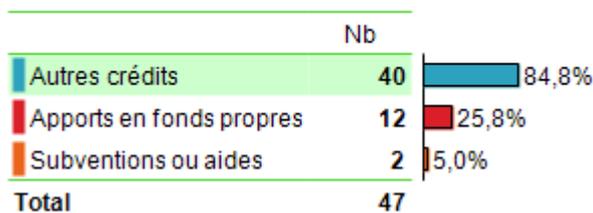


Figure 64. Précision sur les financements alternatifs externes.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les prêts bancaires (exclu BPI) sont la source de financement envisagée en priorité (importance 7,6 sur 9). Suivent la combinaison entre un prêt Bpifrance et d'autres prêts bancaires (5,9 sur 9) et l'autofinancement (4,47 sur 9).

Quelles sources de financement aviez-vous envisagées en priorité pour financer votre investissement ? Merci d'ordonner les sources suivantes de la plus importante à la moins importante.

Taux de réponse : 88,3%

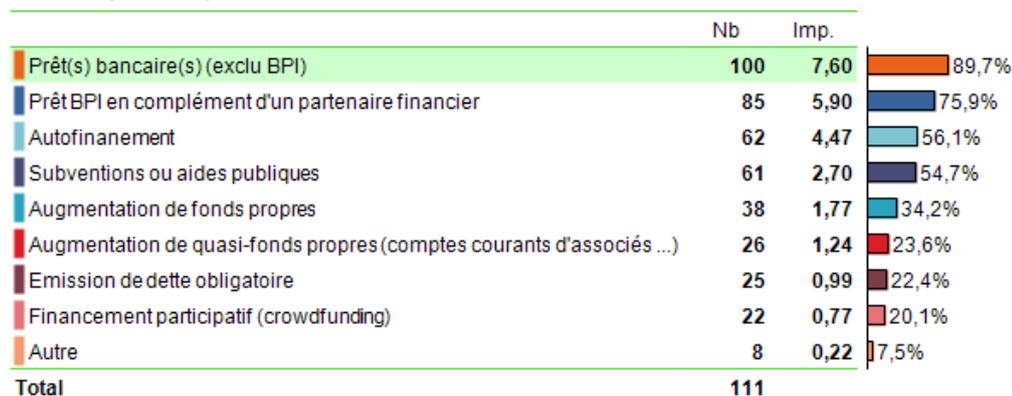


Figure 65. Autres sources de financement envisagées.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Il est intéressant de remarquer que l'accès à des financements externes apparaît comme un gage de sécurité quant au développement du projet, puisque nombre significatif d'entreprises n'ayant pas accès à des financements alternatifs auraient fortement ou entièrement remis en cause leur projet. A l'inverse, les entreprises ayant accès à des financements externes semblent moins susceptibles à remettre en cause significativement leur projet.

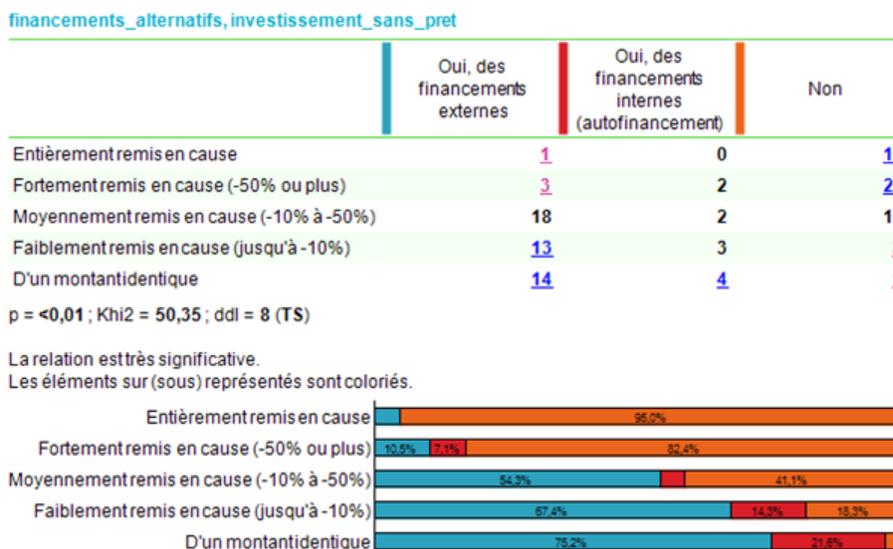


Figure 66. Remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab selon la possibilité de trouver des financements alternatifs.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Les résultats sont différents parmi les bénéficiaires interviewés : **la plupart déclarent qu'ils auraient pu trouver des fonds alternatifs** au prêt French Fab, et notamment d'autres financements bancaires. Certaines entreprises mentionnent également l'utilisation de fonds propres.

Les délégués territoriaux Bpifrance estiment également que la plupart de leurs clients auraient pu trouver des financements alternatifs, mais à des conditions moins favorables. Les bénéficiaires auraient pu faire recours à :

- de l'autofinancement (en détériorant la trésorerie),
- des prêts bancaires privés ou d'autres prêts Bpifrance – et notamment le Prêt Croissance Industrie - mais pas sur une durée supérieure à 7 ans et sur un montant inférieur.

Les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les entreprises auraient pu bénéficier des subventions de la région pour les entreprises industrielles¹⁹.

Le constat des DR est que **pour les ETI c'est plus facile de trouver d'autres sources de financement par rapport aux PME.**

Dépenses difficilement finançables

Selon les répondants au questionnaire, le Prêt French Fab est un moyen important de financement de dépenses difficilement finançables par ailleurs.

¹⁹ <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/14/319-solution-investissements-industrie-du-futur.htm>

Dans quelle mesure le Prêt French Fab a-t-il permis de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs ?

Taux de réponse : 86,7%
Moyenne = 3,05 Médiane = 3,00 Ecart-type = 0,75
Min = 1,00 Max = 4,00

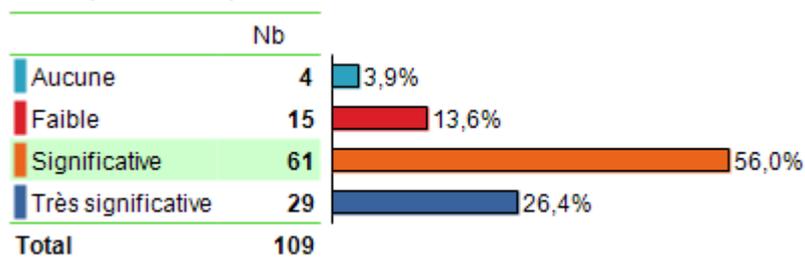


Figure 67. Apport du Prêt French Fab sur des dépenses difficilement finançables par ailleurs.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Le dispositif semble donc avoir atteint l'objectif de la Convention Etat-Bpifrance de compenser la **défaillance de marché constatée en matière de financement des investissements vers la modernisation et le développement de l'appareil productif** du fait de la faible appétence des banques privées pour le segment des investissements à faible valeur de gage, hormis pour les meilleures signatures.

Il est intéressant de remarquer que les entreprises pour lesquels le Prêt French Fab a contribué dans une large mesure à financer des **dépenses difficilement finançables** par ailleurs auraient de façon significativement plus importante **remis en cause leur projet** sans l'obtention de ce prêt.

L'analyse inverse est également vraie : les entreprises pour lesquelles le Prêt French Fab a participé de façon moins importante à financer ces dépenses auraient significativement moins remis en cause leur projet si elles n'avaient pas obtenu le Prêt.

Apport du Prêt French Fab et investissement dans le projet sans celui-ci

	Dans quelle mesure le Prêt French Fab a-t-il permis de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs ?	
	Moyenne	Ecart-type
Entièrement remis en cause	<u>3,66</u>	0,49
Fortement remis en cause (-50% ou plus)	<u>3,50</u>	0,51
Moyennement remis en cause (-10% à -50%)	3,02	0,54
Faiblement remis en cause (jusqu'à -10%)	<u>2,67</u>	0,74
D'un montant identique	<u>2,27</u>	0,79

$p = <0,1\%$; $F = 15,18$ (TS)

La relation est très significative.

Valorisation des échelons : de 1 (Aucune) à 4 (Très significative)

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

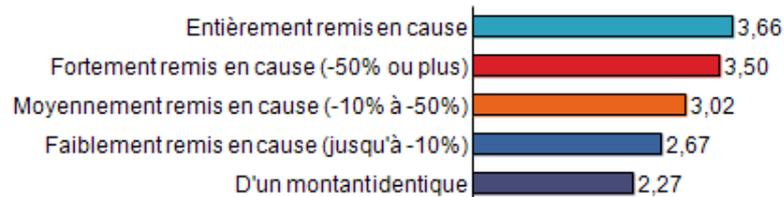


Figure 68. Apport du Prêt French Fab et investissement dans le projet en l'absence de celui-ci.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

6.4 \ Effet de levier

Les données de la base de données de Bpifrance montrent que **l'effet d'entraînement** ²⁰ du **Prêt French Fab sur les financements bancaires est de 5,54 pour les deux ambitions**. Il est légèrement plus élevé pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur.

Ambition	Prêts BPI	Cofinancements des partenaires bancaires	Effet d'entraînement
French Fab Croissance	272 123 000 €	1 411 838 688 €	5,19
French Fab Technologie	233 124 000 €	1 387 183 576 €	5,95
Total	505 247 000 €	2 799 022 264 €	5,54

Tableau 5. Effet d'entraînement du Prêt French Fab selon l'Ambition.

Source : base de données Bpifrance et calcul Erdyn.

Sur la base de l'équivalent-dotation calculé à partir du coefficient multiplicateur²¹ appliqué au fonds de garantie et de la quotité de garantie (les prêts sont garantis à hauteur de 80%), on constate que **1 € de dotation publique permet à Bpifrance de couvrir en moyenne 11,3 € de risques permettant l'octroi de 62,3 € de prêts par les partenaires bancaires**²². Plus de détails sur le calcul de l'effet de levier sont présentés en annexe. Pour comparaison, dans le cas du Prêt Robotique, 1€ de dotation publique avait permis à Bpifrance de couvrir en moyenne 8,7 € de risques permettant l'octroi d'environ 40,2 € de prêts par les partenaires bancaires.

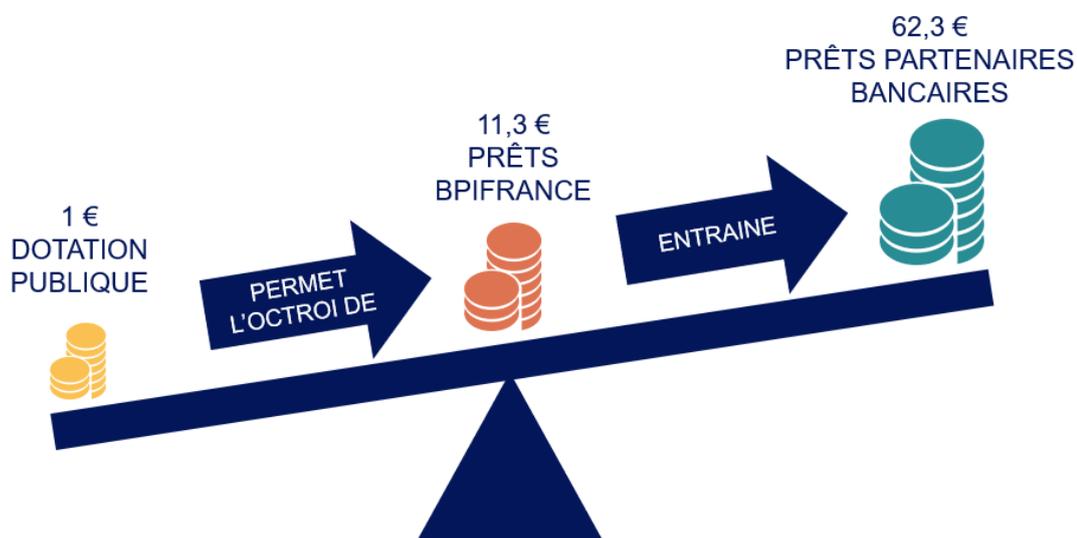


Figure 69. Illustration de l'effet de levier.

²⁰ L'effet d'entraînement est ici calculé comme ratio entre les cofinancements des partenaires bancaires (total des investissements moins prêts octroyés par Bpifrance, source : fiches d'éligibilité) et le montant décaissé (source : base de données Bpifrance). Le calcul de l'effet de levier est effectué seulement sur le périmètre des projets pour lesquels les informations sur le montant total des investissements sont disponibles (360 sur 393).

²¹ Coefficient acté dans la convention et défini par les actuaires de Bpifrance à partir d'une analyse de sinistralité du secteur. Source : REPORTING PIA - Fonds de garantie " Prêt Croissance Industrie 2", 30 juin 2019, Bpifrance.

²² Ce calcul est effectué seulement sur le périmètre des projets pour lesquels les informations sur le montant total des investissements sont disponibles (360 sur 393). Il est donc calculé sur un volume de prêts de 505,3 M€, et non pas sur le total des prêts octroyés (561,7 M€).

6.5 \ Impacts attendus

L'impact économique attendu du Prêt French Fab sur les entreprises interrogées est globalement positif :

- Le score moyen est 8 sur 10,
- 42,6% des réponses sont répartis sur les scores 9 et 10,
- 43,8% des réponses sont répartis sur les scores 7 et 8,
- Une petite proportion de répondants (11,2%) estime plus modérément l'impact économique du prêt.

Sur une échelle de 0 à 10, ce projet aura-t-il eu un impact économique important sur votre entreprise ?

Taux de réponse : 70,8%

Moyenne = 8,09 Médiane = 8,00 Ecart-type = 1,70

Min = 2,00 Max = 10,00

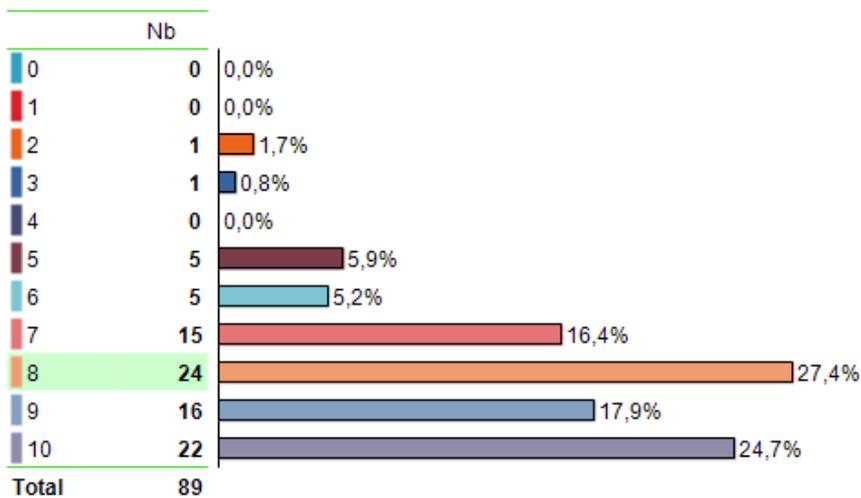


Figure 70. Mesure de l'impact économique du projet sur l'entreprise.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Néanmoins, l'impact attendu du Prêt French Fab est **différent selon l'indicateur économique considéré** :

- L'impact attendu est fort sur le développement du chiffre d'affaires, le score moyen étant supérieur à 8 sur 10.
- L'impact attendu est important sur le développement de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité, avec des scores aux alentours de 7,5.
- L'impact attendu est limité sur le développement à l'export avec un score inférieur à 4,60.

A votre avis, dans quelle mesure le projet financé par le Prêt French Fab impactera les indicateurs économiques suivants (échelle de 0 à 10) ?

	Moyenne	Ecart-type
Développement du chiffre d'affaires	<u>8,06</u>	1,73
Développement de l'emploi (emplois créés ou maintenus)	<u>7,58</u>	1,94
Amélioration de la compétitivité	<u>7,50</u>	1,68
Développement à l'export	<u>4,60</u>	3,40

Alpha de Cronbach = **1,30**

Valorisation des échelons : de 0 (0) à 10 (10)

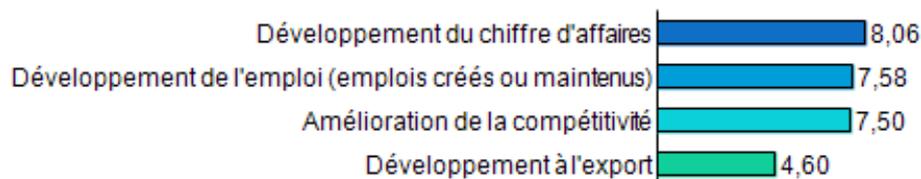


Figure 71. Mesure de l'impact économique du Prêt French Fab sur différents aspects.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

Il est intéressant de remarquer que les très petites entreprises s'attendent à voir un impact sur l'emploi significativement plus important (score moyen 9,15 / 10). L'effet semble moins important pour les ETI, avec une moyenne de 6,42 / 10.

Évaluation de l'amélioration de l'emploi selon la taille du groupe

Développement de l'emploi (emplois créés ou maintenus)		
	Moyenne	Ecart-type
TPE	<u>9,15</u>	1,40
PME	7,55	1,54
ETI	6,42	2,94

$p = 0,04\%$; $F = 8,71$ (TS)

La relation est très significative.

Valorisation des échelons : de 0 (0) à 10 (10)

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.



Figure 72. Evaluation de l'amélioration de l'emploi selon la taille du groupe.

Source : enquête en ligne réalisée par Erdyn.

6.6 \ De belles réussites

6.6.1 \ LCI MEDICAL (volet Technologie)



➤ L'entreprise

La société LCI MEDICAL est spécialisée dans l'industrialisation, la réalisation, le nettoyage et le conditionnement d'implants médicaux, pour la colonne vertébrale notamment. Actuellement, la fabrication est réalisée par un sous-traitant tunisien (Joint-venture). À la demande d'une clientèle française et américaine, la société souhaite fabriquer une partie de ses articles en France - d'où la création dans les locaux situés à Fleurieux (69) d'une salle blanche et installation d'une ligne de production automatisée. Le prix de vente aux États-Unis rend viable la production en France. L'entreprise, cliente de BPI France depuis 11 ans pour le financement de moyens de production, s'est vue proposer par le chargé d'affaires BPI France le dispositif Prêt French Fab afin de l'accompagner dans le financement de la mise en place d'une ligne de production automatisée.

➤ Le projet

Le projet a pour objectif l'acquisition de matériels de production pour la mise en place d'une ligne automatisée. Il s'inscrit dans une stratégie de développement du chiffre d'affaire à l'export. Le montant total de l'investissement est environ 1 400 000 euros (un premier investissement de 700 000 euros a été effectué et un deuxième investissement du même montant est prévu). Le Prêt French Fab, d'un montant de 190 000 euros, n'a pas encore été décaissé.

➤ Les impacts

Actuellement, l'entreprise a déjà démarré son projet ; en l'absence du prêt French Fab, les mêmes investissements auraient été réalisés, cependant le Prêt French Fab, obtenu avec plus de facilité, plus rapidement, sans besoin de garantie et avec un différé de remboursement, a permis à LCI Medical d'éviter des démarches conséquentes et chronophages auprès de banques privées. L'effet de levier généré par les prêts BPI est également un atout fort que l'entreprise avait déjà constaté à l'occasion d'un précédent investissement : la présence de Bpifrance dans le financement du projet inspire confiance aux banques privées qui acceptent ainsi plus facilement de financer la partie restante du projet.

Ce projet est économiquement prometteur. D'une part, l'augmentation du chiffre d'affaires par l'acquisition d'une nouvelle clientèle doit permettre d'amortir cet investissement. Si celui-ci est de 3 millions d'euros aujourd'hui, il est attendu qu'il grimpe à 5 millions d'euros dans deux ans, pour atteindre 5 à 10 millions d'euros dans 5 ans. D'autre part, il est favorable à la création d'emplois : l'entreprise prévoit d'embaucher une quinzaine de personnes dans 5 ans. Enfin, ce projet en cours va générer de futurs besoins d'investissement (notamment pour la création de salles blanches), pour lesquels LCI MEDICAL pense faire à nouveau appel à Bpifrance.

6.6.2 \ Brasserie Artisanale du Val de Drome (volet Technologie)

➤ L'entreprise

La Brasserie Artisanale Markus, dans le Val de Drome, est une TPE familiale spécialisée dans le brassage depuis une quinzaine d'années. Forte d'un savoir-faire traditionnel, elle produit divers types de bières (blanche, blonde, ambrée, brune) de haut niveau gustatif.



➤ Le projet

Les capacités de production arrivant à saturation, l'entreprise a pour projet d'engager un programme d'investissements matériels et immobiliers d'un montant de 2 millions d'euros (hors BFR) afin d'augmenter sa productivité. Elle souhaite notamment acquérir une laveuse automatique, une ligne d'embouteillage et une capsuleuse automatique 33 cl, ainsi qu'une salle à brasser adaptée aux exigences du couple dirigeant qui disposera d'un système de contrôle automatique avec une unité de programmation Siemens. Cet investissement permettra notamment de lancer la fabrication de limonade à grande échelle.

➤ Les impacts

En l'absence du Prêt French Fab, proposé par Bpifrance à la Brasserie, le projet n'aurait pas pu voir le jour : pour le couple dirigeant, il aurait été difficile de trouver d'autres financements. Les banques privées, ayant déjà investi dans l'immobilier, ne souhaitaient pas investir dans le matériel.

Par ailleurs, le taux d'intérêt, l'absence de garantie, la facilité de documentation et de mise en œuvre du Prêt French Fab ont grandement contribué à la mise en place du projet, permettant à l'entreprise d'aborder en confiance son investissement.

6.6.3 \ ALSAPAN (volet Croissance)

➤ L'entreprise

La société Alsapan est une PME alsacienne spécialisée dans la fabrication de meubles. Lancée en 1972 par Joseph Strub, artisan menuisier, Alsapan est une entreprise familiale innovante et soucieuse de la qualité industrielle de ses produits. Forte d'un écosystème de 6 sites implantés en France, elle fournit de grandes entreprises comme IKEA et Conforama.



➤ Le projet

Le projet a pour objectif le remplacement de l'actuelle enrobeuse par une ligne de production complexe permettant de transformer des panneaux de bois en éléments constituant un meuble en kit.

➤ Les impacts

Si l'entreprise ne s'était pas vue proposer le Prêt French Fab, son projet n'aurait pas pu aboutir, en raison du double risque technique et financier qu'il présentait. L'effet de levier a joué un rôle important, afin de trouver des financements complémentaires auprès des banques privées notamment. Le Prêt French Fab a donc permis un investissement ambitieux, avec une difficulté d'obtention moindre favorable à l'entreprise. Le projet présente un impact fort en termes d'emplois, puisqu'Alsapan a rapatrié 25 emplois de Roumanie ; la nouvelle technologie installée a également un impact positif pour l'environnement.

6.6.4 \ PLANTEX

➤ L'entreprise

Plantex est une PME leader indépendante sur le marché des extraits de plantes en France, à destination des marchés de la nutraceutique, de l'agroalimentaire, et, à la marge, de la pharmacie et de la cosmétique.



L'entreprise, dont le site de production est implanté dans l'Essonne, est dotée d'une réputation d'authenticité et de fiabilité ; elle possède de nombreuses certifications, notamment bio, lui permettant de réaliser 25 % de ses ventes dans ce secteur. La forte croissance de son activité ces dernières années a poussé la direction à transférer sa production sur un nouveau site de production de dimension supérieure, à quelques kilomètres seulement de l'usine actuelle.

➤ Le projet

Il s'agit, pour Plantex, de construire et d'aménager un nouveau site de production à proximité du premier, puis d'organiser le transfert de la production sur ce nouveau site.

Plantex, qui avait déjà de bonnes relations avec Bpifrance, s'est vue proposer par Bpifrance un prêt de 1 million d'euros (pour un montant total du projet de 9 millions d'euros), qu'elle a accepté, en raison notamment de sa flexibilité d'utilisation. En effet, les banques privées ne proposent pas de dispositifs de financement pour les PME avec une grande liberté d'utilisation ; le Prêt French Fab était donc une opportunité unique pour l'entreprise de financer ses stocks de matières premières et ainsi contribuer à la croissance de la société. L'absence de garantie, la flexibilité du prêt (beaucoup moins contraignant que les prêts bancaires classiques), le différé de remboursement et le taux d'intérêt ont également été des atouts importants du Prêt.

➤ Les impacts

Si l'entreprise n'avait pas bénéficié du Prêt French Fab, elle aurait eu recours d'une part à de l'autofinancement, d'autre part à des prêts bancaires classiques. D'ailleurs, le Prêt French Fab n'est pas le seul crédit employé : la société a eu recours à d'autres prêts classiques pour financer son projet, notamment l'achat de machines et d'équipements.

L'impact économique du projet est fort, puisqu'entre 2016 et 2019, la société a doublé sa capacité et son chiffre d'affaires grâce à la nouvelle usine. En termes d'emplois, l'entreprise, qui comptait 38 personnes, en compte désormais 54. Le Prêt French a également permis de financer les stocks de matières premières, ce que ne permettaient pas les autres prêts, constituant un atout indéniable pour le bon déroulé du projet.

7 \ CONCLUSIONS

Sur la base des résultats de nos analyses, nous pouvons donner une **évaluation du Prêt French Fab globalement positive**.

Nous pouvons ainsi synthétiser quelques points clés :

- Les cibles et les investissements financés par le Prêt French Fab correspondent à ceux visés dans la convention
 - Le Prêt French Fab soutient majoritairement des entreprises établies depuis longtemps : les bénéficiaires ont en moyenne 28 ans. Étant 10 ans la durée maximale d'amortissement d'un équipement industriel, un âge élevé suppose des installations vieillissantes. On pourrait donc en déduire, toute proportion gardée, une **atteinte de l'objectif de modernisation de l'appareil productif français**.
 - Selon les répondants au questionnaire, le Prêt French Fab est un moyen important de financement de **dépenses difficilement finançables par ailleurs**. Le dispositif semble donc avoir atteint l'objectif de la Convention Etat-Bpifrance de compenser la défaillance de marché constatée en matière de financement des investissements vers la modernisation et le développement de l'appareil productif du fait de la faible appétence des banques privées pour le segment des investissements à faible valeur de gage.
 - Presque deux tiers des bénéficiaires du Prêt French Fab bénéficiaient à l'octroi d'une situation financière moyenne, justifiant pour 62% d'entre elles d'une cotation FIBEN entre 4+ et 4. Pour les plus belles contreparties (3++ et 3+), le Prêt French Fab est moins intervenu comparativement au poids de ces entreprises dans la population française, en cohérence avec les objectifs du dispositif.
- Le Prêt French Fab finance des projets tournés vers l'industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés
 - Pour le volet Croissance, 32,4% des projets concernent une modernisation ; 85,6% concernent une augmentation de capacités de production
 - Pour le volet Techno, 52,1% des projets mobilisent des technologies de production, commande, contrôle, et 38,9% des technologies numériques innovantes.
- Le Prêt French Fab est une offre distinctive bien accueillie
 - L'absence de garantie et le différé de remboursement sont jugés positivement et sont des critères très importants pour les bénéficiaires. Dans une moindre mesure, la rapidité de réponse et le professionnalisme ont aussi leur importance.
 - Le taux d'intérêt est moins distinctif.
 - La durée jusqu'à 10 ans, même si distinctive du Prêt French Fab pas rapport aux autres dispositifs BPI, n'apparaît pas comme un critère important de choix pour les bénéficiaires.
- Une promotion du dispositif qui est essentiellement le fait des chargés d'affaires de Bpifrance
 - C'est le cas pour 82,9% des prêts
 - La diffusion est faite essentiellement auprès d'entreprises déjà clientes de Bpifrance (69% des cas), mais c'est aussi un moyen de toucher des prospects en face desquels il n'y avait pas de produit adapté auparavant (par exemple grâce à la durée plus

longue ou à la possibilité de financer des projets plus risqués grâce à la garantie à 80%).

➤ **Un accélérateur de projets**

- 69,4% des projets auraient été moyennement (-10% à -50%) ou fortement (-50% ou plus) remis en cause sans les Prêts French Fab
- Les projets auraient été moins rapides, moins ambitieux et réalisés dans des conditions moins favorables. Pour 56% des bénéficiaires, ces dépenses étaient difficilement finançables par ailleurs.
- Près de la moitié des répondants estiment qu'il n'y aurait pas eu de substitution possible au Prêt French Fab en cas de non-obtention. La moitié considèrent qu'ils auraient pu mobiliser d'autres financements, externes ou internes.
- Parmi les projets démarrés, 71% étaient déjà initiés au moment de l'obtention du prêt.

➤ **Un impact attendu important sur le développement des entreprises bénéficiaires**

- Globalement un effet noté à 8/10 par les bénéficiaires. Des impacts en particulier sur le développement du chiffre d'affaires, sur l'emploi (surtout pour les TPE) et sur la compétitivité.
- Un impact moins important sur le développement des exportations.

Sur la base des analyses menées, notre avis évaluatif sur le Prêt French Fab est globalement positif. Par ailleurs, ce dispositif et la façon dont il est promu s'inscrivent bien dans la stratégie de réindustrialisation de la France défendue par le Gouvernement (Territoires d'Industrie...).

Toutefois, on peut se demander si une fusion des dispositifs Prêts Croissance et des Prêts French Fab ne simplifierait pas la lisibilité du soutien public au développement des entreprises, tant pour les bénéficiaires que pour les chargés d'affaires Bpifrance et les autres organismes qui pourraient en faire la promotion (consulaires, pôles de compétitivité...).

8 \ ANNEXE 1 : CATEGORIES D'ENTREPRISES ET COTATION BANQUE DE FRANCE

Catégories d'entreprise selon la loi de modernisation de l'économie de 2008

Chiffre d'affaires	Total Bilan	Effectif			
		Moins de 10 salariés	De 10 à 249 salariés	De 250 à 4 999 salariés	5 000 salariés et plus
2 M€ au plus	2 M€ au plus	Microentreprises (MIC)	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)
Plus de 2 M€ à 50 M€ inclus	2 M€ au plus Plus de 2 M€	MIC			
Plus de 50 M€ à 1,5 Md€ inclus	2 M€ au plus Plus de 2 M€ à 43 M€ inclus Plus de 43 M€	MIC			
Plus de 1,5 Md€	2 M€ au plus	MIC	PME		
	Plus 2 M€ à 43 M€ inclus				
	Plus de 43 M€ à 2 Md€ inclus Plus de 2 Md€				

Source : France Stratégie sur la base du *Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*²³.

²³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019961059>

Côte de crédit Banque de France

LA COTE DE CRÉDIT

apprécie la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans.

-  Excellente
-  Très forte
-  Forte
-  Assez forte
-  Correcte
-  Assez faible
-  Faible
-  Très faible
-  Appellant une attention spécifique
présence d'au moins un incident de paiement significatif
-  Menacée
-  Compromise
-  Procédure collective
redressement ou liquidation judiciaire
-  Pas de documentation comptable analysée et absence
d'informations défavorables

Source : Banque de France, https://entreprises.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/06/21/banque-de-france-cotation-recto-verso_0.pdf

9 \ ANNEXE 2 : CALCUL DE L'EFFET DE LEVIER

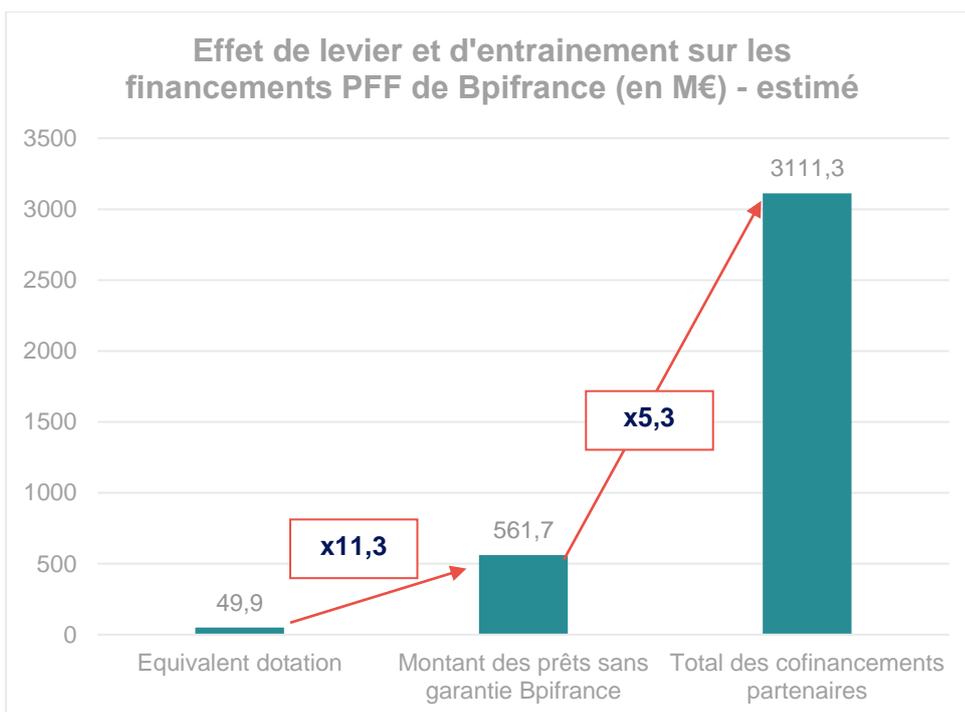
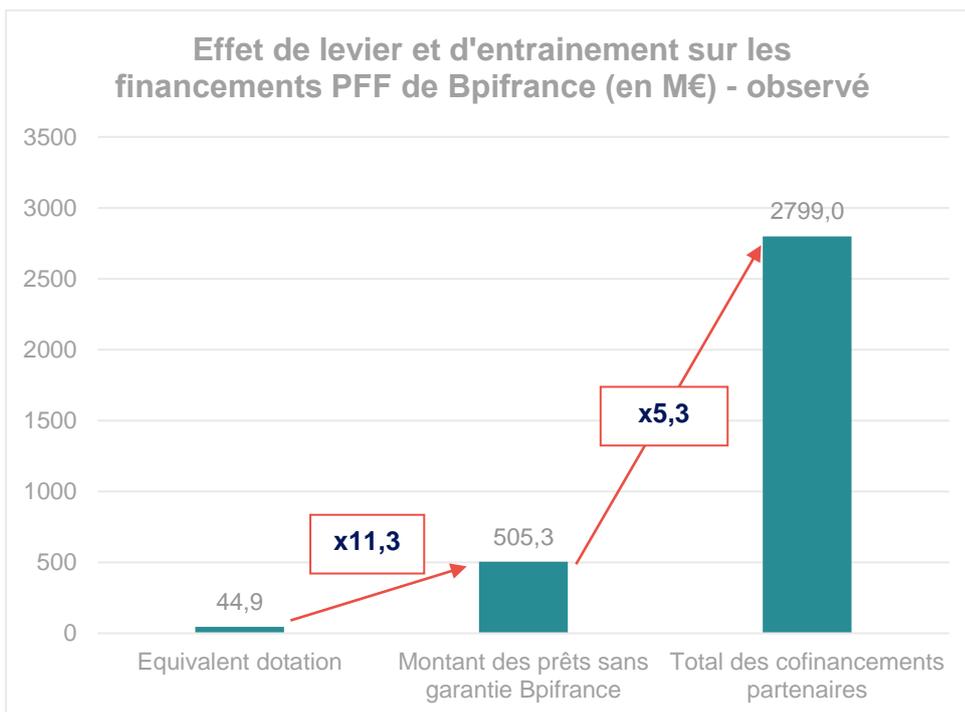
Le calcul de l'effet de levier se base sur :

- L'équivalent dotation, calculé à partir du montant de prêts réellement octroyés, du coefficient multiplicateur appliqué au fonds de garantie et de la quotité de garantie (les prêts sont garantis à hauteur de 80%)
- Du montant de prêts French Fab octroyés par Bpifrance
- Du montant de cofinancements octroyés par les partenaires bancaires, calculé comme la différence entre le montant total des investissements indiqué dans les fiches d'éligibilité et le montant des investissements financés par le prêt French Fab.

Les données sur les investissements sont disponibles pour 360 prêts sur 393. Nous avons donc calculé l'effet de levier sur 360 prêts, et ensuite effectué une estimation proportionnelle²⁴ du total des investissements et de l'équivalent dotation pour la totalité des prêts.

	Observé (360 prêts sur 393)	Estimé (393 prêts sur 393)
Equivalent dotation	44,9 M€	49,9 M€
Montant des prêts sans garantie Bpifrance	505,3 M€	561,7 M€
Total des cofinancements partenaires	2 799 M€	3111,3 M€
Total des investissements	3 304,3 M€	3673 M€
Ratio prêts BPI/équivalent dotation	11,3 / 1	11,3 / 1
Ratio cofinancements/ prêts BPI	5,5 / 1	5,5 / 1
Ratio cofinancements/équivalent dotation	62,3 / 1	62,3 / 1

²⁴ L'échantillon de 360 prêts peut être considéré représentatif de la population de 393 prêts, puisque la marge d'erreur maximale pour un niveau de confiance à 95% est de 1,5% (ou 1,97% de marge d'erreur pour un niveau de confiance de 99%).



Lecture : 1€ de dotation publique permet à Bpifrance de couvrir en moyenne 11,3 € de risques permettant l'octroi de près de 62,3€ de prêts par les partenaires bancaires.

10 \ ANNEXE 3 : TABLEAUX D'ANALYSES CROISEES – BASE DE DONNEES

Note de lecture

Les éléments surreprésentés de manière statistiquement significative (niveau de confiance 95%) sont coloriés en bleu.

Les éléments sous-représentés de manière statistiquement significative (niveau de confiance 95%) sont coloriés en rose.

Exemple

Obj_integ_nouv_technos_prod_rupture / taille_groupe_SCA

	0	1
PME	73,3%	47,2%
ETI	19,0%	52,8%
TPE	7,6%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = <0,01$; Khi2 = 16,51 ; ddl = 2 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Lecture verticale : Parmi les entreprises qui ne visent pas un objectif d'intégration de nouvelles technologies de rupture, les PME sont significativement plus nombreuses que les ETI. // Parmi les entreprises qui visent un objectif d'intégration de nouvelles technologies de rupture, les ETI sont significativement plus nombreuses que les PME.

Lecture horizontale : Parmi les PME, les entreprises qui ne visent pas un objectif d'intégration de nouvelles technologies de rupture sont significativement plus nombreuses. // Parmi les ETI, les entreprises qui visent un objectif d'intégration de nouvelles technologies de rupture sont significativement plus nombreuses.

Objectif visé et taille du groupe

Obj_integ_nouv_technos_prod_rupture / taille_groupe_SCA

	0	1
PME	73,3%	47,2%
ETI	19,0%	52,8%
TPE	7,6%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = <0,01$; Khi2 = 16,51 ; ddl = 2 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Obj_transform_organ_de_prod / taille_groupe_SCA

	0	1
PME	58,7%	75,8%
ETI	37,3%	16,7%
TPE	4,0%	7,6%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,02$; Khi2 = 7,75 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Objectif visé et secteur d'activité

Obj_diversification_activite /secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	89,0%	73,2%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	5,0%	19,5%
Autres secteurs	4,0%	2,4%
Services aux entreprises	2,0%	4,9%
Construction	0,0%	0,0%
TIC	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,04$; $\text{Khi}2 = 8,55$; $\text{ddl} = 3$ (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Obj_diversification_activite /secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	89,0%	73,2%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	5,0%	19,5%
Autres secteurs	4,0%	2,4%
Services aux entreprises	2,0%	4,9%
Construction	0,0%	0,0%
TIC	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,04$; $\text{Khi}2 = 8,55$; $\text{ddl} = 3$ (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Technologies mobilisées et taille du groupe

Légende technologies mobilisés

- Techno_I_1 : Equipements produisant ou utilisant des matériaux nouveaux
- Techno_I_2 : Equipements de fabrication
- Techno_I_3 : Systèmes d'automatisation et de robotisation
- Techno_I_4 : Systèmes de surveillance multiphysique (couplant plusieurs capteurs) de l'outil de production et du site
- Techno_II_1 : Cobotique industrielle et exosquelette
- Techno_III_1 : Systèmes numériques pour le pilotage et l'optimisation de la production
- Techno_III_2 : Systèmes d'intelligence et de management opérationnels
- Techno_III_3 : Simulation et optimisation des procédés

- Techno_III_4 : Systèmes de gestion du cycle de vie des produits (de la conception à la fin de vie)
- Techno_IV_1 : Produits et équipements connectés dans l'entreprise
- Techno_IV_2 : Applications numériques, mobiles ou sociales
- Techno_IV_3 : Infrastructures d'échanges de données et sécurité numérique des produits et des processus
- Techno_IV_4 : Enrichissement substantiel d'une offre logicielle
- Techno_V_1 : Relations client, fournisseurs, supply chain

**Techno_II_1 /
taille_groupe**

	0	1
PME	70,8%	64,7%
TPE	19,3%	5,9%
ETI	9,9%	29,4%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,03 ; Khi2 = 6,86 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

**Techno_III_2 /
taille_groupe**

	0	1
PME	74,8%	60,3%
TPE	17,2%	20,6%
ETI	7,9%	19,1%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,03 ; Khi2 = 6,83 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

**Techno_III_4 /
taille_groupe**

	0	1
PME	72,6%	44,4%
TPE	18,4%	16,7%
ETI	9,0%	38,9%
Total	100,0%	100,0%

p = <0,01 ; Khi2 = 14,86 ;
ddl = 2 (TS)

La relation est très
significative.
Les éléments sur (sous)
représentés sont coloriés.

**Techno_IV_2 /
taille_groupe**

	0	1
PME	74,4%	56,9%
TPE	17,3%	21,6%
ETI	8,3%	21,6%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,02 ; Khi2 = 8,11 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous)
représentés sont coloriés.

**Techno_V_1 /
taille_groupe**

	0	1
PME	77,1%	57,3%
TPE	14,6%	25,3%
ETI	8,3%	17,3%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,009 ; Khi2 = 9,35 ; ddl = 2 (TS)

La relation est très
significative.
Les éléments sur (sous)
représentés sont coloriés.

Technologies mobilisées et secteur d'activité

Techno_I_3 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	26,1%	64,8%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	18,9%	12,0%
Services aux entreprises	20,7%	10,2%
Autres secteurs	14,4%	10,2%
TIC	18,9%	0,0%
Construction	0,9%	2,8%
Total	100,0%	100,0%

$p = <0,01$; Khi2 = 45,99 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_I_4 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	43,5%	54,5%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	15,1%	18,2%
Services aux entreprises	17,7%	3,0%
Autres secteurs	11,3%	18,2%
TIC	11,3%	0,0%
Construction	1,1%	6,1%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,02$; Khi2 = 13,45 ; ddl = 5 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_III_2 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	52,3%	29,4%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	13,9%	19,1%
Services aux entreprises	13,2%	20,6%
Autres secteurs	9,3%	19,1%
TIC	9,3%	10,3%
Construction	2,0%	1,5%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,04$; Khi2 = 11,70 ; ddl = 5 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_IV_3 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	<u>48,6%</u>	<u>27,8%</u>
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	<u>18,0%</u>	<u>2,8%</u>
Services aux entreprises	14,2%	22,2%
Autres secteurs	<u>10,4%</u>	<u>22,2%</u>
TIC	<u>6,6%</u>	<u>25,0%</u>
Construction	2,2%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

p = <0,01 ; Khi2 = 23,53 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_IV_4 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	<u>47,9%</u>	<u>24,0%</u>
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,5%	8,0%
Services aux entreprises	16,0%	12,0%
Autres secteurs	11,3%	20,0%
TIC	<u>6,2%</u>	<u>36,0%</u>
Construction	2,1%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

p = <0,01 ; Khi2 = 26,45 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_V_1 / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	<u>52,8%</u>	<u>30,7%</u>
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	<u>7,6%</u>	<u>30,7%</u>
Services aux entreprises	16,0%	14,7%
Autres secteurs	9,7%	17,3%
TIC	11,8%	5,3%
Construction	2,1%	1,3%
Total	100,0%	100,0%

p = <0,01 ; Khi2 = 26,86 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Technologies mobilisées et régions

Techno_I_3 / nouvelle_region

	0	1
Auvergne-Rhône-Alpes	37,8%	55,6%
Île-de-France	33,3%	6,5%
Normandie	5,4%	8,3%
Bretagne	2,7%	7,4%
Pays de la Loire	7,2%	1,9%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,4%	2,8%
Occitanie	3,6%	3,7%
Grand-Est	0,9%	5,6%
Nouvelle-Aquitaine	2,7%	2,8%
Centre-Val de Loire	0,9%	2,8%
Hauts-De-France	0,0%	2,8%
Bourgogne-Franche-Comté	0,0%	0,0%
Corse	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = <0,01$; Khi2 = 38,64 ; ddl = 10 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Techno_I_4 / nouvelle_region

	0	1
Auvergne-Rhône-Alpes	43,5%	63,6%
Île-de-France	22,6%	6,1%
Normandie	7,5%	3,0%
Bretagne	4,3%	9,1%
Pays de la Loire	5,4%	0,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,8%	0,0%
Occitanie	4,3%	0,0%
Grand-Est	2,7%	6,1%
Nouvelle-Aquitaine	2,7%	3,0%
Centre-Val de Loire	1,1%	6,1%
Hauts-De-France	1,1%	3,0%
Bourgogne-Franche-Comté	0,0%	0,0%
Corse	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,04$; Khi2 = 18,74 ; ddl = 10 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Bénéfices environnementaux et taille :

Benef__Conso_de_ressources / taille_groupe_SCA

	1	0
PME	68,1%	70,0%
ETI	21,9%	12,0%
TPE	10,0%	18,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,01$; Khi2 = 9,07 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Benef__Analyse_Cycle_de_Vie / taille_groupe_SCA

	0	1
PME	70,3%	53,3%
ETI	16,1%	36,7%
TPE	13,6%	10,0%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,02$; Khi2 = 7,99 ; ddl = 2 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Benef__Prod_energies_renou / taille_groupe_SCA

	0	1
PME	69,9%	36,4%
ETI	16,6%	54,5%
TPE	13,5%	9,1%
Total	100,0%	100,0%

$p = 0,005$; Khi2 = 10,52 ; ddl = 2 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Bénéfices environnementaux et Ambition :
Benef_Reduction_dechets / Ambitions

	0	1
French Fab Technologie	68,8%	48,2%
French Fab Croissance	31,2%	51,8%
Total	100,0%	100,0%

p = <0,01 ; Khi2 = 15,16 ; ddl = 1 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Benef_Conso_de_ressources / Ambitions

	1	0
French Fab Technologie	55,2%	68,7%
French Fab Croissance	44,8%	31,3%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,01 ; Khi2 = 6,62 ; ddl = 1 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Bénéfices environnementaux et secteur :
Benef_Reduction_dechets / secteur_activite

	0	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	53,8%	71,2%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	14,5%	10,8%
Services aux entreprises	12,2%	7,9%
Autres secteurs	9,5%	7,9%
TIC	9,0%	0,7%
Construction	0,9%	1,4%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,004 ; Khi2 = 17,25 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Benef_Efficacite_energetique / secteur_activite

	1	0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	69,9%	50,6%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	11,3%	14,9%
Services aux entreprises	9,1%	12,1%
Autres secteurs	7,0%	10,9%
TIC	2,2%	9,8%
Construction	0,5%	1,7%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,002 ; Khi2 = 18,84 ; ddl = 5 (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Bénéfices environnementaux et région :

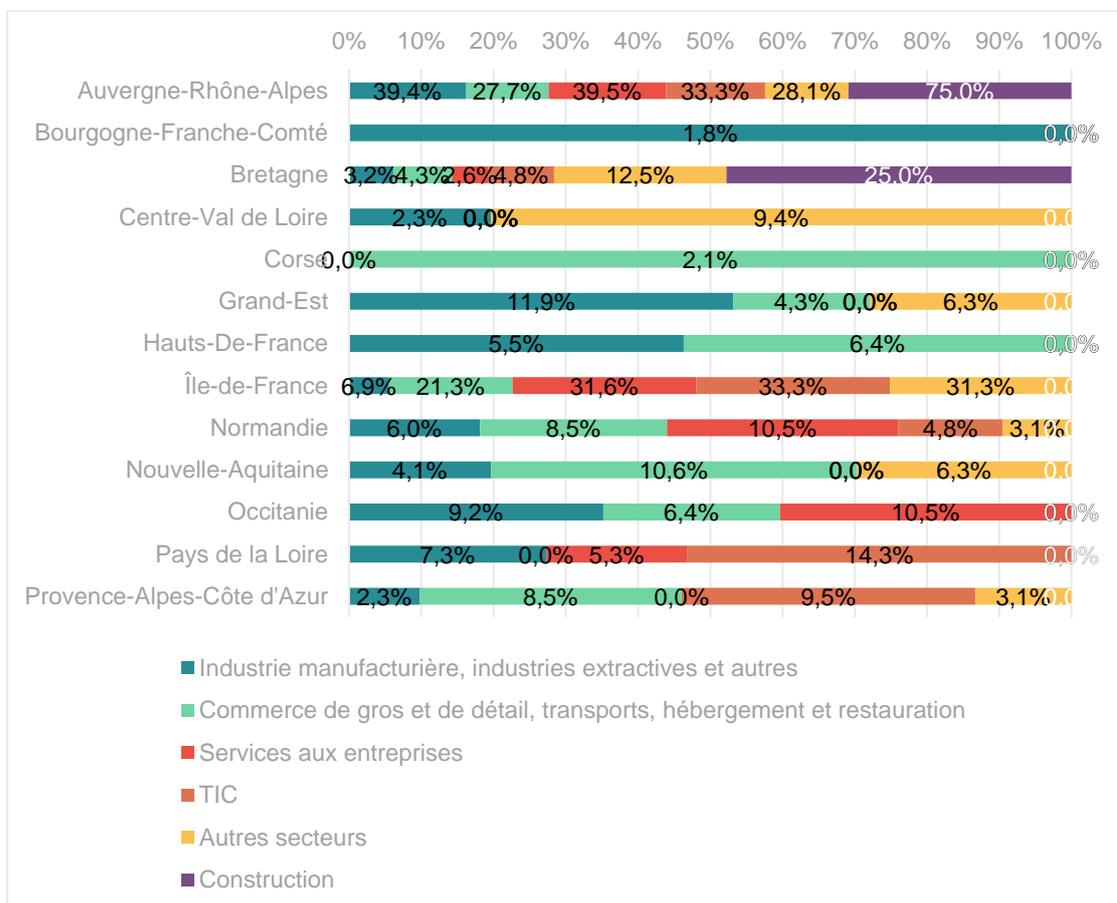
Benef_Reduction_dechets / nouvelle_region

	0	1
Auvergne-Rhône-Alpes	40,7%	30,9%
Île-de-France	18,1%	10,1%
Grand-Est	6,8%	10,8%
Occitanie	6,3%	9,4%
Normandie	6,8%	5,8%
Pays de la Loire	6,8%	4,3%
Bretagne	4,1%	5,0%
Nouvelle-Aquitaine	1,8%	8,6%
Hauts-De-France	3,6%	5,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,3%	5,0%
Centre-Val de Loire	1,8%	2,9%
Bourgogne-Franche-Comté	0,5%	2,2%
Corse	0,5%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

p = 0,02 ; Khi2 = 24,39 ; ddl = 12 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

Secteur d'activité des bénéficiaires par région :

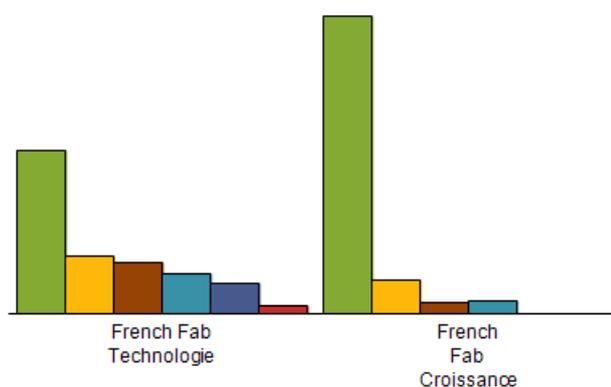


Secteur d'activité des bénéficiaires par Ambition :

	French Fab Technologie	French Fab Croissance
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	<u>46,0%</u>	<u>83,3%</u>
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,5%	9,6%
Services aux entreprises	<u>14,8%</u>	<u>3,2%</u>
Autres secteurs	<u>11,4%</u>	<u>3,8%</u>
TIC	<u>8,9%</u>	<u>0,0%</u>
Construction	<u>2,5%</u>	<u>0,0%</u>
Total	100,0%	100,0%

$p = <0,01$; $\text{Khi}2 = 61,28$; $\text{ddl} = 5$ (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.



11 \ ANNEXE 4 : ANNEXE METHODOLOGIQUE

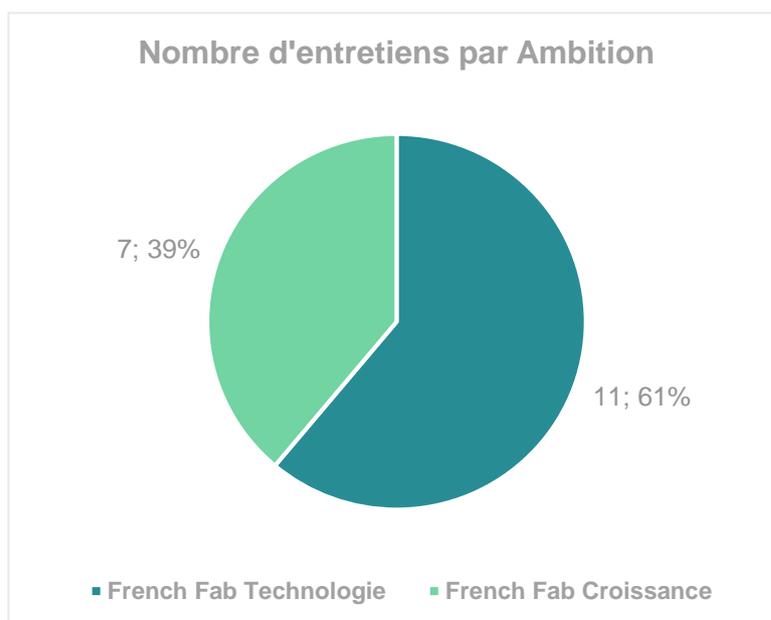
Les analyses présentées dans ce rapport sont le résultat de trois différentes méthodologies :

- L'étude de la base de données de Bpifrance sur les Prêts French Fab,
- La réalisation d'entretiens avec un échantillon de bénéficiaires,
- La réalisation d'entretiens avec des délégués de Bpifrance dans les directions régionales,
- La diffusion d'une enquête en ligne auprès de tous les bénéficiaires.

Les caractéristiques de la base de données étant présentées dans le texte, nous illustrons ici les trois autres méthodologies.

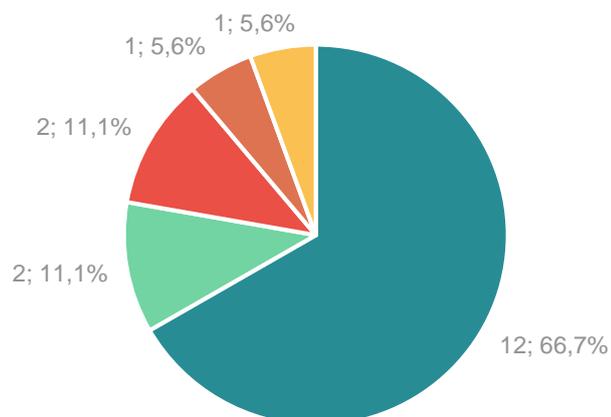
Entretiens auprès des bénéficiaires

Un total de 18 entretiens auprès d'un échantillon de bénéficiaires a été réalisé. L'échantillon a été conçu pour être le plus possible représentatif de la population de bénéficiaires, les critères de choix ont été validés par le Comité de Pilotage²⁵. Les graphes ci-dessous illustrent la distribution des entretiens par ambition, taille d'entreprise, secteur d'activité et localisation.



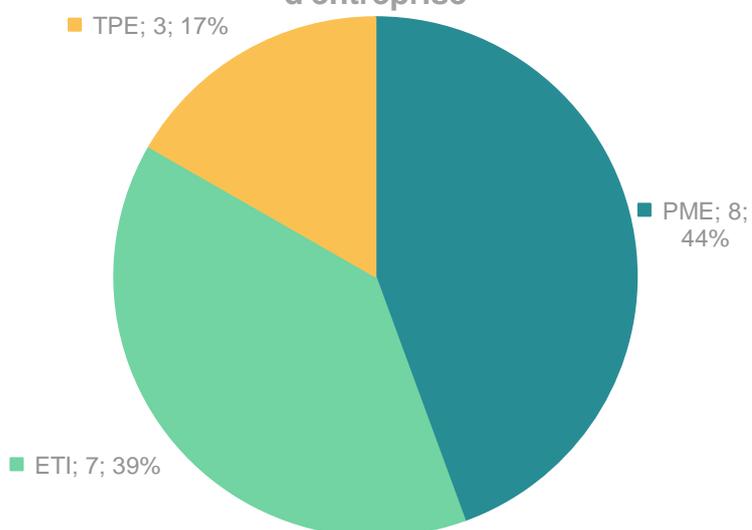
²⁵ Sur demande du Comité de Pilotage, les TPE sont surreprésentées dans l'échantillon par rapport à la population totale.

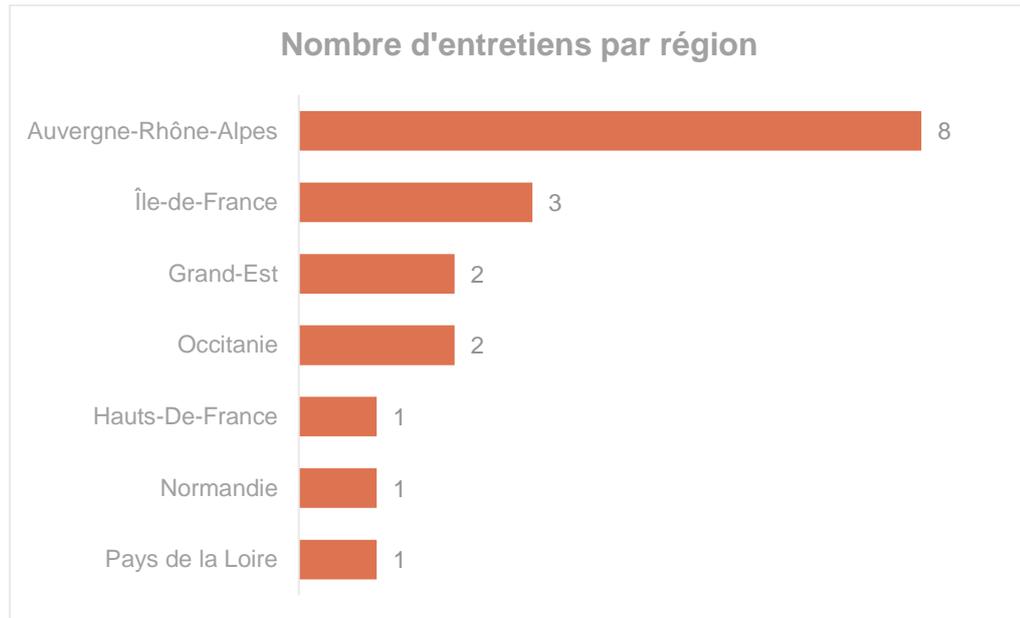
Nombre d'entretiens par secteur d'activité



- Industrie manufacturière, industries extractives et autres
- Services aux entreprises
- TIC
- Autres secteurs
- Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

Nombre d'entretiens par taille d'entreprise





Entretiens auprès des directions régionales Bpifrance

Liste des entretiens réalisés :

- AURA – délégué Valence
- Occitanie – délégué Perpignan
- Occitanie – délégué Toulouse
- Normandie – délégué Rouen
- Ile de France – délégué IdF Ouest
- Grand Est – délégué Strasbourg
- Bretagne – délégué Rennes St Briec

Les comptes-rendus des entretiens sont disponibles dans un document annexe.

Enquête en ligne

L'enquête en ligne est restée ouverte du 3 octobre au 30 octobre 2019. Quatre relances ont été envoyées.

L'enquête a été diffusée à 360 bénéficiaires, parmi lesquels 50 adresses mail étaient non valides²⁶. 126 bénéficiaires ont complété le questionnaire ; le **taux de réponse** est donc du **40,6%** et la marge d'erreur maximale 6,74% pour un niveau de confiance de 95%.

²⁶ Bpifrance a maintenant mis en place un système de signature électronique pour pallier le problème d'adresses électroniques non valides.

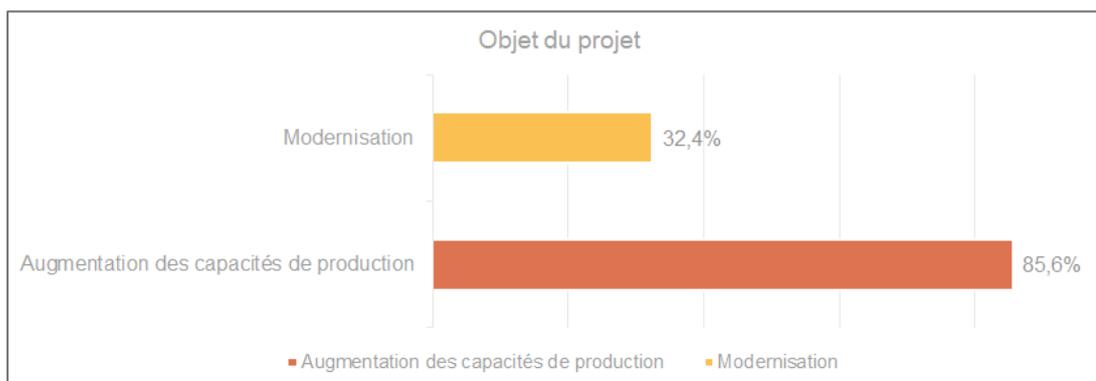


Nous avons appliqué un **redressement par pondération** aux variables suivantes : l'ambition, la taille de l'entreprise et le secteur d'activité. Aux fins de l'analyse, la distribution de ces variables sera donc la même que dans la base de données.

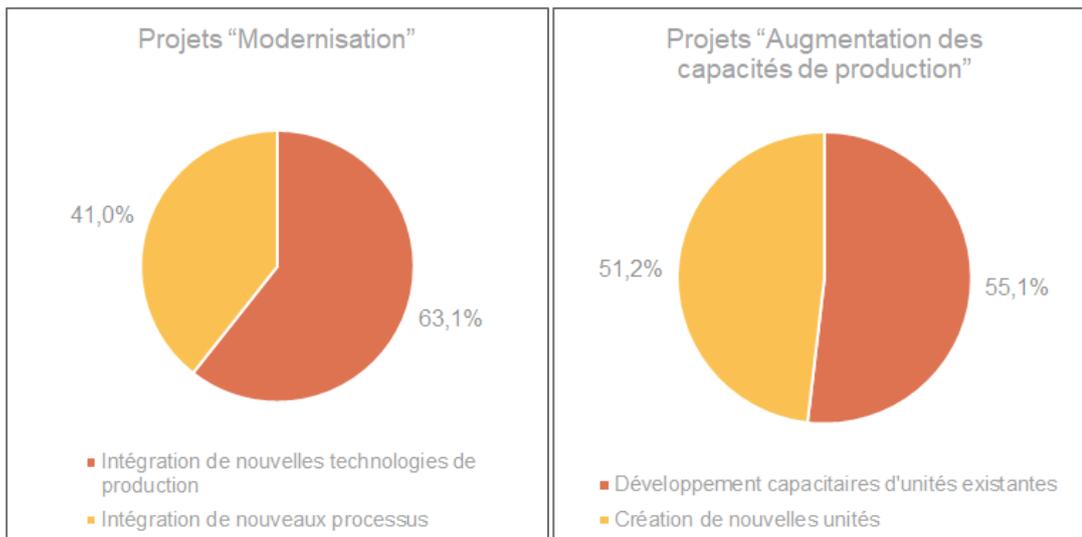
La méthode du redressement par pondération conserve toutes les réponses enregistrées, mais, pour le dépouillement, on attribue à chaque répondant un "poids" particulier en fonction de la catégorie à laquelle il appartient. Ce poids est supérieur à 1 si sa catégorie est sous-représentée et inférieur à 1 si celle-ci est surreprésentée. Pour le dépouillement des résultats, l'avis d'un individu pèsera non plus 1 mais ce nouveau poids calculé.

Profil des répondants :

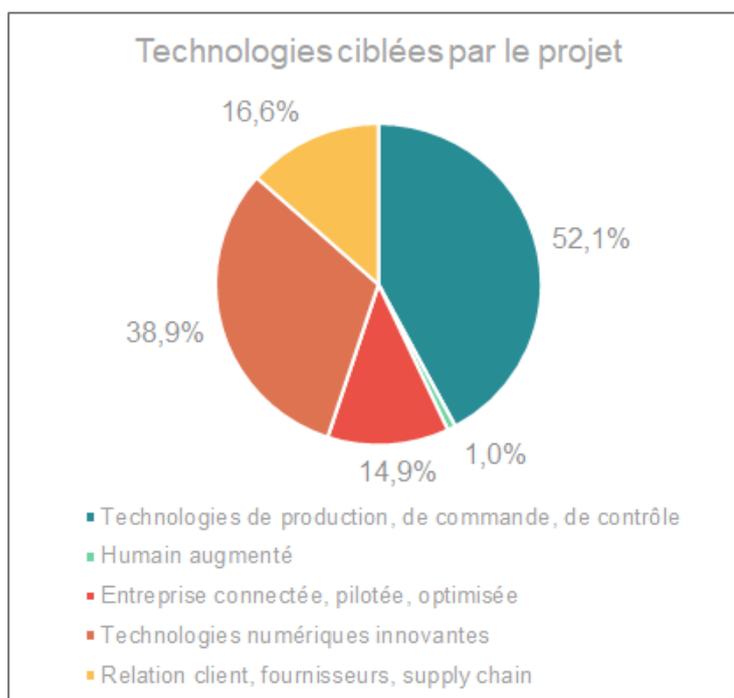
- 56,6% des projets concernent l'industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés.
- Les projets de relocalisation d'activité concernent seulement 14,6% des projets.
- 32,4% des projets concerne une modernisation ; 85,6% concerne une augmentation de capacités de production.



- Les projets de type "Augmentation des capacités de production" se répartissent de façon plutôt équilibrée entre le développement capacitaire d'unités existantes (55,1%) et la création de nouvelles unités (51,2%).
- Parmi les projets de type "Modernisation", il y a une plus grande proportion de projets d'intégration de nouvelles technologies de production (63,1%).



■ Les technologies ciblées par le projet sont majoritairement les technologies de production, de commande, de contrôle (52,1%) ainsi que les technologies numériques innovantes (38,9%). L'humain augmenté ne concerne que 1% des projets.



■ Technologies mobilisées par taille d'entreprise :

techno_ciblees, taille_groupe

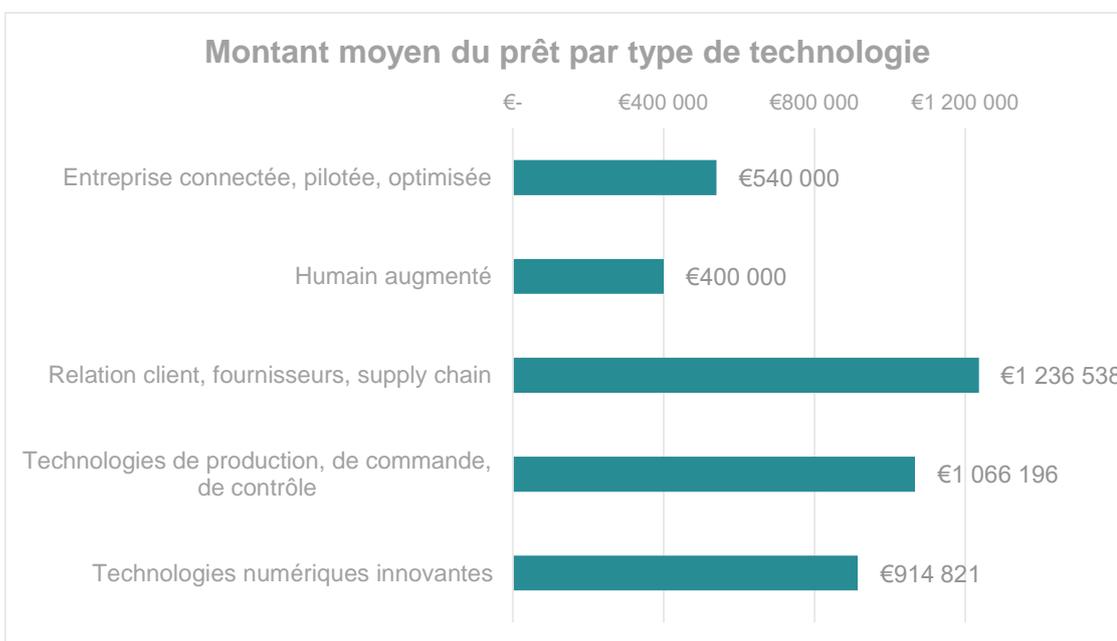
	Technologies de production, de commande, de contrôle (ex : équipement produisant ou utilisant des matériaux nouveaux, équipements de fabrication innovants, systèmes d'automatisation et de robotisation, systèmes de surveillance, etc.)	Humain augmenté (ex : exosquelettes, réalité augmentée, etc.)	Entreprise connectée, pilotée, optimisée (ex : systèmes numériques de pilotage et d'optimisation de la production, système de management opérationnel, systèmes d'optimisation des procédés, de gestion du cycle de vie d'un produit, etc.)	Technologies numériques innovantes (ex : équipements connectés, applications numériques, logiciels, gestion des données, sécurité, etc.)	Relation client, fournisseurs, supply chain (ex : outils d'échange de données, de travail collaboratif, etc.)
TPE	6	0	4	8	4
PME	29	1	7	19	7
ETI	4	0	1	2	2

$p = 0,80$; $\text{Khi2} = 4,60$; $\text{ddl} = 8$ (NS)

La relation n'est pas significative.



Montant moyen du prêt par technologie mobilisé



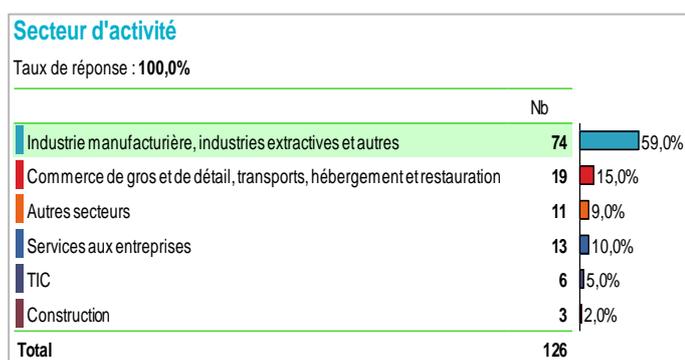
12 \ ANNEXE 5 : TABLEAUX D'ANALYSE CROISEES – ENQUETE EN LIGNE

Grille de lecture des variables (source : enquête en ligne réalisée par Erdyn) :

Nom de la variable	Signification
Objet_projet	Quel est l'objet de votre projet ?
Aug_production	Vous avez choisi « Augmentation des capacités de production ». Pouvez-vous préciser ?
Modernisation	Vous avez choisi « Modernisation ». Pouvez-vous préciser ?
Techno_ciblées	Quelles sont les technologies ciblées par votre projet ?
Type_industrialisation	Le projet concerne-t-il l'industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés ?
Relocalisation	Le projet concerne-t-il une relocalisation d'activité ?
Demarrage_projet	A ce jour, le projet financé par le Prêt French Fab a-t-il démarré ?
Début_projet	Le projet était-il initié au moment de l'obtention du prêt ?
Quel_est_le_pourcentage_detat_davance ment	Quel est le pourcentage d'état d'avancement actuel du projet ?
Montant_invest_realise	Quel est le montant total de l'investissement réalisé (ou prévu) ?
Montant_pret_french_fab	Quel est le montant du Prêt French Fab ?
Montant_prets_bancaires	Quel est le montant des autres prêts bancaires (hors Prêt French Fab) ?
Montant_autofinancement	Quel est le montant de l'autofinancement ?
Montant_autre	Quel est le montant des autres sources de financement ?
Connaissance_dispositif	Comment avez-vous connu le dispositif Prêt French Fab ?
Anciens_clients	Votre entreprise avait-elle déjà bénéficié d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années ?
Autres_produits_BPI	Pouvez-vous précisez de quel type de produit/dispositif il s'agit ?
Financements_alternatifs	Selon vous, aurait-il été possible de trouver des financements alternatifs au Prêt French Fab pour financer votre investissement ?
Precision_financements_externes	Lesquels (précision sur les financements externes) ?
Mesure_apport_pret	Dans quelle mesure le Prêt French Fab a-t-il permis de financer des dépenses difficilement finançables par ailleurs ?
Motif_choix	Quels motifs ont conduit à solliciter le Prêt French Fab ?

Role_label	Le label French Fab a-t-il participé à votre décision ?
Facilite_obt_autres_fin	Le Prêt French fab a-t-il facilité l'obtention d'autres financements bancaires ?
Investissement_sans_pret	En l'absence du Prêt French Fab, votre investissement aurait été :
Sources_envisagées	Quelles sources de financement aviez-vous envisagées en priorité pour financer votre investissement ?
Impact_economique	Sur une échelle de 0 à 10, ce projet aura-t-il un impact économique important sur votre entreprise ?
Satisfaction_generale	Quelle est votre niveau de satisfaction par rapport au financement French Fab en général ?

12.1 \ Tris croisés selon le secteur d'activité



1. VOTRE PROJET

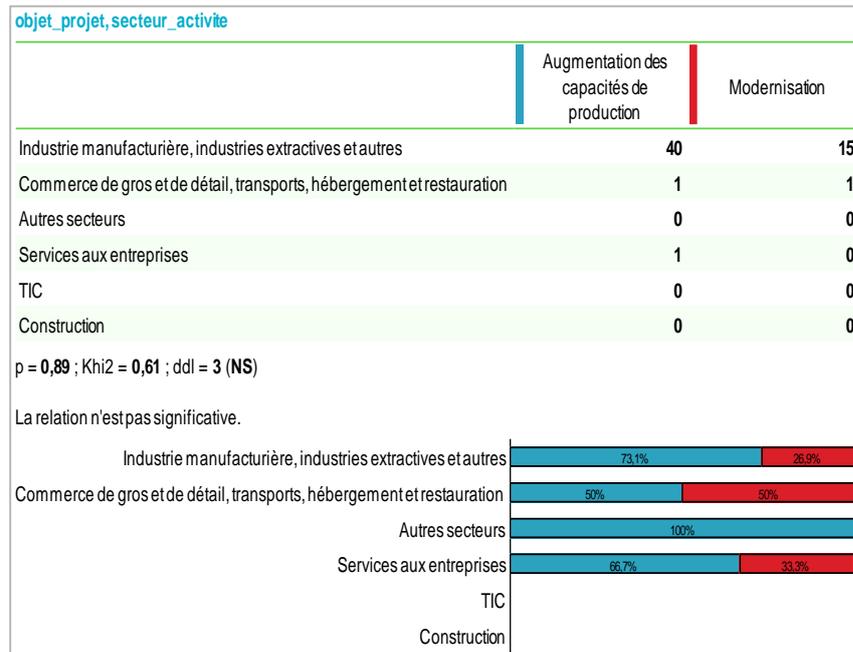


Figure 73 Objet du projet

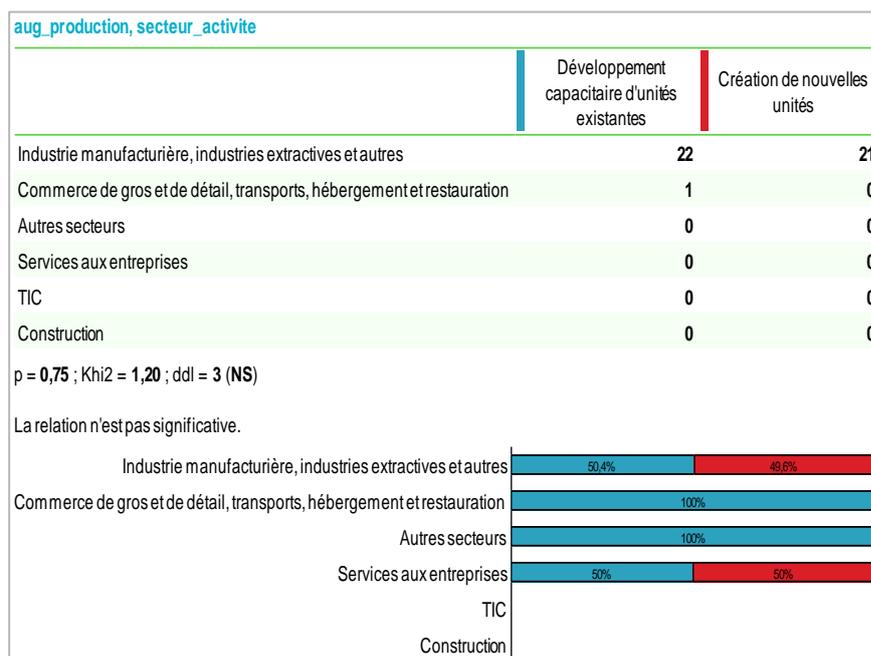


Figure 74 Projets "Augmentation des capacités de production"

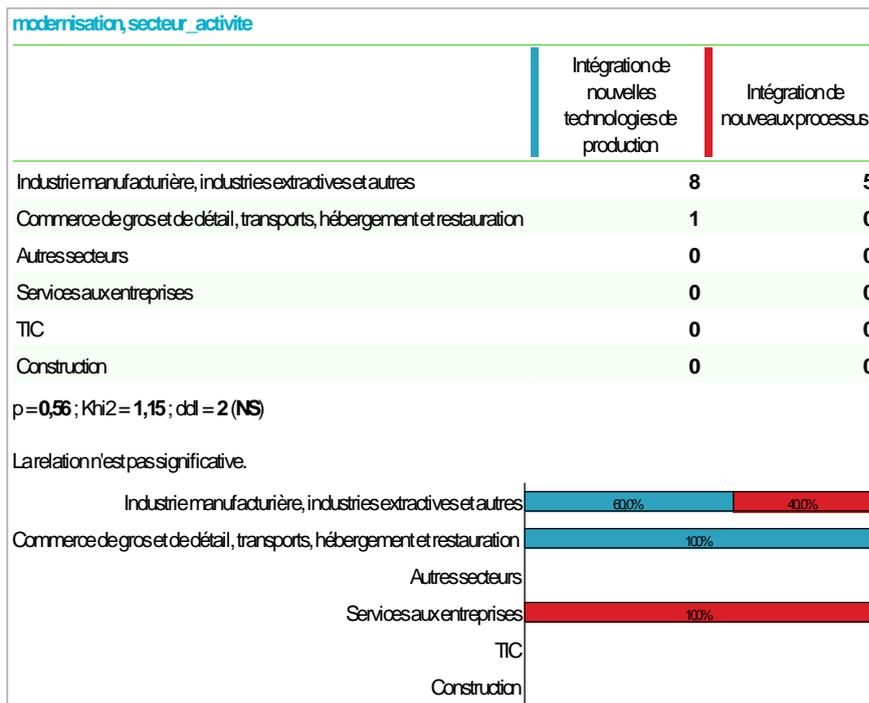


Figure 75 Projets "Modernisation"

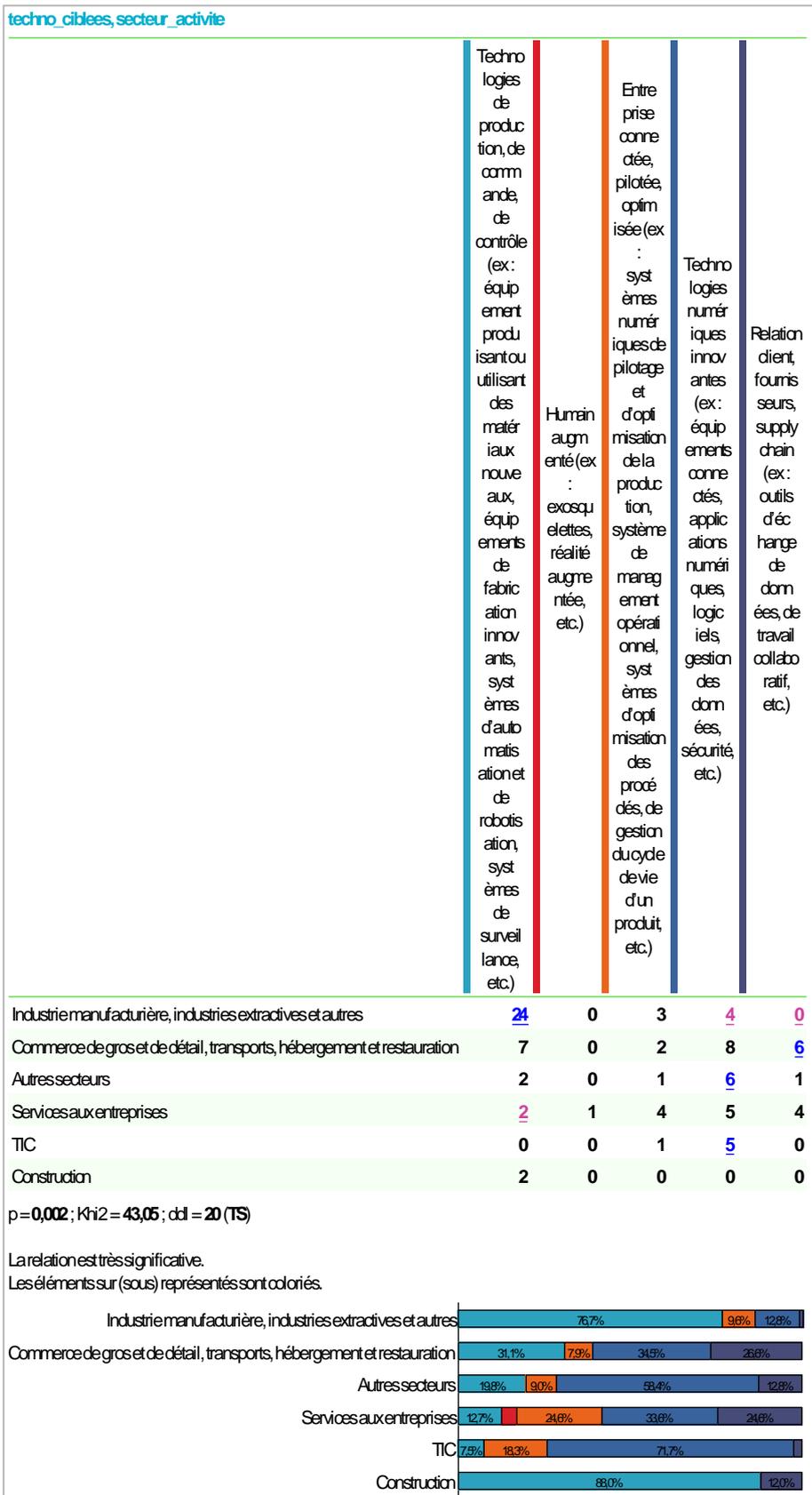


Figure 76 Technologies ciblées

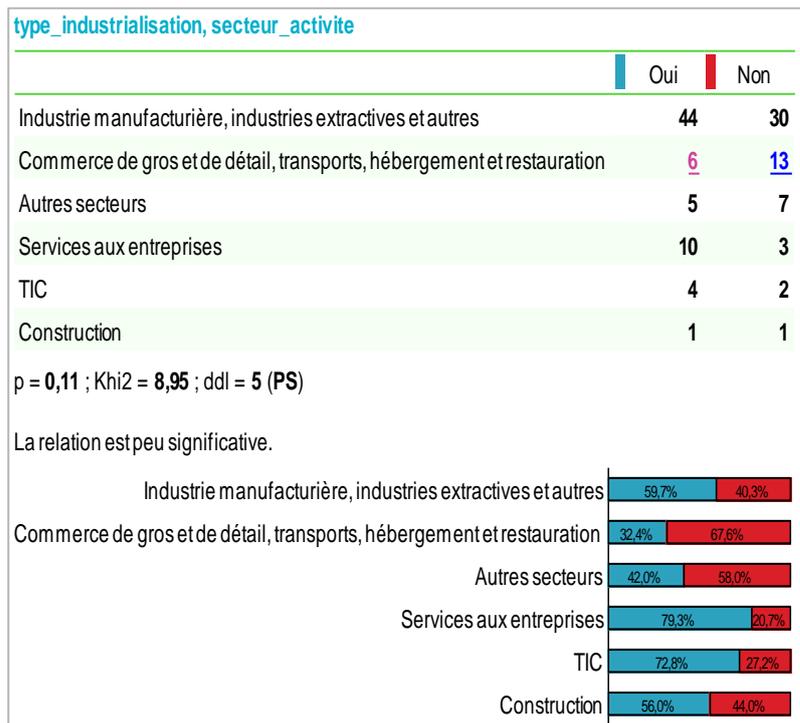


Figure 77 Industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés

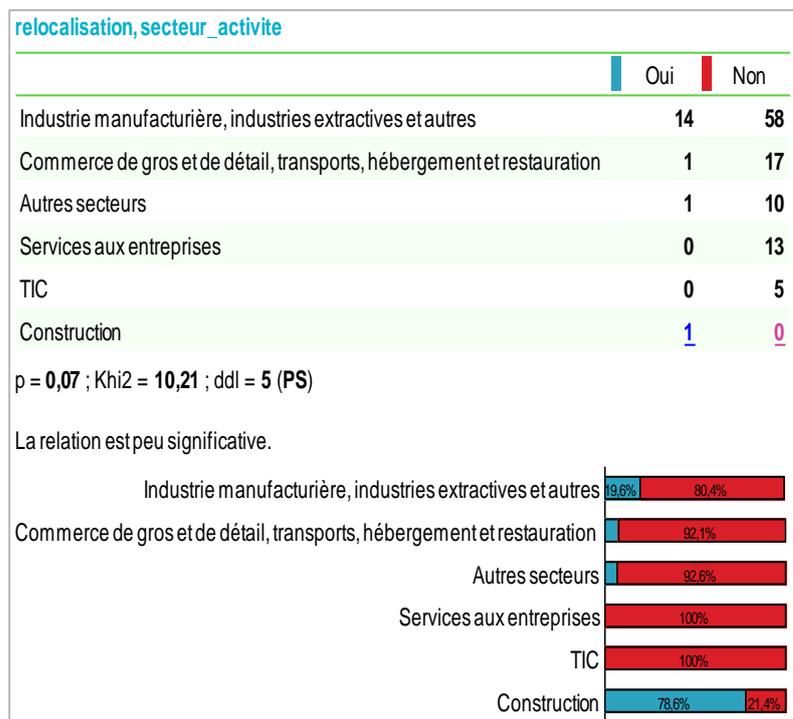


Figure 78 Relocalisation d'activité

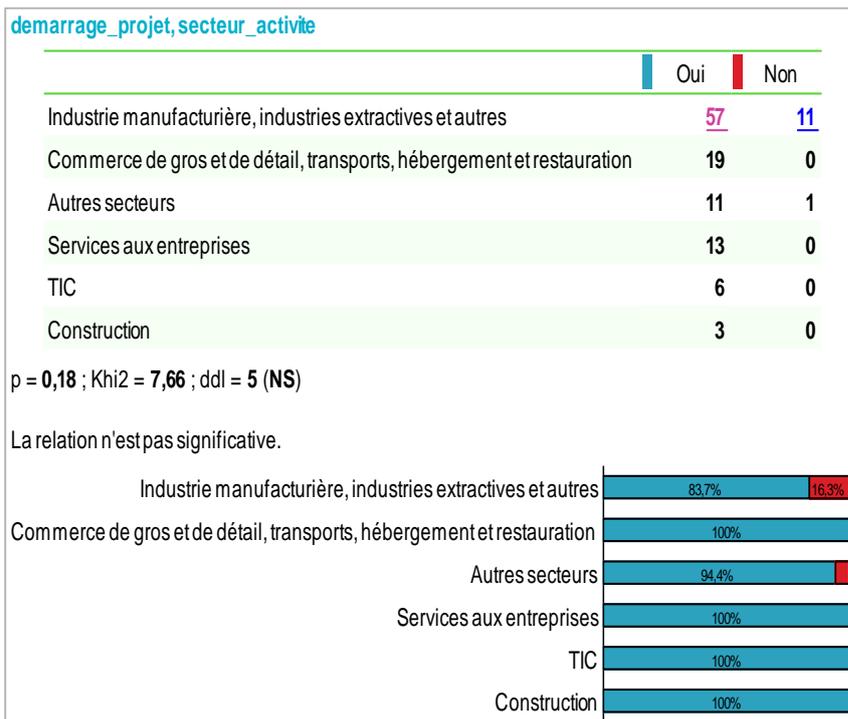


Figure 79 Démarrage du projet financé

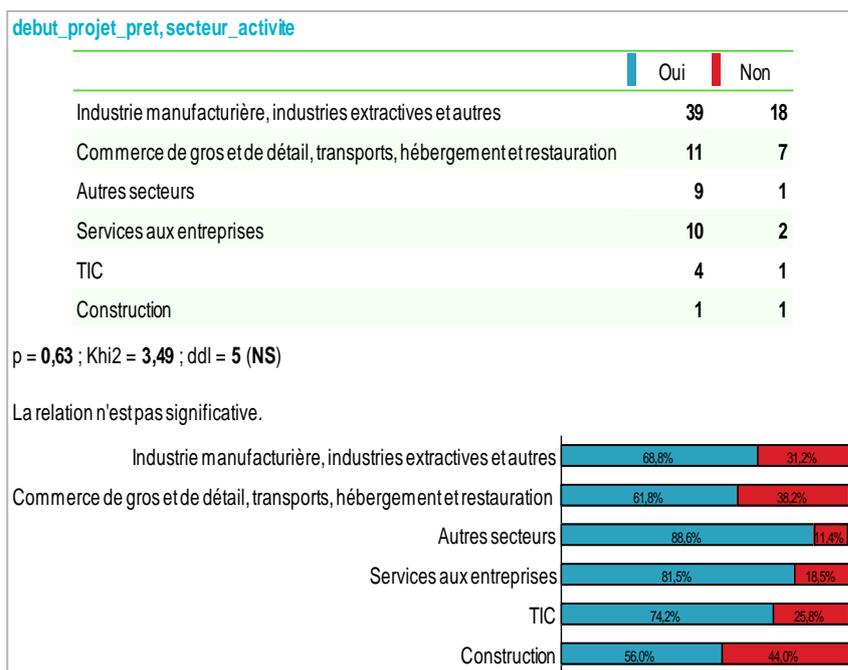


Figure 80 Projet initié au moment de l'obtention du Prêt

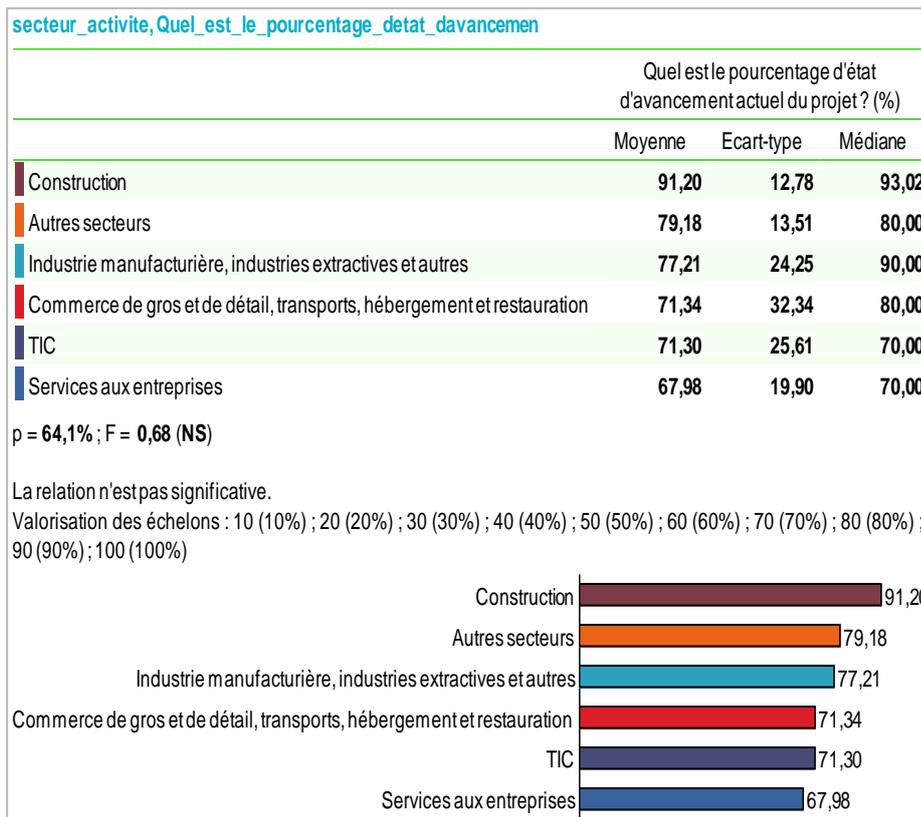


Figure 81 Pourcentage d'état d'avancement du projet

2. LE ROLE DU DISPOSITIF

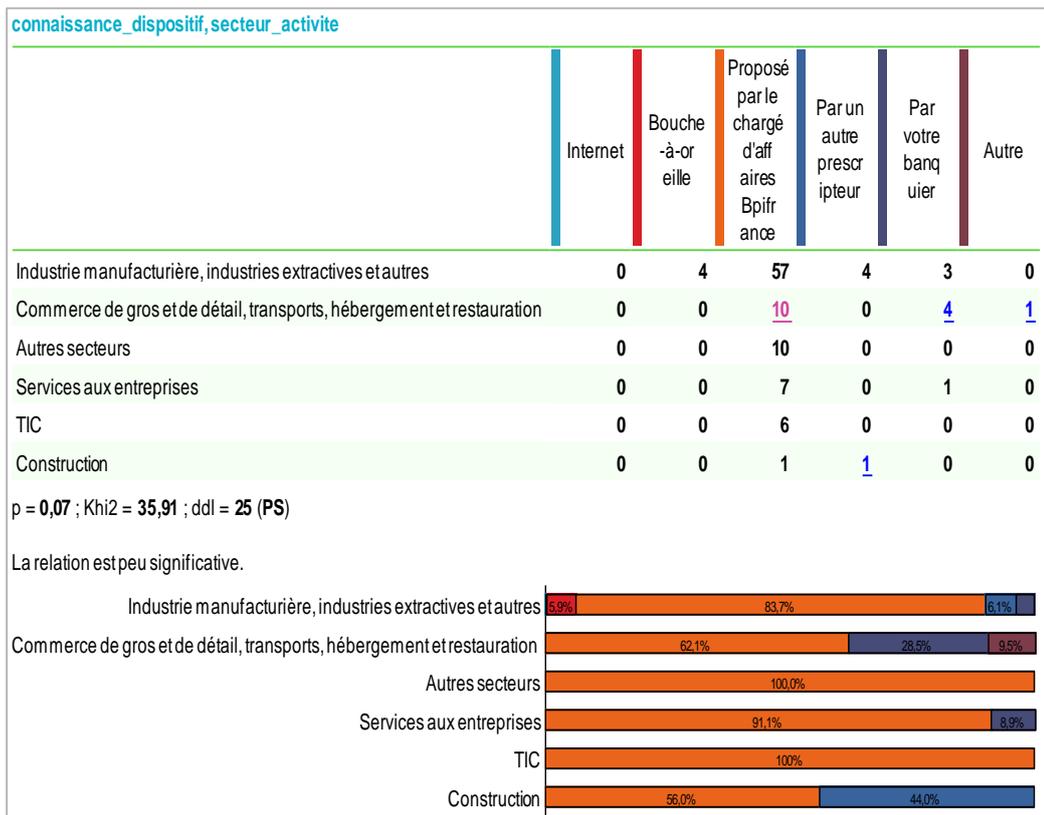


Figure 82 Connaissance du dispositif

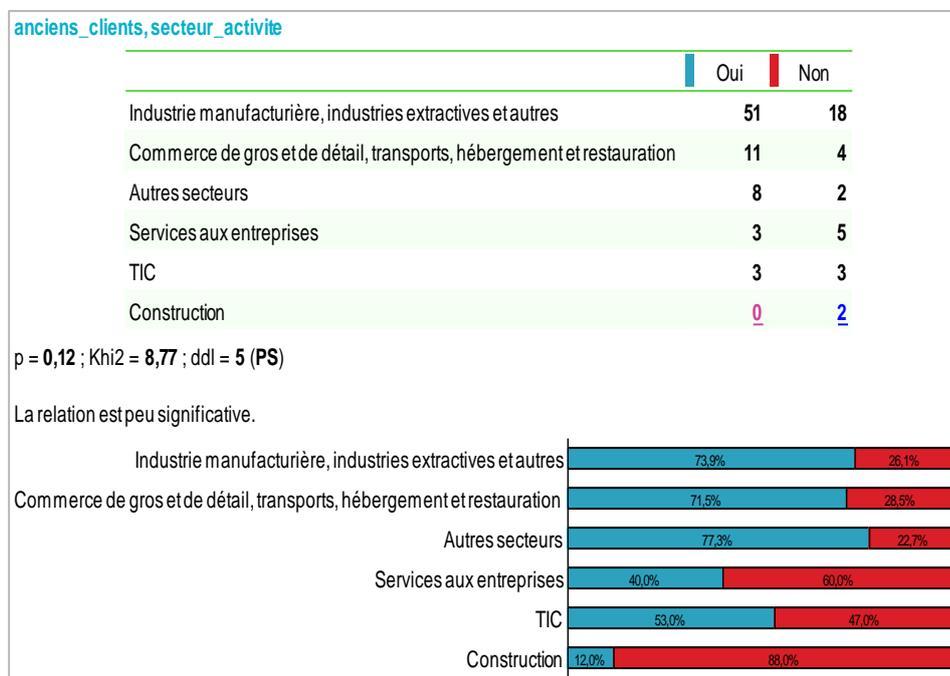


Figure 83 Entreprises bénéficiaires d'un produit Bpifrance au cours des 5 dernières années

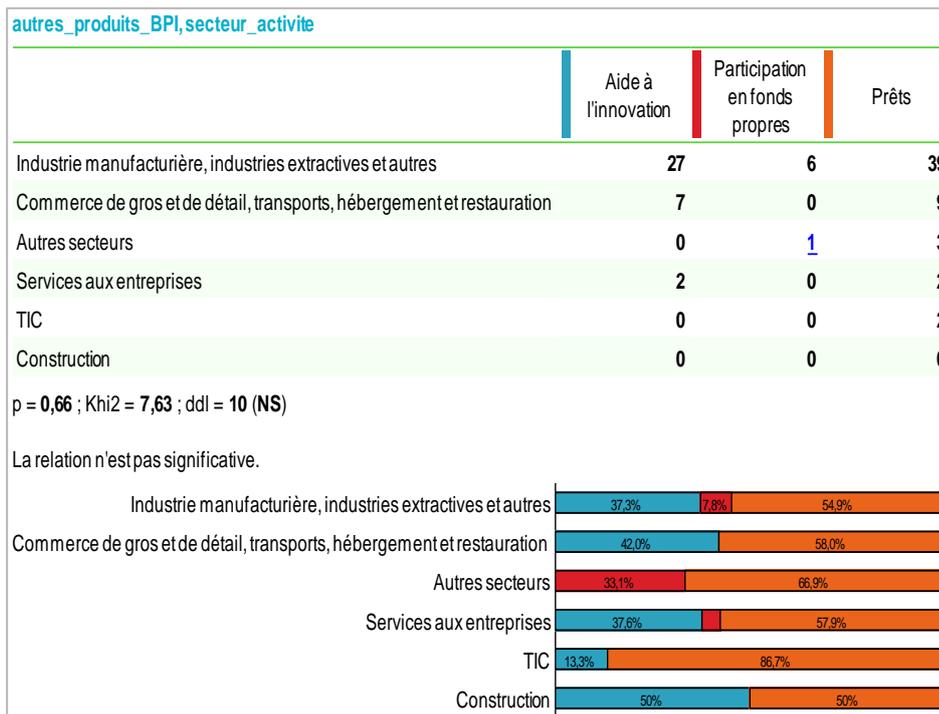


Figure 84 Précision sur le type de produit/dispositif Bpifrance

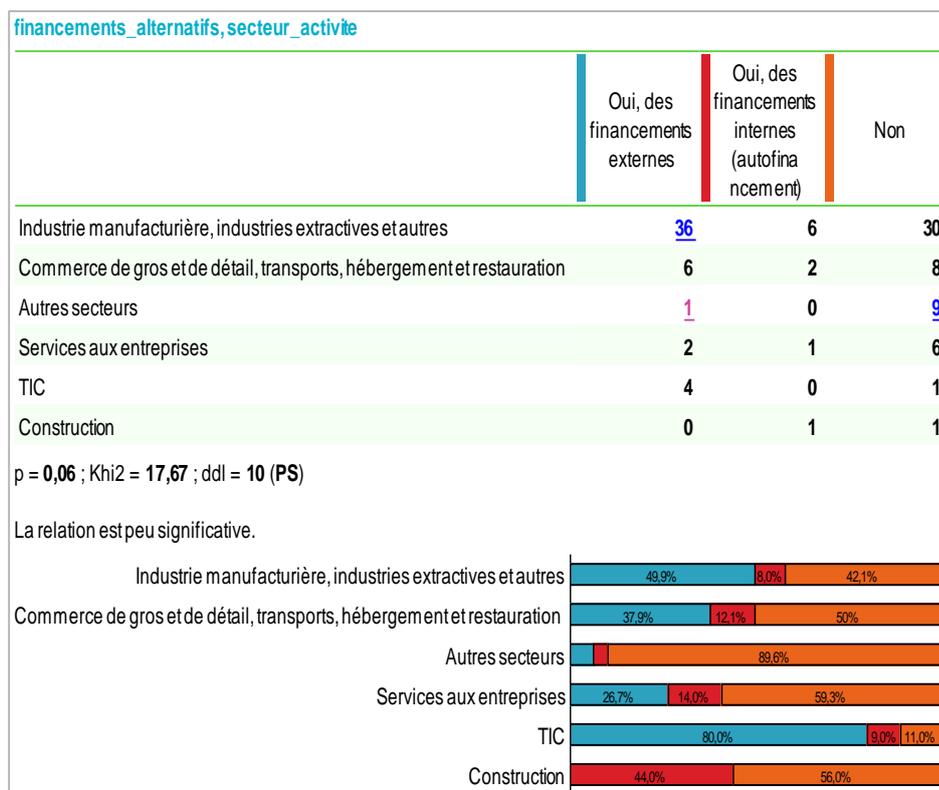


Figure 85 Possibilité de trouver des financements alternatifs

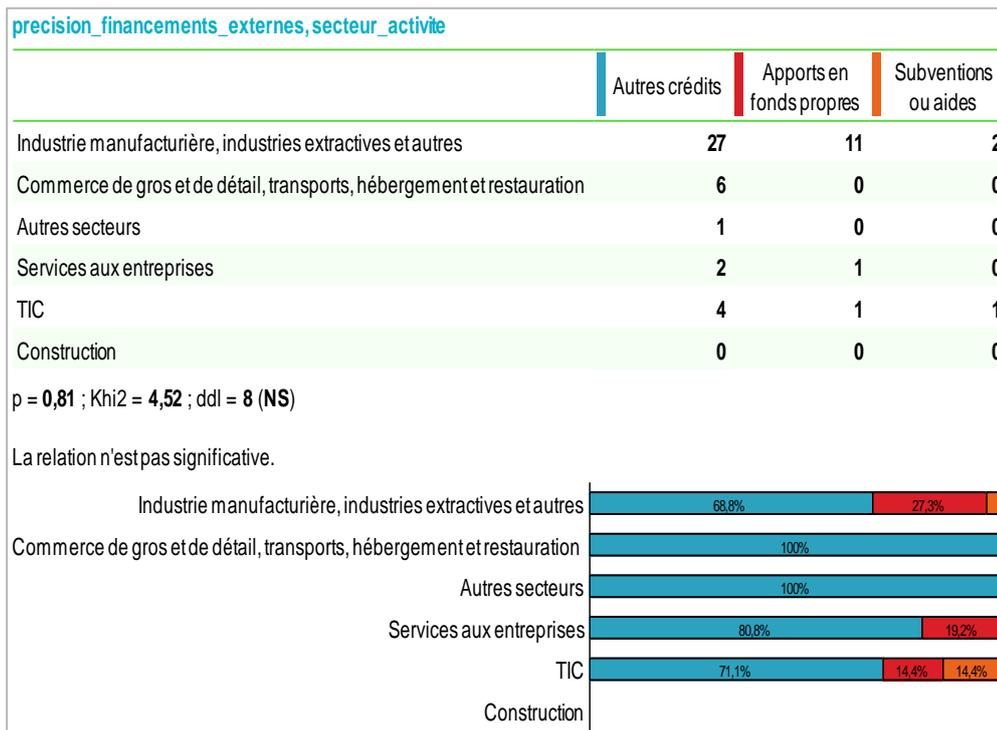


Figure 86 Types de financements externes mobilisables

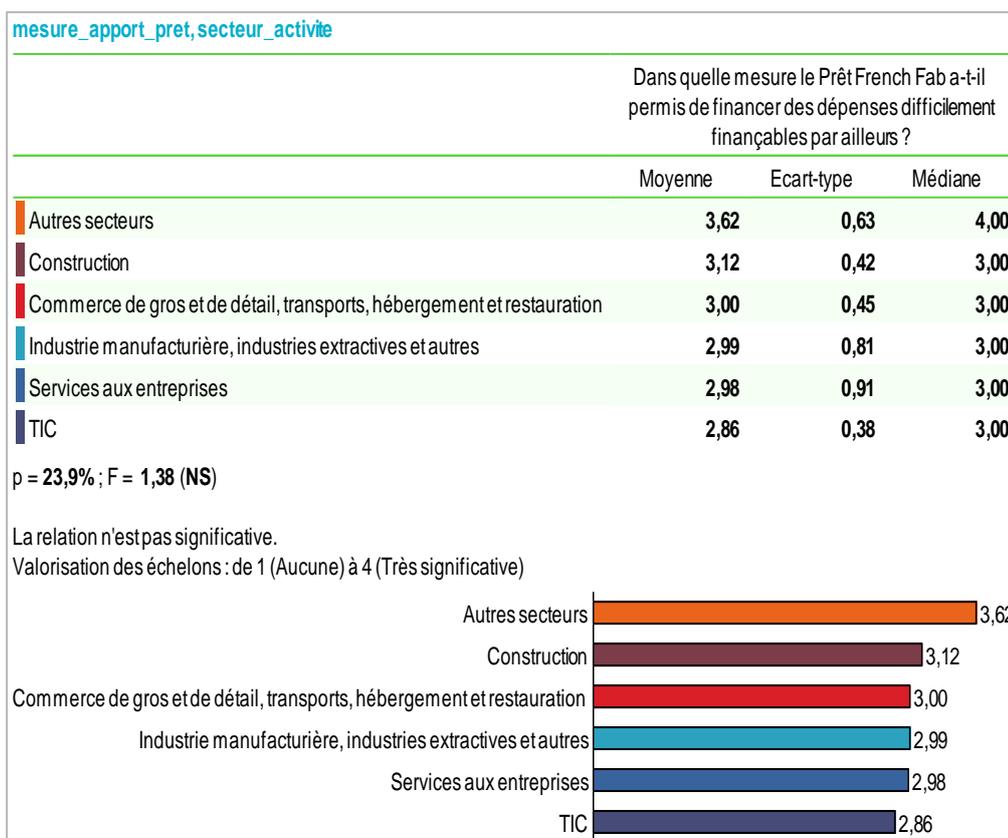


Figure 87 Mesure de l'apport du Prêt sur des dépenses difficilement finançables par ailleurs

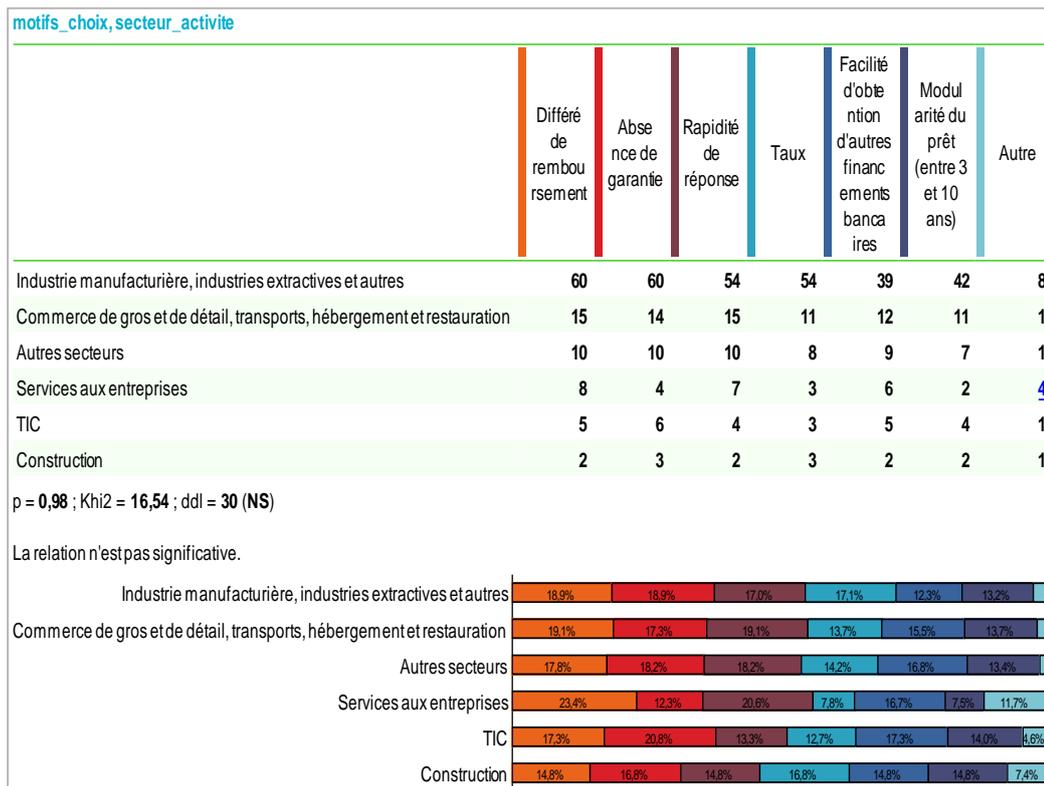


Figure 88 Motifs ayant conduit à solliciter le Prêt French Fab

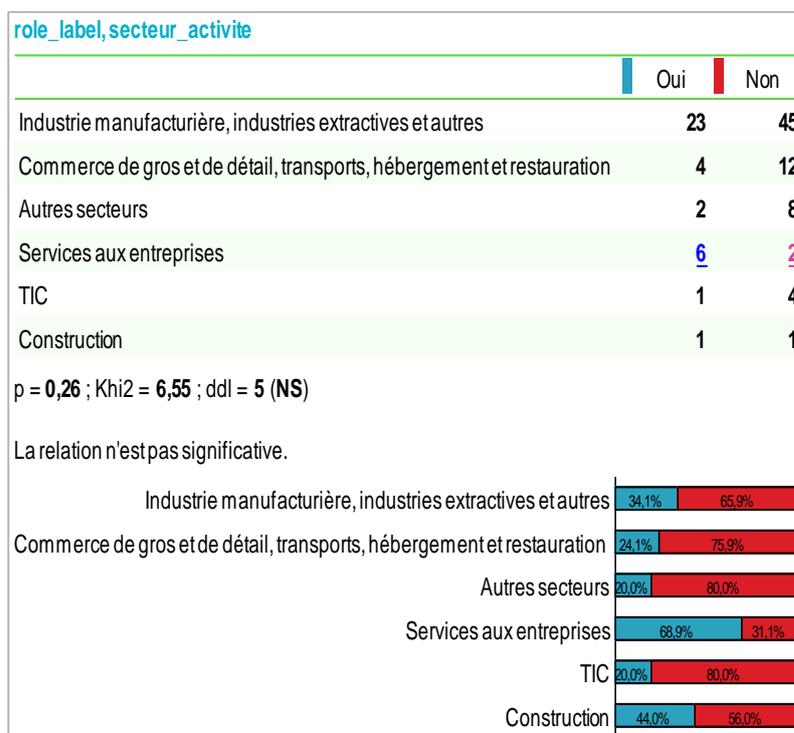


Figure 89 Rôle du label French Fab dans la prise de décision

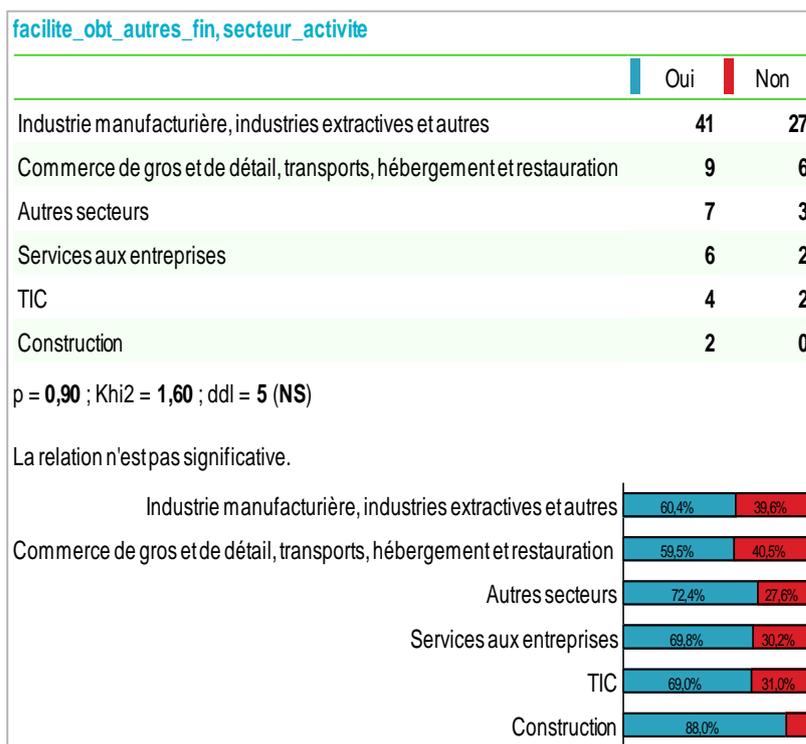


Figure 90 Facilité d'obtention d'autres financements bancaires grâce au Prêt French Fab

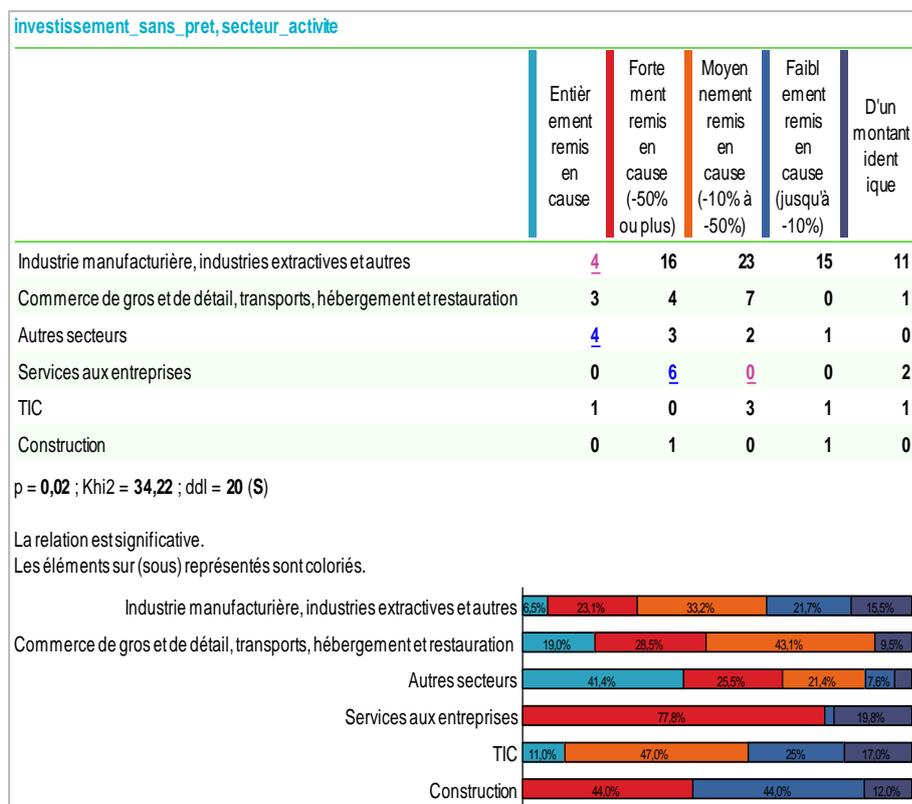


Figure 91 Degré de remise en cause du projet en l'absence du Prêt French Fab

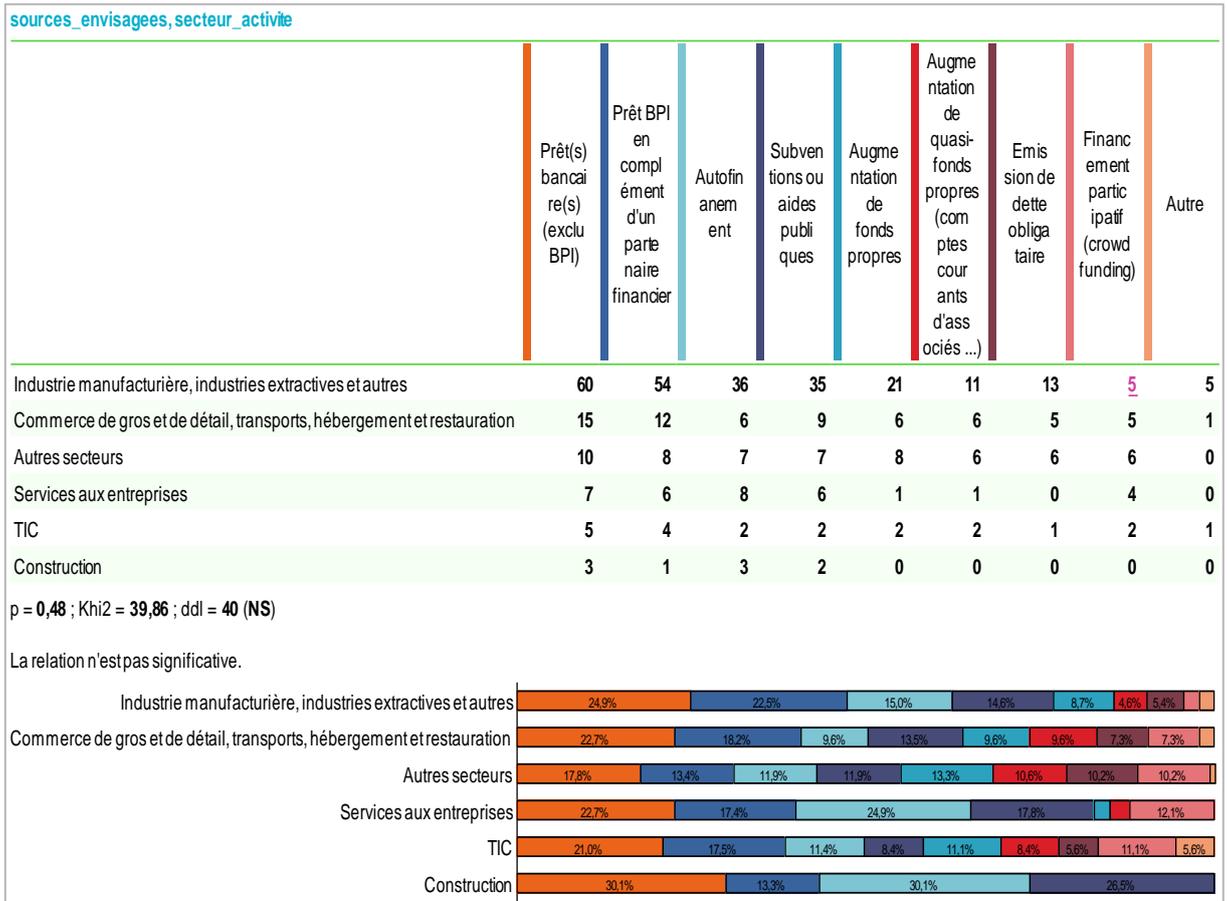


Figure 92 Autres sources de financement envisagées

3. LES PREMIERS IMPACTS

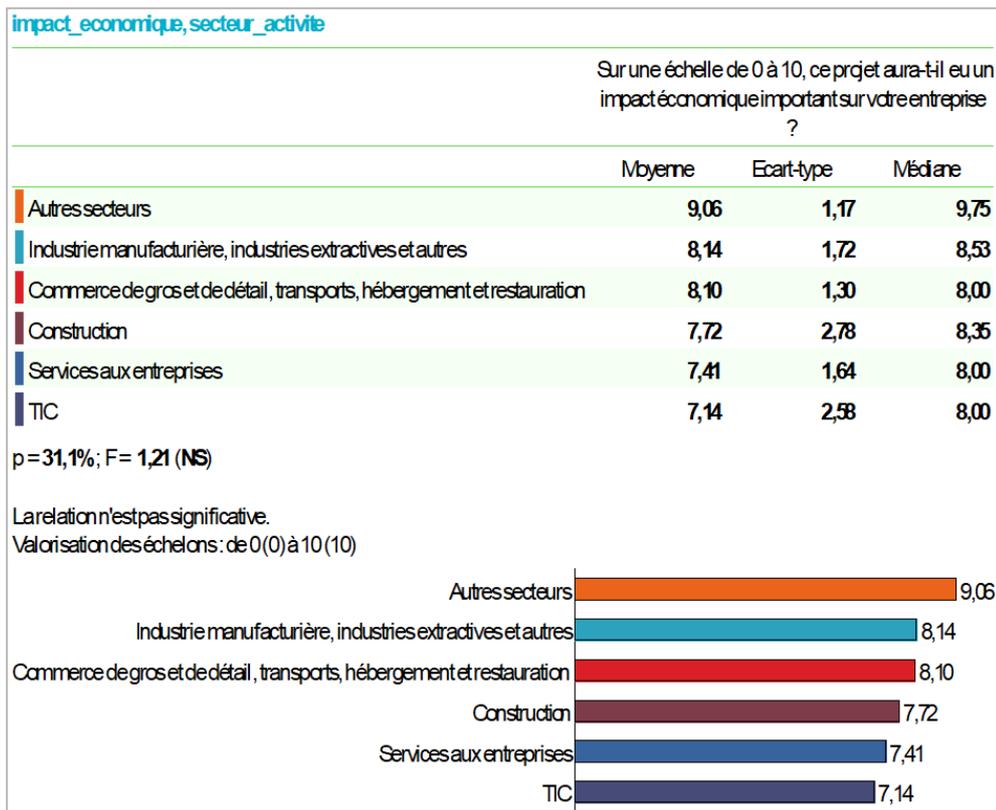


Figure 93 Impact économique

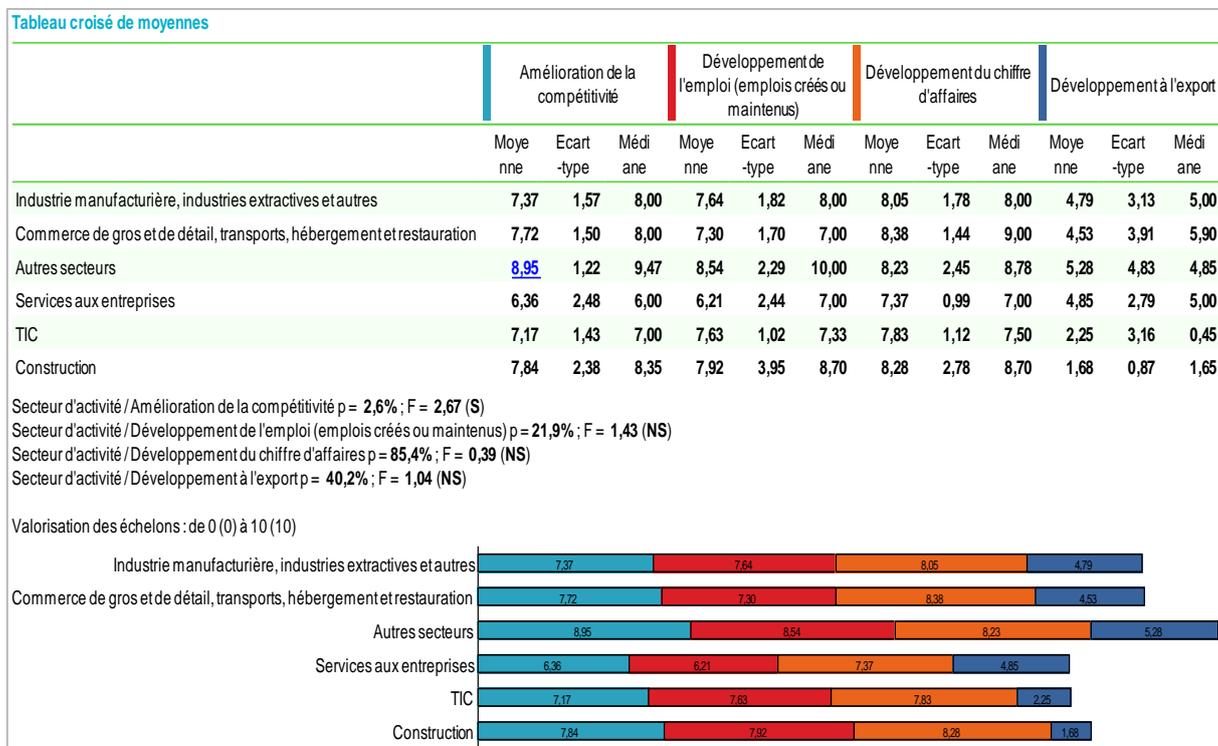


Figure 94 Impact économique selon différents aspects

4. VOTRE SATISFACTION

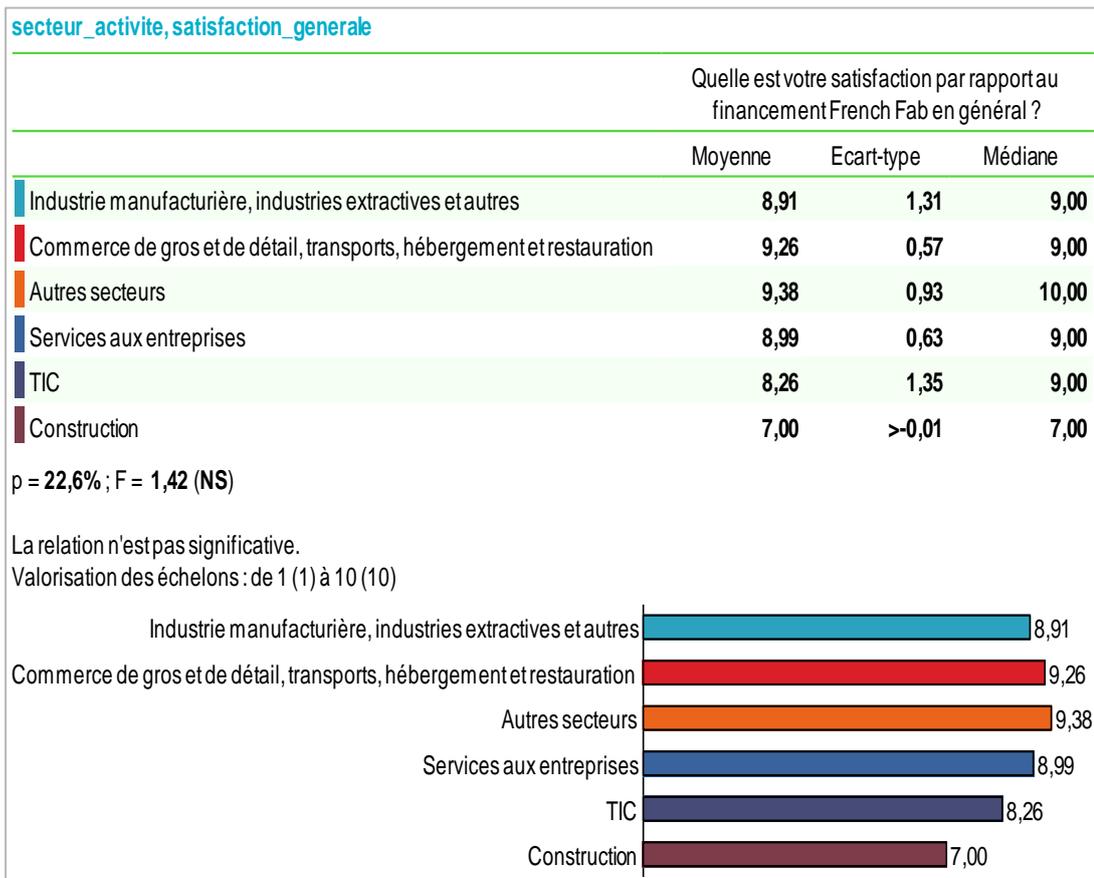


Figure 95 Niveau de satisfaction globale

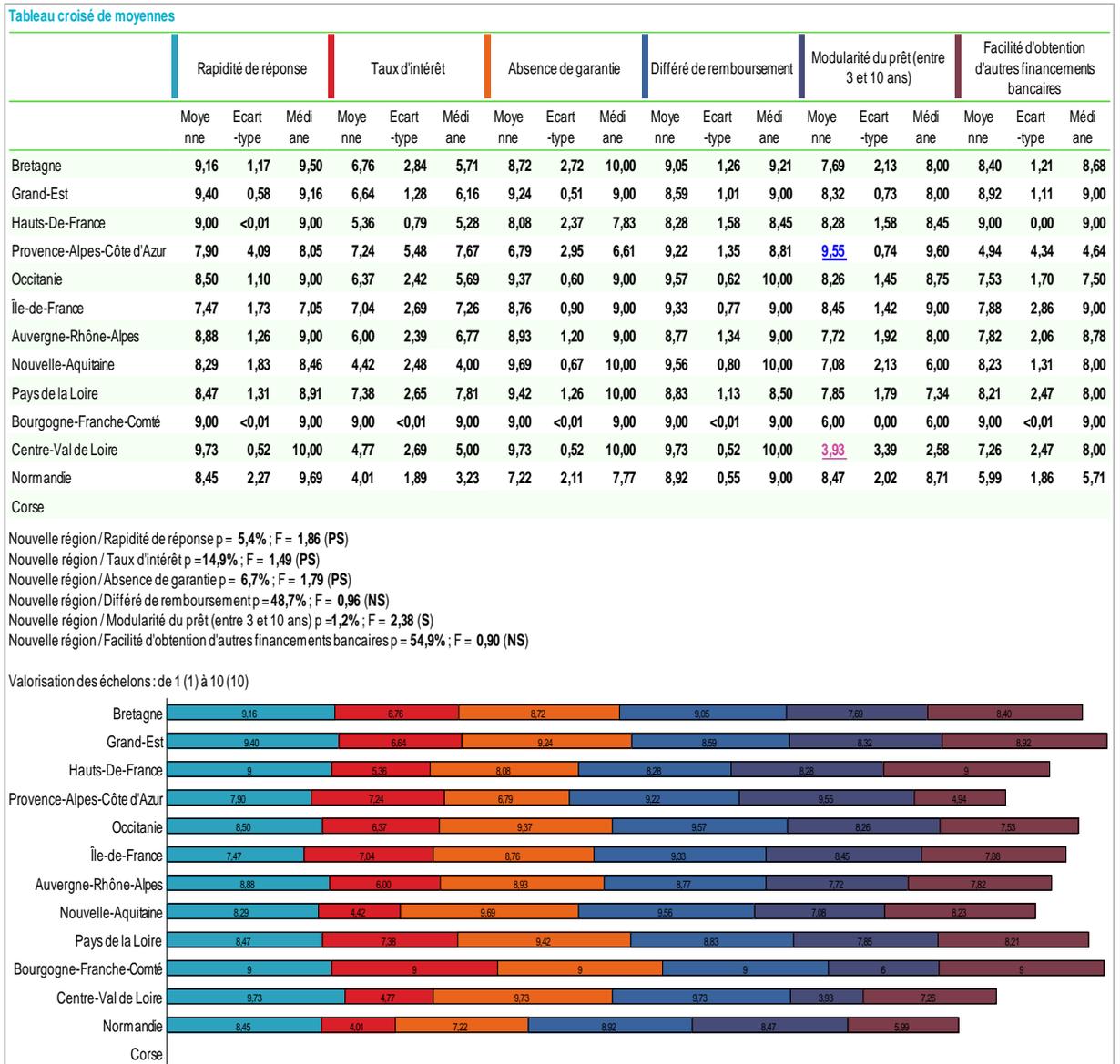
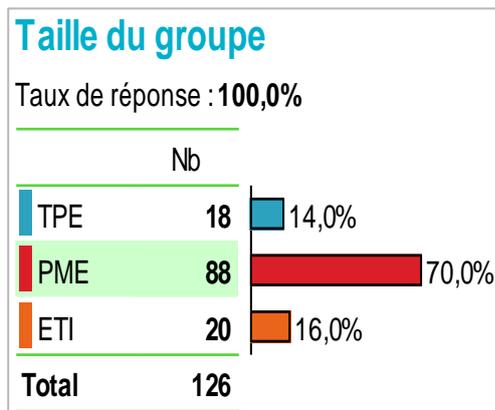


Figure 96 Niveau de satisfaction selon différents aspects

12.2 \ Tris croisés selon la taille du groupe



1. VOTRE PROJET

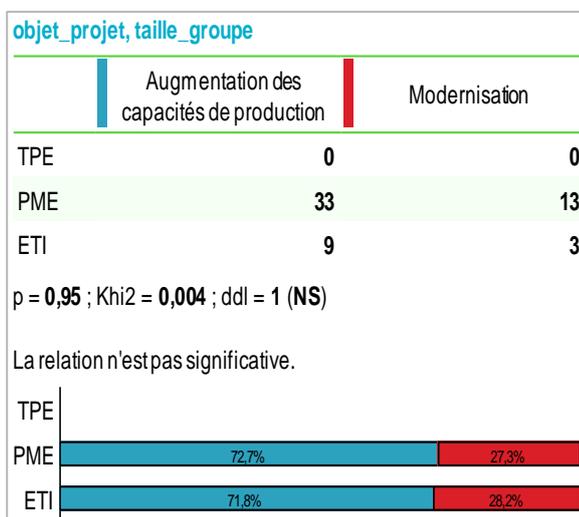


Figure 97 Objet du projet

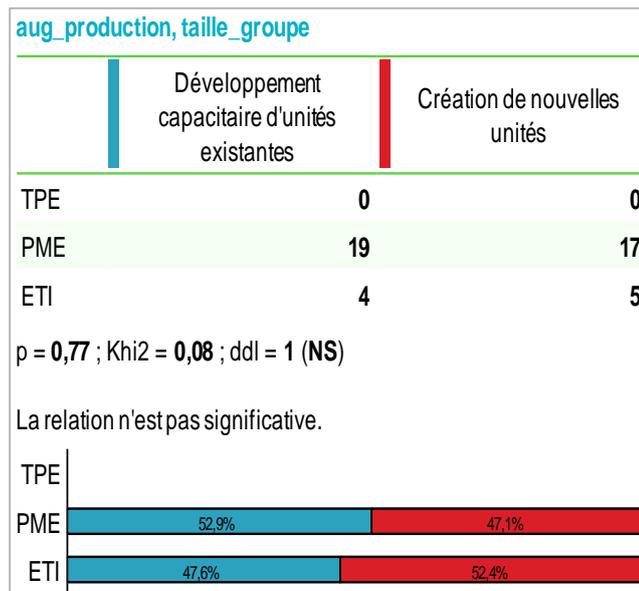


Figure 98 Projets "Augmentation des capacités de production"

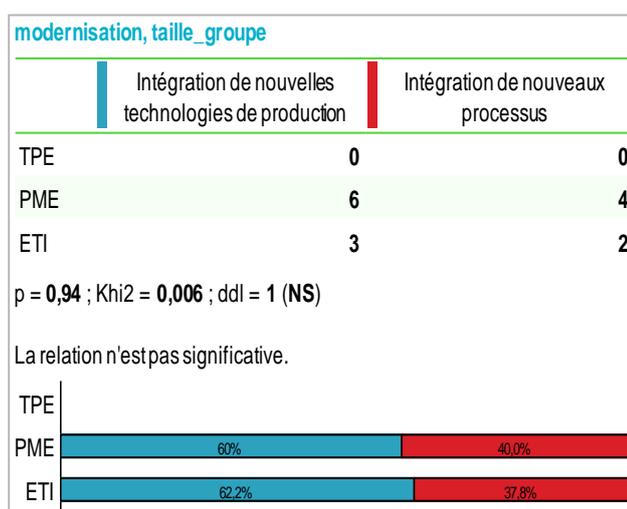


Figure 99 Projets "Modernisation"

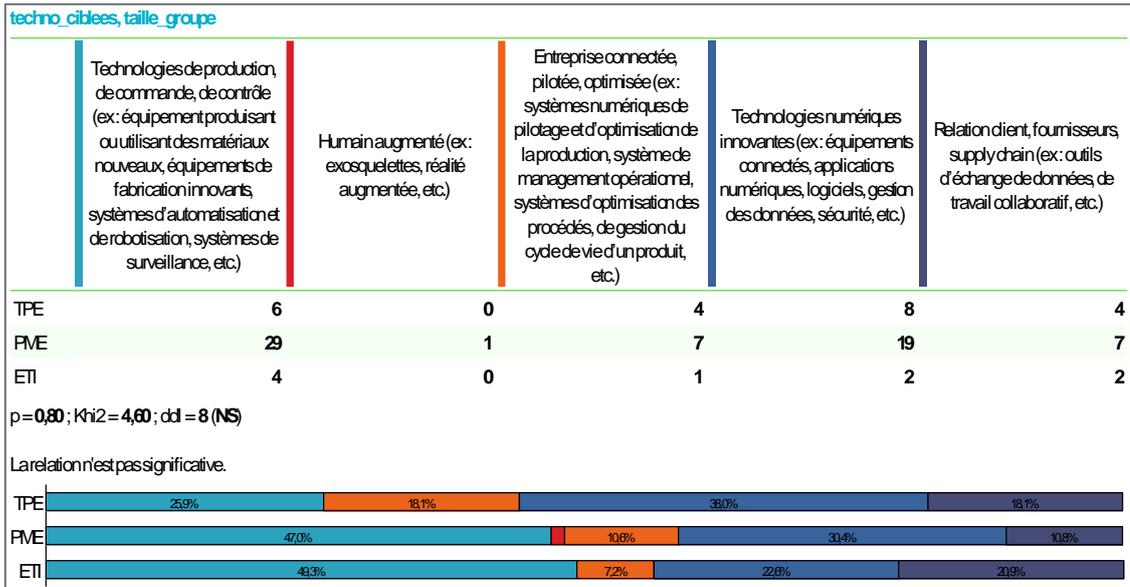


Figure 100 Technologies ciblées

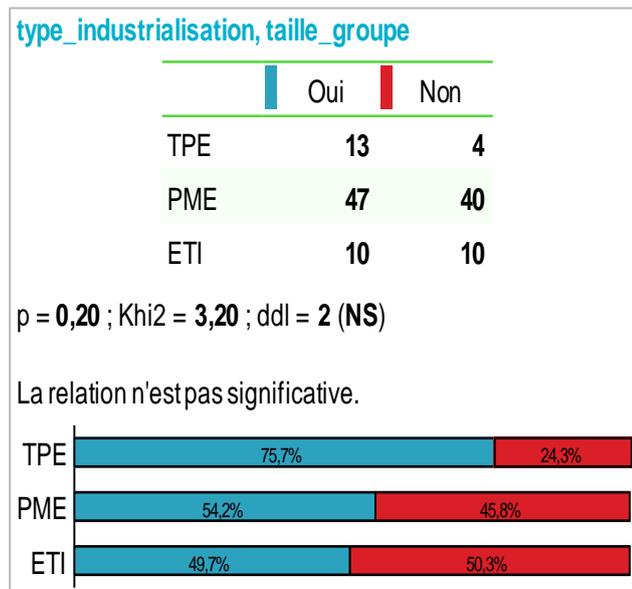


Figure 101 Industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés

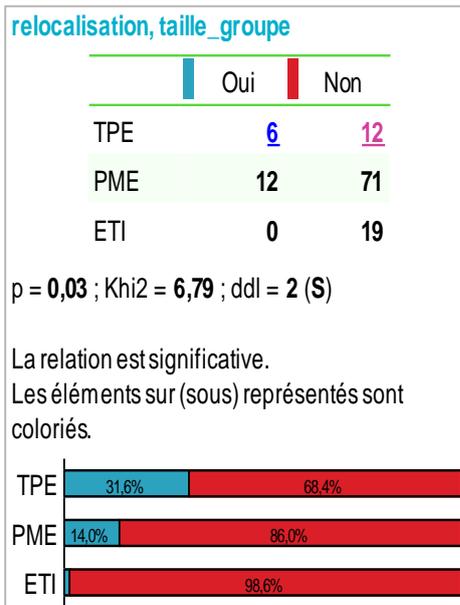


Figure 102 Relocalisation d'activité

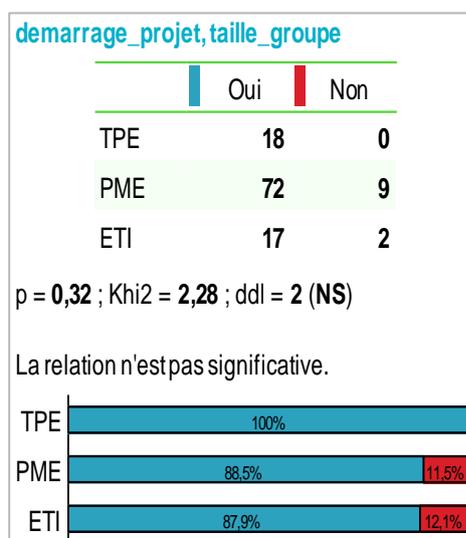


Figure 103 Démarrage du projet financé

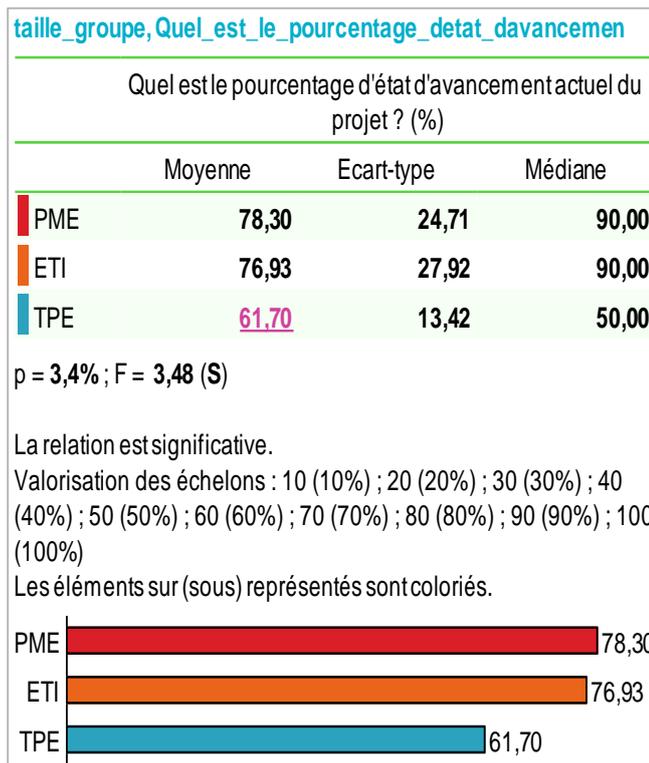


Figure 104 Pourcentage d'état d'avancement du projet

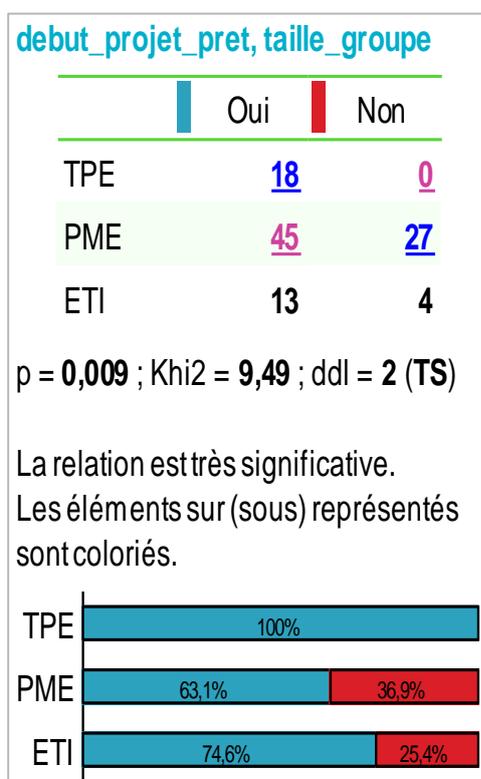


Figure 105 Projet initié au moment de l'obtention du Prêt

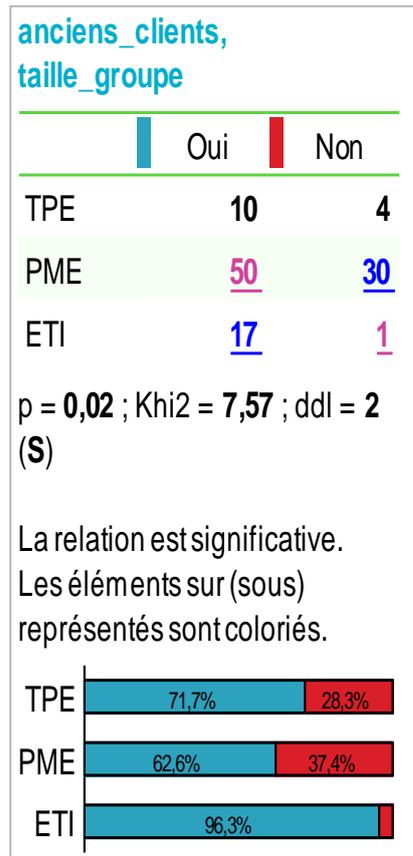


Figure 107 Entreprises bénéficiaires d'un produit Bpifrance au cours des 5 dernières années

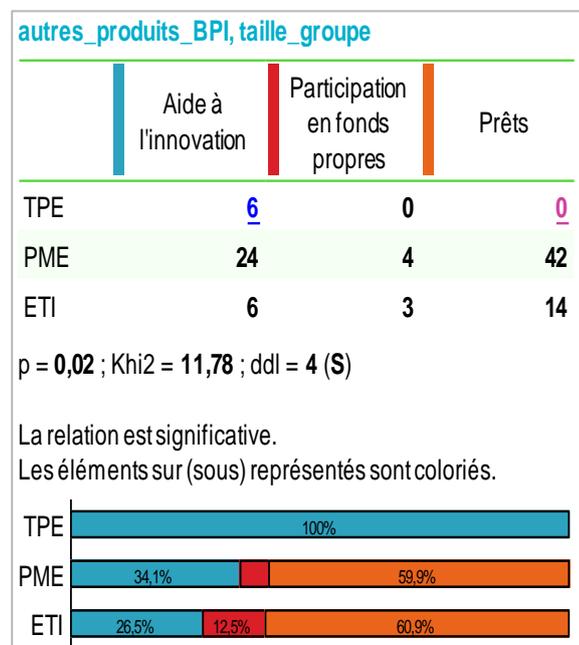


Figure 108 Précision sur le type de produit/dispositif Bpifrance

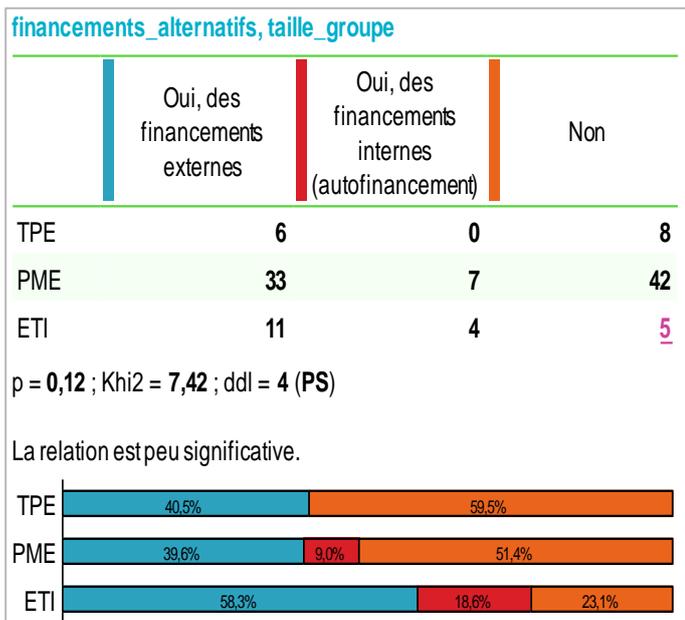


Figure 109 Possibilité de trouver des financements alternatifs

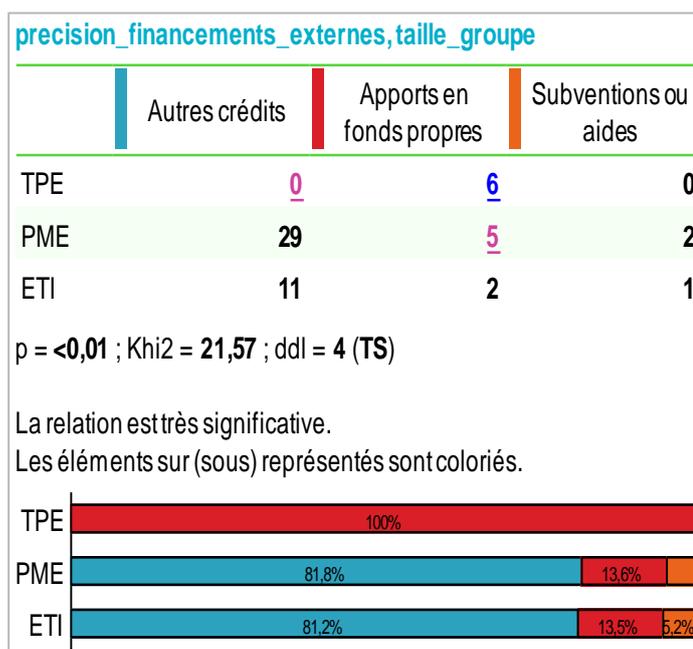


Figure 110 Type de financements externes mobilisables

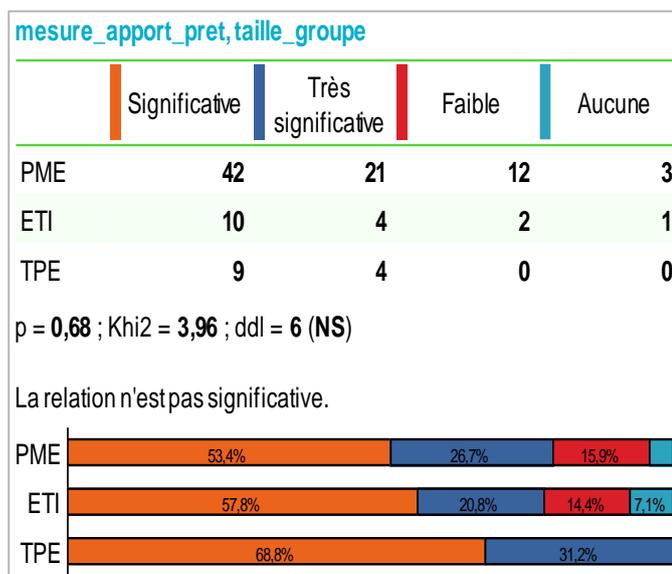


Figure 111 Mesure de l'apport du Prêt French Fab sur des dépenses difficilement finançables par ailleurs

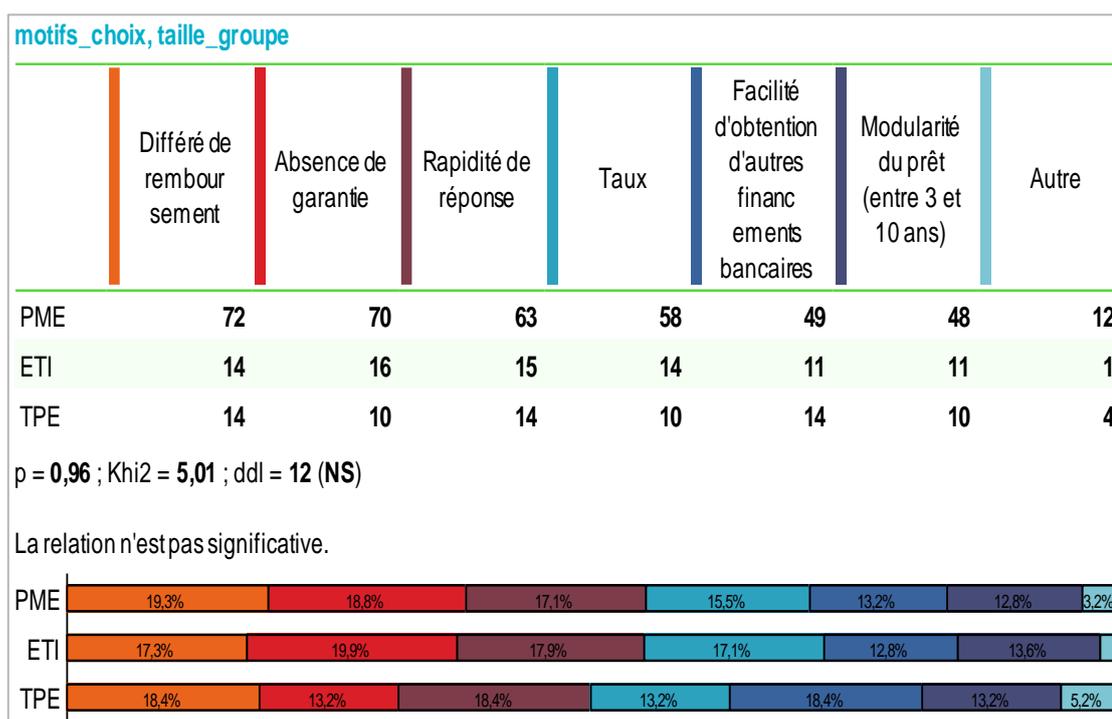


Figure 112 Motifs ayant conduit à solliciter le Prêt French Fab



Figure 113 Rôle du label French Fab dans la prise de décision



Figure 114 Obtention facilitée d'autres financements grâce au Prêt French Fab

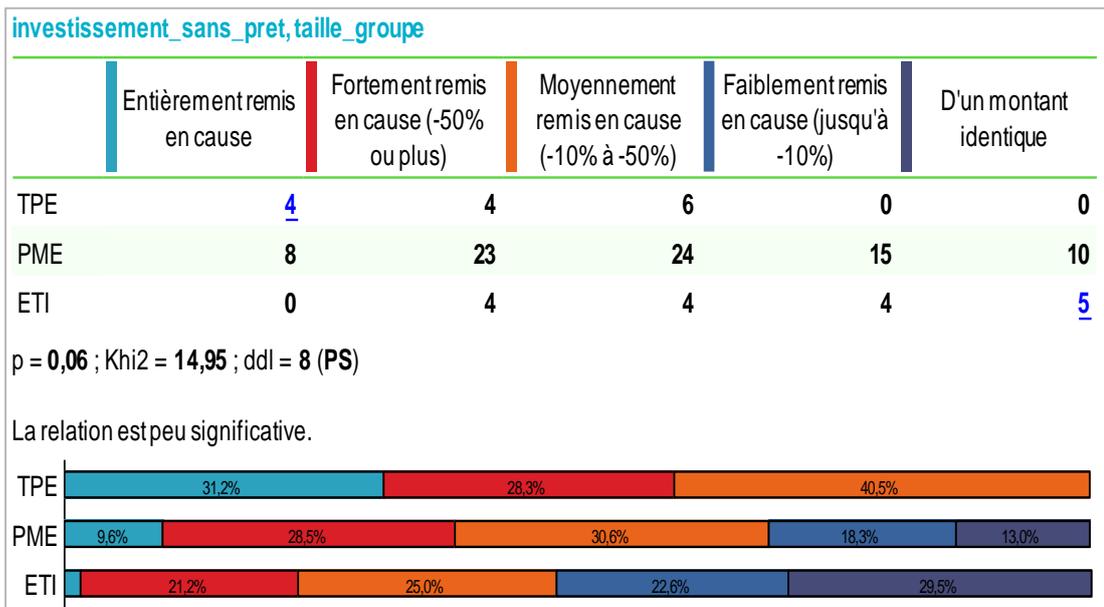


Figure 115 Degré de remise en cause du projet en l'absence du Prêt French Fab

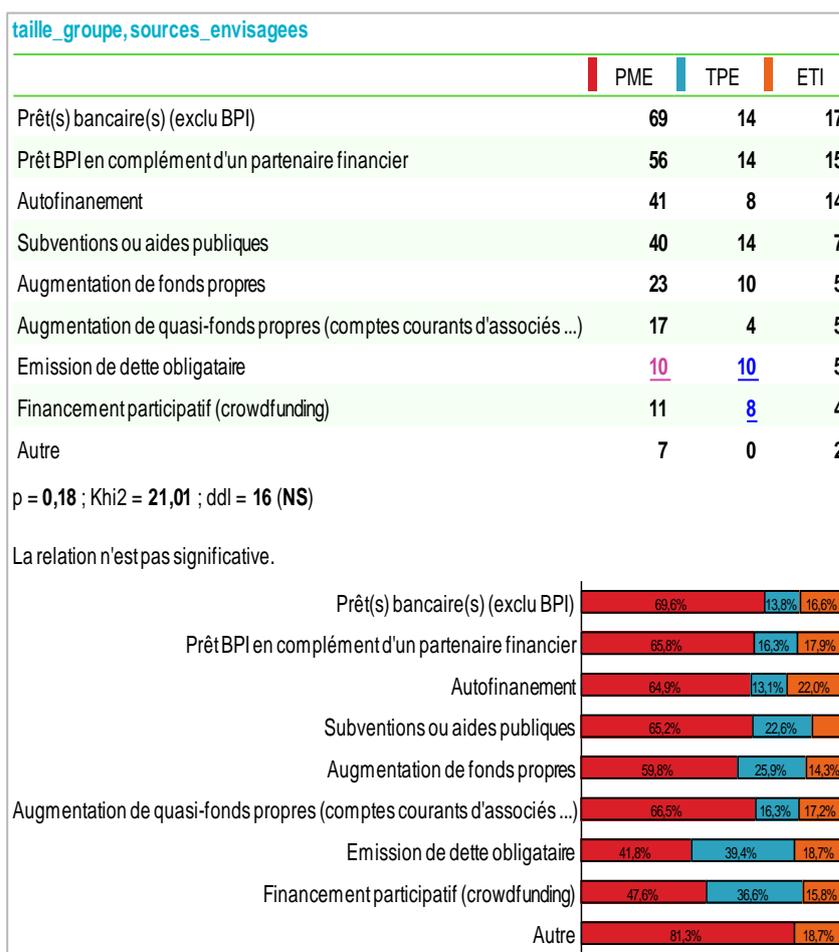


Figure 116 Autres sources de financement envisagées

3. LES PREMIERS IMPACTS

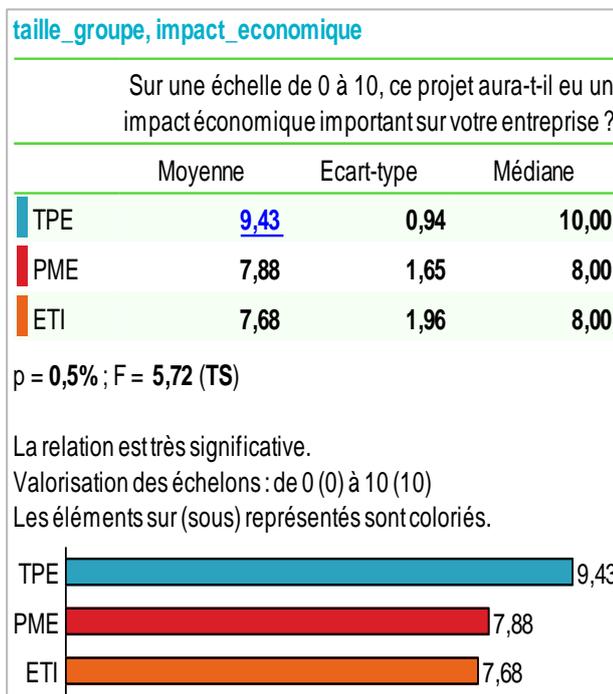


Figure 117 Impact économique

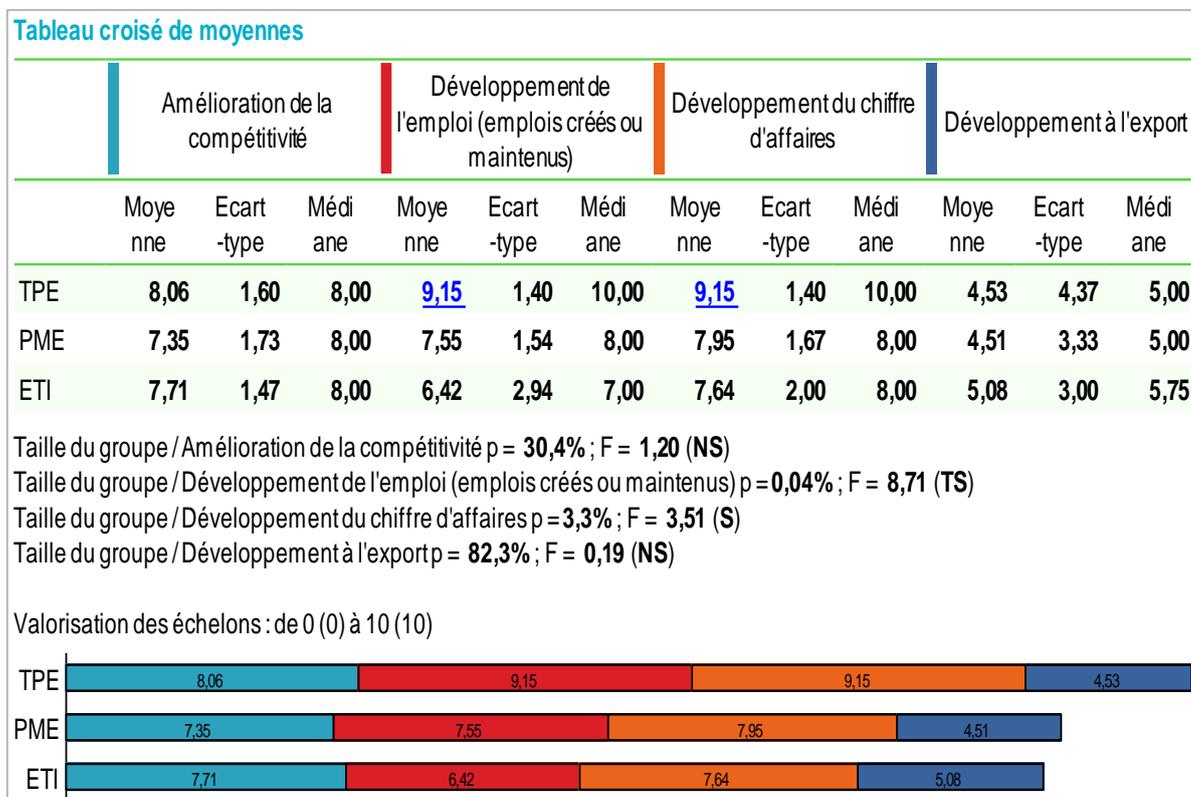


Figure 118 Impact économique selon différents aspects

4. VOTRE SATISFACTION

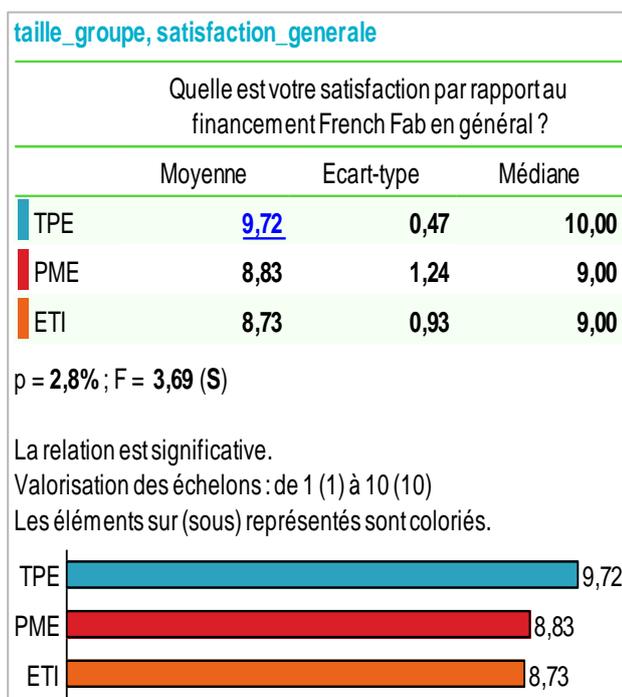


Figure 119 Niveau de satisfaction globale

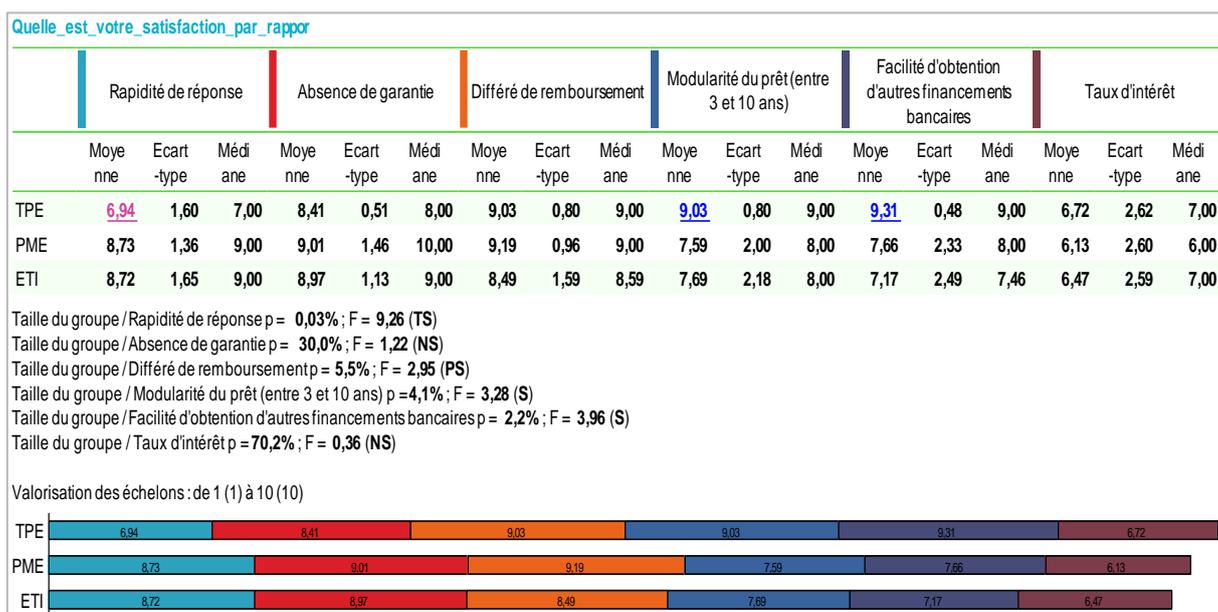


Figure 120 Niveau de satisfaction selon différents aspects

12.3 \ Tris croisés selon l'Ambition

Ambition		
Taux de réponse : 100,0%		
	Nb	
French Fab Croissance	50	40,0%
French Fab Technologie	76	60,0%
Total	126	

1. VOTRE PROJET

objet_projet, Ambitions		
	Augmentation des capacités de production	Modernisation
French Fab Croissance	42	16
French Fab Technologie	0	0

$p = 0,00$; $\text{Khi}2 = <0,01$; $\text{ddl} = 0$ (TS)

La relation est très significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

French Fab Croissance	72,5%	27,5%
French Fab Technologie		

Figure 121 Objet du projet

aug_production, Ambitions		
	Développement capacitaire d'unités existantes	Création de nouvelles unités
French Fab Croissance	23	22
French Fab Technologie	0	0

$p = 1,00$; $\text{Khi}2 = 0,00$; $\text{ddl} = 0$ (NS)

La relation n'est pas significative.

French Fab Croissance	51,8%	48,2%
French Fab Technologie		

Figure 122 Projets "Augmentation des capacités de production"

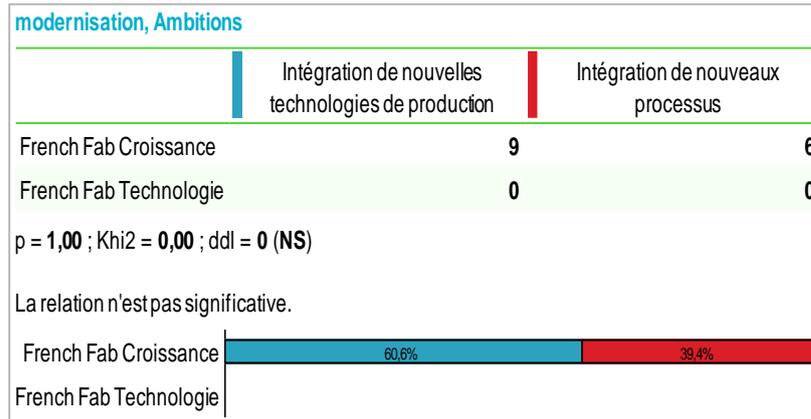


Figure 123 Projets "Modernisation"

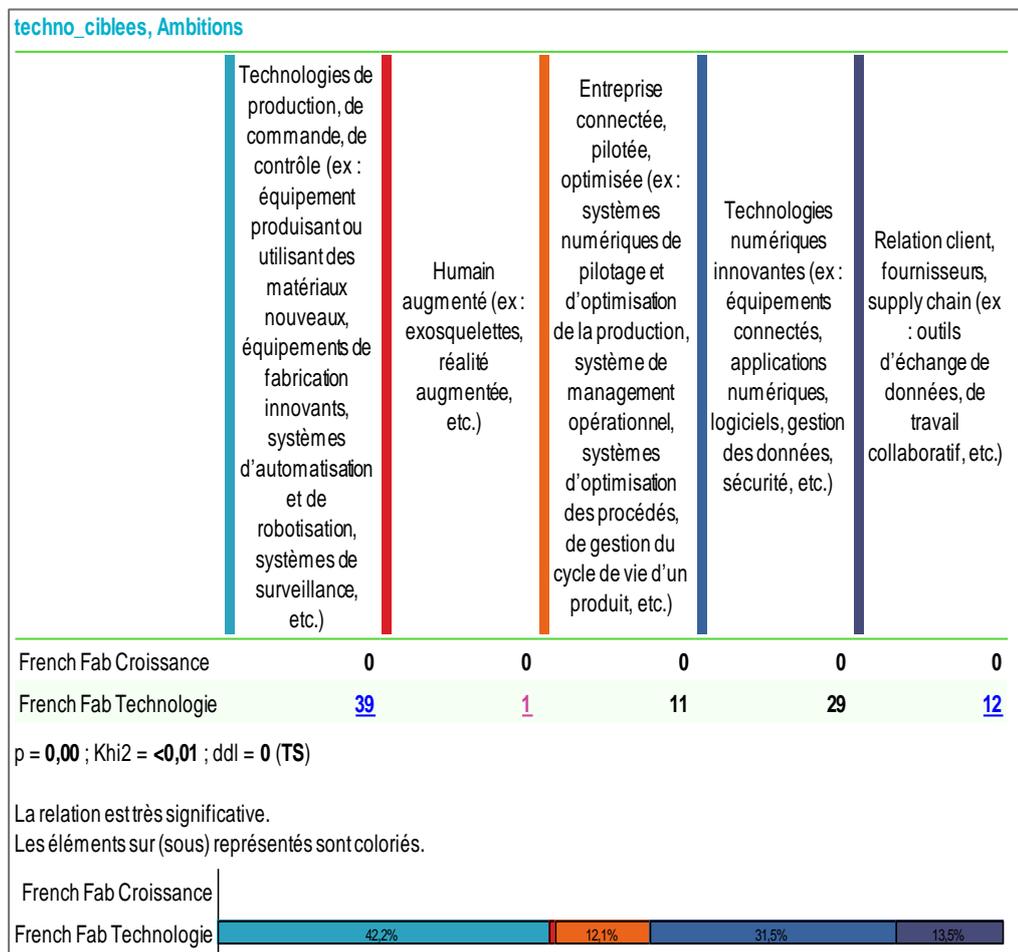


Figure 124 Technologies ciblées

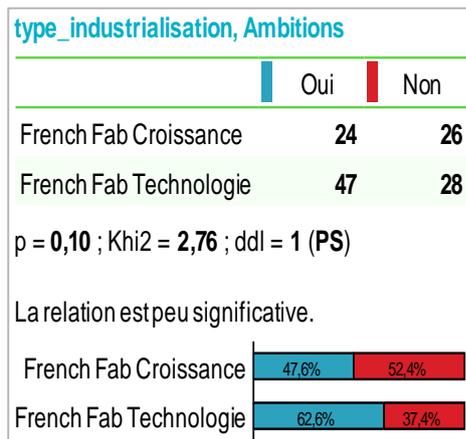


Figure 125 Industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés

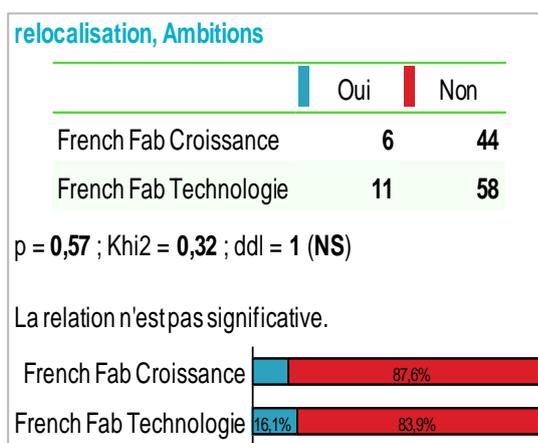


Figure 126 Relocalisation d'activité

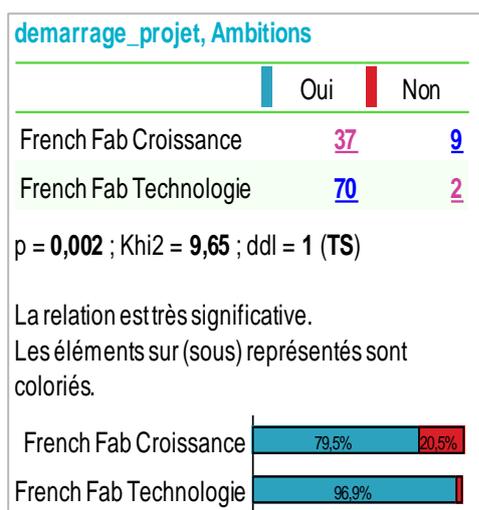


Figure 127 Démarrage du projet financé

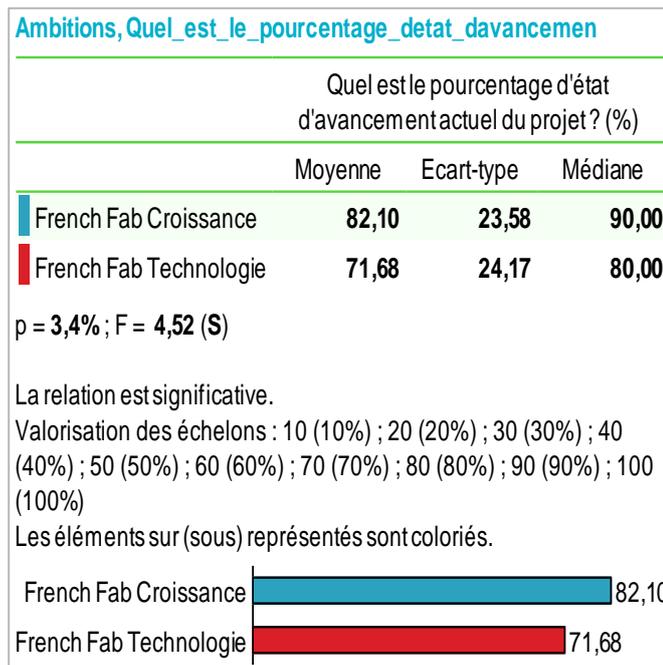


Figure 128 Pourcentage d'état d'avancement du projet

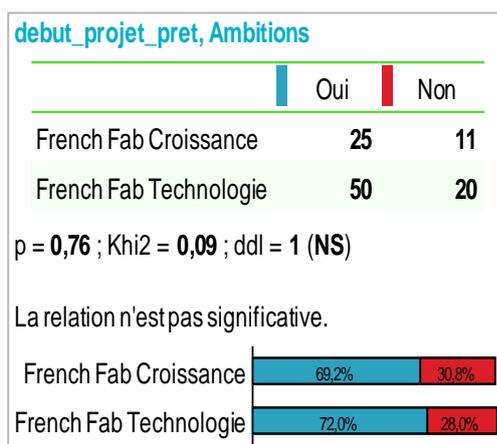


Figure 129 Projet initié au moment de l'obtention du prêt

2. LE ROLE DU DISPOSITIF

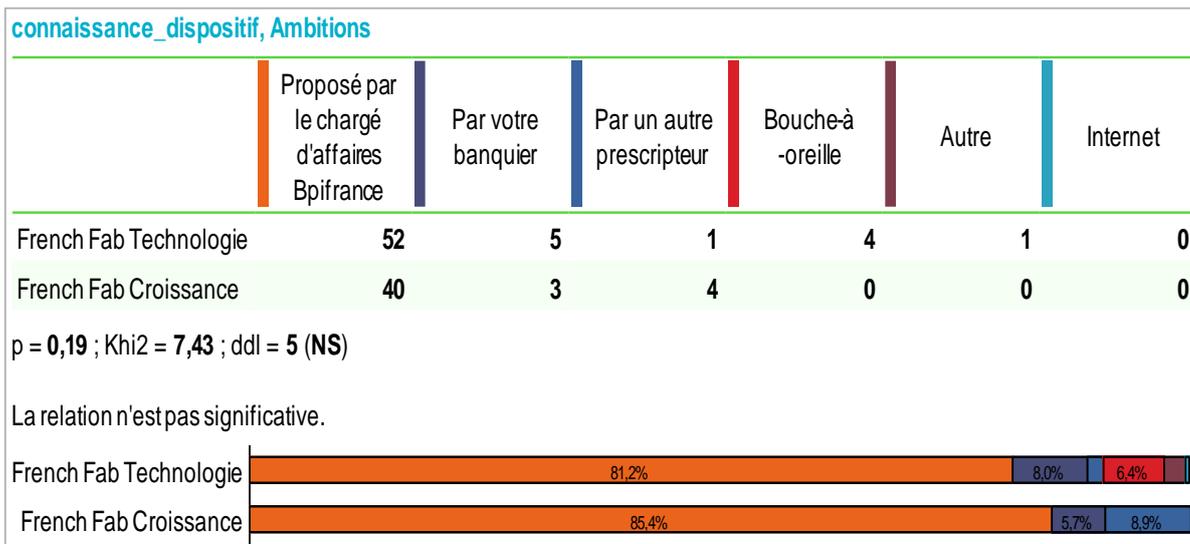


Figure 130 Connaissance du dispositif

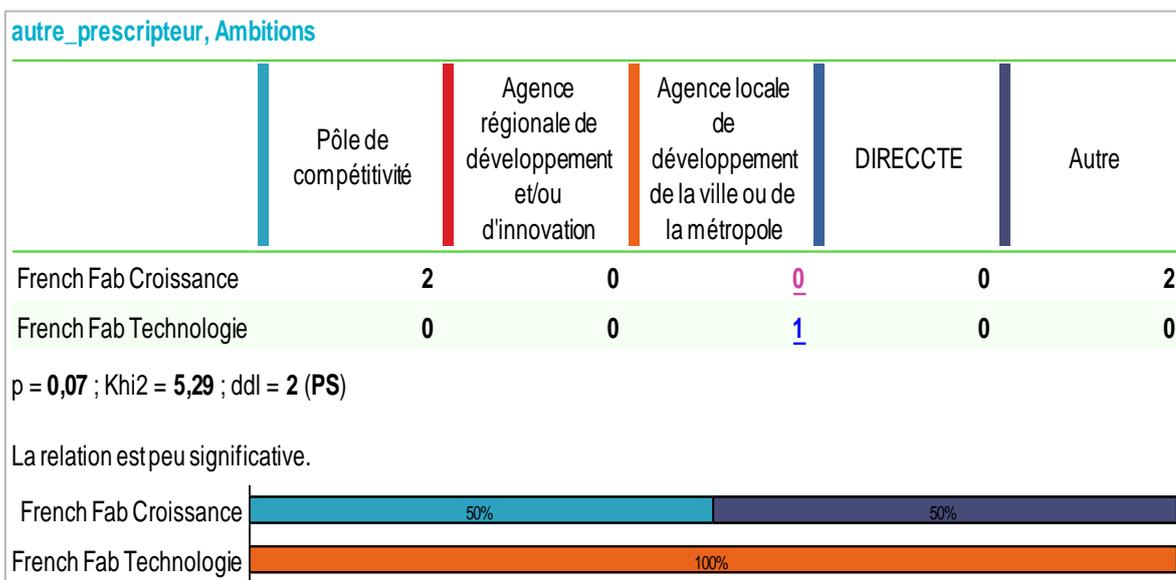


Figure 131 Précision sur les autres prescripteurs

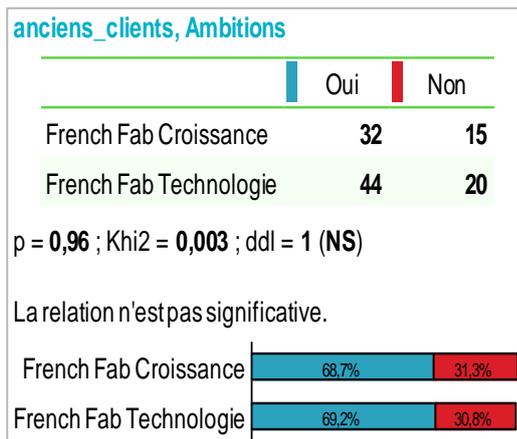


Figure 132 Entreprises bénéficiaires d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années

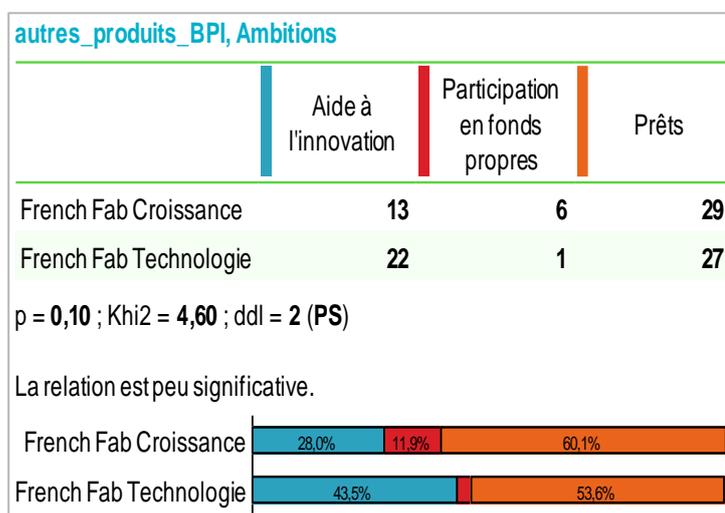


Figure 133 Précision sur le type de produit/dispositif Bpifrance

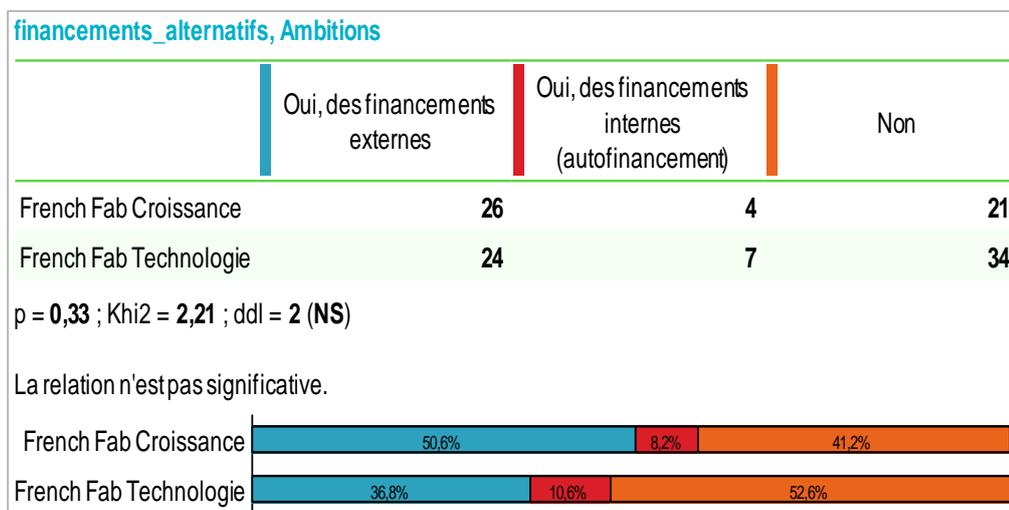


Figure 134 Possibilité de trouver des financements alternatifs

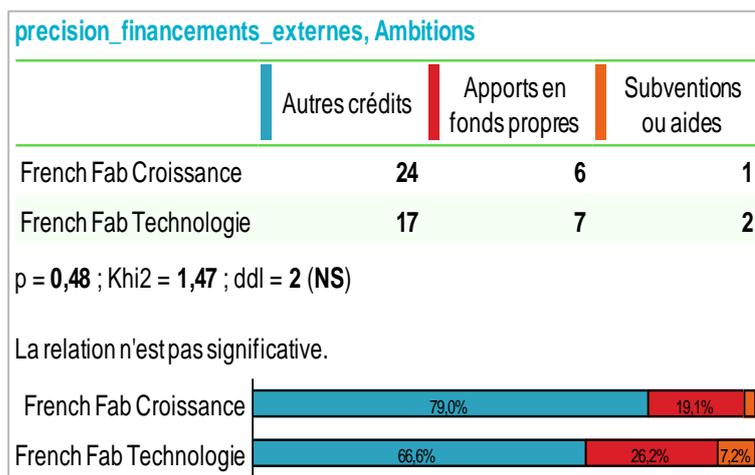


Figure 135 Type de financements externes mobilisables

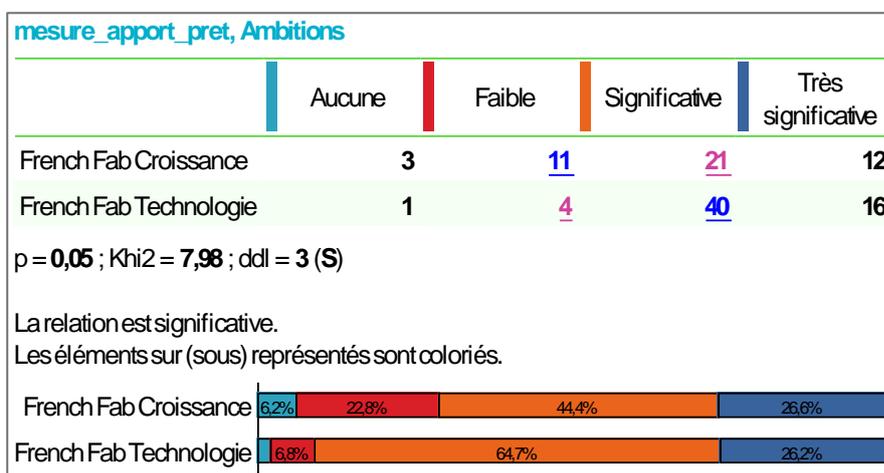


Figure 136 Mesure de l'apport du Prêt French Fab sur des dépenses difficilement finançables par ailleurs

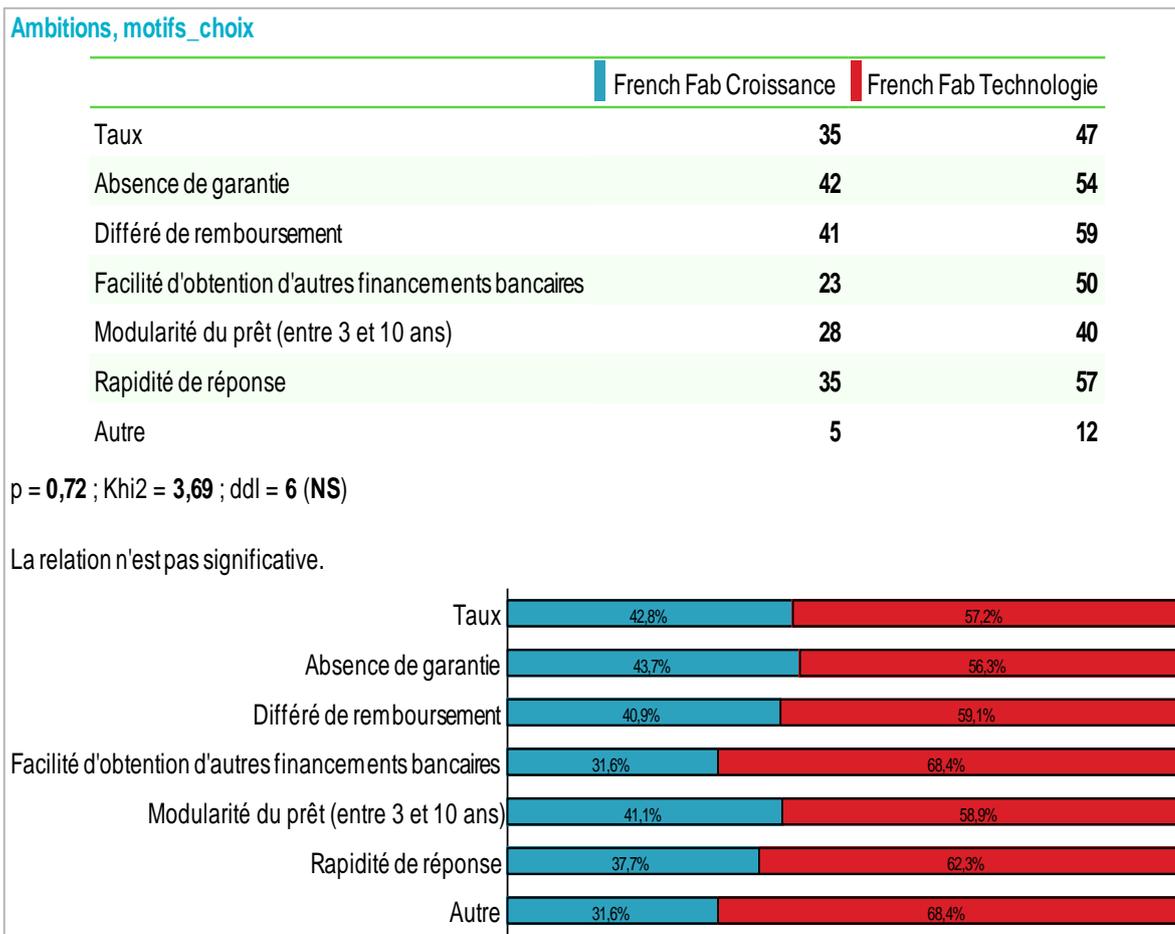


Figure 137 Motifs ayant conduit à solliciter le Prêt French Fab

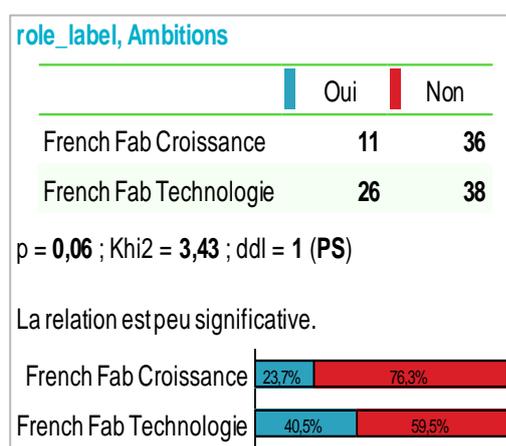


Figure 138 Rôle du label French Fab dans la prise de décision

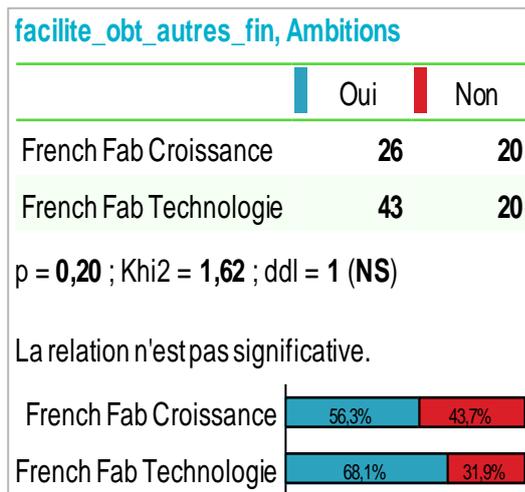


Figure 139 Obtention facilitée d'autres financements bancaires grâce au Prêt French Fab

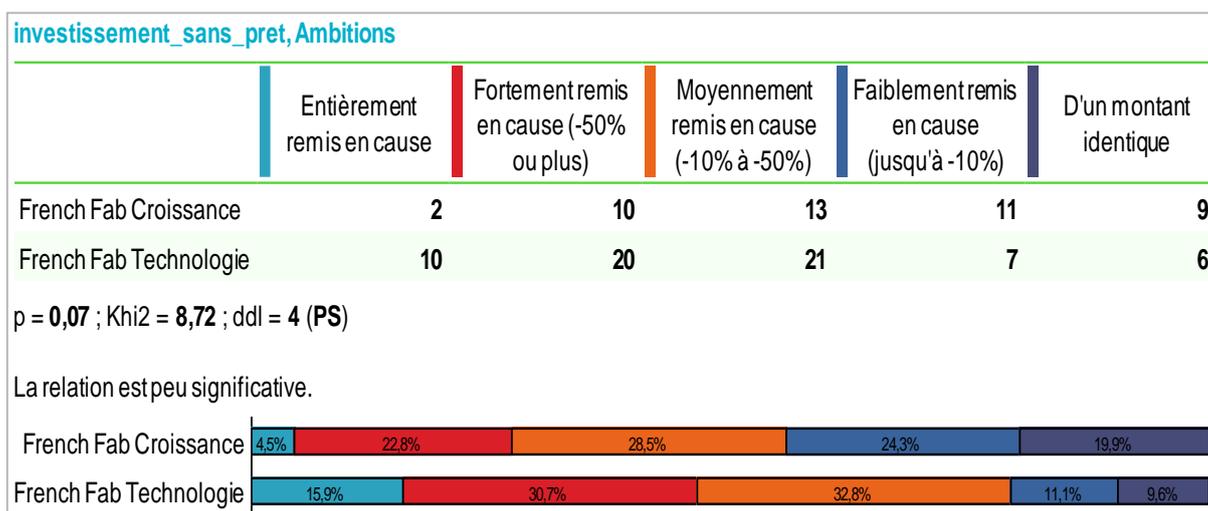


Figure 140 Degré de remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab

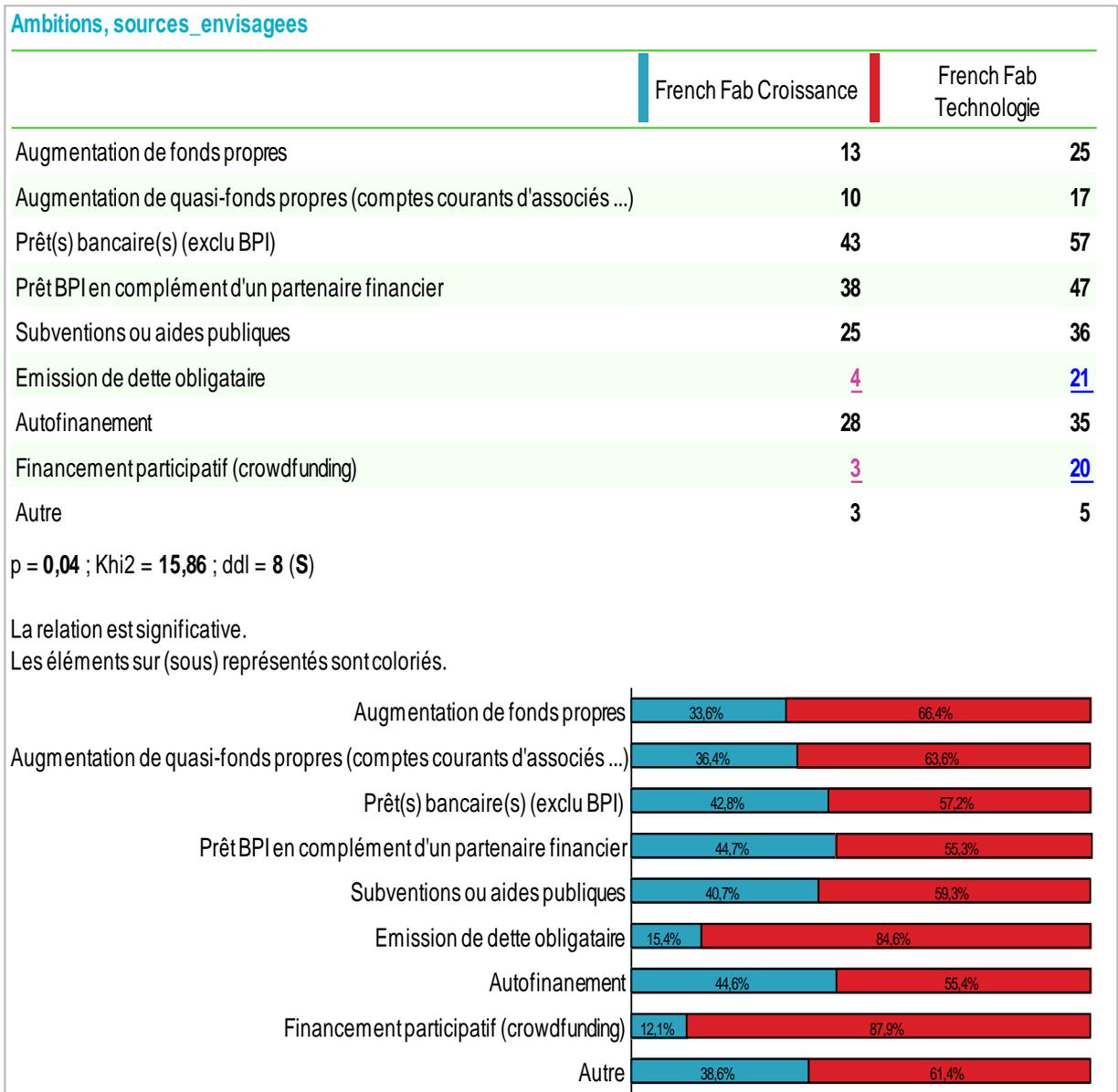


Figure 141 Autres sources de financement envisagées

3. LES PREMIERS IMPACTS

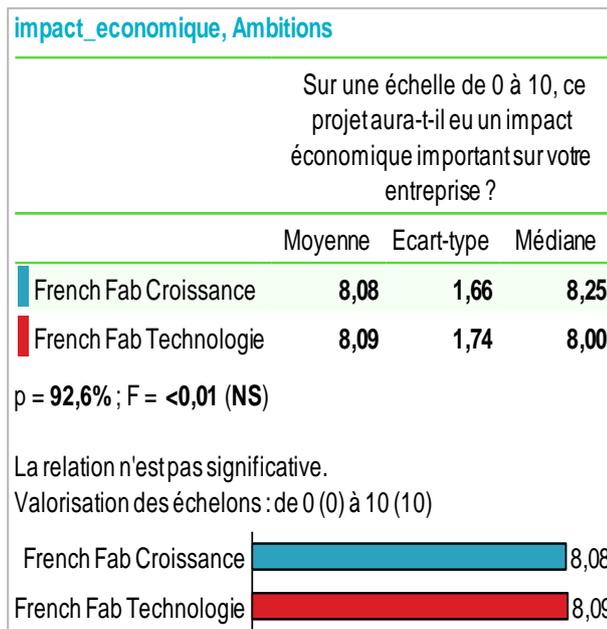


Figure 142 Impact économique

Tableau croisé de moyennes

	Amélioration de la compétitivité			Développement de l'emploi (emplois créés ou maintenus)			Développement du chiffre d'affaires			Développement à l'export		
	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane
French Fab Croissance	7,04	1,57	7,00	7,33	1,74	7,74	7,88	1,82	8,00	5,13	3,03	5,60
French Fab Technologie	7,84	1,69	8,00	7,75	2,06	8,00	8,17	1,68	8,00	4,22	3,62	5,00

Ambition / Amélioration de la compétitivité $p = 1,3\%$; $F = 6,35$ (S)
 Ambition / Développement de l'emploi (emplois créés ou maintenus) $p = 27,2\%$; $F = 1,21$ (NS)
 Ambition / Développement du chiffre d'affaires $p = 40,6\%$; $F = 0,71$ (NS)
 Ambition / Développement à l'export $p = 16,8\%$; $F = 1,89$ (NS)

Valorisation des échelons : de 0 (0) à 10 (10)

Figure 143 Impact économique selon différents aspects

4. VOTRE SATISFACTION

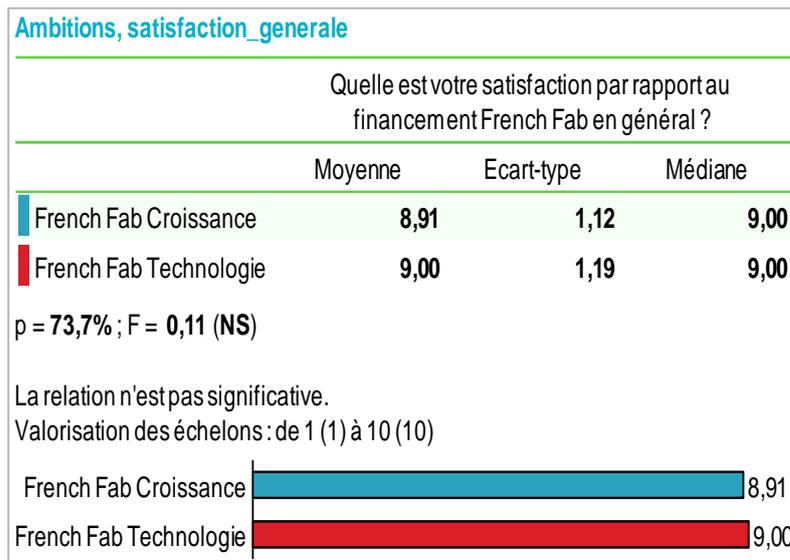


Figure 144 Niveau de satisfaction globale

Tableau croisé de moyennes

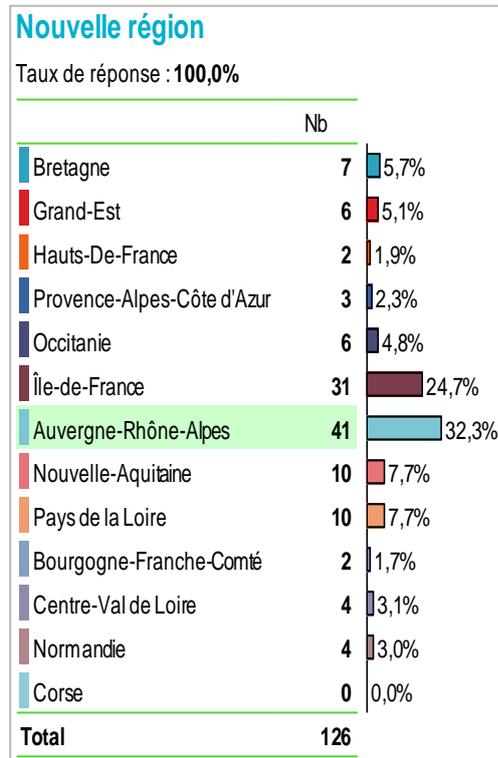
	Rapidité de réponse			Taux d'intérêt			Absence de garantie			Différé de remboursement			Modularité du prêt (entre 3 et 10 ans)			Facilité d'obtention d'autres financements bancaires		
	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Médiane
French Fab Croissance	8,95	1,19	9,00	6,34	2,60	6,00	9,30	0,89	10,00	8,93	1,22	9,00	7,40	2,21	7,00	7,60	2,36	8,00
French Fab Technologie	8,18	1,69	9,00	6,20	2,59	6,00	8,66	1,52	9,00	9,16	0,97	9,00	8,07	1,73	8,00	7,95	2,21	9,00

Ambition / Rapidité de réponse p = 1,1% ; F = 6,73 (S)
 Ambition / Taux d'intérêt p = 77,8% ; F = 0,07 (NS)
 Ambition / Absence de garantie p = 1,4% ; F = 6,21 (S)
 Ambition / Différé de remboursement p = 27,5% ; F = 1,20 (NS)
 Ambition / Modularité du prêt (entre 3 et 10 ans) p = 7,6% ; F = 3,13 (PS)
 Ambition / Facilité d'obtention d'autres financements bancaires p = 46,1% ; F = 0,56 (NS)

Valorisation des échelons : de 1 (1) à 10 (10)

Figure 145 Niveau de satisfaction sur différents aspects

12.4 \ Tris croisés selon la région



1. VOTRE PROJET

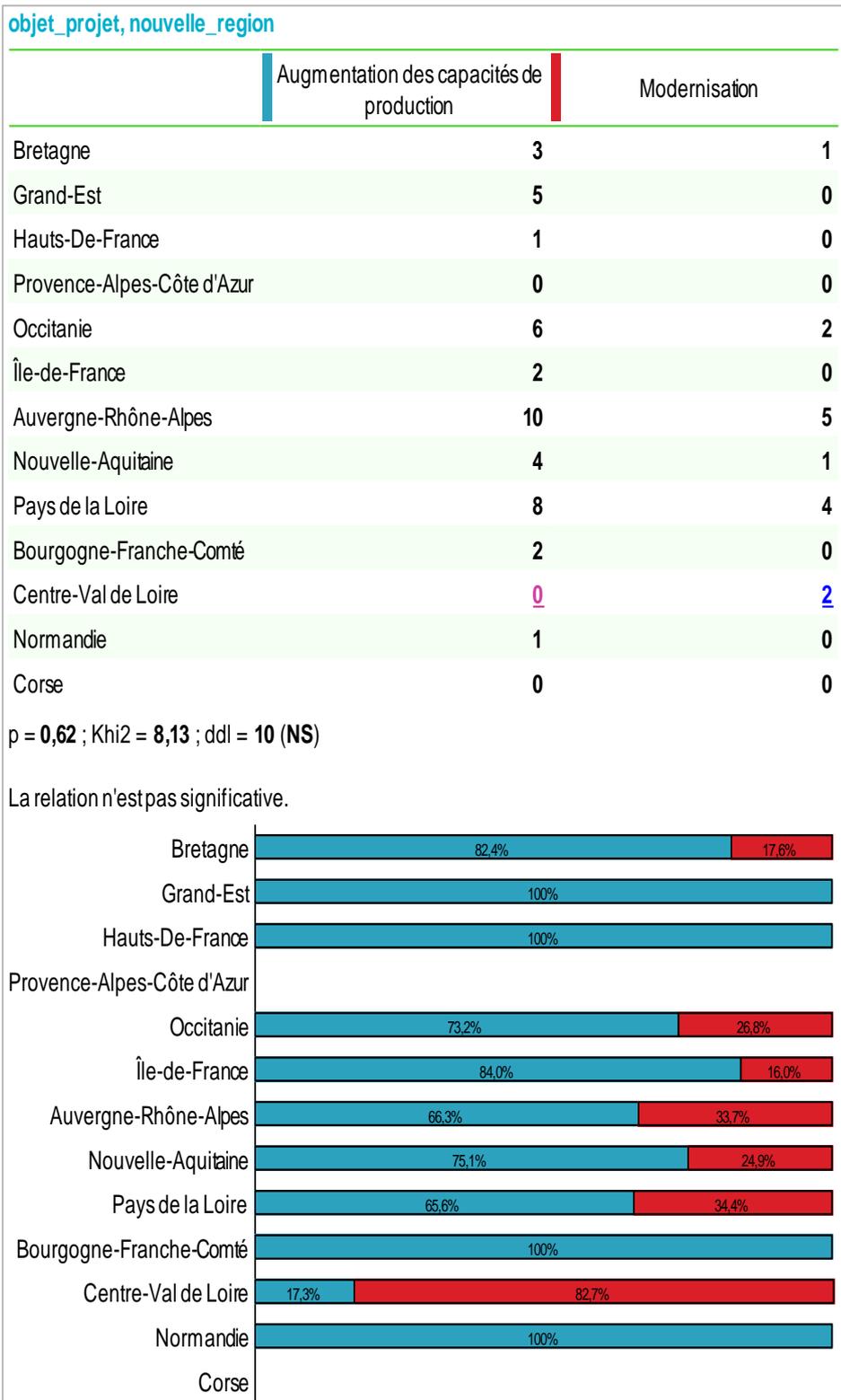


Figure 146 Objet du projet

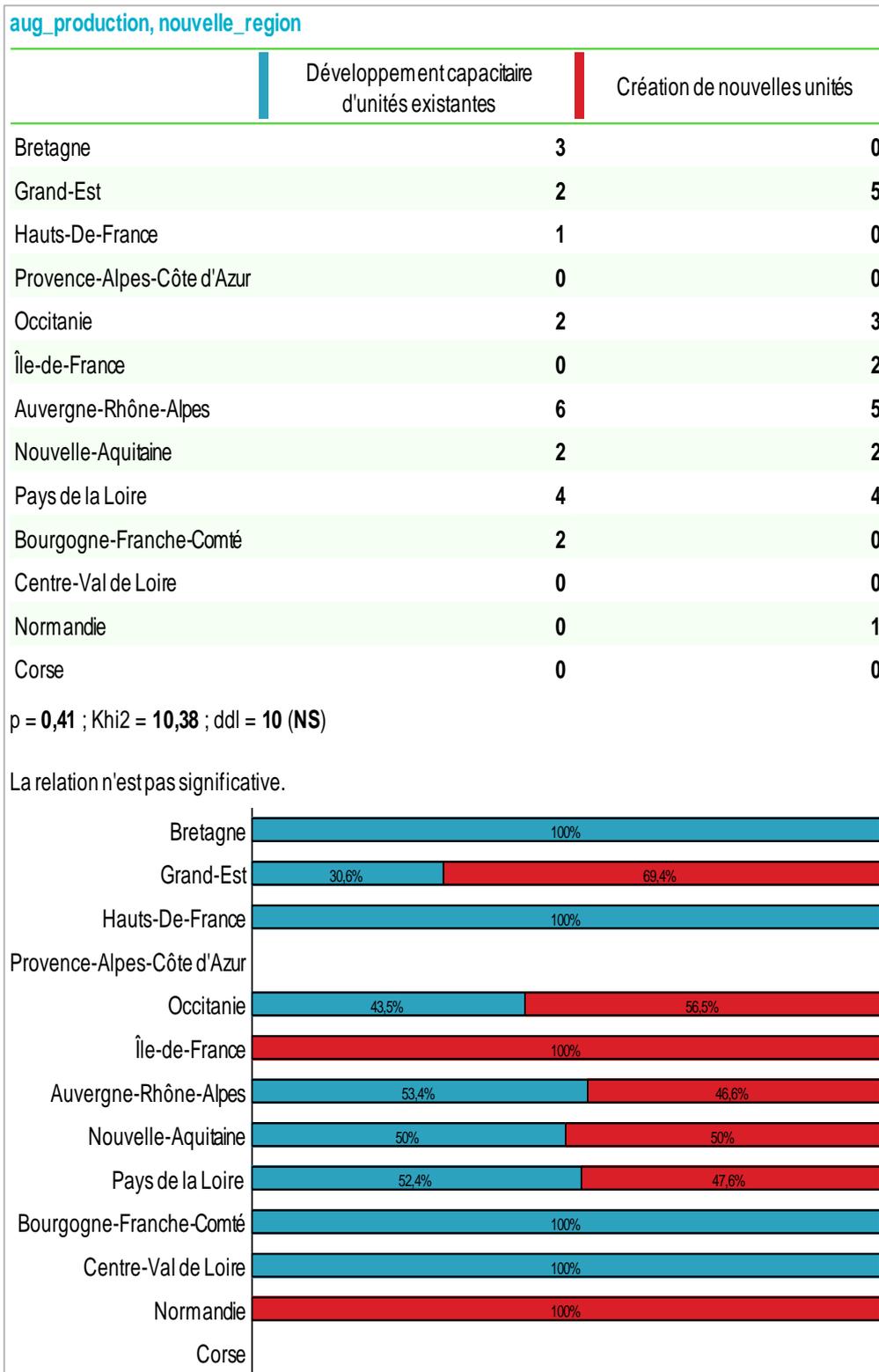


Figure 147 Projets "Augmentation des capacités de production"

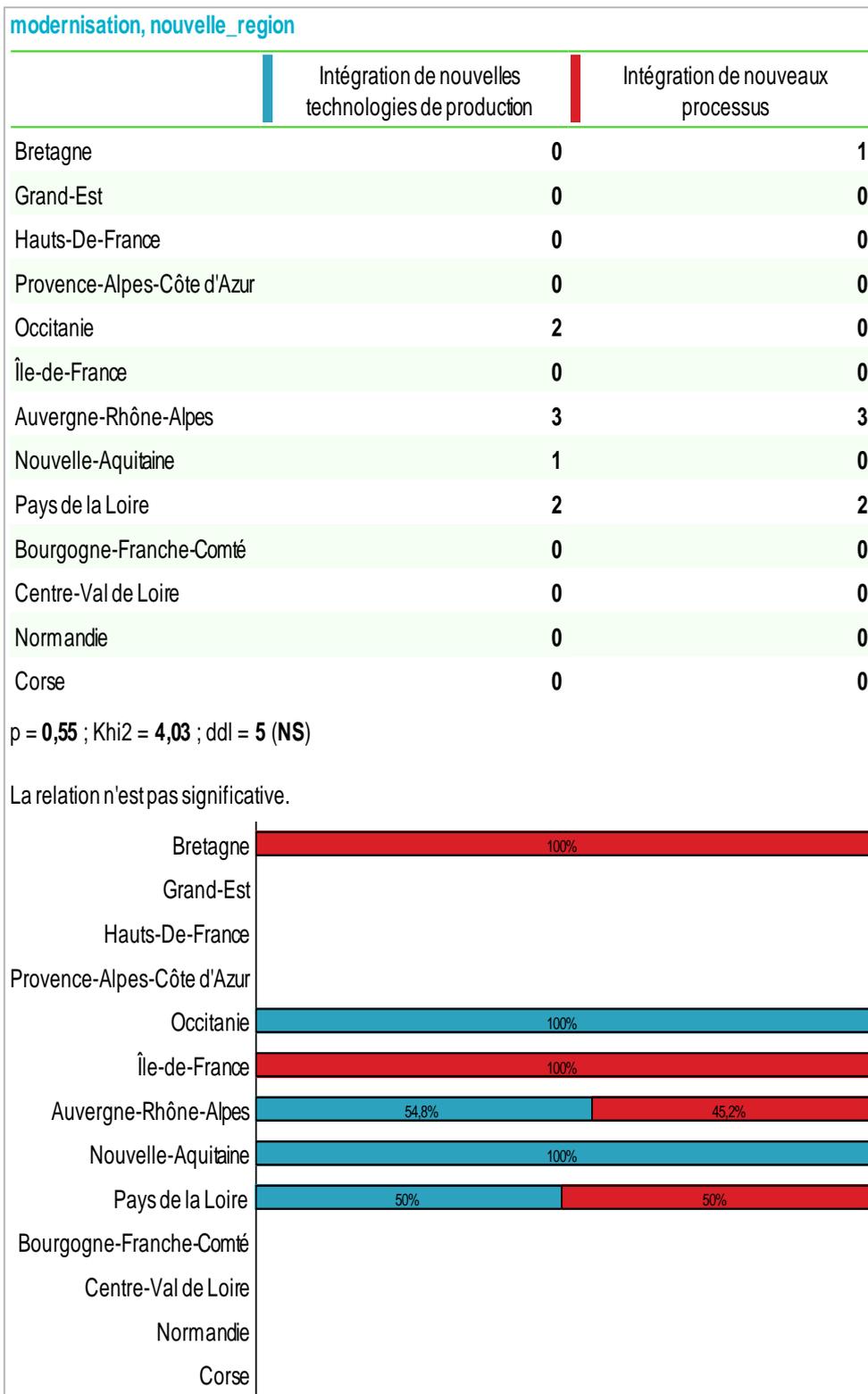


Figure 148 Projets "Modernisation"

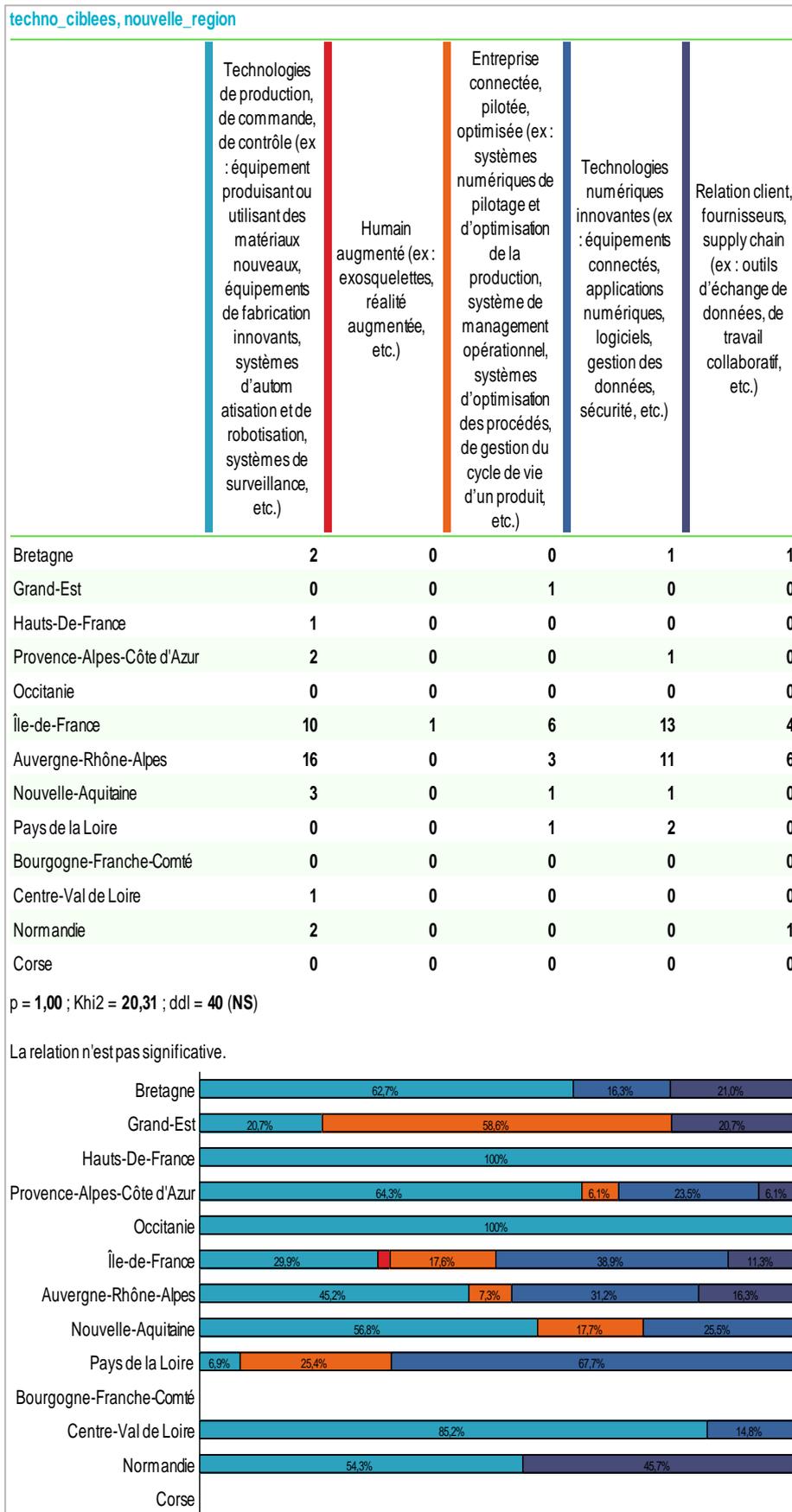


Figure 149 Technologies ciblées

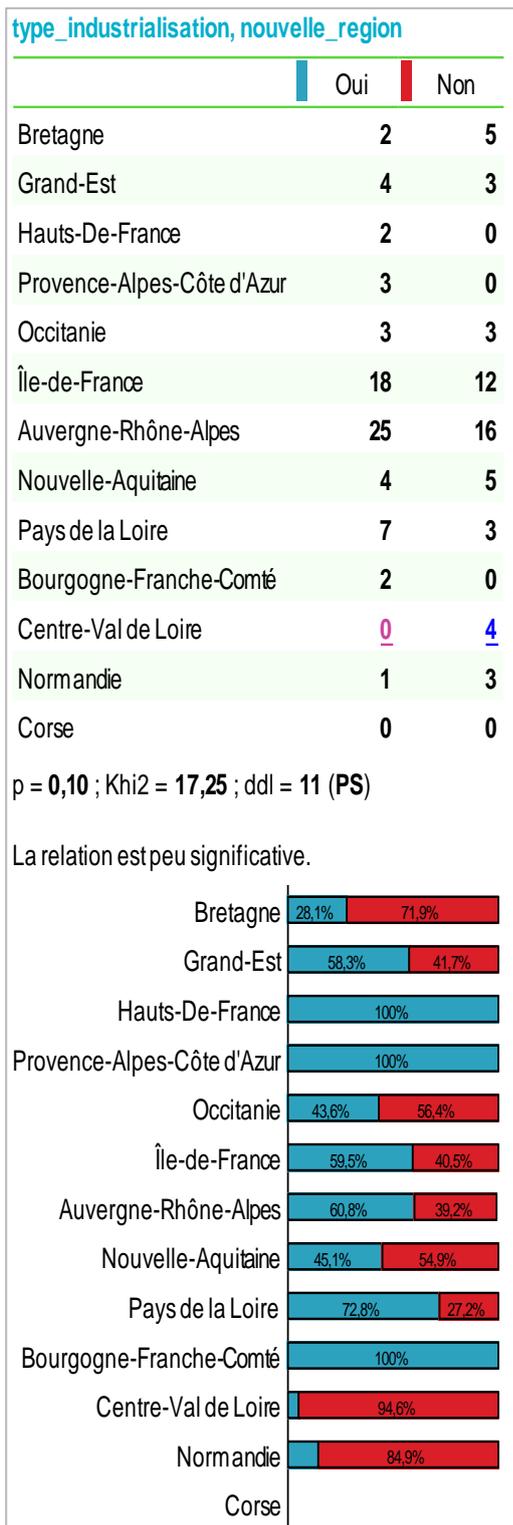


Figure 150 Industrialisation de nouveaux produits, services ou procédés

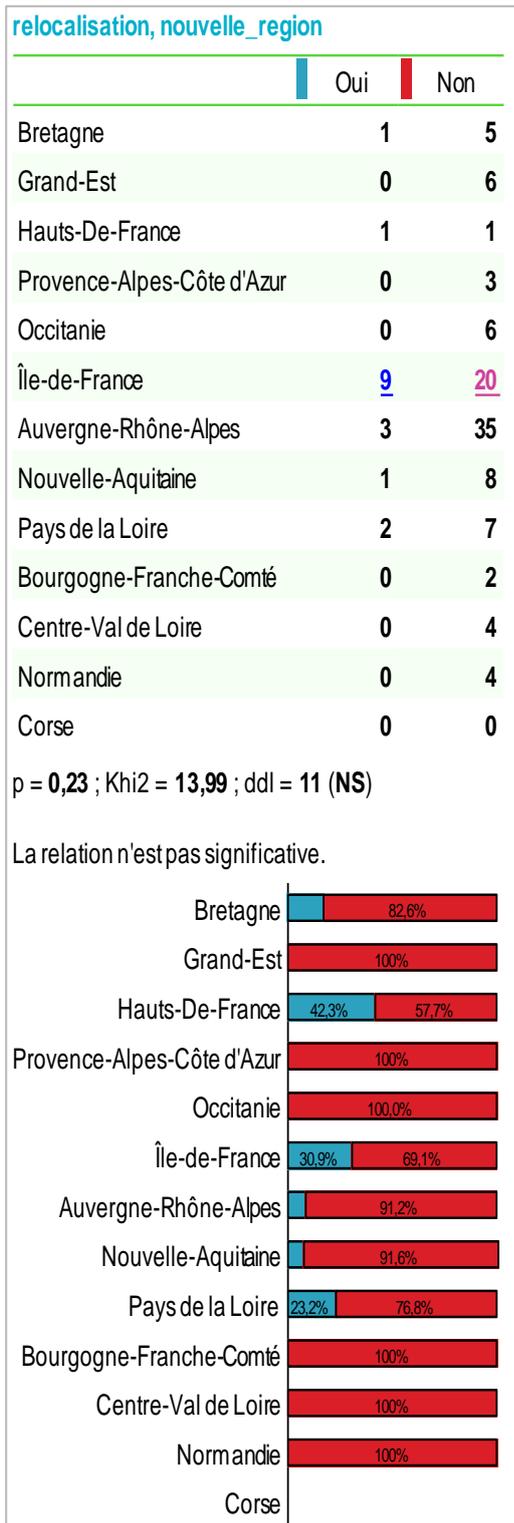


Figure 151 Relocalisation d'activité



Figure 152 Démarrage du projet financé

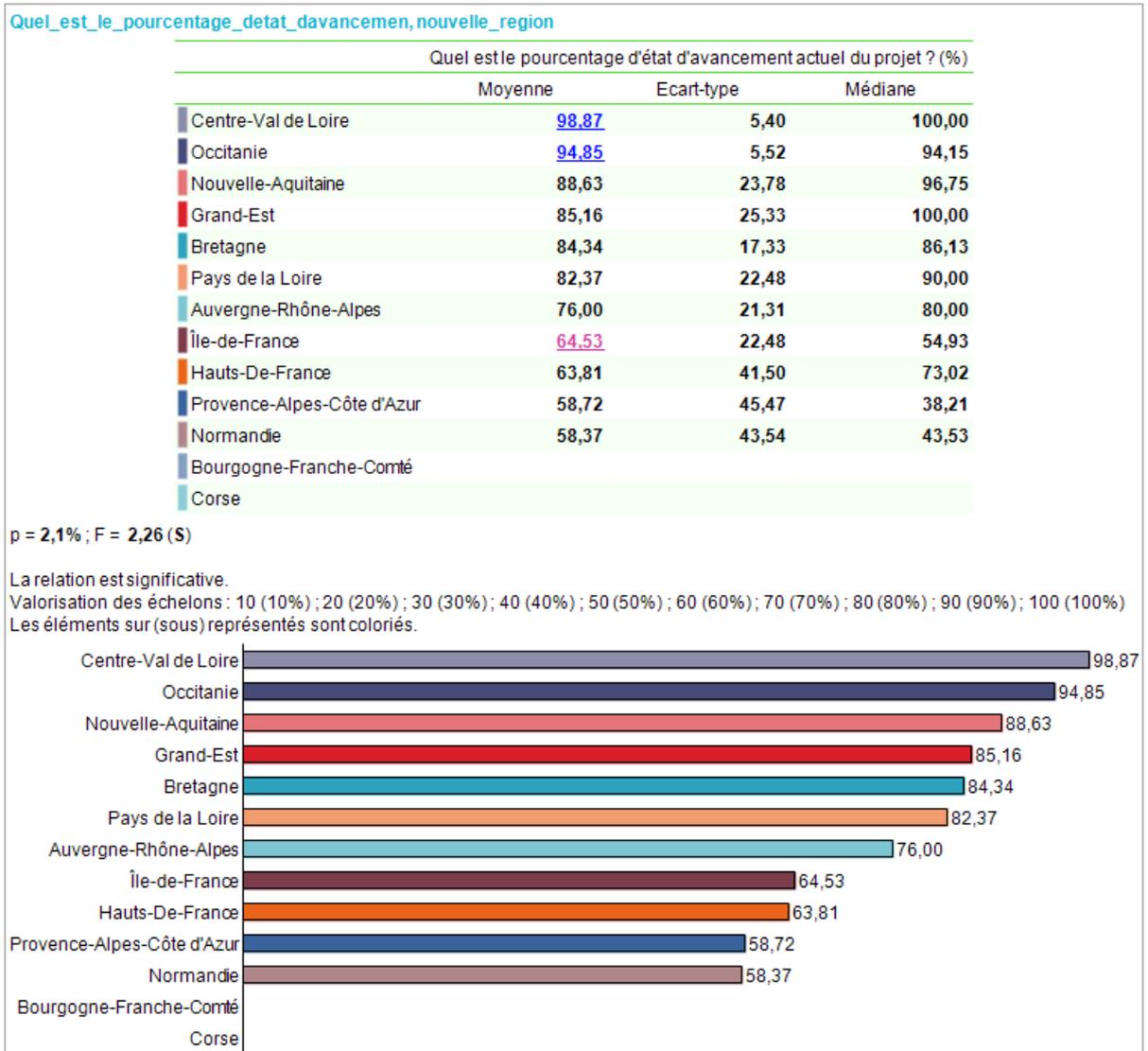


Figure 153 Pourcentage d'état d'avancement du projet

debut_projet_pret, nouvelle_region

	Oui	Non
Bretagne	6	1
Grand-Est	2	3
Hauts-De-France	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	1
Occitanie	3	2
Île-de-France	27	3
Auvergne-Rhône-Alpes	22	13
Nouvelle-Aquitaine	3	2
Pays de la Loire	8	0
Bourgogne-Franche-Comté	0	0
Centre-Val de Loire	2	1
Normandie	0	3
Corse	0	0

p = 0,02 ; Khi2 = 20,86 ; ddl = 10 (S)

La relation est significative.

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

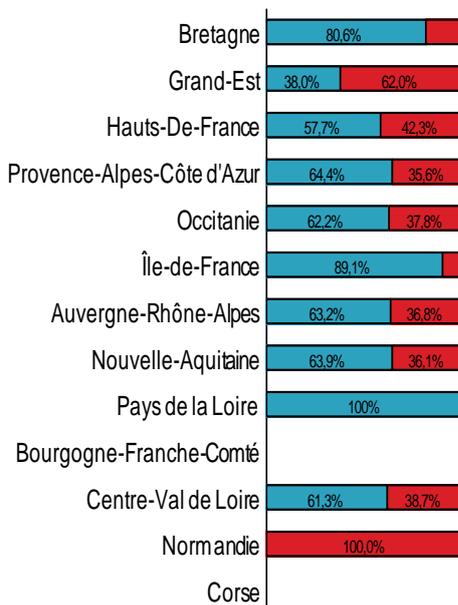


Figure 154 Projet initié au moment de l'obtention du Prêt French Fab

2. LE RÔLE DU DISPOSITIF

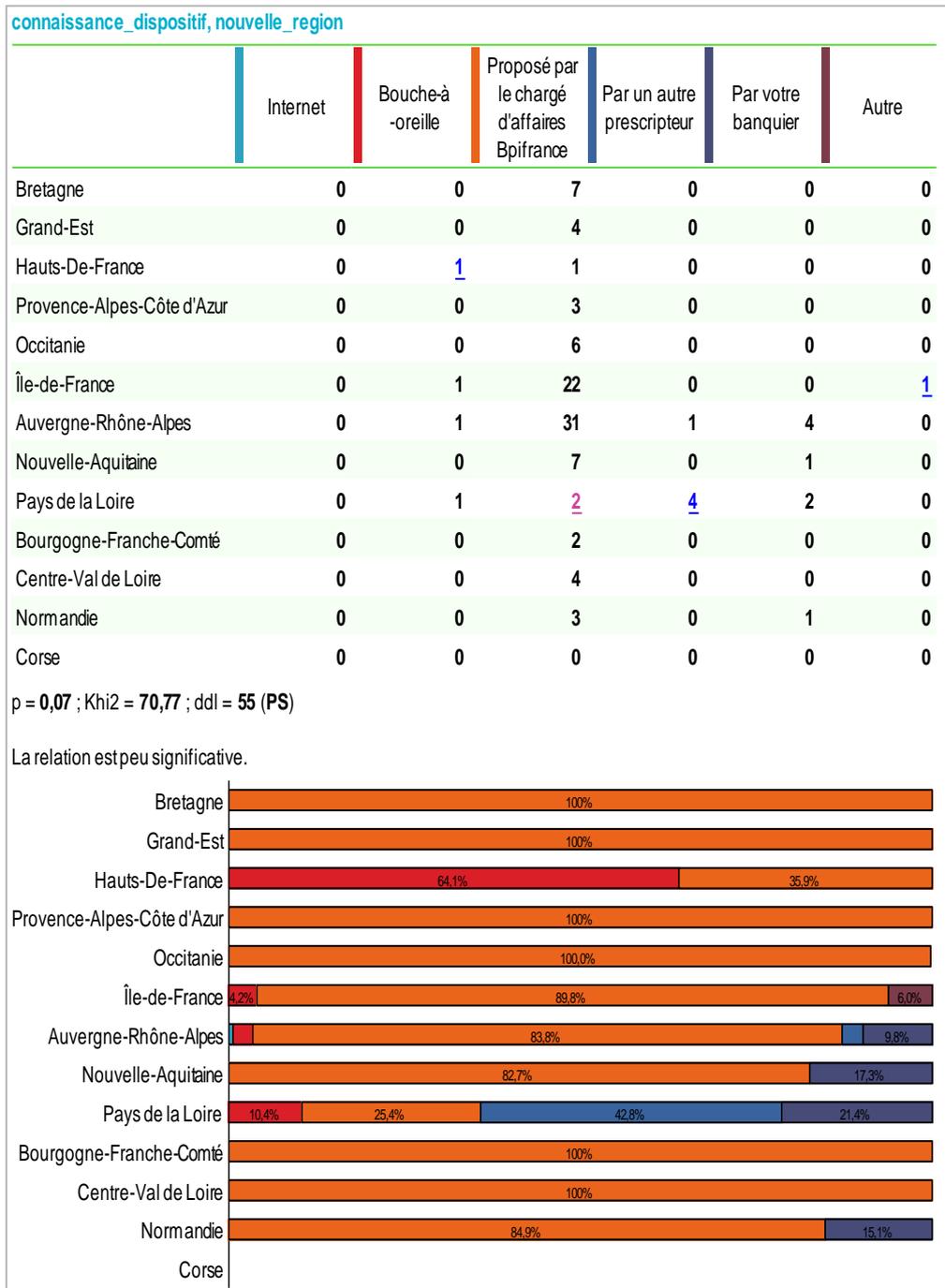


Figure 155 Connaissance du dispositif



Figure 156 Précision sur les autres prescripteurs

anciens_clients, nouvelle_region

	Oui	Non
Bretagne	4	3
Grand-Est	1	2
Hauts-De-France	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	0
Occitanie	6	0
Île-de-France	19	6
Auvergne-Rhône-Alpes	22	15
Nouvelle-Aquitaine	5	3
Pays de la Loire	6	4
Bourgogne-Franche-Comté	2	0
Centre-Val de Loire	4	0
Normandie	4	0
Corse	0	0

p = 0,22 ; Khi2 = 14,19 ; ddl = 11 (NS)

La relation n'est pas significative.

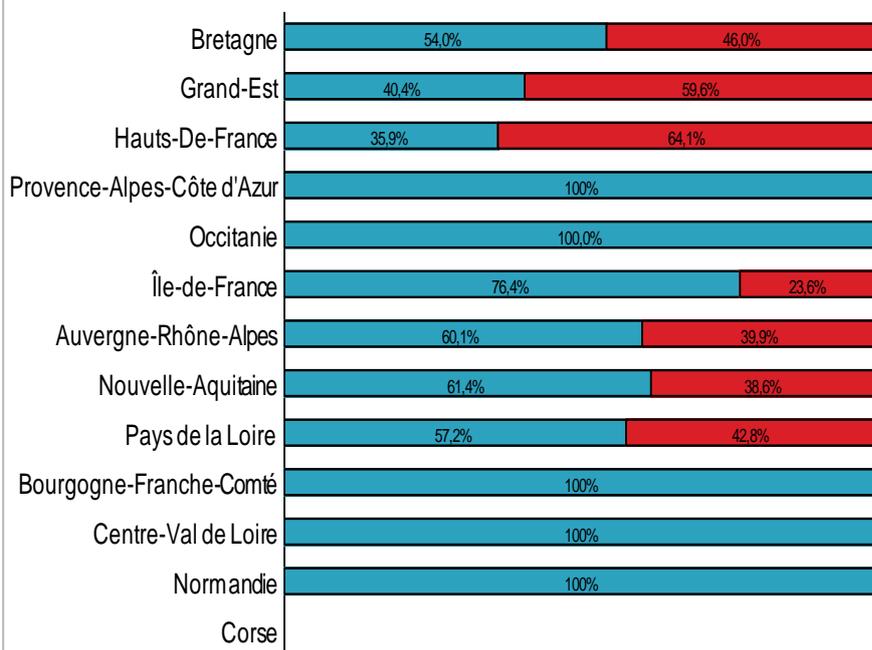


Figure 157 Entreprises bénéficiaires d'un produit/dispositif Bpifrance au cours des 5 dernières années

autres_produits_BPI, nouvelle_region			
	Aide à l'innovation	Participation en fonds propres	Prêts
Bretagne	1	0	3
Grand-Est	1	0	1
Hauts-De-France	1	0	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	0	2
Occitanie	0	0	6
Île-de-France	10	0	8
Auvergne-Rhône-Alpes	9	1	19
Nouvelle-Aquitaine	5	1	3
Pays de la Loire	3	0	5
Bourgogne-Franche-Comté	2	2	2
Centre-Val de Loire	2	3	3
Normandie	1	0	4
Corse	0	0	0

p = 0,11 ; Khi2 = 30,57 ; ddl = 22 (PS)

La relation est peu significative.

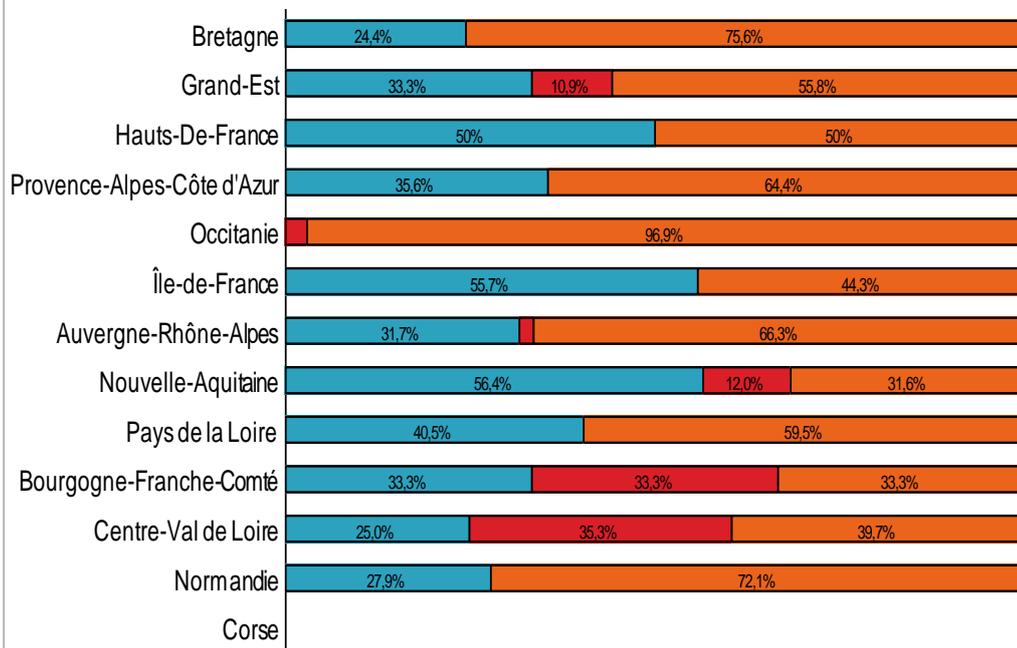


Figure 158 Type de produit/dispositif Bpifrance

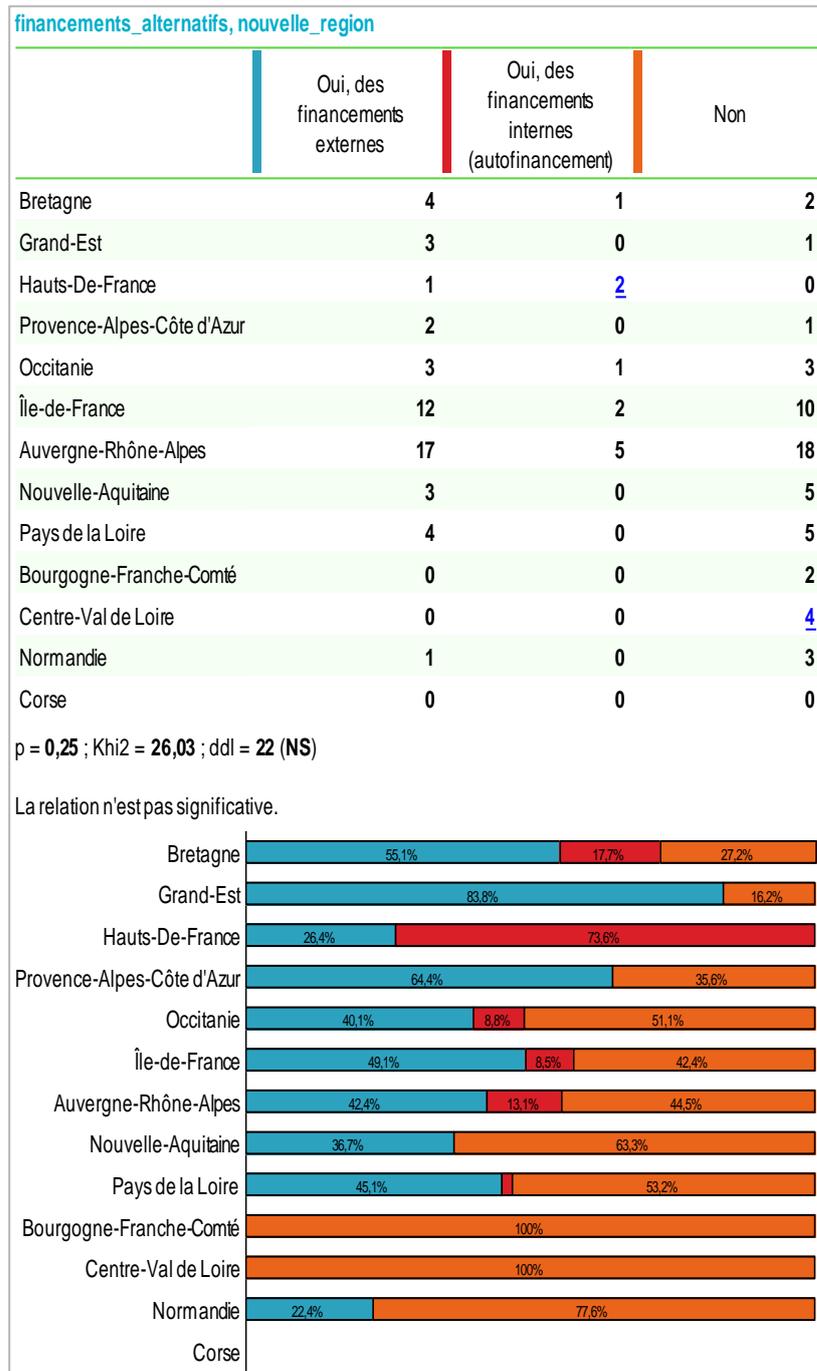


Figure 159 Possibilité de trouver des financements alternatifs

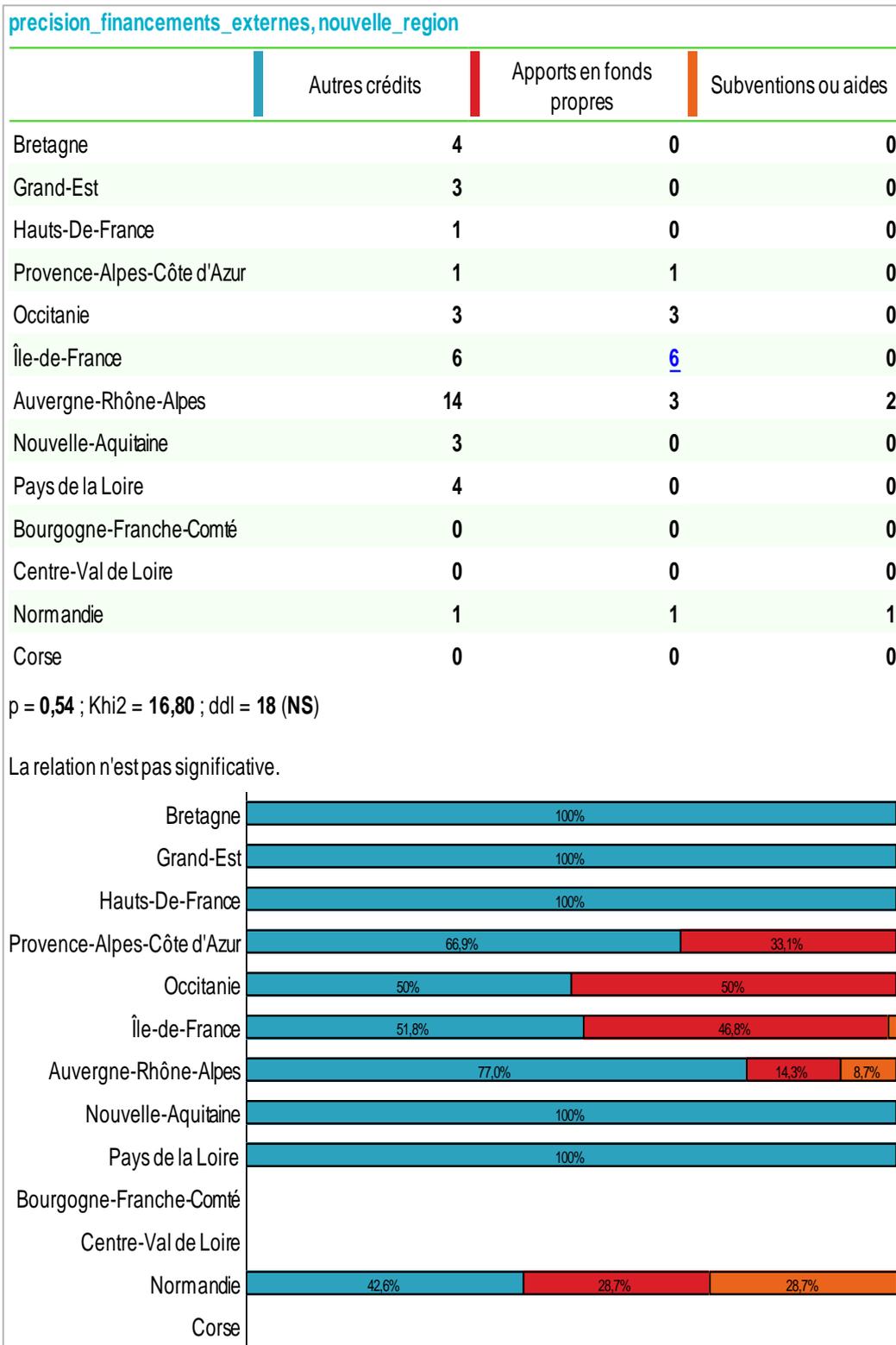


Figure 160 Financements externes mobilisables

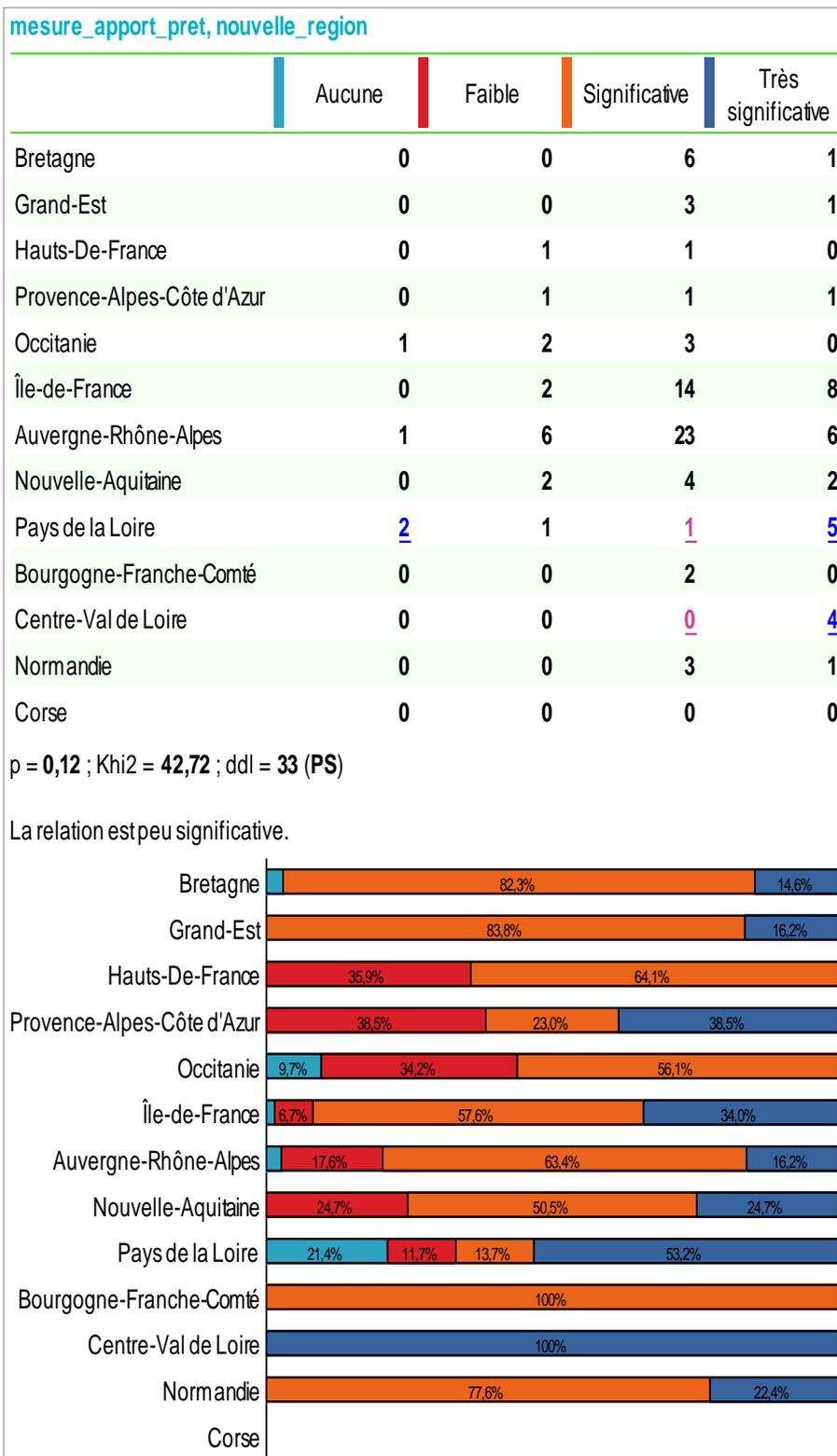


Figure 161 Mesure de l'apprt du Prêt French Fab sur des dépenses difficilement finançables par ailleurs

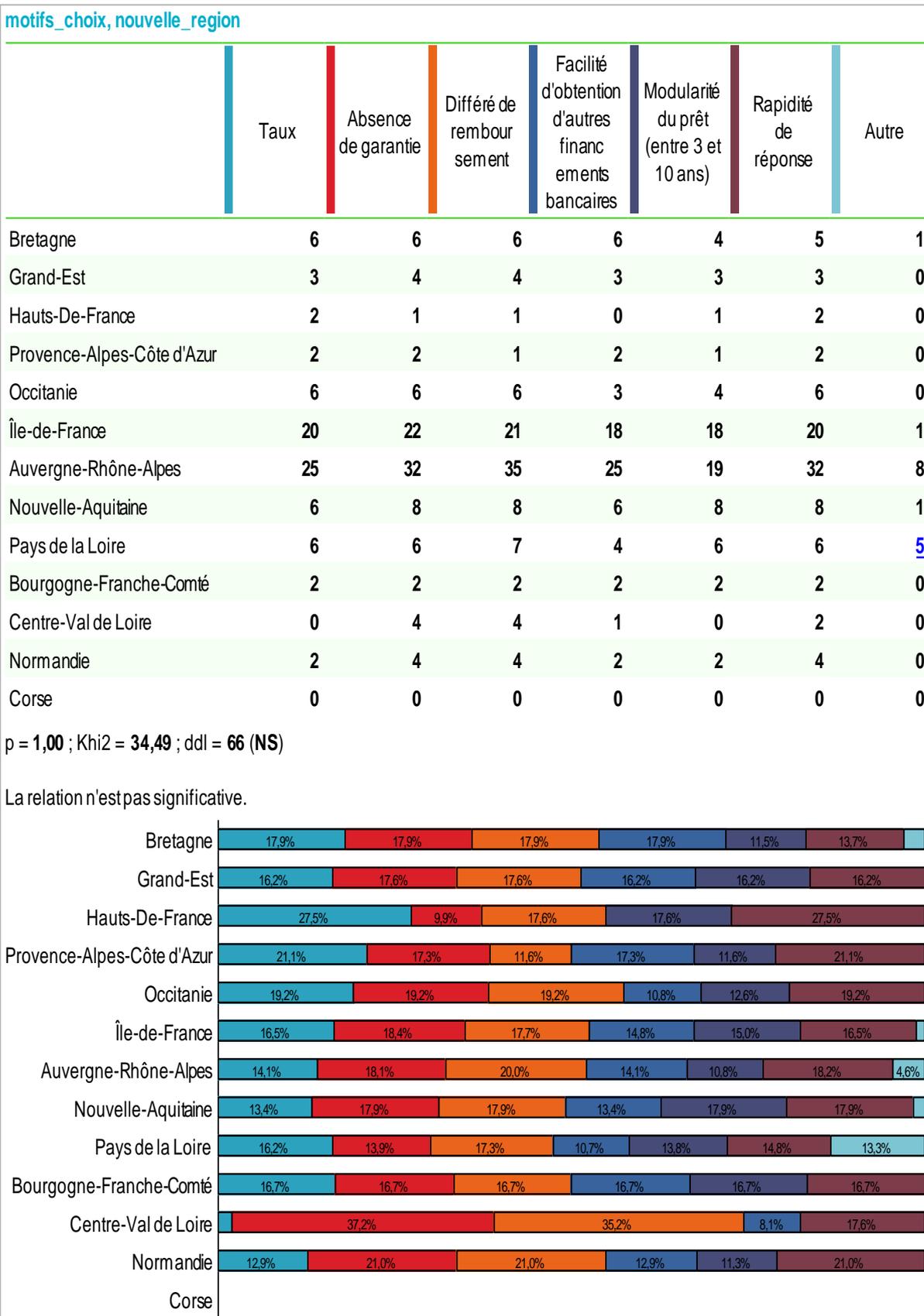


Figure 162 Motifs ayant conduit à solliciter le Prêt French Fab

role_label, nouvelle_region

	Oui	Non
Bretagne	1	6
Grand-Est	3	1
Hauts-De-France	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	3
Occitanie	2	4
Île-de-France	10	14
Auvergne-Rhône-Alpes	14	24
Nouvelle-Aquitaine	0	8
Pays de la Loire	2	8
Bourgogne-Franche-Comté	2	0
Centre-Val de Loire	2	2
Normandie	1	3
Corse	0	0

p = 0,11 ; Khi2 = 16,90 ; ddl = 11 (PS)

La relation est peu significative.

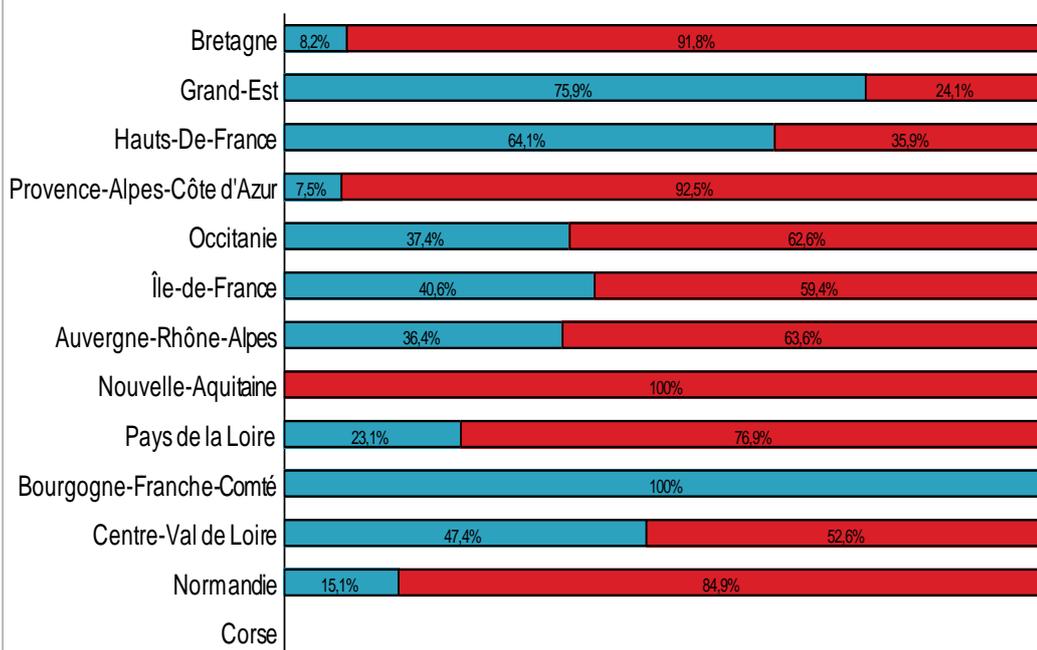


Figure 163 Rôle du label French Fab dans la prise de décision

facilite_obt_autres_fin,nouvelle_region

	Oui	Non
Bretagne	6	1
Grand-Est	3	0
Hauts-De-France	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	2
Occitanie	3	3
Île-de-France	17	7
Auvergne-Rhône-Alpes	23	14
Nouvelle-Aquitaine	5	3
Pays de la Loire	5	4
Bourgogne-Franche-Comté	2	0
Centre-Val de Loire	4	0
Normandie	0	3
Corse	0	0

p = 0,16 ; Khi2 = 15,44 ; ddl = 11 (NS)

La relation n'est pas significative.

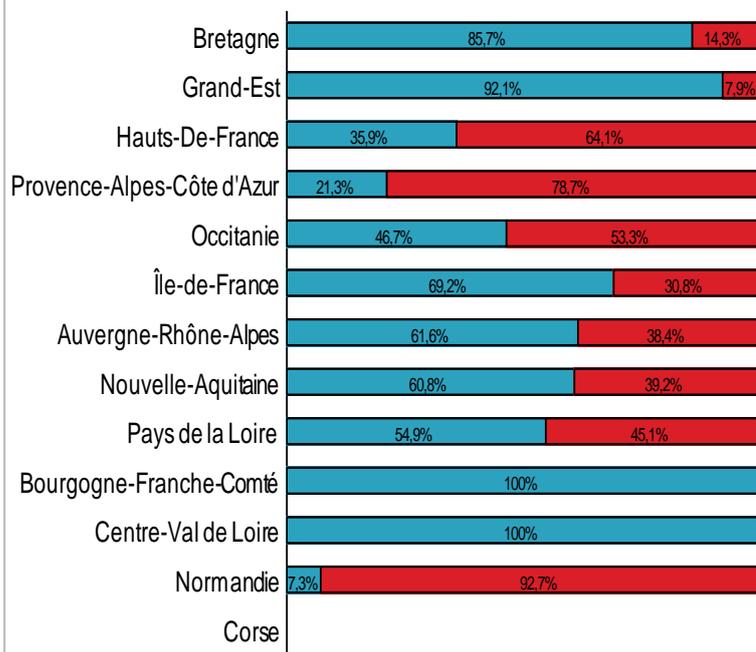


Figure 164 Obtention facilitée d'autres financements bancaires

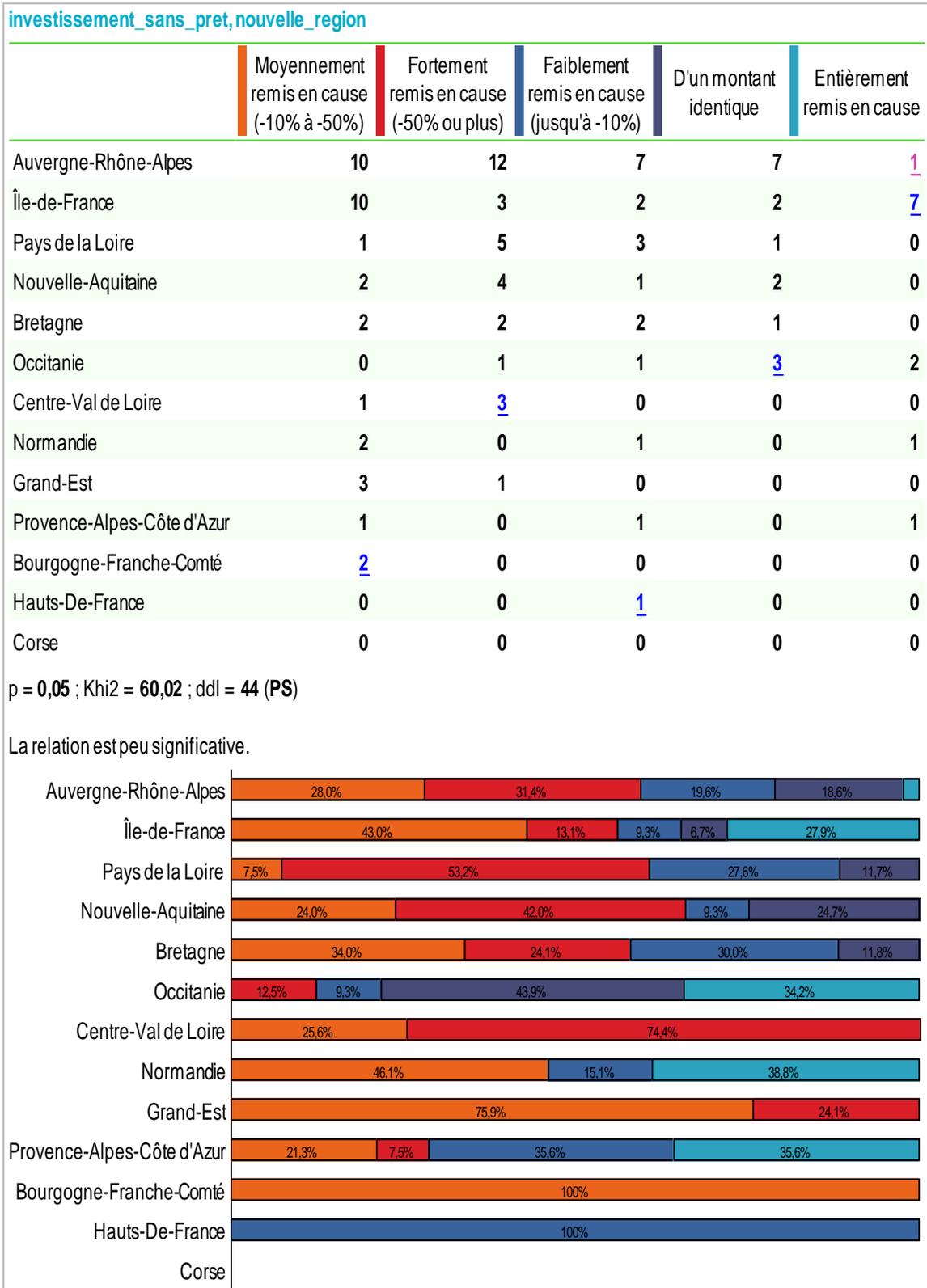


Figure 165 Degré de remise en cause de l'investissement en l'absence du Prêt French Fab

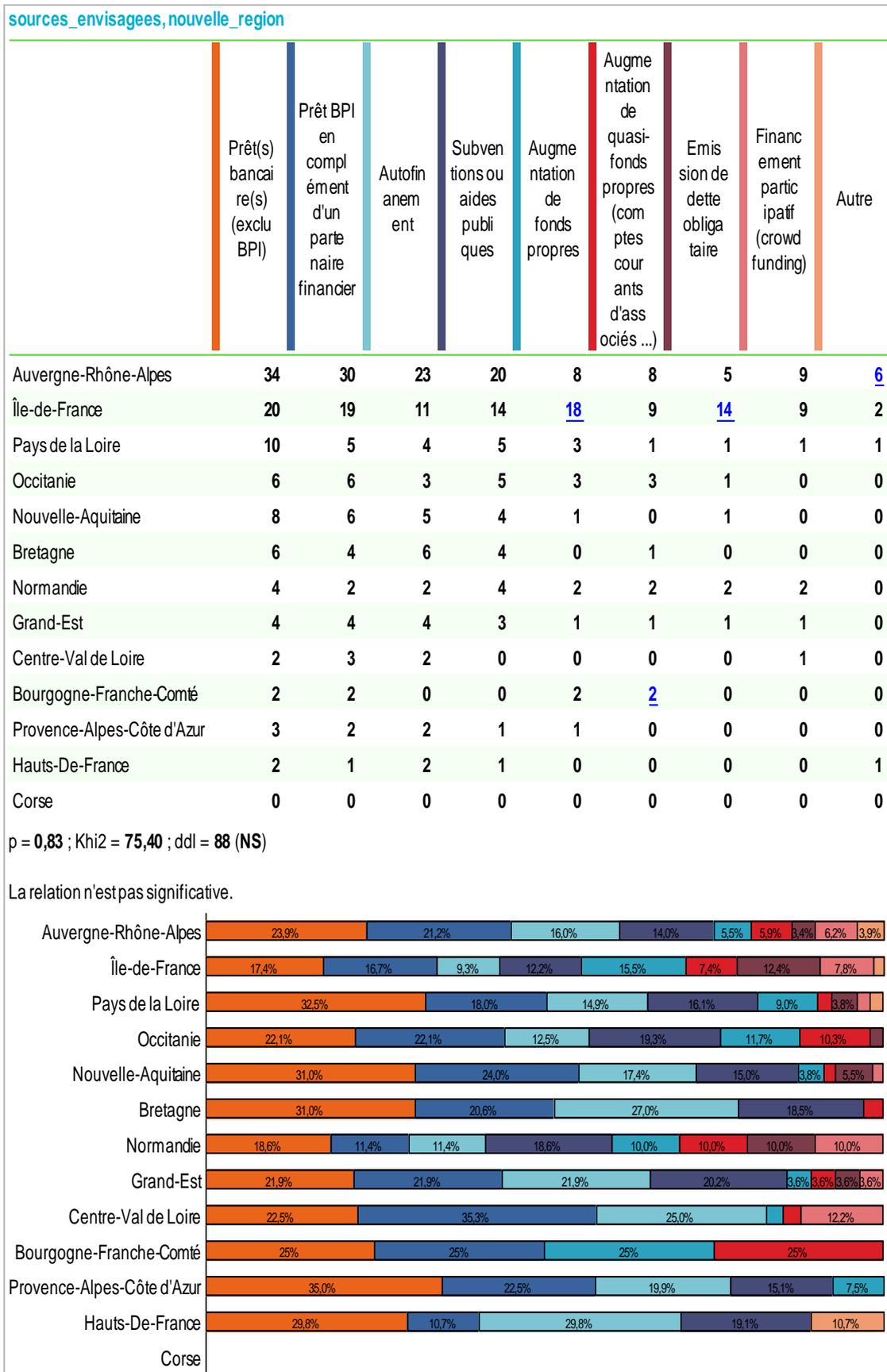


Figure 166 Autres sources de financement envisagées

3. LES PREMIERS IMPACTS

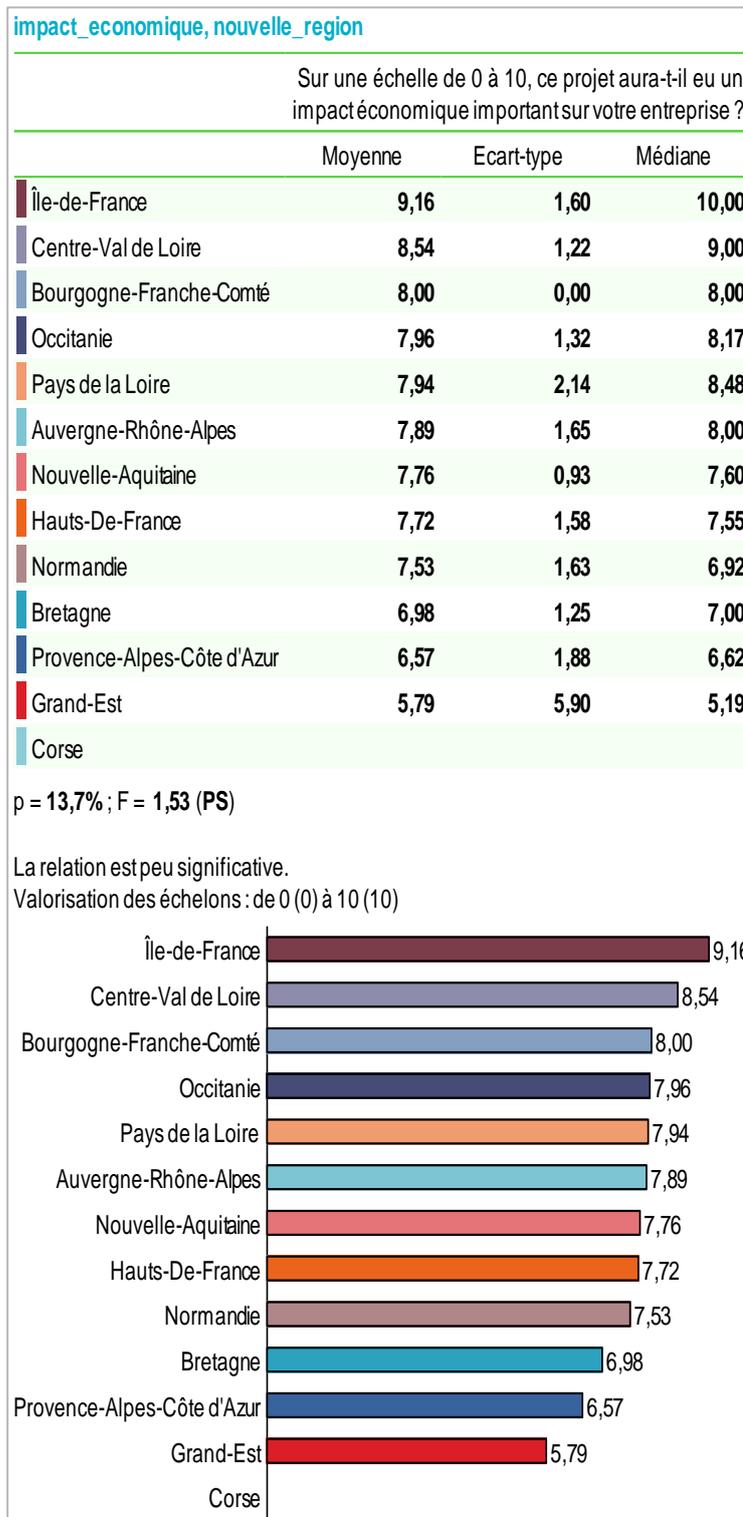


Figure 167 Impact économique

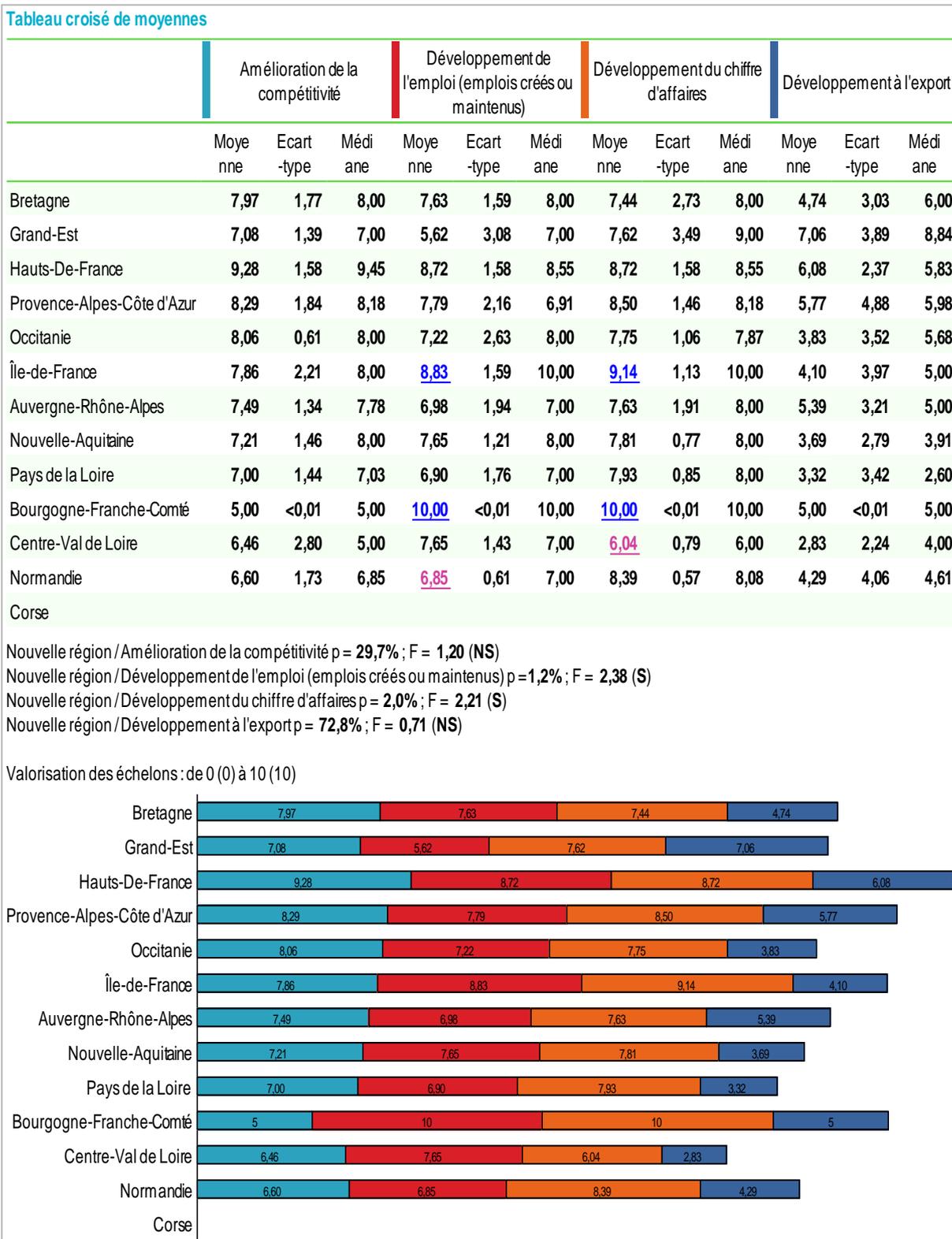


Figure 168 Impact sur différents aspects

4. VOTRE SATISFACTION

satisfaction_generale, nouvelle_region

Quelle est votre satisfaction par rapport au financement French Fab en général ?			
	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Centre-Val de Loire	<u>9,67</u>	0,57	10,00
Bretagne	<u>9,61</u>	0,64	10,00
Île-de-France	<u>9,57</u>	0,61	10,00
Occitanie	9,37	0,76	9,22
Normandie	9,01	1,20	9,08
Pays de la Loire	8,91	1,08	9,00
Auvergne-Rhône-Alpes	8,85	1,12	9,00
Nouvelle-Aquitaine	8,40	0,57	8,11
Hauts-De-France	8,00	0,00	8,00
Bourgogne-Franche-Comté	8,00	0,00	8,00
Grand-Est	7,67	1,33	7,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	<u>6,15</u>	2,19	5,82
Corse			

p = <0,1% ; F = 4,20 (TS)

La relation est très significative.

Valorisation des échelons : de 1 (1) à 10 (10)

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

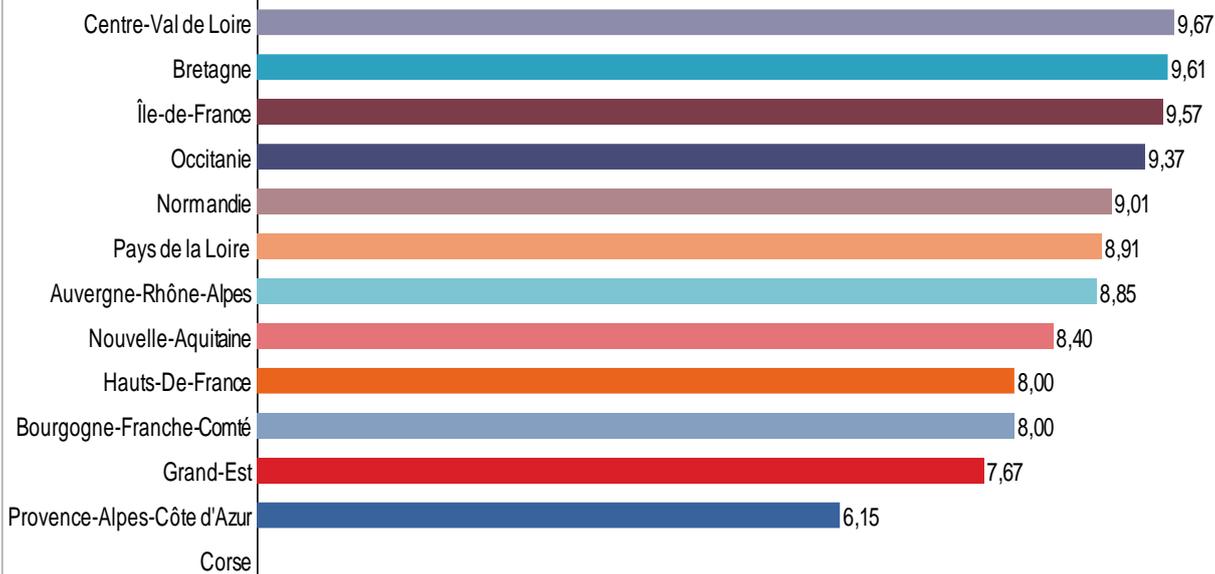


Figure 169 Niveau de satisfaction globale

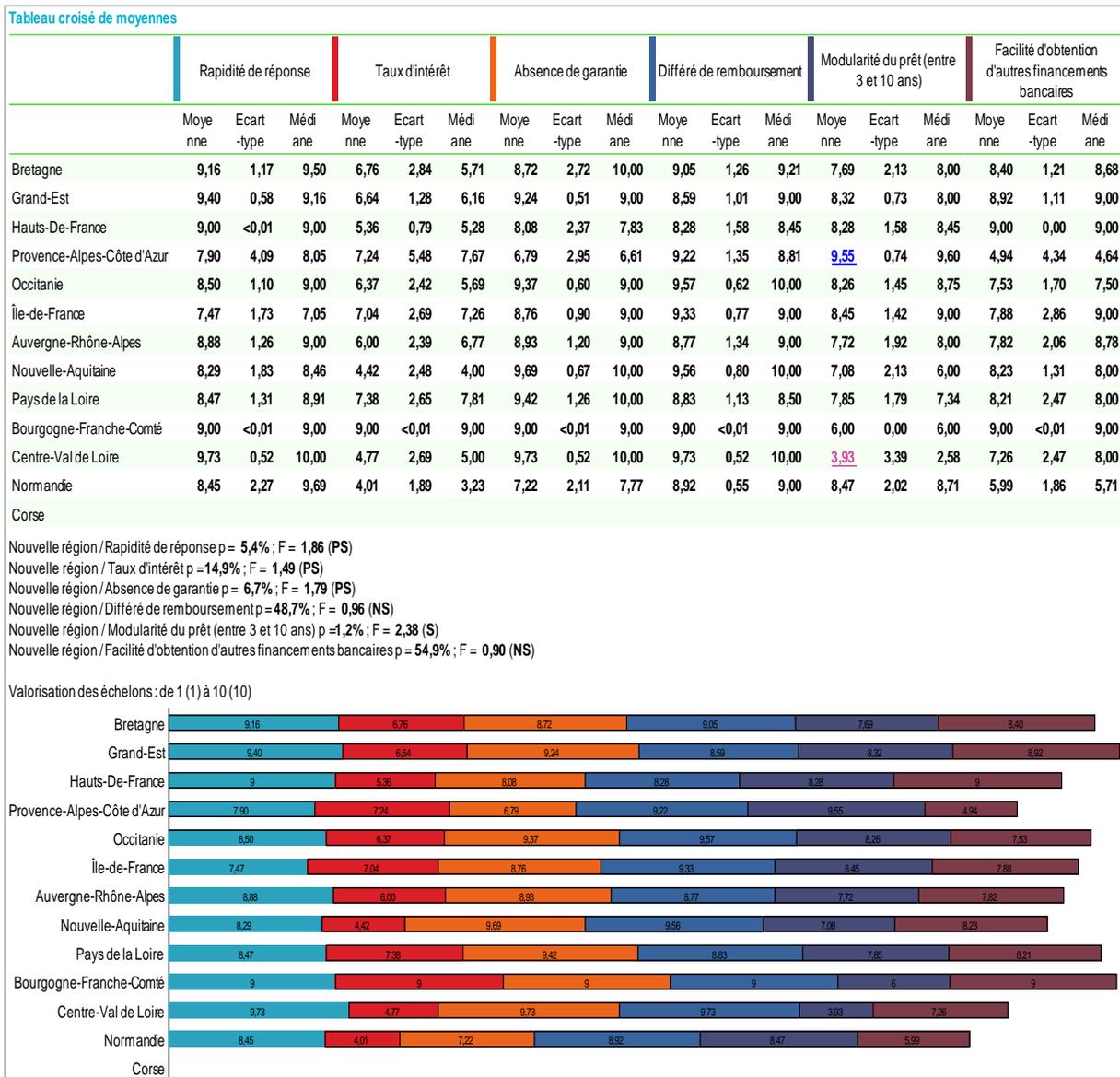


Figure 170 Niveau de satisfaction sur différents aspects



ERDYN
Anticipate
Act Assess

ERDYN

—

23 rue Vergniaud

75013 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 44 16 86 00

—

www.erdyn.com